



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-IMIER

RAPPORT

du Conseil municipal
sur la marche générale

et

les résultats
de l'administration municipale
pendant l'exercice 2021

TABLE DES MATIERES

AU CONSEIL DE VILLE DE LA COMMUNE MUNICIPALE DE SAINT-IMIER.....	4
ADMINISTRATION GENERALE	
ASSEMBLEE DE COMMUNE	5
CONSEIL DE VILLE	6
CONSEIL MUNICIPAL	9
PERSONNEL EMPLOYE AU SEIN DE LA MUNICIPALITE.....	13
ADMINISTRATION GENERALE ET POLICE	15
IMPOTS.....	21
SERVICE DE L'ACTION SOCIAL - AGENCE AVS REGIONALE	24
FINANCES	28
COMMISSION DE L'EQUIPEMENT	37
COMMISSION DES BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES	60
COMMISSION URBANISME ET MOBILITE.....	65
COMMISSION ECONOMIE ET TOURISME	77
ECOLE ENFANTINE – ECOLE PRIMAIRE.....	81
ECOLE SECONDAIRE.....	87
INFIRMIERE SCOLAIRE	93
FONDATION LA PELOUSE	94
ESPACE JEUNESSE D'ERGUEL / COMMISSION DE LA JEUNESSE.....	102
COMMISSION CULTURELLE.....	110
COMMISSION SOCIALE.....	131
COMMISSION DE LA SANTE	135
CRESCENTIA SA.....	137
PARC TECHNOLOGIQUE DE SAINT-IMIER SA.....	145
EAU-VALLON SA	151
CENTRE DE TECHNOLOGIES MICROTECHNIQUES SA	154
SOCIETE IMMOBILIERE DIAPASON S.A.	157
DIATEL SA	160
RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION TEMPORAIRE "POUR UNE POLITIQUE COMMUNALE ORIENTEE DEVELOPPEMENT DURABLE"	162
RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION TEMPORAIRE "VOTATIONS COMMUNALES : CONSTAT, UNE FAIBLE PARTICIPATION DU CORPS ELECTORAL"	193
CONCLUSION.....	201
 ANNEXE AU RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MARCHE GENERALE ET LES RESULTATS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	
RAPPORT GENERAL DES ACTIVITES DE LA COMMISSION DE GESTION.....	1

**AU CONSEIL DE VILLE
DE LA COMMUNE MUNICIPALE DE SAINT-IMIER**

Monsieur le président,
Madame, Monsieur, les conseiller(ère)s de ville,

Pour se conformer aux dispositions de l'article 44 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le Conseil municipal a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion, ainsi que les comptes de l'exercice 2021.

ADMINISTRATION GENERALE ASSEMBLEE DE COMMUNE

Le Corps électoral a été appelé deux fois aux urnes pendant l'année 2021.

Objets du 13 juin 2021 : Acceptez-vous le crédit d'engagement de CHF 5'011'300.- prévu au plan financier (financé par le fonds de maintien de la valeur du réseau d'eau potable), pour le remplacement des conduites de transport d'alimentation en eau potable entre les sources de la Raisetsette et les réservoirs de «Sur les Crêts» ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre des électeurs :	2945
Nombre total de bulletins rentrés :	1490
Blancs :	8
Nuls :	5
Suffrages valables :	1477
Nombres de OUI :	1329
Nombres de NON :	148

Objets du 28 novembre 2021 : Election complémentaire à la mairie du 28.11.2021

Nombre d'électeurs inscrits au registre des électeurs :	2930
Nombre total de bulletins rentrés :	1448
Blancs :	256
Nuls :	47
Suffrages valables :	1145
Obtiennent des voix :	
Mme Bettina Zürcher	292
M. Denis Gerber	853
Est élu :	M. Denis Gerber

CONSEIL DE VILLE

Constitution du bureau du Conseil de ville

Président	M. Patrick Domon
1 ^{er} Vice-président	M. Samuel da Silva
2 ^{ème} Vice-présidente	Mme Marie Ruchonnet
Secrétaire	Mme Michèle Comte
Scrutateurs	M. Yann Doutaz
	M. Vital Carnal

Le Conseil de ville s'est réuni cinq fois en 2021.

A l'instar des années précédentes, vous trouverez ci-après quelques affaires traitées pendant l'année 2021 :

Les procès-verbaux des séances du législatif imérien (dès l'année 2006) se trouvent sur site internet de la Municipalité (www.saint-imier.ch).

Cette décision permet à toute notre population de prendre connaissance de l'intégralité des délibérations.

11 mars 2021

Crédit d'engagement de CHF 5'011'300.00, prévu au plan financier (financé par le fonds de maintien de la valeur du réseau d'eau potable), pour le remplacement des conduites de transport d'alimentation en eau potable entre la source de la Raissette et les réservoirs de Sur les Crêts / préavis pour le Corps électoral ● Crédit d'engagement de CHF 900'000.00, prévu au plan financier, pour la réfection des réseaux souterrains de la Rue du Vallon entre les carrefours avec la Rue Saint-Martin et la Rue de Châtillon ● Règlement sur la taxe de plus-value foncière ● Règlement municipal de l'affectation du sol et de construction (RAC) / Changement d'affectation de la ZUP J 1 en zone mixte 1 C3a ● Rapport intermédiaire de la motion « Pour la création d'un poste de travailleur(se) social(e) hors murs », déposée le 3 septembre 2020 par la fraction socialiste (PS) ● Nomination d'un membre au sein de la commission urbanisme et mobilité, en remplacement de M. Philippe Garraux, démissionnaire au 31.12.2020 ● Nomination de deux membres au sein de la commission de la jeunesse, en remplacement de Mme Danika Perret et de M. Gérald Bassard, démissionnaires ● Nomination d'un membre au sein de la commission temporaire « Votations communales : constat, une faible participation du Corps électoral », en remplacement de Mme Florine Pessotto-Bueche, démissionnaire au 31.12.2020 ● Nomination d'un membre au sein de la commission spéciale « Maison de la Musique », en remplacement de Mme Florine Pessotto-Bueche, démissionnaire au 31.12.2020 ● Traitement de la motion urgente « Actualisations du Règlement du Conseil de ville de Saint-Imier » de la fraction libérale-radical (PLR), réceptionnée par la chancellerie municipale le 16 février 2021

17 juin 2021

Adoption du Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2020 ● Comptes 2020 : attribution complémentaire de CHF 300'000.- au fonds d'entretien des immeubles du patrimoine administratif ● Comptes 2020 : attribution complémentaire de CHF 300'000.- au financement spécial destiné à l'entretien des routes communales ● Comptes 2020 : attribution de CHF 500'000.- au financement spécial relatif à l'imposition des personnes morales ● Adoption des comptes communaux 2020 ● Modification du Règlement sur le service dentaire scolaire ● Création et mise en place du Parlement des jeunes de Saint-Imier : adoption du règlement ad hoc et crédit d'engagement de CHF 82'000.- ● Crédit(s) d'engagement supplémentaire(s) de : a) Soit CHF 274'000.- en vue de l'amélioration de la desserte locale à Saint-Imier et Villeret (2022 à 2024), sous réserve du cofinancement de la Municipalité de Villeret (boucle Hôpital et boucle Villeret) / b) Soit CHF 304'000.- en vue de la prolongation (2022 à 2024) de la phase pilote de la desserte locale en transports publics à Saint-Imier (boucle Hôpital) / c) CHF 200'000.- en option pour l'ajout d'une boucle supplémentaire non reconnue par l'OTP en direction du funiculaire pour les années 2022 à 2024 ● Rapport final de la commission temporaire « Création d'un poste de travailleur social hors murs » ● Nomination de 5 membres au sein de la commission temporaire « Actualisation du Règlement du Conseil de ville de Saint-Imier » ● Nomination d'un membre au sein de la Commission culturelle, en remplacement de M. Michel Bastardoz, démissionnaire

2 septembre 2021

Rapport final de la commission temporaire « Pour une politique communale orientée développement durable »

21 octobre 2021

Plan financier 2023-2026 ● Examen du projet de budget 2022 ● Avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier / Donation des bâtiments à la société Crescentia SA et création d'une PPE sur la base d'un droit de superficie à titre gratuit de 99 ans ● Avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier / Crédit d'engagement de CHF 1'000'000.00, prévu au plan financier, pour la souscription d'une augmentation du capital-actions de la société Crescentia SA ● Nomination de cinq membres au sein de la commission temporaire « Pour un développement durable »

9 décembre 2021

Don du Conseil de ville ● Crédit d'engagement de CHF 2'600'000.- au minimum à CHF 3'900'000.- au maximum, non prévu au plan financier, pour l'assainissement et la mise aux normes de la piscine en plein air de Saint-Imier, décider du mode de financement : préavis au Corps électoral ● Crédit d'engagement supplémentaire de CHF 720'000.-, non prévu au plan financier, pour la rénovation des locaux des Services techniques / voire préavis au Corps électoral ● Crédit d'engagement de CHF 166'300.-,

figurant partiellement au plan financier, pour le remplacement d'un véhicule de service des travaux publics (REFORM), décider du mode de financement ● Don à la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois (Projet Couronne), deux variantes : A. Don unique de CHF 100'000.- / B. Don de trois annuités de CHF 52'000.- ● Règlement concernant les élections et votations aux urnes de la Commune municipale de Saint-Imier : préavis au Corps électoral ● Rapport final de la commission temporaire « Votations communales : constat, une faible participation du Corps électoral » ● Rapport du Bureau du Conseil de ville intitulé « Un nouvel emplacement pour le Conseil de ville ? » ● Nomination d'un membre au sein de la Commission de la jeunesse en remplacement de M. Denis Gerber, démissionnaire ● Nomination du bureau du Conseil de ville pour 2022 : a) président / b) 1^{er} vice-président / c) 2^{ème} vice-président / d) secrétaire / e) deux scrutateurs

CONSEIL MUNICIPAL

Composition du Conseil municipal pour l'année 2021

Président	M. Patrick Tanner jusqu'au 31.10.2021 M. Denis Gerber à partir du 15.12.2021
Adjoint au maire	M. Olivier Zimmermann qui a assumé la présidence par intérim du 01.11.2021 au 14.12.2021
Conseiller-ère-s	Mme Josika Iles Mme Paula Tanner Mme Jessica Froidevaux à partir du 13.01.2021, en remplacement de M. Jean Luc Berberat, démissionnaire au 31.12.2020 M. Marcel Gilomen M. Corentin Jeanneret
Chancelier	M. Beat Grossenbacher
Vice-chancelier	M. Tiago Rodrigues

Répartition des départements

<u>Finances, administration générale et police</u> (Personnel, apprentis, chancellerie, informatique, finances, facturation, contentieux, planification financière, banque de données, contrôle des habitants, police administrative, impôts, police des habitants)	M. Patrick Tanner, maire puis M. Denis Gerber, maire
<u>Bâtiments et infrastructures sportives</u> (Bâtiments communaux, installations sportives, pool conciergerie, parcs et jardins, cimetière, efficience énergétique des bâtiments)	M. Olivier Zimmermann
<u>Equipement</u> (Eau propre et eau usée, gaz, électricité, gestion et planification des réseaux, développement durable, entretien, revêtement des routes)	Mme Josika Iles
<u>Economie et tourisme</u>	M. Marcel Gilomen
<u>Action sociale</u> (Service social, POIAS, jeunesse et 3 ^{ème} âge, agence AVS)	Mme Paula Tanner

Education et culture

(Ecole primaire, école secondaire, musée, bibliothèque)

M. Corentin Jeanneret

Urbanisme et mobilité

(Urbanisme, permis de construire, police des constructions, transports publics, service de voirie (TP), gestion des déchets, déneigement, sécurité publique)

Mme Jessica Froidevaux

Changements au sein du Conseil municipal

Depuis le début de la législature, le 1^{er} janvier 2019, le Conseil municipal n'a jamais connu autant de mouvements en une seule année. Suite à la démission de Jean Luc Berberat au 31 décembre 2020, ARC a proposé Jessica Froidevaux pour lui succéder.

Ce changement a conduit à une redistribution de trois dicastères. Jusque-là en charge de l'urbanisme et de la mobilité, Marcel Gilomen a repris l'économie et le tourisme dirigés par Corentin Jeanneret, lequel s'est installé à l'éducation et à la culture laissées vacantes par Jean Luc Berberat. Les autres conseillers municipaux conservant leur département, Jessica Froidevaux s'est retrouvée à la tête de l'urbanisme et de la mobilité.

La fin de l'été a été marquée par une surprise de taille avec la démission du maire Patrick Tanner, à la tête de la commune depuis le 1^{er} janvier 2015. Souhaitant relever un nouveau défi professionnel, il s'est retiré le 31 octobre. L'élection complémentaire du 28 novembre a vu la victoire du candidat libéral-radical Denis Gerber qui est officiellement entré en fonction le 15 décembre.

Portes closes

Le début de l'année a encore une fois été très fortement impacté par la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. Ainsi, suite aux mesures prises par le Conseil fédéral durant la première quinzaine de janvier, les portes de l'administration communale sont restées fermées durant trois mois, du 18 janvier au 19 avril. Mais, les dossiers ont suivi leur cours.

Dans les services où c'est possible, les dispositions ont été prises pour que le personnel puisse télétravailler. Interrompues début novembre 2020, les traditionnelles visites des nonagénaires ont repris à fin mai 2021. Une bonne dizaine de visites ont dû être rattrapées. Fait particulièrement réjouissant, quatre personnes ont franchi le cap des 100 ans en 2021.

Quarante-et-une séances ordinaires

Entre le 12 janvier et le 21 décembre, le Conseil municipal s'est réuni à 41 reprises, soit une de plus qu'en 2020.

Au total, il a siégé durant 86 heures et 15 minutes (75h20 en 2020), ce qui représente une moyenne de 2 heures et 6 minutes (1h53 en 2020) par séance. La plus courte a duré 50 minutes, la plus longue 3 heures et 30 minutes. Tous conseillers confondus, le taux de participation aux séances a été de 93.7% (95% en 2020).

Le 27 octobre, le Conseil municipal a accueilli l'Exécutif de la Ville de Bienne pour une séance commune. Le 1^{er} décembre, il a été reçu par le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds. La traditionnelle rencontre avec le Conseil municipal de Tramelan, prévue début novembre à Saint-Imier, a dû être annulée en raison d'un empêchement de dernière minute du côté de la délégation tramelote ; l'invitation sera relancée dès que la situation sanitaire se sera détendue.

En 2021, Saint-Imier a accueilli l'assemblée générale du Réseau des villes de l'Arc jurassien à la Salle de spectacles.

Le 30 septembre restera une journée à marquer d'une pierre blanche avec la réouverture du Musée de Saint-Imier et l'inauguration de l'Espace des Troupes jurassiennes. A cette occasion, quelque 120 personnes ont fait le déplacement.

En raison de la pandémie, les invitations n'ont augmenté que légèrement, passant de 150 en 2020 à 170 en 2021. Nous en étions à 230 en 2019. Plusieurs assemblées générales se sont encore tenues par écrit, sans présence physique. Les visioconférences ont également été encore relativement nombreuses.

Une quinzaine de nominations

Au chapitre du personnel communal, le Conseil municipal a procédé à une quinzaine de nominations. De nombreux autres dossiers ont été traités en 2021. Il est évidemment impossible de tous les énumérer ici.

Afin de donner un aperçu de la diversité des décisions qui incombent à l'Exécutif, voici dans l'ordre alphabétique une liste non exhaustive des domaines concernés :

Abus d'aide sociale – Adjudications – Aménagements routiers – Ancienne décharge de Châtillon – Anciens abattoirs – Approvisionnement en eau potable – Archives communales – Assainissement du bâtiment de l'Ecole primaire – Association Jura bernois.Bienne – Bruit routier – Bureau d'accueil de Jura bernois Tourisme – Centre-Jura – Changement d'affectation de la ZUP J1 – Chauffage à distance – Circuit secret – Collaborations intercommunales – Conseil de ville – Constitution des bureaux de vote et de dépouillement – Dangers naturels – Déchetterie des Noyes – Demandes d'autorisation d'exploiter – Dépôt de cendres de défunts externes à la commune – Desserte urbaine par les transports publics – Dons – Election complémentaire à la mairie – Elections fédérales 2023 – Entretien des réseaux d'eau et de gaz – Espace jeunesse d'Erguël – Foire de printemps – Fondation des Colonies d'habitations pour personnes âgées et/ou invalides de la commune municipale de Saint-Imier – Gestion des menaces cantonales – Informatique communale – Marquise du quai n° 1 de la gare – Mesures hivernales – Naturalisations – Nouveau bâtiment des Services techniques – Ordonnances pénales pour dépôt illégal de déchets – Ordre public – Pandémie COVID-19 – Parking de la Place du Marché – Permis de construire – Piscine en plein air – Plan des investissements 2021-2026 – Police des constructions – Prêts économiques – Projet hôtelier – Projet Migros – RAC Mont-Soleil – Régime de parcage – Renouvellement des contrats de prestations des institutions culturelles d'importance régionale pour la période de subventionnement 2024-2027 dans le cadre de la Loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) – Redistribution des départements au sein du Conseil municipal – Répertoire des rues et des places – Relocalisation de l'administration cantonale dans le Jura bernois – Scolarisation externe – Social lab – Soutien au commerce local – Stationnement – Tarifs de vente de l'électricité et du gaz – Zone 30 km/h.

Nombreux contacts avec les médias

Plus de 60 communiqués de presse ont été préparés et envoyés par la chancellerie municipale.

Les médias ont été invités à neuf points de presse : plan de relance à 1 million de francs dans le Haut-Vallon ; le bruit hors-jeu sur les routes ; investissement de plus de 5 millions de francs pour l'alimentation en eau potable de Saint-Imier ; projet hôtelier de la Rue du Vallon ; fermeture de la piscine en plein air ; réouverture du Musée de Saint-Imier et inauguration de l'Espace des troupes jurassiennes ; avenir des anciens abattoirs de Saint-Imier ; baptême de la Place Jeanne Bueche ; et vernissage de cinq statues de femmes « ExceptionnELLES » du Jura bernois.

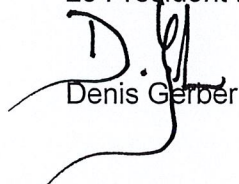
La Municipalité a par ailleurs communiqué activement sur les réseaux sociaux. Son compte Instagram, créé début septembre 2021, compte aujourd'hui 344 abonnés. La page Facebook est suivie par 1'313 personnes. Quant au fil Twitter, il totalise 161 abonnés.

L'impact des réseaux sociaux en termes de communication est relativement important. Lors du terrible incendie meurtrier du 1^{er} octobre 2021, l'appel à la solidarité lancé sur Facebook par la Municipalité a permis de toucher près de 10'000 personnes. Régulièrement, on atteint des scores de plus de 5'000 personnes touchées, avec des pointes qui vont au-delà de 10'000 et exceptionnellement plus de 22'000 (!) pour une offre d'emploi.

Les médias classiques – presse écrite, radios et télévisions, sites internet – continuent à relayer de manière très fidèle les informations diffusées par la chancellerie. Ainsi, Saint-Imier existe et rayonne plus que jamais !

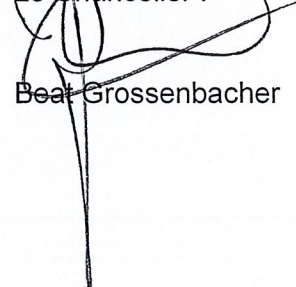
AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Président :



Denis Gerber

Le Chancelier :



Beat Grossenbacher

PERSONNEL EMPLOYÉ AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ

Effectif total du personnel communal

Au 31 décembre 2021, l'effectif se monte à 107 personnes (hors Conseil municipal), soit 4 de moins qu'en 2020. Cela représente :

- 91 employé(e)s nommé(e)s selon les dispositions réglementaires. (50 emplois à 100% ; 3 emploi à 90%; 10 emplois à 80%; 1 emploi à 75%, 8 emplois à 70%; 7 emplois à 60%; 6 emplois à 50%; 3 emplois à 40% ; 3 emplois à 20%)
- 8 auxiliaires permanents ou à temps partiel engagés selon le code des obligations
- 8 apprentis

La Municipalité a sous contrat 42 femmes (39.25%) et 65 hommes (60.75%).

Sur les 107 collaboratrices et collaborateurs, 63 sont domiciliés à Saint-Imier (58,9%), 31 dans le canton de Berne (29%) et 13 hors canton (12.1%).

Ancienneté

En 2021, le Conseil municipal a eu le plaisir de souligner la fidélité de cinq collaboratrices et collaborateurs actifs au sein de l'administration imérienne :

John Nappiot, 25 ans, Bâtiments et infrastructures sportives, 1^{er} novembre 2021

Christian Zihlmann, 20 ans, Equipement, 1^{er} avril 2021

Patrick Adatte, 15 ans, Equipement, 1^{er} septembre 2021

Vincent Brahier, 15 ans, Urbanisme et mobilité, 16 janvier 2021

Yves Vuilleumier, 15 ans, Urbanisme et mobilité, 1^{er} avril 2021

Mutations

Durant cette année 2021, l'effectif du personnel a enregistré les mutations suivantes :

Arrivées :

Prénom Nom	Service	Date
Céline Chautant	Bâtiments et infras. sportives	1 ^{er} janvier
Julien Roch	Bâtiments et infras. sportives	1 ^{er} janvier (passage CDI)
Aziz Pasteur	Urbanisme et mobilité	1 ^{er} janvier (passage CDI)
Maryline Burri	Education et culture	1 ^{er} janvier (stagiaire)
Jessica Froidevaux	Conseillère municipale	11 janvier
Mélissa Koch	Action sociale	1 ^{er} février
Charly Monney	Bâtiments et infras. sportives	1 ^{er} février (passage CDI)
Vincent Beuret	Action sociale	1 ^{er} mars
Eva Mathys	Action sociale	1 ^{er} mars
Guillaume Gossin	Action sociale	1 ^{er} juin
Céline Widmer	Action sociale	1 ^{er} juillet
A Mung Lo	Equipement	1 ^{er} juillet
Adine Kimani	Apprentie CFC commerce	1 ^{er} août
Nahom Teweldemedhin	Apprenti CFC commerce	1 ^{er} août
Isabelle Magnin	Action sociale	1 ^{er} août
Nicolas Fleury	Bâtiments et infras. sportives	1 ^{er} août

Toni Scheidegger	Urbanisme et mobilité	1 ^{er} septembre
Yannick Langel	Action sociale	1 ^{er} décembre
Sinda Ben Rbii	Education et culture	10 décembre
Denis Gerber	Mairie	15 décembre

Départs :

Philippe Garraux	Bâtiments et infras. sportives	10 février
Mélanie Kohler	Action sociale	28 février
Sonia Dauvergne	Action sociale	28 février
Mélissa Koch	Action sociale	28 février
Benjamin Rothpletz	Urbanisme et mobilité	28 mars
Monia Calabria	Action sociale	30 avril
Adeline Rumo	Action sociale	30 avril
Anaïs Fehlbaum	Equipement (Diatel SA)	31 mai
Pierre Gaborieau	Education et culture	30 juin (CDD)
Amelia Caruso	Action sociale	31 juillet
Florian Gabus	Fin apprentissage commerce	31 juillet
Fabio Zerbini	Fin apprentissage commerce	31 juillet
Germain Lauper	Bâtiments et infras. sportives	31 août (pré-retraite)
Daniel Meyer	Bâtiments et infras. sportives	31 août
Patrick Tanner	Mairie	31 octobre
Evelyne Charpilloz	Action sociale	31 octobre (retraite)
Yuna Ammon	Education et culture	30 novembre
Fabrice Magrini	Action sociale	30 novembre
Christine Pousaz	Action sociale	31 décembre

En raison de la pandémie du coronavirus, l'année 2021 a encore été passablement chahutée au niveau de l'administration communale. Ainsi, suite aux mesures prises par le Conseil fédéral durant la première quinzaine de janvier, les portes de l'administration communale sont restées fermées durant trois mois, du 18 janvier au 19 avril.

L'accès aux locaux était possible uniquement sur rendez-vous. La priorité a été donnée aux contacts téléphoniques et par courrier électronique. Dans les services où c'est possible, le télétravail a repris. Dans l'ensemble, les dossiers ont suivi leur cours normalement.

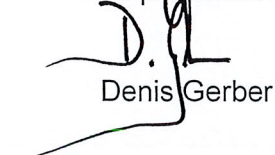
Le Conseil municipal a supprimé le télétravail dans sa séance du 15 juin. Compte tenu d'une nouvelle détérioration de la situation sanitaire, il l'a réintroduit dans sa séance du 30 novembre, insistant sur le fait que les guichets doivent être desservis en permanence dans tous les services concernés et que le bon fonctionnement de ces derniers ne doit pas être entravé.

A l'exception de la petite réception organisée pour les jubilaires au mois de septembre, les événements prévus en 2021 au niveau du personnel communal ont été annulés, soit la sortie annuelle et le repas de Noël.

Le Conseil municipal tient à remercier l'ensemble du personnel communal, permanent et auxiliaire, de son travail et de sa disponibilité au service de notre population.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le président :


Denis Gerber

Le chancelier :


Beat Grossenbacher

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET POLICE

Le chef du département :	M. Tanner Patrick (du 01.01.21 au 13.12.21)
Le chef du département :	M. Gerber Denis (du 14.12.21 au 31.12.21)
Le chef du service :	M. Courvoisier Yanick
Teneur du registre des impôts :	M. Zumwald Jacques
Agents de la police administrative :	MM. Suter René et Gindrat Sébastien
Les apprenti(e)s :	M. Ganci Kilyan (du 01.02.21 au 31.07.21)
	M. Teweldemedhin Nahom (du 01.08.21 au 31.01.22)

Contrôle des habitants

Au 1^{er} janvier 2022, la population de Saint-Imier compte 5133 habitants, contre 5187 un an plus tôt.

Le nombre d'habitants le plus bas remonte à 1999 avec 4627 habitants. Depuis cette année la cité imérienne a vu sa population progresser de 560 personnes. Pour rappel, le cap des 5000 habitants a été dépassé en 2014.

En 2021, Saint-Imier a vu une diminution de population de 26 ressortissants suisses et 28 étrangers. Une nouvelle fois, le nombre des naissances (39) a été inférieur à celui des décès (55).

Femmes majoritaires

Parmi les 5133 habitants, 158 résident aux Pontins, 160 à Mont-Soleil et 45 au Cerneux-Veusil. Du point de vue de l'état civil, les célibataires sont au nombre de 2359 (45.96%) pour 1834 personnes mariées (35.73%), 607 divorcés (11.83%), 321 veufs (6.25%), 8 partenariats enregistrés (0.15%) et 4 partenariats annulés (0.08%). Au nombre de 2603 (50.71%), les femmes restent de peu majoritaires.

12 habitants ont obtenu la nationalité suisse, 7 personnes ont acquis le droit de cité de Saint-Imier par naturalisation ordinaire et 5 par naturalisation facilitée et sont originaires d'une autre commune.

La communauté étrangère représente 1181 habitants, soit 30.80% de la population totale. Elle se répartit en 69 nationalités différentes. Le Portugal est la nation la plus représentée avec 431 ressortissants, suivi de la France (234) qui devance l'Italie (209).

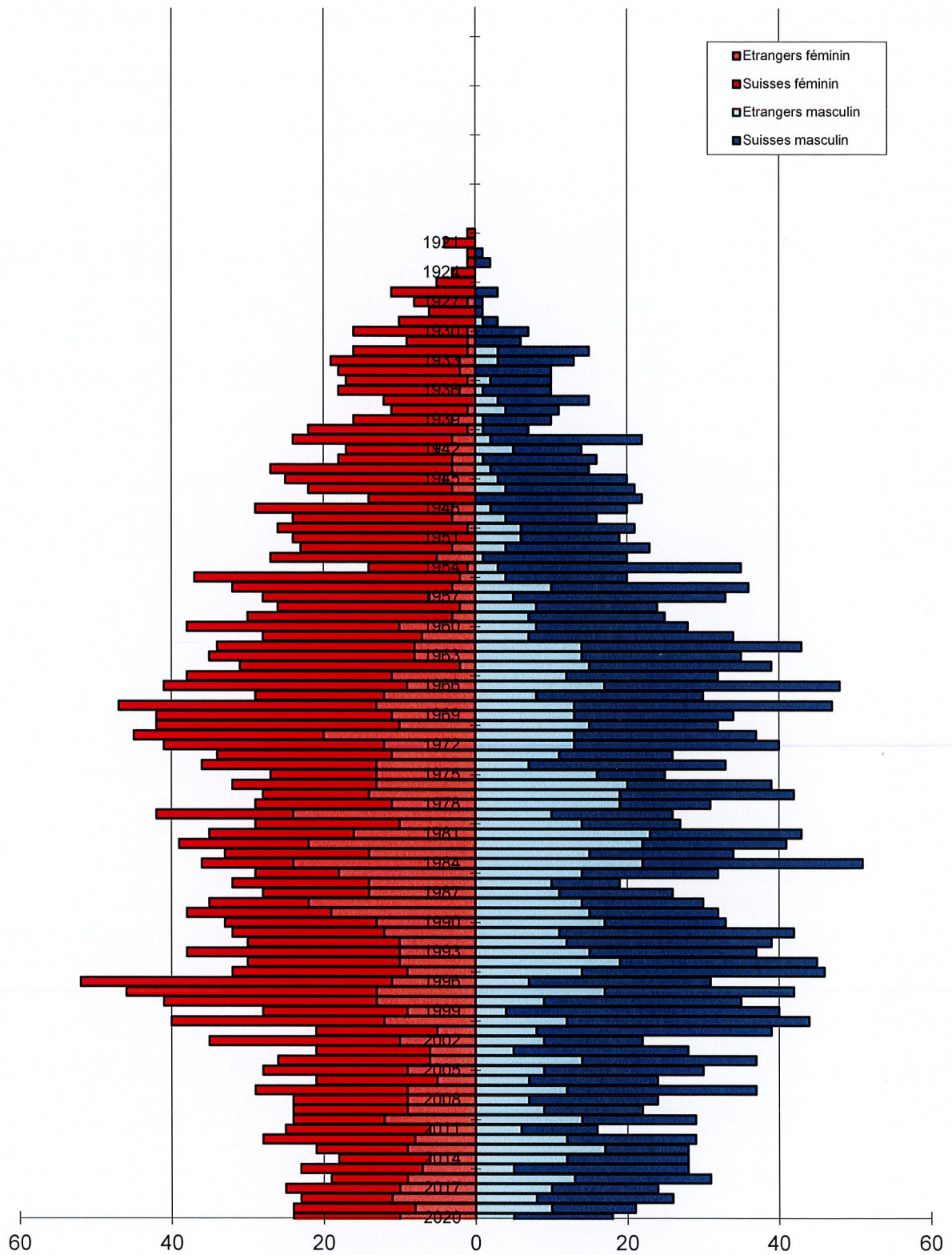
Durant l'année sous revue, notre service a établi :

- 243 attestations de domicile,
- 12 certificats d'origine,
- 14 prolongations de certificats d'origine,
- 34 certificats de vie,
- 199 attestations d'établissement et de séjour,
- 42 attestations de permis de conduire,
- et vendu 519 cartes journalières CFF.

La totalité des taxes annuelles encaissées se monte à CHF 73'593.50 dont CHF 37'782.50 représentent les émoluments pour les permis d'étrangers et CHF 24'393.- pour les cartes journalières CFF.

STATISTIQUE DE LA POPULATION

	01.01.2021	01.01.2022	Différences
Suisses	3578	3552	-26
Autorisations d'établissements "C"	1066	1055	-11
Autorisations de séjours "B"	442	440	-2
Autorisations de courte durée "L"	33	33	0
Admissions provisoires "F"	50	44	-6
Requérants d'asile	5	0	-5
Permis frontaliers résidents "G"	13	9	-4
	5187	5133	-54
Mariés	1881	1834	-47
Célibataires	2372	2359	-13
Veufs	320	321	1
Divorcés	602	607	5
Partenariats enregistrés	8	8	0
Partenariats dissous	4	4	0
	5187	5133	-54
Féminins	2629	2603	-26
Masculins	2558	2530	-28
	5187	5133	-54



REPARTITION DE LA POPULATION PAR NATIONALITE AU 01.01.2022

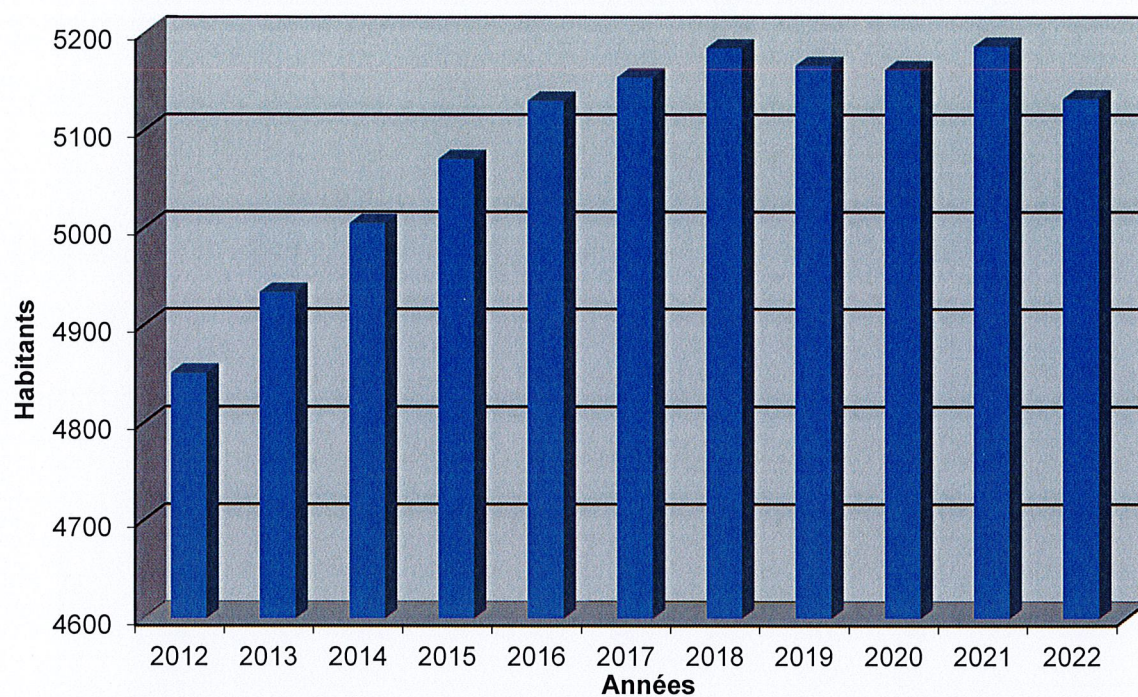
Les étrangers se répartissent en 69 nations :

Portugal	431
France	234
Italie	209
Espagne	99
Kosovo	86
Roumanie	77
Congo (Kinshasa)	36
Cameroun	31
Turquie	29
Érythrée	23
Côte d'Ivoire	21
Angola	19
Maroc	18
Brésil	17
Serbie	17
Tunisie	17
Afghanistan	15
Macédoine du Nord	15
Allemagne	14
Belgique	11
Bosnie et Herzégovine	11
Pologne	11
Somalie	10
Algérie	8
République dominicaine	8
Togo	8
Guinée	7
Royaume-Uni	7
Chili	6
Tchad	6
Cabo Verde	5
Colombie	5
Irak	4
Pakistan	4
Pays-Bas	

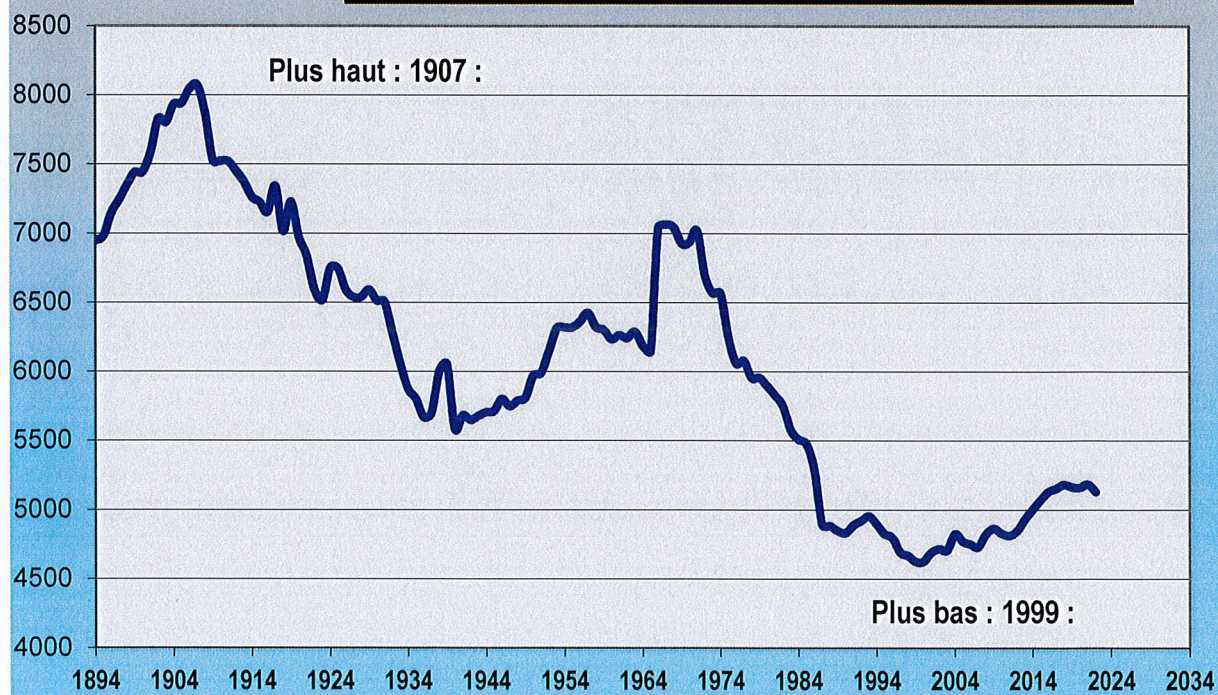
Sénégal	4
Thaïlande	4
Autriche	3
Maurice	3
Mexique	3
Syrie	3
Albanie	2
Burkina Faso	2
Congo (Brazzaville)	2
Ghana	2
Grèce	2
Irlande	2
Lettonie	2
Mali	2
Nigéria	2
Russie	2
Argentine	1
Australie	1
Be	1
Bulgarie	1
Burundi	1
Cambodge	1
Guatemala	1
Hongrie	1
Inde	1
Japon	1
Malaisie	1
Moldova	1
Monténégro	1
République centrafricaine	1
Slovénie	1
Tchéquie	1
Ukraine	1
Vietnam	1

Autorisations d'établissements "C"	1055
Autorisations de séjours "B"	440
Autorisations de courte durée "L"	33
Admissions provisoires "F"	44
Requérants d'asile "N"	0
Frontaliers résidents "G"	9
Total	1581

Evolution de la population du 01.01.2012 au 01.01.2022



Evolution de la population de 1894 à 2022



Police administrative

La police administrative est habilitée à faire respecter les législations sur le trafic stationnaire en vertu d'un contrat signé avec la Direction de la police et des affaires militaires (POM).

Pour le trafic stationnaire, la statistique suivante peut être dressée :

	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Amendes d'ordres délivrées	1'410	1'553	1'834
Dénonciation auprès du Ministère public	83	117	103
Rappels			804

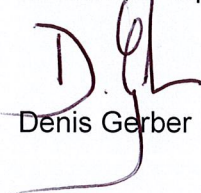
Durant l'année 2021, la police administrative a signifié pour le compte de l'Office des poursuites, 83 commandements de payer, 246 convocations pour des comparutions sous la contrainte et 9 dossiers ont été transférés à la police cantonale bernoise. Elle a traité 15 demandes d'autorisations uniques et 3 transferts de patentes pour exploiter un commerce de boissons alcooliques pour l'hôtellerie et la restauration.

Dans le cadre de la prévention et de la sécurité, la police administrative a effectué 7 relevés de vitesse au moyen du radar sympathique.

Les contrats de prestations signés en 2019 ont été reconduits en 2021 avec les communes de Villeret, Sonvilier et Renan.

Administration générale et police

Le chef du département : Le chef du service :


Denis Gerber


Yanick Courvoisier

IMPOTS

Chef du dicastère
Teneur du registre

M. Denis Gerber
M. Jacques Zumwald

Avec l'introduction de la nouvelle loi sur les impôts, la commission d'examen des déclarations d'impôts a été supprimée. Ce rôle est transféré au Conseil Municipal.

Statistique 2021

Rôle d'impôts		Taxation principale
Personnes physiques		Personnes morales
2014	3 268	211
2015	3 294	227
2016	3 297	229
2017	3 367	238
2018	3 390	251
2019	3 404	269
2020	3 384	262
2021	3 347	264

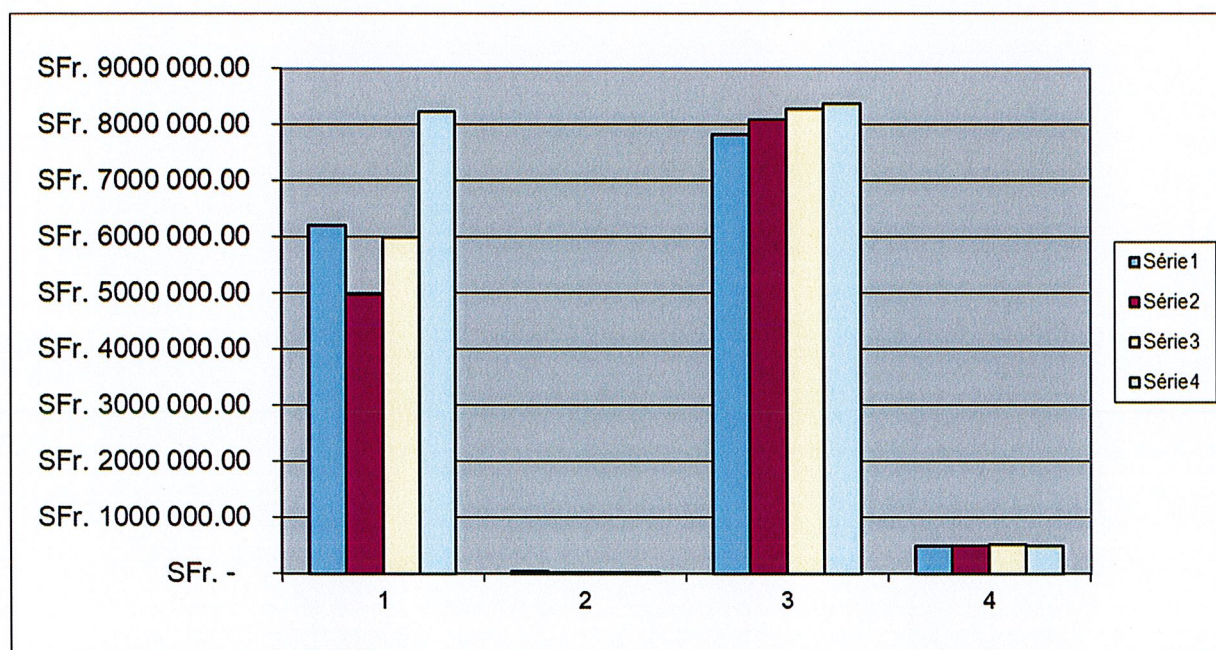
Imposition

Récapitulation 2020	Revenu/bénéfice		Fortune/capital
Personnes morales	SFr.	8 233 207.75	SFr. 3 891.65
Personnes physiques	SFr.	8 375 871.85	SFr. 485 733.65
Partages	SFr.	-144 962.80	
Travailleurs étrangers, impôts à la source	SFr.	494 387.50	
Gains immobiliers	SFr.	448 025.75	
Gains de loterie	SFr.	-	
Impôts supplémentaires et répressifs	SFr.	28 313.80	
Taxations spéciales	SFr.	186 594.20	
Dépréciations avoirs fiscaux	SFr.	-2 956.15	
	SFr.	17 618 481.90	SFr. 489 625.30
Fortune	SFr.	489 625.30	
Taxes immobilières	SFr.	925 859.45	
Taxes sur les chiens	SFr.	24 106.80	
	SFr.	19 058 073.45	

Evolution fiscale au cours des dix dernières années :

2011	SFr. 14 172 766.80	quotité 1.69
2012	SFr. 14 659 085.45	quotité 1.75
2013	SFr. 15 133 151.65	
2014	SFr. 17 595 513.05	
2015	SFr. 17 031 867.45	
2016	SFr. 16 851 520.25	
2017	SFr. 15 750 664.40	
2018	SFr. 16 592 584.54	
2019	SFr. 15 948 482.60	
2020	SFr. 16 911 103.70	
2021	SFr. 19 058 073.45	

Personnes morales		Personnes physiques		
Bénéfice	Capital	Revenu	Fortune	
2018	SFr. 6 204 413.25	SFr. 32 878.05	SFr. 7 824 811.60	SFr. 494 992.05
2019	SFr. 4 975 546.65	SFr. 19 181.85	SFr. 8 086 387.45	SFr. 491 429.35
2020	SFr. 5 981 377.45	SFr. 8 703.04	SFr. 8 269 556.05	SFr. 509 115.80
2021	SFr. 8 233 207.75	SFr. 3 891.65	SFr. 8 375 871.85	SFr. 485 733.65



1. Bénéfice personnes morales
2. Capital personnes morales

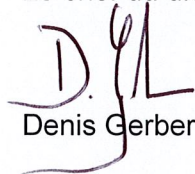
3. Revenu personnes physiques
4. Fortune personnes physiques

Nombre d'immeubles communaux et privés :

	Propriétaires	Immeubles	Val.off. totale	Val. Ass. Immob.
2014	2 363	1 871	749 974 350	1 630 066 400
2015	2 377	1 882	768 794 090	1 668 021 200
2016	2 409	1 903	776 875 080	1 696 561 600
2017	2 435	1 935	791 845 560	1 725 777 900
2018	2 463	1 951	800 858 350	1 771 252 900
2019	2 486	1 960	804 833 240	1 803 110 600
2020	2 511	1 990	812 033 660	1 852 968 700
2021	2 521	2 001	835 979 170	1 879 520 600

Département des impôts

Le chef du dicastère



Denis Gerber

Le conservateur



Jacques Zumwald

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE - AGENCE AVS RÉGIONALE

Cheffe du dicastère	Mme Paula Tanner
Préposée	Mme Géraldine Rumo (80%)
Suppléants	Mme Sarah Bachain (70%) M. Pierre-Yves Graber (50%)
Apprentis	M. Fabio Zerbini du 01.02.2021 au 31.07.2021 Mme Nahia Tanner du 01.08.2021 au 31.12.2021

Population

L'agence AVS régionale de Saint-Imier est responsable des communes de Saint-Imier (STI), Renan (REN), Sonvilier (SON) et Villeret (VIL). Au 31 décembre 2021, cela représentait **8'249** habitants répartis ainsi : STI (**5'133**), REN (**969**), SON (**1'217**) et VIL (**930**).

Demande de rente de vieillesse

Chaque habitant des communes de Saint-Imier (STI), Renan (REN), Sonvilier (SON) et Villeret (VIL) est convoqué par l'agence AVS qui remplit les demandes de rente AVS directement à l'ordinateur sur présentation des justificatifs personnels nécessaires tels que livret de famille, jugement de divorce, etc. La demande est ensuite transmise à la caisse de compensation compétente qui rendra une décision directement à l'assuré. L'agence a rempli :

87 rente de vieillesse : STI (**59**), REN (**9**), SON (**11**) et VIL (**8**)

29 demandes de calculs de rentes AVS : STI (**10**), REN (**2**), SON (**14**) et VIL (**3**)

D'autre part, l'agence AVS se charge de transmettre aux caisses de compensation cantonales ou professionnelles toutes les mutations concernant les rentiers AVS des communes de STI, REN, SON et VIL (changement d'adresse, de statut, décès).

Demande d'allocation pour impotent

Le formulaire est en général rempli par la personne qui prodigue les soins (famille, soins à domicile, home). La demande et ses annexes sont vérifiées par l'agence AVS qui transmet le tout à l'office AI pour décision. Nous avons traité **22** demandes : STI (**17**) et SON (**5**).

Prestations complémentaires

Les personnes bénéficiant d'une rente AVS/AI dont les revenus sont insuffisants selon les normes cantonales, peuvent déposer une demande de prestation complémentaire (PC). L'agence AVS recueille les justificatifs nécessaires au calcul et contrôle entièrement la demande puis insère les chiffres dans le programme NIL+.

Chaque paramètre personnel qui change en cours d'année (loyer, fortune, etc.) est transmis à la caisse de compensation par l'agence AVS.

677 personnes ont bénéficié et/ou fait une demande de prestation complémentaire (PC).

Au 31 décembre 2021, **521** personnes étaient bénéficiaires de PC répartis ainsi : STI (**377**), REN (**46**), SON (**56**) et VIL (**42**). **28** nouvelles demandes PC étaient en traitement à la caisse de compensation du canton de Berne : STI (**20**), REN (**3**), SON (**4**) et VIL (**1**).

94 nouvelles demandes PC ont été déposées : STI (**69**), REN (**5**), SON (**15**) et VIL (**5**) ainsi que **92** révisions PC : STI (**69**), REN (**7**), SON (**7**) et VIL (**9**). Nous avons traité **429** mutations concernant l'adaptation du loyer, de la fortune etc... : STI (**328**), REN (**38**), SON (**28**) et VIL (**35**).

38 bénéficiaires PC sont décédés : STI (**28**), REN (**4**) et SON (**6**).

52 personnes ont essuyé un refus : STI (**39**), REN (**3**), SON (**5**) et VIL (**5**).

21 bénéficiaires ne dépendent plus de l'agence AVS régionale pour cause de déménagement dans une autre localité : STI (**17**), SON (**1**) et VIL (**3**).

Remboursement des frais de maladie (franchises, quote-part, divers autres frais)

En tout temps, les bénéficiaires de prestations complémentaires ont la possibilité de présenter, pour remboursement, les frais de maladie suivants : franchise et participations liées à la LAMal, médecin-dentiste, aide et soins à domicile ou dans les structures de jour, transport au lieu médical le plus proche, participation patient.

Depuis le 01.01.2013, les agences AVS traitent ces frais à l'aide du programme NIL+ et sont responsables de la libération du paiement pour les frais suivants : franchise, quote-part et transport. Les factures de dentistes ainsi que de transports d'urgence sont également traitées en partie par l'agence, mais le paiement est effectué par la CCB. Ce travail représente une charge conséquente. **1975** décomptes ont été effectués au cours de l'année : STI (**1'576**), SON (**135**), REN (**136**) et VIL (**128**).

Les demandes de partage de revenus (splitting)

D'après les listes de mutations des contrôles des habitants, nous écrivons aux personnes divorcées afin de partager leurs revenus lors de la période de mariage. **16** demandes nous ont été retournées STI (**7**), REN (**2**), SON (**4**) et VIL (**3**).

Les autres demandes

Toutes les autres demandes sont complétées et/ou contrôlées par l'agence AVS afin d'aider au mieux notre population. Nous avons traité :

155 demandes APG : STI (**107**), REN (**11**), SON (**3**) et VIL (**34**)

48 demandes APG-Covid : STI (**36**), REN (**4**), SON (**6**) et VIL (**2**)

25 allocations maternité : STI (**15**), REN (**4**), SON (**4**) et VIL (**2**)

9 demandes de moyens auxiliaires : STI (**6**) et SON (**1**) et VIL (**2**)

2 demandes de rentes de survivants STI (**2**)

Depuis l'année 2021, les pères ont droit à une allocation paternité à certaines conditions. Nous avons reçu **7** demandes : STI (**4**), REN (**1**) et VIL (**2**)

Les prestations AI

La demande de prestations AI regroupe toutes les possibilités offertes par l'office d'assurance-invalidité. Le formulaire est rempli par le requérant et déposé à l'agence AVS qui vérifie les données personnelles, rassemble les annexes et envoie le dossier à l'Office AI à Berne.

8 demandes ont été déposées : STI (**7**) et SON (**1**).

Allocations pour enfants

Suite au nouveau droit entré en vigueur en 2009, les ayants droit doivent annoncer tout changement d'état civil, d'adresse, etc. afin que le versement soit effectué par la bonne caisse d'allocation familiale. Le concours de droit est certes établi, mais les subtilités restent nombreuses. Les employeurs nous transmettent les avis d'échéances ainsi que les nouvelles demandes. **75** nouvelles demandes ont été déposées : STI (**50**), REN (**12**), SON (**6**) et VIL (**7**). Nous avons également traité **122** mutations : STI (**96**), REN (**8**), SON (**8**) et VIL (**10**) ainsi que **173** avis d'échéance : STI (**134**), REN (**10**), SON (**17**) et VIL (**12**).

13 demandes d'allocation enfants pour non-actif ont été déposées : STI (**11**) et VIL (**2**).

Les affiliations

Les affiliations en tant qu'indépendant, employeur ou non-actif se font de manière générale par lettre personnalisée. La Caisse de compensation envoie un double des parutions de la FOSC. Les secrétariats des écoles supérieures de Saint-Imier nous font parvenir la liste des élèves soumis à cotisations. Le guichet de l'agence est également à disposition de toutes les personnes souhaitant s'affilier à la Caisse de compensation du canton de Berne.

55 demandes pour indépendants et employeurs : STI (**35**), REN (**5**), SON (**6**) et VIL (**9**) ont été reçues.

Pour les personnes sans activité lucrative, **47** demandes de cas de remises nous ont été remises par le service de l'action sociale et le SASC : STI (**37**), REN (**2**), SON (**4**) et VIL (**4**) et **58** demandes pour personnes non-actives : STI (**40**), REN (**5**), SON (**8**) et VIL (**5**) ont été contrôlées.

D'autre part, l'agence a traité **414** avis de mutations concernant les personnes indépendantes ou employeurs : STI (**313**), REN (**26**), SON (**43**) et VIL (**32**).

Attestations de salaires

En fin d'année, la Caisse de compensation du canton de Berne envoie une attestation de salaires à tous les employeurs afin qu'ils déclarent les salaires bruts et les éventuelles allocations enfants qui ont été versés à leurs employés ; celles-ci doivent nous être transmises jusqu'au 31 janvier de l'année suivante, afin que nous contrôlions les données et puissions les entrer dans le système informatique. **402** attestations de salaires ont été envoyées et **42** ne nous ont pas été retournées (état au 24.02.2022).

Cartes AVS

L'agence AVS peut ouvrir un compte individuel sans demander la carte originale d'un assuré. Saint-Imier est une agence AVS de type B, ce qui signifie qu'elle a la compétence d'inscrire un employé auprès d'un employeur affilié auprès de la Caisse de compensation du canton de Berne. **153** demandes ont été traitées par courrier : STI (**111**), REN (**16**), SON (**19**) et VIL (**7**). D'autre part, nous avons commandé **14** cartes AVS pour STI.

Récapitulation pour l'année 2021 de la caisse de compensation

Cotisations et autres revenus :

1. AVS/AI/APG (cotisations personnelles, employeurs, employés)	8'028'005.75
2. Intérêts moratoires	16'699.40
3. Cotisations pour allocations familiales fédérales	14'396.10
4. Cotisations assurance-chômage	1'329'008.05
5. Cotisations pour la caisse d'allocations familiales	1'276'650.75
6. Frais de gestion, sommations et amendes	142'906.40
Total	10'807'666.45

Cotisations et autres revenus :

7. Rentes ordinaires AVS	20'993'753.00
8. Rentes ordinaires AI	3'911'037.00
9. Prestations complémentaires (sans primes caisse maladie)	7'610'734.00
10. Allocations pour pertes de gains	786'003.45
11. Alloc familiales aux travailleurs agricoles	17'494.60
12. Alloc familiales aux agriculteurs indépendants	195'800.00
13. Alloc familiales pour salariés	1'706'594.95
14. Alloc familiales pour personnes sans activité lucrative	202'580.00
Total	35'423'997.00

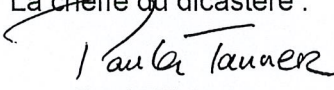
Autre indication :

1'119 rentiers AVS/AI perçoivent leur rente AVS / AI de la caisse de compensation du canton de Berne.

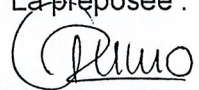
SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

AGENCE AVS REGIONALE

La cheffe du dicastère :


Paula Tanner

La préposée :


Géraldine Rumo

FINANCES

Commission des finances

Président M. Patrick Tanner (jusqu'au 31.10.2021)
 M. Denis Gerber (dès le 15.12.2021)
 M. Marcel Gilomen a assuré l'intérim

Membres Mme Gisèle Tharin
 M. Yves Mathys, vice-président
 M. Cyril Erard
 M. Hugo Figueiredo
 M. Yvan Adatte
 M. Francis Daetwyler, secrétaire

Organe administratif

Administrateur des finances M. Mario Castiglioni

Responsable comptabilité M. Thierry Froidevaux

Facturiste Mme Christine Piazza

Personnel administratif Mme Marjorie Ramseyer

Organe de contrôle

Ficonom SA, Saint-Imier

Séances

La commission a tenu 10 séances.

Activités

- **Examen de différentes demandes de crédit :**
 - Plan de relance Covid-19 élaboré par les communes de Renan à Courtelary
 - Location de surfaces d'entreposage jusqu'à fin 2023
 - Entretien des bacs à arbres à la Place du Marché, aux halles de gymnastique (nord) et à la patinoire (ouest)
 - Réfection des réseaux souterrains de la rue du Vallon entre le carrefour avec la rue St-Martin et celle de Châtillon
 - Déploiement, entre 2021 et 2027, du Smartmetering dans le réseau électrique de la commune de Saint-Imier, conformément aux obligations de la législation fédérale
 - Remplacement des conduites de transport d'alimentation en eau potable entre la Source de la Raisetette et les réservoirs de Sur les Crêts

- Location pendant 3 ans (01.07.21-30.06.24) de 5 photocopieurs
 - Création et mise en place d'un parlement des jeunes à Saint-Imier
 - Prolongation (2022-2023-2024) de la phase pilote de la desserte locale en transports publics (boucle hôpital + boucle Villeret + boucle funiculaire)
 - Concept de protection pour la piscine en plein air en raison des mesures Covid-19
 - Réalisation de la phase 1 des investigations techniques, demandées par l'OED, de la décharge de Châtillon
 - Maintien d'un bureau d'accueil de Jura bernois Tourisme à Saint-Imier pour la période août 2021 à décembre 2022
 - Déplacement d'un collecteur d'eaux usées sur les parcelles 2153, 1079 et 1231 afin de permettre la construction de deux nouveaux bâtiments
 - Elaboration du plan directeur énergétique communal
 - Rachat des actions Diatel
 - Avenir des anciens abattoirs : donation des bâtiments à la société Crescentia SA et création d'une PPE sur la base d'un droit de superficie gratuit de 99 ans + souscription d'une augmentation du capital-actions de la société Crescentia SA de CHF 1 million
 - Achat d'une partie de la parcelle CFF no 1841 et octroi d'un droit de superficie gratuit de 99 ans au projet hôtelier
 - Réfection des chemins agricoles secteur Les Brand
 - Remplacement d'un véhicule de service des travaux publics (REFORM)
 - Don unique à la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois (projet Couronne à Sonceboz)
 - Réfection de la piscine en plein air
 - Projet d'atelier pour les Services techniques
 - Demandes de prêts économiques
 - Augmentation du prêt de la Municipalité à la Fondation La Pelouse pour assurer financièrement la réorganisation et la pérennité de la crèche suite à la Covid-19
- **Examen (étude) de différents dossiers et règlements :**
 - Examen des comptes 2020
 - Prise de connaissance de divers décomptes pour le Conseil municipal et / ou le Conseil de ville
 - Examen du budget 2022 et du plan financier 2023 - 2026
 - Service de l'électricité : tarifs 2022
 - Diminution du prix du gaz au 1^{er} janvier 2021
 - Etude du compte de résultat : préparation de l'audition et audition de divers départements (action sociale, bâtiments et infrastructures sportives, équipement, économie et tourisme)
 - Modification du Règlement sur le service dentaire scolaire
 - Service de l'action sociale : augmentation du taux d'engagement global des assistants sociaux / curateurs de 40 %

Considérations générales

La statistique des divers documents comptables s'est présentée comme suit :

	<u>Année</u> <u>2021</u>	<u>Année</u> <u>2020</u>	<u>Année</u> <u>2019</u>	<u>Année</u> <u>2018</u>
Total des pièces comptables, sans les factures	9'468	9'516	20'378	19'908
- Factures débiteurs (installations et divers)	2'756	2'824	2'894	2'583
- Factures d'abonnements (eau, électricité, gaz, déchets)	23'471	23'268	22'027	22'946

Finances et administration

L'exercice 2021, sixième exercice en MCH2, boucle avec

- un bénéfice du compte général de CHF 55'070.21
- un bénéfice du compte global de CHF 191'157.45

alors que le budget prévoyait

- un déficit du compte général de CHF 2'466'290.00
- un déficit du compte global de CHF 2'666'045.00

soit une amélioration par rapport au budget de CHF 2'521'360.21 pour le compte général et de CHF 2'857'202.45 pour le compte global et cela après des propositions d'attributions supplémentaires à des financements spéciaux pour un montant total de CHF 2'350'000.00. Les faits marquants de l'année 2021 peuvent se résumer de la manière suivante :

- L'impôt annuel sur le revenu des personnes physiques a largement dépassé son objectif en 2021, tout comme en 2020. En effet, il clôt avec un solde de CHF 8'375'871.85 (CHF 8'269'556.05 en 2020) alors que le budget prévoyait CHF 7'466'100.00, soit CHF 910'000.00 environ de plus que ce qui avait été prévu.
- Si l'on regarde par année fiscale, l'impôt sur le revenu des personnes physiques facturé dans les comptes 2021 peut être décomposé comme suit : CHF 7'903'265.65 pour l'année fiscale 2021, CHF 118'158.75 pour l'année fiscale 2020, CHF 306'689.35 pour l'année fiscale 2019, CHF 34'208.05 pour l'année fiscale 2018, CHF 18'632.65 pour l'année fiscale 2017, CHF 6'080.00 pour l'année fiscale 2016, CHF 391.90 pour l'année fiscale 2015, CHF – 2'610.30 pour l'année fiscale 2012, CHF – 1'060.70 pour l'année fiscale 2011 et CHF – 5'791.30 pour l'année fiscale 2010, montants desquels il faut encore retrancher CHF 2'092.20 de remises d'impôts et d'impôts forfaitaires pour arriver au montant figurant dans les comptes 2021.
- D'autre part, si l'on regarde la facturation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques par année fiscale, toutes années civiles confondues, on peut dresser la statistique suivante :

- Facturation pour l'année fiscale 2021 :	CHF	7'903'265.65	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2020 :	CHF	7'966'300.90	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2019 :	CHF	8'208'181.40	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2018 :	CHF	8'105'448.70	quotité de 1.75

- Facturation pour l'année fiscale 2017 :	CHF 7'967'887.60	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2016 :	CHF 8'001'126.90	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2015 :	CHF 7'916'368.20	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2014 :	CHF 7'861'311.00	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2013 :	CHF 7'523'416.90	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2012 :	CHF 7'265'989.30	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2011 :	CHF 7'441'956.00	quotité de 1.69
- Facturation pour l'année fiscale 2010 :	CHF 7'062'754.70	quotité de 1.69
- Facturation pour l'année fiscale 2009 :	CHF 7'065'488.45	quotité de 1.69
- Facturation pour l'année fiscale 2008 :	CHF 7'596'311.75	quotité de 1.69
- Facturation pour l'année fiscale 2007 :	CHF 8'110'204.15	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2006 :	CHF 7'547'530.30	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2005 :	CHF 7'370'005.85	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2004 :	CHF 7'378'428.95	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2003 :	CHF 7'275'079.70	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2002 :	CHF 7'011'804.75	quotité de 1.84
- Facturation pour l'année fiscale 2001 :	CHF 10'799'560.85	quotité de 2.60

Il faut toutefois garder à l'esprit que les genres d'impôts de l'année comptable faisant l'objet du présent bouclement, hormis les partages, ne sont en fait que des acomptes par rapport aux décomptes finaux de l'année d'avant, soit de l'année 2020 dans le cas présent. On remarque donc que les répercussions financières 2020 de la Covid-19 ne se sont pas réalisées au niveau fiscal (personnes physique et personnes morales), de même que la RFFA n'a pratiquement pas eu d'influence sur l'impôt des personnes morales.

- L'impôt sur le bénéfice des personnes morales a subi une hausse importante en 2021 par rapport à 2020. Ledit impôt boucle en 2021 avec un montant record de CHF 8'233'207.75 pour un budget de CHF 3'270'000.00 (il avait été prévu des baisses importantes en raison de la RFFA et de la pandémie), alors que les chiffres effectifs étaient de CHF 5'981'377.45 pour 2020, de CHF 4'975'546.65 pour 2019 et de CHF 6'208'413.25 pour 2018.
- D'autre part, si l'on regarde la facturation de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales par année fiscale, toutes années civiles confondues, on peut dresser la statistique suivante :

- Facturation pour l'année fiscale 2021 :	CHF 6'940'149.55	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2020 :	CHF 7'032'184.65	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2019 :	CHF 5'689'518.90	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2018 :	CHF 5'515'000.90	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2017 :	CHF 6'341'590.40	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2016 :	CHF 5'837'524.45	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2015 :	CHF 6'657'945.05	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2014 :	CHF 6'559'491.15	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2013 :	CHF 6'542'451.20	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2012 :	CHF 5'164'407.30	quotité de 1.75
- Facturation pour l'année fiscale 2011 :	CHF 4'571'363.10	quotité de 1.69

- Le financement spécial (FS) relatif à l'impôt sur les personnes morales (compte 29300.06) n'a pas subi de modification en 2021. Ledit FS présente donc à fin 2021 une somme de CHF 4,5 millions, montant qui sera donc à disposition pour tenter d'atténuer, à moyen terme, les éventuelles pertes fiscales qui seront engendrées par la Covid-19, la RFFA n'ayant pratiquement aucune conséquence sur cet impôt.

- Les impôts supplémentaires et amendes (dénonciations spontanées de contribuables ou découvertes par l'autorité de taxation) ont été de CHF 28'313.80 en 2021 (contre CHF 122'881.30 en 2020), sans compter les intérêts moratoires y relatifs.
- Quant aux partages d'impôts, des différences, parfois importantes, entre d'une part le budget et les comptes et d'autre part entre les comptes 2021 et ceux de 2020 sont à signaler : au niveau de l'impôt sur le revenu des personnes physiques encaissé, le chiffre réalisé en 2021 (CHF 231'068.65) est supérieur au budget (CHF 200'000.00) et supérieur à celui réalisé en 2020 (CHF 189'865.65). Au niveau de ces mêmes impôts à restituer à d'autres communes, le budget prévoyait un montant de CHF 100'000.00 alors que le chiffre effectif est de CHF 119'949.45 (contre CHF 58'440.35 en 2020). Quant aux partages des impôts de personnes morales, le résultat effectif est le suivant : au niveau des partages reçus, le chiffre effectif est de CHF 121'805.80 (CHF 100'817.75 de réalisés en 2020 et budget 2021 de CHF 200'000.00) alors qu'au niveau des partages payés un montant de CHF 402'926.00 a été réalisé en 2021 alors que le budget prévoyait CHF 200'000.00 et que les comptes 2020 affichaient un montant de CHF 252'029.80.
- L'impôt à la source n'a pas atteint l'objectif en 2021 (CHF 493'816.10 de réalisés contre CHF 530'000.00 de budgétés) et est bien inférieur au chiffre de 2020 (CHF 753'131.70). L'impôt des frontaliers a quelque peu augmenté par rapport à 2020 en se situant à CHF 299'596.20 (CHF 241'369.25 dans les comptes 2013, CHF 234'204.95 dans les comptes 2014, CHF 194'894.36 dans les comptes 2015, CHF 199'263.75 dans les comptes 2016, CHF 185'340.80 dans les comptes 2017, CHF 207'263.39 dans les comptes 2018, CHF 224'854.15 dans les comptes 2019 et CHF 249'081.50 dans les comptes 2020).
- L'impôt sur les successions et donations (CHF 84'756.10) est supérieur à l'objectif espéré (+ CHF 74'756.10 par rapport à un budget de CHF 10'000.00) et supérieur à celui de l'année dernière (CHF 20'809.90).
- Au niveau impôts, à noter encore les résultats des impôts apériodiques obligatoires : les impôts sur gains immobiliers se sont montés à CHF 448'025.75 (pour un budget de CHF 200'000.00 et un chiffre de CHF 189'782.50 en 2020) alors que les taxations spéciales ont atteint CHF 186'594.20 (pour un budget de CHF 140'000.00 et un chiffre 2020 de CHF 165'498.20).
- Enfin la taxe immobilière, qui a passé de 1 ‰ en 2012 à 1,2 ‰ en 2013, a atteint le montant de CHF 925'859.45 (pour un budget de CHF 859'200.00) alors qu'elle était de CHF 888'935.45 en 2020.
- La hausse des rentrées d'impôts périodiques constatée en 2021 par rapport à 2020 aura naturellement des répercussions sur la péréquation financière directe, c'est-à-dire la détermination de la force de la commune eu égard à ses impôts. Cette répercussion se fera sentir en 2022, 2023 et 2024 puisque le montant dû ou versé au/par le fonds de la péréquation financière se détermine sur les résultats fiscaux des trois dernières années précédant l'année courante. Une simulation a été faite sur les conséquences prévisibles à venir et la provision y relative (CHF 1'255'900.00 à fin 2017, CHF 980'400.00 à fin 2018, CHF 813'800.00 à fin 2019, CHF 1'217'800.00 à fin 2020) a été augmentée à fin 2021 de CHF 888'200.00 pour se situer à CHF 2'106'000.00.
- Les tâches obligatoires faisant l'objet d'un financement spécial, 7101 "Eau propre", 7201 "Eaux usées" et 7301 "Enlèvement des déchets" bouclent de la manière suivante en 2021 : l'eau propre par un bénéfice de CHF 123'799.13, les eaux usées par un déficit de CHF 178'902.51 et les déchets par un bénéfice de CHF 96'908.90.
- Quant à la tâche faisant l'objet d'un financement spécial 8721 « Gaz », elle se solde par un bénéfice de CHF 12'792.35 alors que le budget prévoyait bénéfice de CHF 20'410.00.

- Le service de l'électricité a réalisé un bénéfice de CHF 81'489.37 alors que le budget prévoyait ni bénéfice ni perte, et cela avec un prélèvement de CHF 794'090.58 sur le financement spécial ad hoc alors que le budget prévoyait un prélèvement de CHF 688'835.00. Les deux financements spéciaux relatifs au service de l'électricité, créés à fin 2009, se sont vu prélever un montant net total de CHF 10'905.82 en 2021 (contre des prélèvements de CHF 497'074.69 en 2020, CHF 225'044.02 en 2015, CHF 17'370.05 en 2014 et CHF 115'457.78 en 2013 et des attributions de CHF 51'581.36 en 2019, CHF 331'268.61 en 2018, CHF 413'840.39 en 2017, CHF 654'661.98 en 2016, CHF 301'607.16 en 2012, CHF 335'686.84 en 2011 et CHF 327'666.14 en 2010).
- Le chauffage à distance dans le secteur de l'hôpital a été mis en route en fin d'année 2021. Les premières ventes ont eu lieu et le financement spécial CAD (chauffage à distance) boucle sans bénéfice ni perte au 31.12.2021.
- Les attributions au fonds FS MV "maintien de la valeur" ont été faites à 80 % pour l'eau propre et à 60 % pour les eaux usées et le SESE.
- Les dettes avec intérêts ont diminué de CHF 860'000.00 pour se situer à CHF 17'895'000.00 à fin 2021 (CHF 18'755'000.00 à fin 2020). A noter tout de même que dans ce montant figure un emprunt sur 4 ans, du 30.10.2020 au 30.10.2024, de CHF 2'900'000.00, exempt d'intérêts. Les intérêts payés sur les dettes à moyen et long termes sont inférieurs de CHF 162'600.89 à ce qui avait été prévu (CHF 126'799.11 de réalisés contre CHF 289'400.00 budgétés, CHF 143'923.56 en 2020).
- Sur recommandation du canton, une provision (transférée dans les passifs transitoires selon demande de l'organe de révision) a été créée à fin 2006 pour les heures supplémentaires et le CET (compte épargne-temps) à la fin de l'année. La provision en question, qui se montait à la somme de CHF 474'830.80 à fin 2020, a été ajustée à fin 2021 où elle affiche un solde final se montant à la somme de CHF 508'614.05. Elle est faite pour dédommager, si cela était nécessaire, 11'403 heures (10'924 heures à fin 2020).
- Des pertes totales (4 prêts) pour un montant de CHF 205'524.05 ont été enregistrées durant l'année 2021 sur les prêts économiques. Au 31.12.2021, la situation des prêts économiques depuis leur entrée en vigueur se présente de la manière suivante : 67 prêts économiques versés pour un montant total de CHF 5'525'122.10, soit une moyenne de CHF 82'500.00 environ par prêt économique, 13 prêts perdus (parmi les 67 versés) pour un montant total de CHF 671'537.75.
- La Municipalité a octroyé, en 2021, 1 prêt d'urgence Covid-19 (19 en 2020) et le total octroyé se monte à la somme de CHF 97'000.00. Au 31.12.2021, des remboursements pour un total de CHF 7'800.00 sur lesdits prêts ont eu lieu, si bien que le solde ouvert à fin 2021 est de CHF 89'200.00.
- Les coûts annuels effectifs des POIAS (programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale) se sont montés à la somme totale de CHF 165'307.65 en 2021 (CHF 160'102.50 en 2020) alors que les subventions obtenues ont été de CHF 165'607.50 (CHF 159'216.05 en 2020). Un montant de CHF 4'299.85 a tout de même pu être attribué au fonds de développement de la commune de Saint-Imier car la vente de la voiture de service des POIAS a permis d'encaisser la somme de CHF 4'000.00.

- La péréquation financière directe a coûté à la commune, en 2021, la somme de CHF 421'501.00 (CHF 349'193.00 en 2020) alors que le budget prévoyait une dépense de CHF 283'700.00. Quant à la nouvelle répartition des tâches suite à l'entrée en vigueur de la LPFC 2012, elle s'est montée à la somme de CHF 944'137.00 (pour un budget de CHF 949'800.00 et CHF 959'805.00 en 2020).
- Les provisions au bilan à fin 2021 ont augmenté de CHF 912'800.00 (péréquation financière (augmentation de CHF 888'200.00 pour la porter à CHF 2'106'000.00), provision pour créances fiscales (statu quo à CHF 934'600.00), provision pour pertes sur créances ST (statu quo à CHF 516'400.00), provision pour créances à long terme (nouvelle provision demandée par l'organe de révision : augmentation de CHF 24'600.00 pour la porter à CHF 62'500.00) et provision pour créances fiscales et intérêts sujets à correction (plus de provision depuis fin 2017)) alors que les financements spéciaux, y compris les préfinancements, ont augmenté de CHF 2'546'028.74.
- La part communale aux charges des œuvres sociales 2021 a été estimée à CHF 2'808'000.00 (5'200 habitants à CHF 540.00) pour un budget de CHF 2'922'000.00, à laquelle vient s'ajouter une franchise sur les bons de garde émis pour les crèches qui s'est montée en 2021 à CHF 131'182.19.
- A noter la stagnation des dépenses brutes de prestations de soutien dans l'aide sociale (compte 5720.3637.03) : CHF 7'134'193.29 en 2021 contre CHF 7'197'775.42 en 2020, CHF 8'397'845.86 en 2019, CHF 8'260'595.89 en 2018, CHF 7'751'942.77 en 2017, CHF 7'243'818.93 en 2016, CHF 6'863'734.95 en 2015, CHF 6'744'198.40 en 2014, CHF 6'596'876.23 en 2013 et CHF 5'254'906.15 en 2012.
- Les attributions selon le budget aux différents financements spéciaux ont été faites à 63.7 %, soit CHF 470'000.00 pour les bâtiments du patrimoine administratif, 16.9 % soit CHF 64'900.00 pour les bâtiments du patrimoine financier et 100.0 % soit CHF 277'500.00 pour l'entretien des routes. Des attributions « normales », soit selon Règlement ad hoc, du patrimoine devraient être les suivantes : 1 % des valeurs AIB pour le patrimoine administratif, soit CHF 737'930.00, 1,8 % des valeurs AIB pour le patrimoine financier, soit CHF 384'520.00 et CHF 8.00 par mètre de route, soit pour 34,681 km, un montant annuel de CHF 277'450.00.
- A noter qu'au vu du retard d'entretien courant de certaines immobilisations ainsi que des pertes subies avec des prêts économiques, et sur préavis favorable de la commission des finances, des attributions supplémentaires, qui devront encore être ratifiées par le Conseil de Ville dans sa séance de juin 2022, ont été faites, à savoir : CHF 1'250'000.00 pour l'entretien des immeubles du patrimoine administratif, CHF 750'000.00 pour l'entretien courant des routes et CHF 350'000.00 au Fonds de développement.
- Malgré les attributions supplémentaires aux divers FS (CHF 1'250'000.00 pour l'entretien des immeubles du patrimoine administratif, CHF 750'000.00 pour l'entretien courant des routes et CHF 350'000.00 pour le Fonds de développement), le compte général présentait un bénéfice à fin 2021 de CHF 55'070.21 et il a donc fallu voir si des amortissements supplémentaires PA (patrimoine administratif) nous étaient imposés dans le cadre du MCH2. La réponse a été négative car en 2021 les investissements nets du compte général ont été de CHF

877'530.62 alors que les amortissements ordinaires de ce même compte général ont été de CHF 976'231.37.

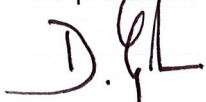
- Quant aux investissements, seul dorénavant en MCH2 le patrimoine administratif transite par ce compte, ils se sont montés à la somme de CHF 3'576'268.99 bruts (budget de CHF 4'270'000.00) et à CHF 2'582'417.74 nets (budget de CHF 4'058'000.00).
- Flux de trésorerie : l'activité d'exploitation du compte global a dégagé en 2021 un flux de trésorerie positif de CHF 6'148'021.71 (CHF 599'870.28 de négatif en 2020) contre un flux de trésorerie des investissements négatif de CHF 2'259'810.43 (CHF 4'432'557.31 en 2020). Enfin l'activité de financement présente un solde négatif (remboursement de dettes avec intérêts) de CHF 856'149.85 (augmentation de CHF 4'606'746.80 en 2020 (augmentation de la dette)) alors que l'augmentation des disponibilités (liquidités) est de CHF 3'032'061.43 en 2021 (contre une diminution des disponibilités de CHF 425'680.79 en 2020). A noter toutefois que le CCP de Municipalité a enregistré des rentrées le 4 janvier 2021 pour un montant de CHF 3'208'844.15, rentrées qui normalement arrivaient toujours à fin décembre de l'année précédente.
- Covid-19 : cette pandémie a engendré en 2021, pour la Municipalité, des charges supplémentaires non prévues de l'ordre de CHF 188'900.00 (CHF 37'800.00 environ pour du matériel (masques, désinfectant, plexiglas), CHF 51'100.00 de charges de personnel (concierges, entreprises de nettoyage et de désinfection), CHF 100'000.00 de bons CIDE (plan de relance avec les autres communes). Ces charges ont été partiellement compensées par des dépenses prévues qui n'ont pas eu lieu, par exemple dans les écoles.
- Comme déjà indiqué plus haut, 3 attributions supplémentaires à des FS (financements spéciaux) devront être encore ratifiées par le Conseil de Ville avant l'adoption des comptes par ce dernier :
 - CHF 1'250'000.00 au FS relatif à l'entretien des immeubles du patrimoine administratif
 - CHF 750'000.00 au FS relatif à l'entretien des routes
 - CHF 350'000.00 au Fonds de développement
- Si l'on essaie de donner la principale explication quant à l'amélioration importante du résultat effectif par rapport au budget, sans tenir compte de des 3 propositions d'attributions supplémentaires aux financements spéciaux, on peut dire :
 - Il est important de garder à l'esprit que la facturation des impôts pour l'année 2021 n'est en fait que des acomptes calculés à partir des décomptes finaux de l'année 2020. De plus, on parle dans les comptes communaux d'une année civile dans laquelle figurent des montants provenant de différentes années fiscales.
 - Aussi étrange que cela paraisse, la pandémie Covid-19 qui s'est déployée en 2020 n'a eu pratiquement aucune influence sur les décomptes finaux des impôts de l'année 2020.
 - Le budget 2021 prévoyait un déficit de CHF 2'466'290.00 après avoir prélevé un montant de CHF 1 million sur le FS (financement spécial) relatif à l'impôt des personnes morales. En d'autres termes, le déficit 2021 prévu, sans ce prélèvement, se montait à CHF 3'466'290.00.

- Au moment de boucler les comptes 2021, le compte général présente, avant les 3 attributions supplémentaires prévues aux financements spéciaux pour un montant total de CHF 2'350'000.00, un bénéfice de CHF 2'405'070.21, soit une amélioration par rapport au déficit prévu (sans le prélèvement sur le FS relatif aux personnes morales) de CHF 5'871'360.21.
- Si l'on regarde l'impôt sur le revenu des personnes physiques, on constate un montant de CHF 8'375'871.85 dans les comptes alors que le budget prévoyait CHF 7'466'100.00, soit un surplus par rapport au budget de CHF 909'771.85.
- C'est encore « pire » avec l'impôt sur le bénéfice des personnes morales : le budget prévoyait un montant de CHF 3'270'000.00 alors que les comptes font apparaître un chiffre de CHF 8'233'207.75, soit un surplus par rapport au budget de CHF 4'963'207.75.
- Si on additionne les deux surplus ci-dessus (personnes physiques et personnes morales) on arrive à la somme de CHF 5'872'979.60, soit pratiquement le montant d'amélioration calculé ci-dessus entre le budget et les comptes 2021 (CHF 5'871'360.21).
- Encore une fois, il faut faire attention à ces chiffres très importants des impôts. En effet, pour les personnes physiques, CHF 118'158.75 concernant l'année fiscale 2020 et CHF 306'689.35 concernant l'année fiscale 2019.
- Il y a également le même phénomène avec les personnes morales puisque CHF 1'307'328.15 concernant l'année fiscale 2020.
- Si l'année 2020 ne semble pas avoir subi d'impact que ce soit de la part de la RFFA ou de la part de la pandémie Covid-19, il faudra voir durant cette année 2022 l'impact de la pandémie sur les décomptes finaux 2021, sachant que la RFFA n'aura pratiquement pas d'impact sur nos plus gros contribuables personnes morales.

On remarque donc, au vu des éléments mentionnés ci-dessus, que l'exercice 2021 peut être qualifié de très bon même si, comme déjà dit, il n'est peut-être pas représentatif de la réalité des faits qui se sont produits en 2021, notamment de la pandémie. Reste tout de même encore en suspens l'éventuel problème de l'endettement. Mais pour cela il sera primordial de voir l'évolution à venir des rentrées fiscales, sachant que dans l'exercice comptable 2021 plus de CHF 1,7 million provenait des années fiscales antérieures à l'année civile en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur le bénéfice des personnes morales.

Département des finances

Le président :


Denis Gerber

L'administrateur des finances :


Mario Castiglioni

COMMISSION DE L'EQUIPEMENT

Composition de la commission

Présidente	Mme. Josika Iles
Vice-président	M. Cédric Spielhofer
Secrétaire	M. Mathias Nickles
Membres	Séverine Perret M. Jean-Paul Gerber M. Michael Oppliger M. Gerolamo Pepe

Participe : Chef de l'Equipelement M. Patrick Adatte

Le PV des séances est rédigé par le Chef de l'Equipelement

La commission s'est réunie à 8 reprises durant l'année, pour s'occuper des sujets suivants :

25 janvier 2021	Réfection des réseaux souterrains de la rue du Vallon entre le carrefour avec la rue Saint-Martin et celle de Châtillon. Libération d'un crédit d'engagement de CHF 900'000 TTC prévu au plan financier. Demande de libération d'un crédit cadre de CHF 1'350'000.- TTC pour financer entre 2021 et 2027 le déploiement du Smartmetering dans le réseau électrique de la commune de Saint-Imier, conformément aux obligations de la législation fédérale. Crédit prévu au plan financier. Dépense liée. Engagement d'un électricien de réseau, création d'un poste supplémentaire. Prix du gaz 2021, information. Rénovation des conduites de transport d'eau potable entre Cormoret et Saint-Imier. Libération d'un crédit de CHF 5'011'281.- prévu au plan financier (maintien de la valeur du réseau). Nomination d'un membre de la commission de l'Equipelement pour siéger à la Commission Efficacité énergétique.
22 février 2021	Décompte des crédits d'engagement 2020, information. Remplacement du collecteur d'eaux usées dans la partie aval de la Route de Mont-Soleil entre le carrefour avec la Rue de la Fourchaux et l'Ouest de la parcelle 414 (Route de Mont-Soleil 3) et réfection de la chaussée. Adjudication des travaux de génie civil, décision. Nouveau bâtiment des Services techniques, prestation d'architecte, adjudication du mandat, préavis au CM. PGEE en zone et hors zone, actualisation, présentation. Chantiers 2021, information.

3 mai 2021

Rapport de gestion du département de l'équipement et plan financier, information.

Adjudication des travaux de génie civil à la Rue du Vallon, préavis au Conseil municipal.

Adjudication des travaux de réfection du collecteur d'eaux usées à la Rue du Vallon, préavis au Conseil municipal.

CAD Santé, adjudication des travaux de fourniture et tirage de câbles électriques et de fibres optiques, de fourniture de tableaux électriques et de prestations d'installation électrique.

Mise en place d'un concept sécurité pour le Domaine de l'électricité

Décharge de Chatillon, investigations techniques selon OSites, information, libération d'une dépense liée pour réaliser la phase N°1, préavis au Conseil municipal.

Plan directeur énergétique information.

Chantiers 2021, information.

14 juin 2021

Projet de rénovation des réseaux à la rue de Chasseral (alimentation Migros), procédure d'appel d'offres pour les travaux de génie civil, décision.

Mise à jour du PGEE urbain, préavis au Conseil municipal.

Mise à jour du PGEE hors zone, préavis au Conseil municipal.

Plan directeur énergétique avancée du projet.

Chantiers 2021, information.

16 août 2021

Dépense liées de CHF 75'000.- pour déplacer un collecteur d'eaux usées sur les parcelles 2153, 1079 et 1231. Préavis au Conseil municipal.

Elaboration du plan directeur énergétique communal, libération d'un crédit de CHF 60'000.- à partager entre les départements de l'Equipement (50%), Economie et Tourisme (25%) et Urbanisme et Mobilité (25%). Préavis au Conseil municipal.

Tarifs électricité 2022, préavis au Conseil municipal (RUR, Energie, Taxes).

Budget eau potable 2022, préavis au Conseil municipal

Budget assainissement 2022, préavis au Conseil municipal

Budget électricité 2022, préavis au Conseil municipal

Budget gaz 2022, préavis au Conseil municipal

Budget CAD 2022, préavis au Conseil municipal

Alimentation en eau des communes du Haut-Vallon, état des lieux.

Chantiers en cours/ planifiés

- 27 septembre 2021 Projet de nouveau dépôt des Services technique, avancée du projet.
Demande d'un crédit supplémentaire non prévu au plan financier de CHF 720'000. Préavis au Conseil municipal.
Rénovation du réservoir de 1934, information
Evolution des prix de l'énergie, information.
Chantiers en cours/ planifiés
- 29 novembre 2021 Projet de nouveau dépôt des Services technique, avancée du projet.
Demande d'un crédit supplémentaire non prévu au plan financier de CHF 720'000. Complément d'information.
Convention STSI – Arnold pour les interventions d'urgence sur le réseau électrique, préavis au CM.
Prix du gaz 2022, préavis au CM.
Décharge de Châtillon, résultats de la phase 1 des investigations techniques, information
Chantiers en cours/ planifiés

DEPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT

Les « Services techniques » de la commune de Saint-Imier gérés par le Département de l'Équipement sont composés des domaines suivants :

- Eau potable et assainissement ;
- Electricité (réseau, énergie, contrôle des installations) et éclairage public ;
- Gaz ;
- Téléréseau (gestion opérationnelle du réseau de Diatel SA) et de la transmission de données ;
- Chauffage à distance.

Les domaines sont soutenus par les services généraux que sont la gestion de l'information géographique (plans des réseaux), la relève des compteurs (eau, eaux usées, électricité, gaz), la facturation et les relations clients.

La facturation et la gestion du contentieux sont gérées par le département des Finances, leurs coûts sont autofinancés par les revenus du département de l'Équipement.

Les principaux projets menés à bien par le département en 2021 sont :

- La mise en service du chauffage à distance (CAD) pour l'Hôpital en novembre 2021 et le « CEFOPS » (Route de Sonvilier 3) en janvier 2022.
- La préparation du déploiement du smartmetering dans le réseau (selon la loi 80% des compteurs devront répondre aux nouvelles normes en 2027) a connu des avancées significatives. L'adhésion de la commune de Saint-Imier au projet romand smartmeter par l'entremise de SACEN SA a été validée au printemps 2021. Cette même année des appels d'offres concernant les compteurs smart, les concentrateurs et les systèmes de gestion de données ont été préparés et lancés.
- Le projet de rénovation des anciens réservoirs de Saint-Imier a été préparée en 2021. La mise en chantier du premier est prévue en avril 2022. La nouvelle interconnexion avec le réseau de Renan est opérationnelle depuis juillet 2021.
- La confirmation par l'Office des Eaux et des Déchets de subventionner à 25% la modernisation des conduites de transport entre la source de la Raisetette et les réservoirs de Sur les Crêts (Saint-Imier).
- Une implication forte dans la gestion de SACEN SA via le Conseil d'administration (vice-présidence assurée par la Cheffe du Département), les 2 comités de gestion de la société auxquels participe le Chef de l'Équipement. La vice-présidence de la Charte (Cheffe du Département) et la présidence de son Comité opérationnel (ComOp) par le Chef de l'Équipement sont également assurées par des représentants imériens.
- Le projet de rénovation des bâtiments au lieux dit « La Coudre » pour construire les futurs dépôts des Services techniques a été finalisé et son financement assuré.
- Deux gros projets de rénovation des réseaux et des routes ont été mené à bien, à la Route de Mont-Soleil, à la Rue du Vallon. La viabilisation du quartier Cœur de la Cité a été finalisé, ainsi que celui du quartier Clef Ouest – Bakounine.
- Le Passage de la Reine Berthe a été rénové afin d'accompagner l'ouverture du Musée des Troupes jurassiennes.
- L'élaboration d'un plan directeur énergétique a été lancée en collaboration avec 3 autres communes du Jura bernois.

SERVICE DE L'EQUIPEMENT (FIN 2021)

Domaine de
l'Electricité et de
l'éclairage public

Domaine de
l'Eau, du Gaz et
du CAD

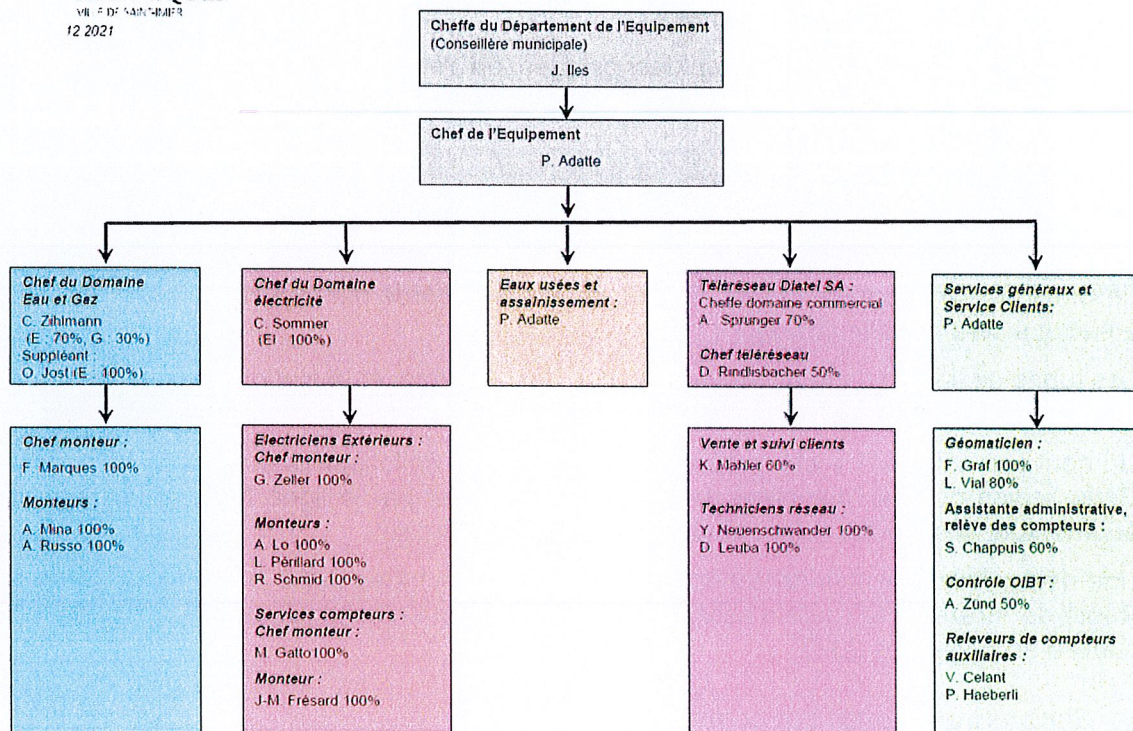
Domaine de
l'Assainissement

Domaine du
Téléreau (Diatel
SA)

Plans des conduites
Comptage et gestion des informations
Efficacité énergétique
Gestion clientèle

Organigramme général

SERVICES
TECHNIQUES
VILLE DE NAIN
12 2021



Ressources humaines du Département de l'Équipement fin 2021 (sans la facturation et le contentieux)

DOMAINE DE L'ELECTRICITE

Après une année 2020 marquée par la pandémie et le confinement, l'année 2021 a connu une reprise de l'activité économique avec une augmentation des ventes d'électricité. Les prix du marché de gros ont également connu une hausse significative en raison de la reprise économique, de l'augmentation du prix des émissions de CO₂, de celui gaz et de la fermeture de certaines unités de production (charbon et nucléaire).

La préparation du déploiement du comptage électrique intelligent, dit « Smartmetering », s'est poursuivie en partenariat avec nos partenaires de la Charte actionnaires de SACEN SA. Rappelons que le 31 décembre 2027, au minimum 80% des compteurs électriques devront répondre aux exigences du comptage Smart.

La société SD Energie SA a été créée par de nombreux distributeurs romands dont SACEN SA qui représente ses actionnaires. Plusieurs appels d'offres ont été préparés et lancés pour l'achat des compteurs intelligents, des concentrateurs de données et du système de stockage et de gestion des données. Des économies d'échelle significatives ont déjà pu être constatées.

Les investissements sur le réseau électrique ont consisté à poursuivre la viabilisation des parcelles « *Coeur de la Cité* » à la rue Beau-Site/ Passage du Chalet puis Paul Charmillot. Le secteur Ouest de la rue du Soleil a dû être modernisé suite à l'apparition de signes de faiblesse préoccupants sur le réseau BT.

Le réseau BT de la rue Pierre Alin a dû être renouvelé à cause d'une panne survenue fin 2020 alors que celui de la rue du Vallon (entre les rues de la Briquetterie et de Chatillon) a été modernisé dans le cadre du projet de rénovation des réseaux multi-fluides du quartier.

Enfin, la viabilisation du quartier des Marnes de la Coudre a été préparée par la mise en place d'une nouvelle station transformatrice à la rue de Chasseral. Un second transformateur a été installé à la station des Philosophes et un câble de bouclage MT tiré entre cette station et celle de la Clef 4.

Le transfert des plans papier et des calques du réseau électrique dans le système d'information géographique du service a été quasiment finalisé fin 2021.

Travaux exécutés

- *Réseau moyenne – tension (MT, NR5)*

Des tubes destinés à mettre en place un nouveau câble MT entre la station Centre et celle de Sous les Crêts ont été posés. Un fois le permis accordé par l'ESTI, la liaison entre ces 2 stations sera rétablie (2022).

Les tubes de liaison entre la nouvelle station des Abattoirs et la station de couplage Route de Villeret ont été posés. La mise en place des câbles MT pourra être réalisée en 2022.

Un nouveau câble MT a été posé entre la station des Philosophes et celle de la Clef N°4. Cette liaison permet l'alimentation de la rue de la Clef par la ligne Nord et un bouclage augmentant la sécurité d'alimentation de la zone industrielle.

Une demande de permis de construire pour poser des tubes entre la station de couplage Route de Villeret et la route d'accès au Stand de tir est en cours de préparation. Elle sera publiée au printemps 2022.

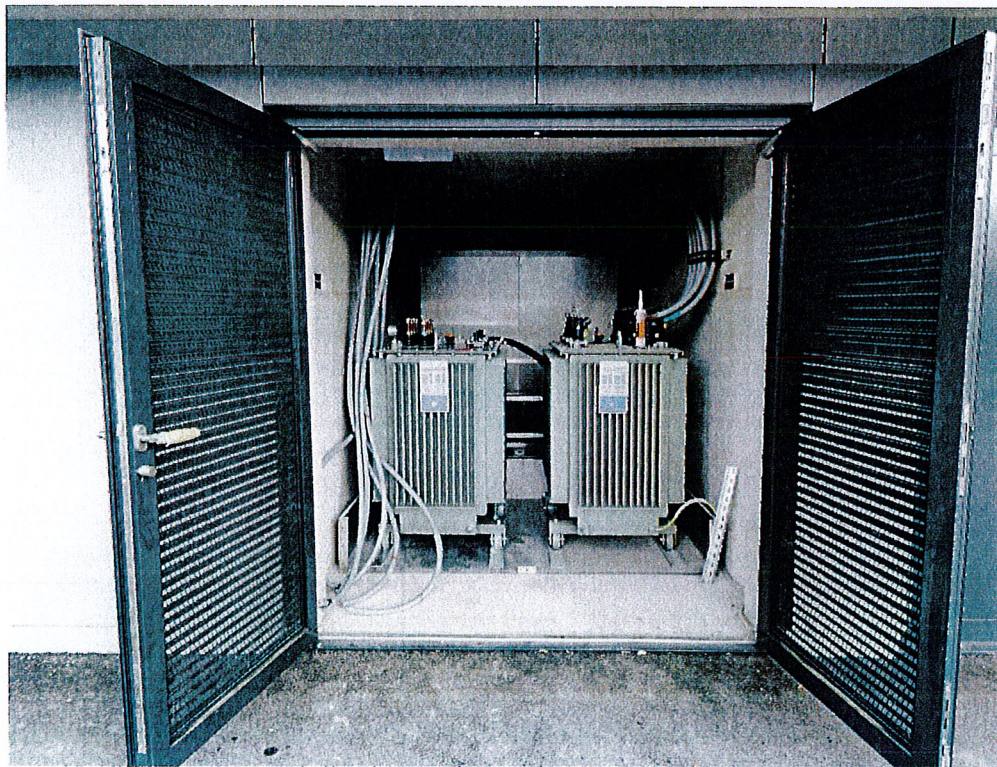
- *Stations transformatrices et de couplage (NR6)*

La nouvelle station des Abattoirs (viabilisation Migros) a été installée. Son raccordement au réseau MT se fera depuis la station de couplage de la Route de Villeret dans un premier temps. Un second câble MT sera ensuite installé jusqu'à la station Nivarox.

Un second transformateur de 630 kVa a été installé dans la station des Philosophes et mis en service en automne 2021 afin de permettre l'alimentation du CAD Santé. La station Sava 4 a été mise en service en automne 2021.



Mise en service de la station Sava 4 (automne 2021)



Station des Philosophes avec son second transformateur.

- Réseau basse – tension (NR7)

Rénovation du réseau basse tension à la rue Pierre Alin. Creusage de 315 m de fouille, pose de plus de 1500 mètres de tubes électriques, de 3 armoires de distribution et de 2 chambres souterraines. Renouvellement de 14 raccordements de maisons.

Fin de la viabilisation du quarter Cœur de la Cité et renouvellement du réseau BT entre la station Sous les Crêts et le secteur Ouest de la Rue du Soleil. Pose de tubes électriques le long du chemin d'accès Est à l'école secondaire. Creusage de 404 mètres de fouille, pose de près de 2000 mètres de tubes électriques, d'une armoire de distribution et d'une chambre souterraine. Sécurisation du secteur Ouest de l'alimentation de la rue du Soleil. Renouvellement des raccordements de 7 immeubles et raccordement d'un nouveau bâtiment au réseau.

Renouvellement du réseau BT à la rue du Vallon entre la rue de Châtillon et celle de la Briquetterie. Creusage de 347 m de fouille, pose de 1401 mètres de tubes, d'une armoire électrique et renouvellement de 8 raccordements.

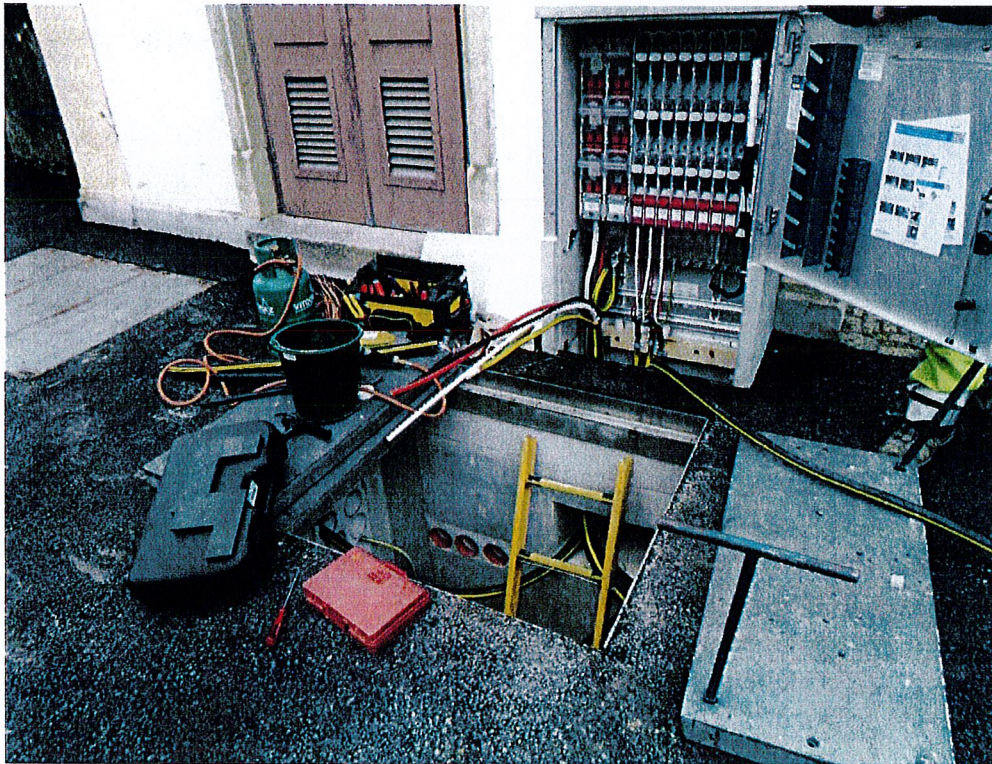
Pose de 600 mètres de tubes électriques à la rue de Chasseral afin de préparer la viabilisation du secteur qui devra permettre la construction de la nouvelle Migros et la rénovation des Abattoirs. Pose d'une chambre souterraine.

Pose de 648 mètres de conduites le long du parking nord de l'hôpital afin de renouveler l'éclairage public et alimenter la station du CAD de l'HJB.

Pose de 167 mètres de tubes électriques dans le Passage de la Reine Berthe depuis la rue Saint-Martin.

Rénovation des raccordements des bâtiments Champs-Meusel 4 et 6 dans le cadre de la construction d'un garage souterrain (N°6A) et alimentation de ce dernier. Pose de 205 mètres de tubes et de 3 bornes de recharge électrique.

Rénovation du réseau BT dans le secteur de Châtillon 12 et 18, pose de 170 mètres de tubes, 1 armoire électrique et modification de 5 raccordements.



Rue Pierre-Alin, modernisation des réseaux, nouvelle armoire électrique printemps (2021).

Raccordement des nouveaux bâtiments Savagnières-Dessous N°68 et N°87, Rue des Faverges N°6 et 8 à Villeret, Clef 14E et Fontenayes 18.

Travaux habituels d'entretien du réseau, nettoyage, élagage et sarclage sous les lignes.

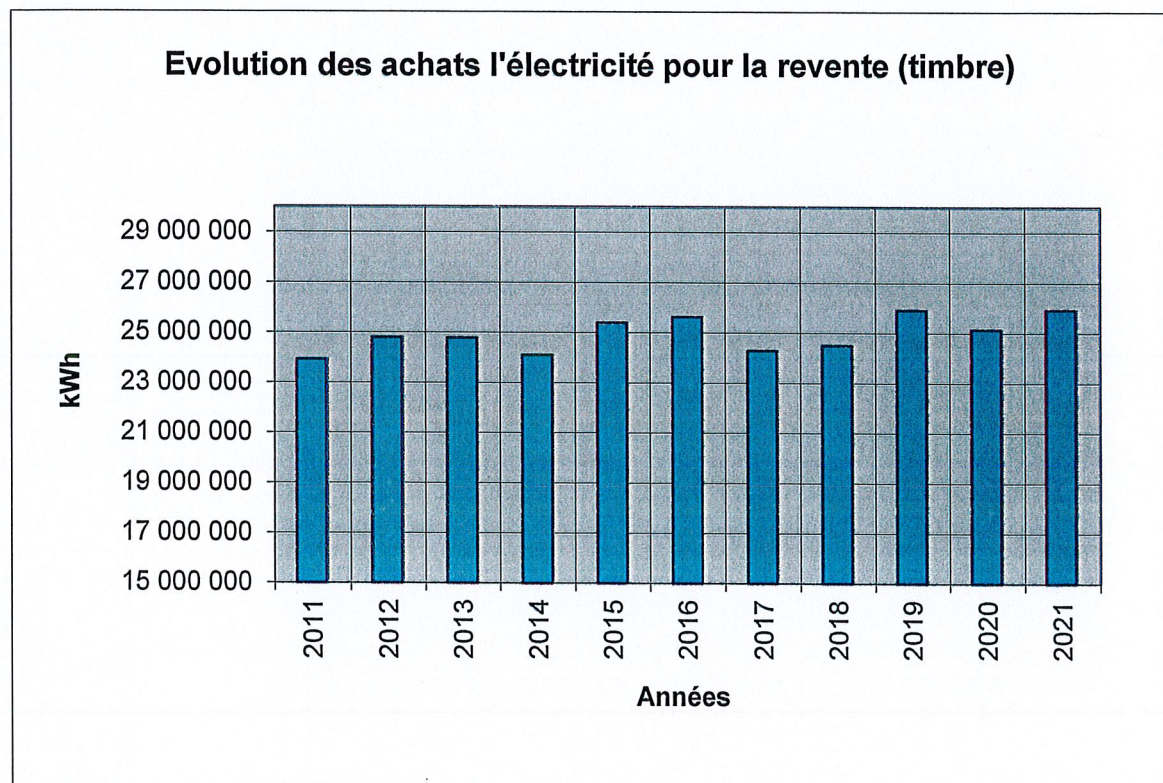
- *Eclairage public*

Remplacement du câble d'alimentation à la rue Paul-Charmillot et à l'Est de la rue du Soleil. Changement de 9 candélabres programmables. Pose de tubes au Nord du parking supérieur de l'Hôpital du jura bernois. Préparation du remplacement de l'éclairage (4 mats) dans ce secteur. Remplacement des câbles et de 5 candélabres à la rue du Vallon, ainsi que 3 candélabres dans le passage de la Reine Berthe. Enfin, rénovation de l'éclairage public à la rue Pierre Alin.

Les coûts de l'éclairage public sont pris en charge par la taxe de prestations aux collectivités publiques, facturée en fonction de la consommation électrique. Le nombre de points lumineux en service fin 2021 s'élevait à 874 (y compris Mont-Soleil), ce qui représentait 777 lampes qui ont consommé 352'454 KWh.

- *Approvisionnement en électricité et gestion clientèle*

Les achats d'énergie réalisés de manière groupée par la société SACEN SA, ont permis de maîtriser notre approvisionnement et de maintenir à un niveau bas les tarifs énergie 2021 pour tous les segments clients imériens. La signature de contrats de fidélisation avec nos clients éligibles s'est poursuivie avec succès. Cette stratégie s'est avérée payante, puisque la quasi-totalité des clients éligibles a prolongé ses contrats jusqu'en 2023.



Evolution de la consommation d'électricité dans la zone de desserte des Services techniques de Saint-Imier (utilisation du réseau)

- *Consommation d'énergie*

En 2021, la consommation totale d'énergie électrique (vente sur le réseau) a augmenté par rapport à celle de l'année 2020 qui avait été marquée par la pandémie. Elle s'établit à 25'925'849 KWh, ce qui représente une hausse de 3.12 %. Il convient encore de mentionner que dans ce total est incluse la production photovoltaïque injectée dans le réseau soit plus de 699'542 kWh en 2021.

- *Tarification de l'énergie*

Les Services techniques ont consolidé les processus mis en œuvre depuis 2009. L'essentiel des démarches permettant de calculer les prix a été assuré en interne, avec un coaching ponctuel apporté par des spécialistes externes.

- *Divers*

Comme en 2020, en raison de la situation sanitaire, la mise à disposition d'installations provisoires a été fortement réduite en 2021 mis à part pour les chantiers.

Pose et dépose de l'éclairage de Noël.



Pose de tubes électriques à la rue de Chasseral.



Travaux à la rue Paul Charmillot (sept. 2021).

DOMAINE DE L'EAU POTABLE

L'année 2021 a été la seconde année d'exploitation des infrastructures de EAU-Vallon SA. Les quantités d'eau vendue à la commune de Saint-Imier et au Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable (SEF), a fortement augmenté (+ 22% par rapport à 2020) suite à la mise en service de certaines adaptations de réseau et le raccordement de nouveaux clients. L'exploitation de la source de la Raissette a continué avec 585'296 m³ pompés en 2021.

Au total, 1'020'890 m³ ont été injectés dans le réseau de transport de Saint-Imier contre 869'067 m³ en 2019 soit une augmentation de 15%. Ces chiffres sont expliqués par la mise en service de la nouvelle conduite d'alimentation du réseau de Sonvilier en mai 2020 et celle qui la relie à Renan en été 2021. En 2021, les communes de Renan (20'155 m³ consommé entre août et décembre 2021), Sonvilier (56'932 m³ en 2021), Cormoret et Courtelary (155'531 m³) et le Syndicat des Eaux de Chasseral (83'793 m³) ont consommés au total 316'411 m³.

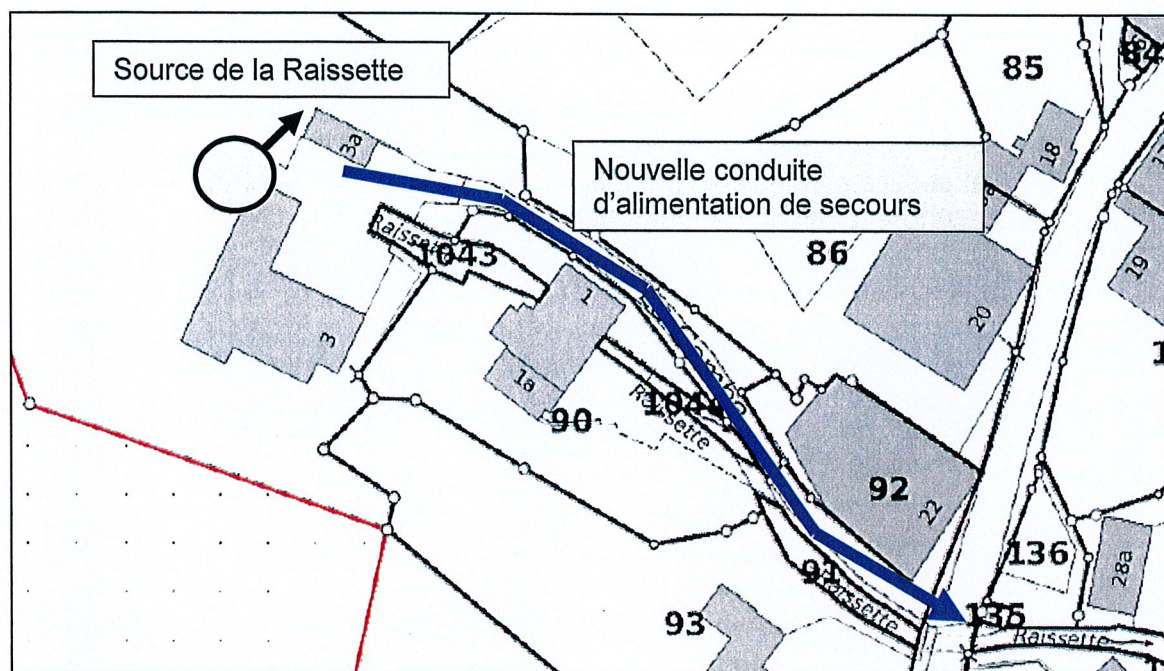
Des rénovations importantes ont été entreprises à la Raissette (Cormoret) pour préparer le futur remplacement des conduites de transport entre la source et les réservoirs de « *Sur les Crêts* » à Saint-Imier. Un nouveau système anti coup de bélier a été installé dans le bâtiment Combe 3a (station transformatrice). Le système de chloration de l'eau a également été partiellement rénové et les filtres réapprovisionnés en sable calibré.

Travaux exécutés

- *Ressources, stations de pompage et réservoirs*
 - Révision et entretien de la station de pompage de la Raissette et des réservoirs.
 - Entretien des équipements de contrôle de qualité et de traitement de l'eau (production de chlore par électrolyse). Remplacement d'un appareil de mesure du chlore.
 - Poursuite des tests et des adaptations des équipements de EAU-Vallon SA en particulier la station des Sauges (alimentation électrique, télécommande, programme de pompage, contrôle de la qualité de l'eau).
 - Suite de l'élaboration du plan de quartier du projet de remplacement des conduites de transport Cormoret – Saint-Imier. Fin 2021, le canton a confirmé son subventionnement
 - Finalisation des travaux de modernisation de la télégestion/ télécommande permettant d'intégrer les nouvelles infrastructures (EAU-Vallon).
 - Suite de la préparation de la rénovation du réservoir 1935 (Est) situés Sur les Crêts (Lot N°8), finalisation du projet, appel d'offres, adjudication des travaux (début prévu au printemps 2022).
 - Etude hydrogéologique du secteur neuchâtelois du bassin d'alimentation des sources de Cormoret (Raissette, Torrent) en collaboration avec le SEF.
- *Conduites de refoulement et de distribution*

La conduite entre la chambre Sur l'eau (Ouest du réseau de Sonvilier) et le point de fourniture de la commune de Renan possède une longueur de 663 mètres. Elle a été mise en service en août 2020. Pose de tubes électriques et tirage d'une fibre optique pour la télégestion du système.

Le projet de sécurisation de l'alimentation de secours du réseau de Cormoret - Courtelary a été finalisé et débutera en mars 2022. Il prévoit la pose d'une conduite entre la station de la Raissette et la conduite présente dans la Vieille Route de Cormoret.



Projet de conduite de secours Raissette – réseau Cormoret (prévu au printemps 2022).



Station de la Raissette, équipement anti coup de béliet (mise en service en automne 2021)

En 2021, la longueur totale de nouvelles conduites de transport mise en place atteint 663 mètres, celle des conduites de distribution renouvelées représente **434 mètres alors que les conduites de branchement représentent 334 mètres environ sur un total de près de 68.2 km**. Les travaux ont été réalisés dans les secteurs suivants :

- Réfection et mise en place de 178 mètres de conduites à la rue Paul-Charmillot entre les bâtiments N° 14 et 22 (fonte ductile 150 mm), réfection du carrefour avec la rue du Soleil et renouvellement de la conduite jusqu'au bâtiment N° 6a. Rénovation du branchement du bâtiment rue du Soleil N°4 et Paul-Charmillot 18, pose d'une nouvelle hydrante.
- Renouvellement de la conduite de la Rue du vallon entre le carrefour avec la rue de Châtillon et celui de la rue de la Briqueterie. Pose de 178 mètres de conduite en fonte d'un diamètre de 150 mm, renouvellement de 91 mètres de branchements, renouvellement de 8 branchements, pose de 10 vannes et 2 nouvelles hydrantes.
- Renouvellement de 78 mètres à la rue de Chasseral dans le carrefour avec le plateau de la Gare (préparation projet de revitalisation du secteur des Abattoirs.
- Renouvellement des branchements du bâtiment Chemin de Sébastopol 5 (19 mètres, 1 vanne).
- Raccordement de 5 maisons à la rue Savagnières-Dessous 68 et 87, Clef 14^e, rue des Faverges 6 et 8.

Réparation de 10 fuites (17 en 2020) suite à des ruptures sur des conduites de distribution (8) ou de branchement (2).

Recherche systématique des fuites avec l'aide du réseau de micros permanent toutes les 3 à 4 semaines.

LE RESEAU D'EAU	
Longueur totale	68'215 mètres
Longueur totale des conduites posées/ remplacées depuis l'an 2000	23'084 mètres

- *Bornes – incendie*

Poursuite du programme d'entretien et du renouvellement des hydrants selon un programme quinquennal.

- *Compteurs*

Remplacement de compteurs et des radios pour la relève à distance dans le cadre des révisions périodiques.

- *Travaux divers*

Mise en et hors service des installations saisonnières (abreuvoirs des pâtures).

- *EAU-Vallon SA*

Exploitation des puits des Sauges et du réservoir des Philosophes. Réglage de la télécommande et des électrolyseurs. Réalisation de campagne mensuelle de prélèvement pour le contrôle qualité, interprétation des données. Suivi des travaux de garantie et d'adaptation du système. Coordination du projet d'adaptation des pompes et de la télégestion du système. En 2021, plus de 390 heures de travail ont été consacrées à l'entretien et à la gestion de la station des Sauges et du réservoir des Philosophes.

- *Qualité de l'eau*

L'approvisionnement communal est basé d'une part sur la source karstique de la Raissette, située à Cormoret. Celle du Torrent, qui est partagée avec le Syndicat d'alimentation des Franches Montagnes en eau potable (SEF), est utilisée comme appoint lors des périodes d'étiage. Une fois captée, l'eau des sources est traitée par floculation (agglomération des microparticules naturellement présentes), filtrée puis désinfectée au dioxyde de chlore avant d'être injectée dans les réseaux de distribution. Un contrôle du taux de chlore résiduel est effectué dans la chambre de vannes des réservoirs « Sur les Crêts » avant son injection dans le réseau de distribution ou dans la conduite de transport qui alimente le réservoir du Syndicat Coutelary – Cormoret. Une désinfection à l'aide d'hypochlorite de sodium est réalisée sur place en cas de besoin.

L'eau provenant du puits de Sauges est traitée sur place aux rayons ultraviolet. Une faible concentration d'hypochlorite de sodium est ajoutée au réservoir des Philosophes afin de garantir la présence de chlore résiduel dans l'eau distribuée.

Chaque année, plus de 100 analyses bactériologiques ainsi que des analyses physico-chimiques, des pesticides et des micropolluants sont réalisées par un laboratoire accrédité.

En 2021, tant les résultats des analyses bactériologiques que ceux des analyses chimiques ont correspondu aux normes de potabilité. Les analyses ont été effectuées par le laboratoire Wessling à Lyss. Toutes les analyses, sans aucune exception, étaient conformes aux exigences de la loi sur les denrées alimentaires (LDAI). Ce fait a été confirmé par les analyses de contrôle du Laboratoire cantonal réalisées sans préavis à plusieurs reprises.

La recherche de certains pesticides qui défraient l'actualité depuis 2019 (le chlorotalonil et ses dérivés) n'a rien donné tant dans les eaux de la Raissette que dans celles du puits des Sauges.

Plusieurs prélèvements ont été réalisés sur le réseau du SECH, sur mandat de ce syndicat, ainsi que sur celui des communes de Sonvilier et de Renan. Des mandats supplémentaires de suivi de la qualité de l'eau sont également en cours avec le Pré-aux-Bœufs (Sonvilier) et la Werksiedlung (Renan).

- *Consommation*

Durant l'exercice 2021, nous avons enregistré les consommations et les évolutions suivantes par rapport aux années précédentes:

La quantité d'eau pompée en 2021 a augmenté par rapport à 2018 (+26%) en raison de l'alimentation de communes voisines. La baisse des fuites sur le réseau (-4.5%) confirme les tendances des dernières années. La consommation facturée aux clients de Saint-Imier s'est élevée à 184 litres par personne et par jour en 2020.

	La période 2018-2021 en quelques chiffres			
	2021	2020	2019	2018
Sources de Cormoret	585'296 m ³	521'377 m ³	643'365 m ³	756'551 m ³
Puits des Sauges	419'513 m ³	347'690 m ³	51'498 m ³	
Volumes vendus à Saint-Imier	357'086 m ³	341'247 m ³	340'183 m ³	357'317 m ³
Volumes vendus aux partenaires	329'855 m ³	252'861 m ³	99'971 m ³	146'060 m ³
Eau de service non facturée (estimée)	46'243	44'238 m ³	34'486 m ³	37'827 m ³
Volumes perdus	271'975	246'421 m ³	215'092 m ³	215'346 m ³
Pourcentage de pertes	27.06%	27.85%	31.18%	28.46%



Renouvellement de la conduite d'eau à la rue du Vallon.

ASSAINISSEMENT (EAUX CLAIRES ET EAUX USEES)

En 2021 les travaux d'entretien et de renouvellement des canalisations d'eaux usées ont été poursuivis mais d'importants moyens ont également été investis pour poursuivre la mise en œuvre du PGEE (système séparatif). Ce dernier ayant été élaboré il y a plusieurs années, son actualisation intégrant les travaux réalisés était nécessaire. Lancée en 2019, la mise à jour a été terminée en 2021 et validée par la commission de l'Equipeement. Ce nouveau plan va être présenté début 2022 au Conseil municipal puis envoyé au canton pour validation.

- *Entretien des canalisations*

Route de Mont-Soleil : chemisage de 105 mètres de collecteur principal et mise en place de plus de 50 mètres de conduite de collecte des eaux de ruissellement.

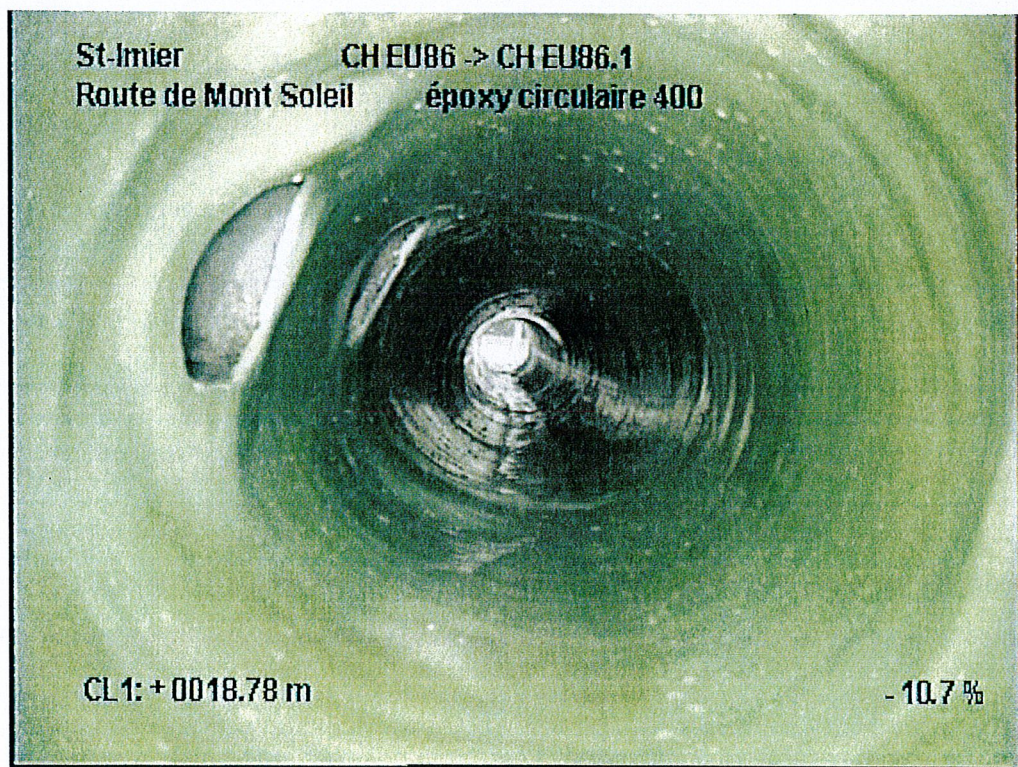
Rue Paul-Charmillot : renouvellement de 38 mètres du collecteur d'eau usées, raccordement du bâtiment Paul-Charmillot 22 et renouvellement de celui du N°18.

Rue du Vallon : Réparation par robot de 246 mètres du collecteur entre les carrefours de la rue de Châtillon et Saint-Martin et renouvellement de 66 mètres de raccords privés. Préparation du raccordement de l'hôtel sur la parcelle 289.

Raccordement des nouveaux bâtiments situés rue des Fontenayes 18, Ancienne Route de Villeret N°3, Rue des Faverges 6, Clef 14E, Savagnières dessous 87 et 68.

Pose d'un nouveau raccordement d'eaux claires pour le bâtiment Clef 7 (agrandissement de l'imprimerie Juillerat et Chervet).

Contrôle caméra de plusieurs sections de canalisation pour assurer l'entretien du réseau.



Route de Mont-Soleil, collecteur d'eaux usées après chemisage

- *Mise en place du système séparatif*

La réalisation du système de séparation des eaux claires et des eaux usées conformément au Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) s'est poursuivie en 2020. D'importants tronçons ont été réalisés :

Passage de la Reine Berthe, renouvellement du collecteur d'eau usées (35 mètres) et du raccordement du Musée (rue du Marché 8). Pose de 18 mètres de collecteur d'eaux claires vers la rue Saint-Martin.

Rue du Vallon entre les rues de Chatillon et Saint-Martin : Pose de 157 mètres de collecteurs d'eaux claires et mise en séparatif des bâtiment N° 23 à 28 (177 mètres de conduites).

Rue Paul-Charmillot : mise en place de 95 mètres de collecteurs d'eaux claires (extension en direction de la rue du Soleil) et 61 mètres de conduite de branchement.



Rue du Vallon, chambre et nouveau collecteur d'eaux claires (diamètre 400 mm) sous la batterie des autres réseaux souterrains (eau électricité, gaz, téléseau).

RESEAU DES FONTAINES

La gestion du réseau d'alimentation des fontaines est assumée par le Service de l'Équipement. De l'entretien courant a été réalisé en 2021. Une section de 17 mètres de conduite a été renouvelé à la rue Saint-Martin en synergie avec les travaux du passage de la Reine Berthe.

DOMAINE DU GAZ

Travaux exécutés

La longueur totale de conduites de distribution renouvelées ou mises en place (extension) en 2021 représente **322 mètres environ et les branchements 96 mètres sur un total de 32 km (réseau de distribution imérien et branchements)**. Les travaux étaient localisés dans les secteurs suivants :

- Rénovation du réseau à la rue Paul-Charmillot et dans le carrefour avec la rue du Soleil entre les bâtiments Paul-Charmillot 18A, Paul-Charmillot 22 et rue du Soleil 6A. Longueur totale des fouilles 176 mètres, permettant de poser une conduite en polyéthylène de 160 mm.
Raccordement du bâtiment rue Paul-Charmillot 22, renouvellement du raccordement de Paul-Charmillot 18 et Soleil N°4.
- Rue du Vallon, renouvellement de 174 mètres de conduites de distribution en polyéthylène de 160 mm, rénovation de 5 branchements privés (Vallon N° 23 ainsi que 25 à 28, 68 mètres de branchements posés).
- Renouvellement des branchements des bâtiments Champs Meusel N°4 et 6, pose de 78 mètres de conduite de raccordement et 2 vannes.

Les contrôles systématiques des postes de détente ont démontré que les travaux d'entretien réalisés ces dernières années vont dans la bonne direction.

Aucune fuite détectée sur le réseau ou les branchements privés en 2021.

La réalisation de l'objectif stratégique qui vise à éradiquer les conduites en fonte grise sur notre réseau a un peu progressé en 2021. Compte tenu du risque (fuite) que représente ce type de conduites, cet effort sera poursuivi voire si possible intensifié ces prochaines années. Dans le même temps, des campagnes de recherches de fuites ont été menées.

Evolution des prix

L'évolution du prix d'achat du gaz naturel a été fortement à la hausse en 2021. Si le prix provisoire annoncé en début d'année a permis une baisse des tarifs des STSI, l'évolution a ensuite été fortement à la hausse ce qui a induit un dépassement de CHF 308'512.- TTC des achats de gaz qui a été couvert par le financement spécial, décision ayant été prise de ne pas augmenter les prix durant l'année 2021.

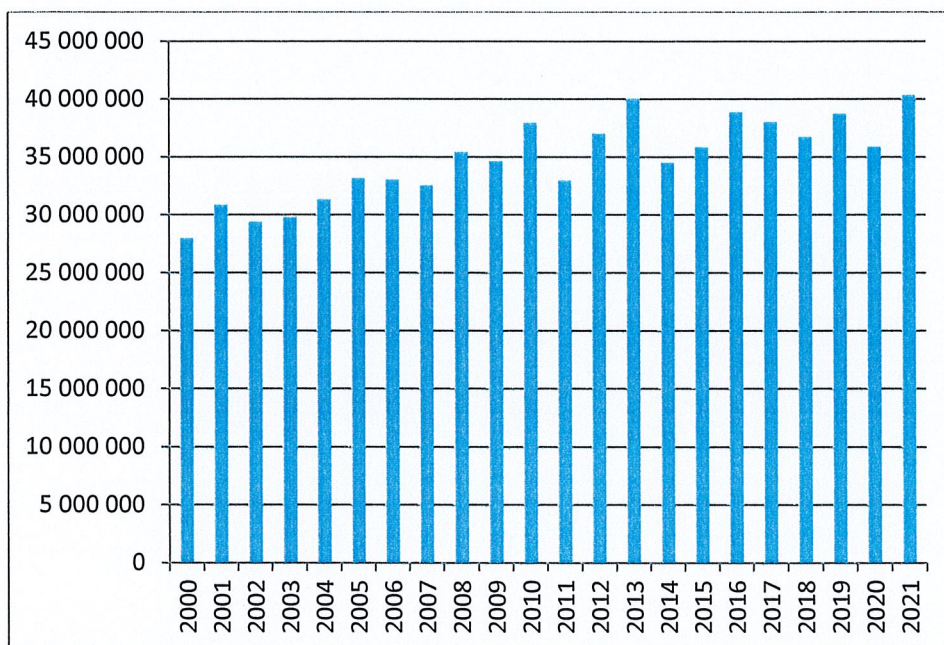
Les marchés de l'énergie sont dans la tourmente depuis plusieurs mois. Des fluctuations de prix très importantes sont observées sur les marchés européens et mondiaux. Leurs causes sont essentiellement :

- Spéculatives (incertitudes sur les approvisionnements),
- Géostratégiques (guerre en Ukraine, sanctions contre la Russie),
- Politique (augmentation du prix des droits d'émission de CO₂, abandon programmé du charbon et du nucléaire pour la production l'électricité en Allemagne),
- Technique (stock européen de gaz au plus bas suite au dernier hiver très froid, entretien de certaines infrastructures de transport stratégiques).

Cette évolution laisse présager des prix du gaz élevés pendant cette période très difficile et incertaine qui devront être répercutées sur les tarifs.

Evolution des ventes

Après deux années contrastées en 2019 (38'818.810 kWh) et 2020 (35'979'176 kWh), 2021 doit être considérée comme une année froide avec 40'457'715 kWh (+12.75%). Ce sont surtout les conditions météorologiques qui expliquent cette forte augmentation.



Evolution de la consommation de gaz naturel dans la zone de desserte des Services techniques de Saint-Imier.

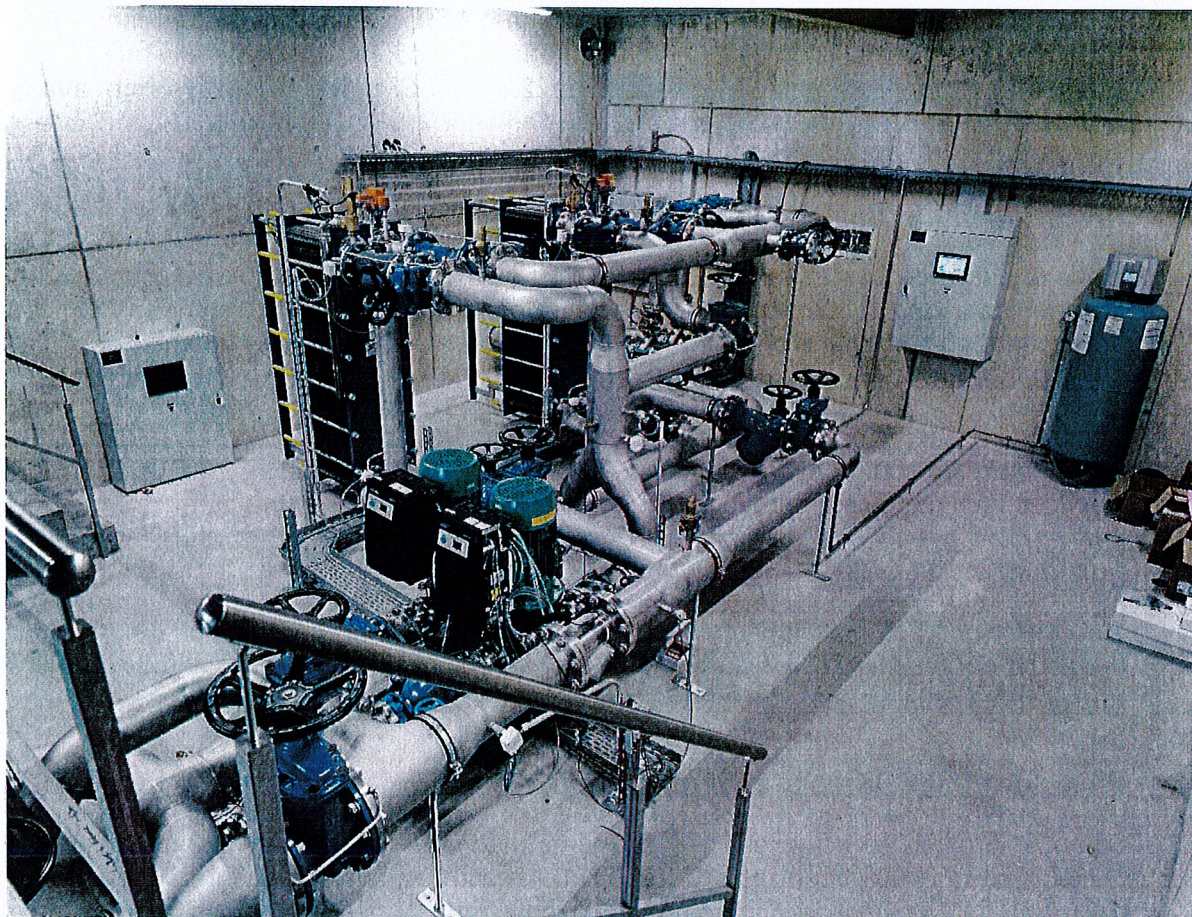
Conclusions

L'évolution des prix du gaz et des revenus du domaine doit être suivie de près afin d'acquérir des moyens suffisants pour assurer l'entretien du réseau. En plus du contexte international, l'impact des nouvelles règles législatives réglant la mise en œuvre de la Stratégie 2050 de la Confédération sera également une des clefs de l'avenir du gaz en tant qu'énergie de chauffage. Certains changements stratégiques seront également évalués dans un proche avenir.

Pour ce faire, les Services techniques ont décidé d'élaborer un plan directeur Energie en collaboration avec d'autres communes du Jura bernois. Cet outil permettra de mieux planifier l'avenir des réseaux de distribution d'énergie dans la commune et facilitera la transition vers des énergies renouvelables plus locales et moins productrices de CO₂.

DOMAINE DU CHAUFFAGE A DISTANCE

Plébiscité par le corps électoral de Saint-Imier en 2019, le chauffage à distance SANTÉ a connu une nouvelle étape clé avec sa mise en service à l'Hôpital du Jura bernois (HJB) en novembre 2021.



L'échangeur de chaleur du réservoir des Philosophes.

La mise en service du puits profond des Sauges par EAU-Vallon SA, en automne 2019, a constitué un véritable défi pour les Services techniques de la commune de Saint-Imier. D'environ 19.5° C tout au long de l'année, la température de l'eau pompée n'est en effet pas idéale pour garantir les conditions sanitaires requises par l'eau potable. Il était donc préférable de refroidir le précieux liquide avant de le distribuer.

Les premières études remontent à 2011, soit bien avant la mise en service des puits des Sauges. Ce qui pouvait au départ apparaître comme un problème s'est alors mué en une opportunité puis un projet concret. Les investigations ont été d'autant plus poussées que des projets opérationnels de ce type étaient rares.

Source de chaleur locale exempte de toute émission de CO₂

Les études préliminaires ont montré que la solution la plus efficiente énergétiquement et économiquement est un chauffage à distance à basse enthalpie. Ce concept novateur veut

que l'énergie extraite de l'eau potable soit amenée à 19°C environ par un circuit fermé jusqu'à la chaufferie du bâtiment alimenté, dans laquelle des pompes à chaleur produisent de l'eau à la température souhaitée, plus de 60°C dans le cas de l'HJB.

Du point de vue technique, ce système offre deux grands avantages: un coefficient de performance dépassant 3 en toute saison (chaque kWh électrique consommé par le système produit plus de 3 kWh de chaleur) et un réseau de transport non isolé thermiquement et donc moins coûteux. Alimenté par de l'électricité d'origine 100% renouvelable, il a en outre l'immense avantage d'exploiter une source de chaleur locale exempte de toute émission de CO₂, tout en étant une réponse élégante à la question de la température de l'eau potable rafraîchit de 2.5 à 3°C grâce à ce système avant sa distribution.

Investissement de 1,4 million de francs

Dans le cadre de ses réflexions en faveur du développement durable, la municipalité de Saint-Imier a décidé de réaliser ce projet pilote de chauffage à distance (CAD) en le soumettant au corps électoral en février 2019. Accepté par 86% des votants, ce projet de 1'400'000 francs concerne dans un premier temps le site imérien de l'HJB et le bâtiment communal situé route de Sonvilier 3, qui a abrité le ceff SANTÉ-SOCIAL.

La signature du contrat avec l'Hôpital du Jura bernois SA, le 12 octobre 2020, a permis aux Services techniques imériens de lancer la réalisation pratique du projet, qui s'est achevée par la mise en service du chauffage de l'HJB en décembre 2021, suivie de celle de l'immeuble de Sonvilier 3 en janvier passé.

Les quatre pompes à chaleur installées à l'hôpital, d'une puissance de 550 kW, ont permis de cantonner les chaudières à gaz à un rôle d'appoint et de secours. Celle de 125 kW de Sonvilier 3 a remplacé la chaudière à mazout existante qui a été démantelée.

Plus de 220'000 litres d'équivalent mazout

Selon les projections actuelles, ce système permettra de fournir près de 2 millions de kWh chaleur, ce qui représente plus de 220'000 litres d'équivalent mazout et une économie d'environ 580 tonnes de CO₂ par an. La consommation des pompes à chaleur, elle, représentera plus de 500'000 kWh d'énergie électrique renouvelable composée de solaire local et d'hydraulique (produit TOPAZE).

La gestion du nouveau système de chauffage repose sur les principes du contracting. L'investissement a été pris en charge par la commune qui en assure le fonctionnement via ses Services techniques et plusieurs partenaires. Le réseau de CAD comprend l'ensemble des installations, de l'échangeur de chaleur du réservoir des Philosophes jusqu'aux compteurs de chaleur des différents clients.

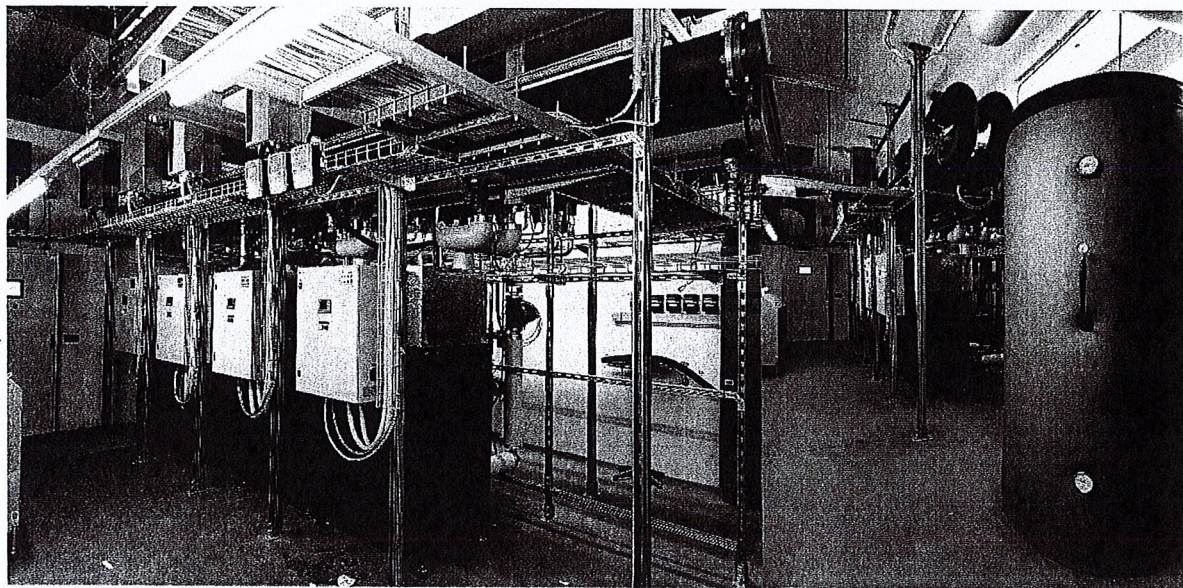
La facturation des frais de chauffage se fait en fonction des kWh thermiques consommés, dont le prix intégré est compris entre 13 et 15 ct/ kWh (tarif puissance installée et prix par kWh) suivant le coefficient de performance de l'installation. Un contrat a été signé avec chaque client.

Potentiel de développement

Au niveau financier, l'investissement et les coûts de fonctionnement sont entièrement autofinancés par la vente de kWh chaleur aux clients raccordés.

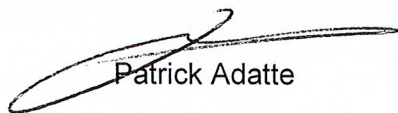
Le système actuel du CAD SANTÉ a la capacité de fournir à court terme 150 kW de puissance supplémentaire pour chauffer un troisième bâtiment.

Bien que la ressource disponible ne puisse pas chauffer la totalité de la commune, une étude sera menée en 2022 par les Services techniques afin d'étudier la possibilité d'étendre l'usage de cette source d'énergie renouvelable pour chauffer plusieurs immeubles du centre de Saint-Imier.

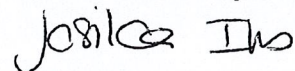


L'installation de chauffage à distance dans les sous-sols de l'Hôpital du Jura bernois.

Le Chef de l'Équipement :


Patrick Adatte

La Cheffe du Département


Josika Iles

	Décomptes finaux du CCL et de la construction de deux ascenseurs à la gare CFF de Saint-Imier Etude du compte de résultat et des investissements de la Municipalité de Saint-Imier pour retrouver l'équilibre structurel au plus tard en 2024.
Le 26 avril 2021	Ecole primaire – assainissement – adjudications diverses Etude du compte de résultat et des investissements de la Municipalité de Saint-Imier pour retrouver l'équilibre structurel au plus tard en 2024
Le 14 juin 2021	Ecole primaire – assainissement – adjudications diverses
Le 05 juillet 2021	Budget 2022
Le 25 août 2021	Envers 31 – dépôt des travaux publics, établissement d'un cahier des charges architectural pour la mise en soumission Avenir des anciens abattoirs – projet d'assainissement Rue du Vallon – projet hôtelier – achat d'une partie de la parcelle CFF No 1841
Le 1 ^{er} novembre 2021	Ecole primaire – assainissement – adjudications diverses Présentation du projet de la piscine plein air et des coûts y relatifs
Le 20 décembre 2021	Ecole primaire – assainissement – adjudications diverses et informations

Assainissement techniques et thermiques des halles de gymnastique

Boucllement des comptes et crédits en cours

Service des bâtiments et infrastructures sportives

Le service des bâtiments et infrastructures sportives met toujours un accent prioritaire à l'engagement des chantiers et assainissements en cours, toutefois, l'année 2021 fût, à nouveau, une année très particulière pour tous avec la gestion de la pandémie qui a nécessité la mise en place de nouvelles manières de fonctionner et d'un suivi quotidien sur toutes les infrastructures. Des roades importantes de personnels ont été effectuées pour assurer les désinfections dans les différents locaux occupés. La piscine plein air n'a malheureusement pas pu être ouverte comme d'accoutumée suite à une fuite de chlore gazeux jugée plus importante qu'initialement. Un audit sur l'infrastructure a été réalisée par le bureau d'ingénieur spécialisé Kannewischer ingénieurs Conseils Sàrl arrivant à la conclusion que le site doit être assaini pour être remis aux normes requises par les normes et législations supérieures. Une priorité a été mise sur ledit dossier pour permettre une réouverture même partielle durant la période estivale 2022.

La charge de travail est conséquente et de ce fait, des priorités et des objectifs sont fréquemment fixés de concert avec le responsable de département.

Collaborateurs techniques

Cheffe de service à 60%
Collaboratrice administrative, services conjoints urbanisme
et bâtiments à 80%
Piscine, patinoire

Mme Jessica Renfer

Complexe des halles
Complexe des halles à 80%
Salle de spectacle et administration jusqu'au 31 août 2021
Salle de spectacle et administration dès le 1^{er} août 2021
Ecole secondaire
Ecole secondaire à 30% CDD COVID-19
Ecole primaire
Ecole primaire à 40%
Ecole primaire à 50% CDD COVID-19

Mme Lara Reis
M. Cédric Hinni
M. Pascal Vuilleumier
Mme Céline Chautant
M. John Nappiot
Mme Cassandra Périllard
M. Daniel Meyer
M. Nicolas Fleury
M. Denis Willen
M. Aziz Pasteur
M. Charly Monney
M. Florian Boillat
Entreprise Mosczanski
nettoyage
M. Gerolamo Pepe
M. Julien Roch

Récapitulatif des différents bâtiments communaux

Immeuble du patrimoine financier

J.-David 4, 6, 8

Travaux d'entretien courant – Etude et estimations des immeubles en cours

Clef 37

Travaux d'entretien courant

Bâtiments scolaires et infrastructures sportives

Ecole primaire

Agassiz 14

L'assainissement du bâtiment a débuté au mois de juillet 2021 et les délais sont pour l'heure tenus. Toutefois, des craintes liées à la pandémie et les délais de livraison y relatif sont toujours présentes au même titre que le coût des matériaux.

Agassiz 16

Entretien courant

Ecole secondaire

Entretien courant du bâtiment et étude en cours pour l'assainissement du terrain. Pose de différents témoin et gestion des infiltrations d'eau.

Halles de gymnastique

Entretien courant du bâtiment. Aménagement des sous-sols et des abris avec répartition des locaux de stockage pour différents services.

Bassin de natation

Entretien courant du site et panne suite à une défectuosité du système électrique

Route de Sonvilier 3, CEFOPS

Entretien courant et installation du chauffage à distance selon contrat établi avec les services techniques.

Piscine

Fermeture inopinée de l'installation et étude rapide d'une remise en service et d'un assainissement

Terrain de football – Châtillon

Entretien courant

Clientis Arena

Entretien courant du site

Musée, CCL

Entretien courant du site

Autres bâtiments communaux

Cimetière

Entretien courant et modification du réseau des fontaines

Hangar des pompiers

Entretien courant du bâtiment.

Dépôt des travaux publics

Entretien courant du bâtiment et mise en soumission de la partie architecturale pour une étude d'assainissement du site

Salle de spectacles

Entretien courant du site

Bâtiment administratif

Entretien courant du bâtiment et mandat d'étude en cours pour les différentes infiltrations d'eau du bâtiment sis à la rue du Temple 15, toujours en cours

Toilettes publiques

Entretien courant

Place de jeux

Entretien courant

Ascenseurs de la gare

Entretien courant

Abattoirs

Dossier de réaffectation du site en cours

Espace Beau Site

Entretien courant

Utilisation des locaux publics

Halle de gymnastique

L'utilisation du complexe des halles est importante comme chaque année et le plan d'occupation donne satisfaction à tous les utilisateurs, bien que certain groupements aient dû se rendre dans d'autres communes pour laisser place aux occupations scolaires qui sont très importantes.

Utilisation hebdomadaire du complexe :

Ecoles enfantines, primaires et secondaires

100 périodes de 45 minutes

Sociétés locales

85 périodes de 45 minutes

Piscine

Tel qu'explicité ci-dessus, la piscine plein air s'est vue fermer ses portes de manière anticipée, à regret.

Salle de spectacle

La salle de spectacle et la salle du Conseil de ville ont été utilisées à 78 reprises.

Espace Beau-Site

L'espace Beau Site a été loué :

14 journées

4 week-end

3 semaine

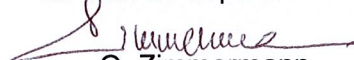
Tout comme l'année 2020, chacun a dû poursuivre ses efforts sur le front de la pandémie et ceci sans anicroches. Tous les collaborateurs ont su poursuivre les désinfections et autres tâches liées à l'hygiène sans relâche permettant ainsi de respecter les normes requises durant cette période particulière. Qu'ils en soient toutes et tous remercier.

Les chantiers et dossiers se sont poursuivis selon les degrés d'urgence de chacun. A savoir que le service a et souhaite poursuivre les assainissements des différents bâtiments du patrimoine administratif pour être conforme aux différentes prescriptions et normes requises et également pour correspondre aux différents critères des usagers ou locataires.

Saint-Imier, le 15 mars 2022

DEPARTEMENT BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le chef de département :


O. Zimmermann

La cheffe de service :


J. Renfer

COMMISSION URBANISME ET MOBILITE

Buts et rôles de la commission

La commission urbanisme et mobilité se compose de sept membres. Elle est présidée par la Conseillère municipale en charge du département urbanisme et mobilité et traite notamment des questions d'aménagement du territoire, d'aménagements urbains, de permis de construire et de police des constructions ainsi que des questions qui relèvent du domaine des travaux publics (entretien des routes, déneigement, déchets, entretien du cimetière et des jardins publics) et de la sécurité.

Composition de la commission

Présidente	Mme Jessica Froidevaux (depuis le 19 janvier 2021)
Vice-président	M. Jérôme Kernén
Secrétaire	M. Vital Carnal
Membres	M. Ugo Boillat (depuis le 11 mars 2021)
	M. Pierre Gianoli
	M. James Souchon
	M. Ludovic Zürcher
Membres consultatifs	M. Nicolas Vuilleumier (chef du service)
	M. Vincent Brahier (voyer-chef)
	M. René Suter (agent police administrative)
	M. Sébastien Gindrat (agent police administrative)

La commission urbanisme et mobilité s'est réunie à quinze reprises en 2021 pour débattre des questions qui relèvent de ses prérogatives et faire des propositions au Conseil municipal.

Le chef du service prépare, analyse et émet des propositions afin que les dossiers soient traités dans le respect des procédures et des règlements en vigueur et selon les pratiques et tendances actuelles de la profession.

Service urbanisme et mobilité

Le service urbanisme et mobilité s'acquitte des tâches relevant des domaines de l'aménagement du territoire, des aménagements urbains, du droit des constructions (permis de construire et police des constructions), de la mobilité, de l'entretien des voiries, de l'évacuation et de la valorisation des déchets et de la sécurité et la protection civile.

La dotation en personnel du service est de de 0.9 EPT (équivalent plein temps) pour la direction du service et les tâches liées à la rubrique « urbanisme et mobilité », de 0.4 EPT + 1 apprenti(e) pour la gestion administrative des affaires courantes et de 14.8 EPT pour les tâches relevant du domaine « travaux publics » + 2 apprentis AFP et CFC option voirie.

Les « travaux publics » comptent parmi eux des collaborateurs appliqués, fiables et fidèles ; le turn-over dans le service est relativement faible et seul un départ a dû être compensé en 2021 qui correspond à la non-confirmation d'un contrat après la période d'essai.

Les objectifs du département sont fixés chaque année sur la base des lignes directrices données par le programme de législature qui détermine les grands projets à mettre en œuvre pour la Municipalité. Au surplus, le service gère les affaires courantes afin de s'acquitter des tâches de service public.

Aménagement du territoire

- *Plan et règlement d'affectation de Mont-Soleil*

En 2016, le projet d'affectation de Mont-Soleil envisagé par la Municipalité n'a pas reçu l'aval de l'OACOT au moment de l'examen préalable, même si les parties partageaient la même vision sur la question de la préservation des qualités naturelles et paysagères du site.

À l'époque, leurs opinions divergeaient en revanche quant à la lecture qui est faite du nouveau plan directeur cantonal et de son application, contraignant la Municipalité à modifier son projet et à le redimensionner en revoyant ses ambitions à la baisse.

Le temps écoulé a été mis à profit pour entamer de nouvelles discussions avec l'OACOT, afin de nourrir les réflexions et élaborer une nouvelle version du plan d'affectation de Mont-Soleil, qui a été soumise une nouvelle fois à l'OACOT pour examen préalable.

En juillet 2020, l'OACOT a pris position et rédigé un rapport d'examen préalable sans équivoque. Celui-ci ne laisse que peu de marge de manœuvre à la Municipalité en ce qui concerne la zone à bâtir en tous les cas.

La Municipalité considère le secteur « densément » bâti de Mont-Soleil comme un hameau et prévoit la mise en place d'une zone de maintien pour offrir aux propriétaires des possibilités raisonnables de transformation des constructions existantes.

Or, et c'est là que le bât blesse, l'OACOT ne l'entend pas de cette oreille. À ses yeux, Mont-Soleil ne peut pas être considéré comme un hameau au sens de la fiche de mesure A_03 du Plan directeur cantonal 2030, car il ne répond pas aux critères de définition d'un hameau et l'édition d'une zone de maintien est perçue comme une façon détournée de contourner les prescriptions fédérales en matière d'aménagement du territoire et la fiche A_01 du Plan directeur cantonal 2030.

Vu la position rigide de l'OACOT, la Municipalité, accompagnée par ses mandataires, a opéré une pesée d'intérêts qui l'amène à conclure qu'en l'état actuel, il n'y a guère d'autre choix que d'enterrer le projet dans la forme projetée, à moins de tenter un bras de fer procédural avec l'OACOT dont l'issue reste plus qu'hypothétique et représenterait une débauche d'énergie, de temps et d'argent.

L'OACOT se montre plus ouvert sur la question des parcelles à vocation touristique et économique. Mais, l'office cantonal demande des précisions au sujet des réelles intentions et possibilités (voire des garanties) de la part des propriétaires de développer des activités à Mont-Soleil et de dimensionner au plus juste ces secteurs pour les besoins des 15 prochaines années.

Ces éléments nous contraignent une nouvelle fois à reprendre nos réflexions en y intégrant les remarques et les exigences de l'OACOT, afin de lever les réserves à l'approbation émises dans son rapport d'examen préalable.

Nous regrettons sérieusement le manque d'ouverture de l'OACOT dans ce dossier. Nous aurions voulu pouvoir délivrer des informations plus réjouissantes.

Pour la suite, des contacts particuliers seront établis en temps voulu avec les propriétaires des parcelles situées dans les secteurs à vocation touristique et économique, afin

d'amorcer de nouvelles réflexions sur le développement de Mont-Soleil et relancer le processus.

- *Révision et réactivation de divers plans de quartier (PQ Hoirie Niklès, notamment).*
L'abrogation du PQ Hoirie Niklès et l'édiction du PQ La Fenette n'est plus à l'ordre du jour ; les propriétaires du terrain et promoteurs n'ont pas souhaité donner suite aux rapports des offices cantonaux demandés par l'OACOT pendant la phase d'examen préalable.

Le PQ « Hoirie Niklès » a été édité il y a plus de dix ans maintenant, à une période où les préoccupations d'économies du sol et de densification n'étaient pas aussi prégnantes qu'elles le sont aujourd'hui et il nous semblait que cette démarche faisait sens.

Des réflexions ont été mises en place et des discussions ont été menées avec l'OACOT et la CPS pour intégrer les contraintes d'aménagement du territoire et patrimoniales (ISOS) dans le projet et le faire évoluer en vue d'obtenir un rapport d'examen préalable positif.

Des échanges bien avancés ont eu lieu avec l'OACOT et le SMH et le projet a évolué positivement et gagné en qualité à nos yeux.

Entretemps, les BF inscrits dans le périmètre du PQ ont changé de propriétaires et ces derniers ne partagent pas cet état de situation.

Ils ne souhaitent plus attendre l'aboutissement de la procédure d'abrogation et d'édiction d'un nouveau PQ, lassés qu'ils sont par la lourdeur et la lenteur des démarches administratives et les exigences démesurées imposées par les offices cantonaux.

La commission urbanisme et mobilité ainsi que le Conseil municipal ont pris acte, à contrecœur, de la décision des propriétaires et promoteurs et n'entendent pas aller à son encontre.

- *Réévaluation de la carte des dangers naturels*
Suite à l'étude sur la réévaluation du niveau de risque de chutes de pierres à Saint-Imier, un train de mesures a été proposé par le mandataire Impuls.

Ces mesures consistent en la construction de digues et/ou la pose de filets de protection pour un coût global estimé à CHF 895'000.-- dont CHF 850'000.-- potentiellement subventionnables afin de garantir la sécurité des personnes et des biens situés dans les zones de dangers rouge et où le niveau de risque est inacceptable.

Il s'agit d'une obligation pour la Municipalité car l'étude sur la réévaluation des dangers de chutes de pierres a conclu à une augmentation du niveau de risque qui dépasse le seuil du risque admissible. Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité est dans l'obligation de prendre des mesures. Ces travaux sont, en principe, subventionnables à hauteur de 80%.

L'élaboration des projets de protection se sont avérés plus complexes que prévu compte tenu notamment de la nature géologique du terrain, de l'état de propriété des terrains où elles sont censées prendre place, de la présence de la forêt et d'infrastructures techniques préexistantes.

Les projets portent sur quatre secteurs distincts A, C, D et E.

Des séances avec les propriétaires concernés ont été organisées en 2021 et les mesures présentées ont été acceptées pour les secteurs A, C et E.

Des discussions pour la variante à mettre en œuvre dans le secteur D et sur le mode de financement qui en résulte donne lieu à des discussions animées entre la Municipalité et les propriétaires concernés.

Compte tenu de cela, il est probable que le projet de sécurisation soit scindé en deux et que les mesures A, C et E démarrent rapidement pendant que les négociations dans le secteur D se poursuivent pour trouver un consensus entre les parties impliquées.

- **Modifications RAC**

Le service a initié la modification de la ZUP J1 en zone mixte M1 C3a de manière à créer les conditions cadres nécessaires à la réalisation d'un hôtel sur le site du jardin public de la rue du Vallon.

Sur proposition du Conseil municipal, le Conseil de ville a admis qu'il était souhaitable de soustraire de la zone d'utilité publique une partie d'un parc public et à d'une volière à l'abandon à verser au profit d'une zone mixte 1 C3a sur laquelle pourra prendre place un hôtel.

La démonstration de l'intérêt public est étayée par la région, à travers notamment les soutiens de Jura bernois Tourisme, de la Chambre d'économie publique du Jura bernois et de nombreux autres acteurs des milieux économiques, culturels et touristiques.

Le remplacement d'un parc public par un projet hôtelier n'a pas été perçu comme une amputation d'un espace récréatif qui ne servirait que les intérêts du projet hôtelier, bien au contraire.

En donnant leur aval, les autorités ont bien perçu l'intérêt pour Saint-Imier et sa région de disposer d'une nouvelle offre touristique et par là même d'une revalorisation du jardin public (voir en ce sens la rubrique « procédure qualifiée »).

La procédure a abouti en 2021 et ouvre la porte au dépôt du permis de construire pour l'hôtel.

Aménagements urbains

Constructions

- ***Demandes de permis de construire***

Quatre-vingt neuf dossiers de demande de permis de construire ont été ouverts en 2021 (permis, petits permis et demandes préalables confondus) et ont donné lieu, ou sont en voie de donner lieu, à un permis de construire.

Six demandes de permis ne sont pas de la compétence de la Municipalité car elles concernaient des projets industriels, d'hôtellerie ou de restauration ou étaient situées à proximité de zones forestières, notamment. Ces demandes sont traitées par la Préfecture.

- *eBau*

Le service urbanisme et mobilité suit attentivement les avancées et la mise en place de eBau, le projet cantonal de demande de permis de construire électronique.

Le service urbanisme et mobilité propose cette solution depuis quelques mois maintenant. Elle deviendra obligatoire dès le 01 mars 2022.

- *Procédure qualifiée*

Le Conseil municipal s'est fixé comme objectif la concrétisation d'un projet hôtelier à Saint-Imier en collaboration étroite avec Jura bernois Tourisme et les différents partenaires locaux et régionaux.

Après de nombreuses démarches et plusieurs échecs, des investisseurs se sont déclarés prêts à relever ce défi.

Initialement, il était prévu que le nouvel hôtel prenne place sur le Plateau-de-la-Gare. La friche CFF convoitée représentait un lieu tout désigné pour une requalification urbaine et un développement vers l'intérieur du tissu bâti.

Les études préparatoires ont révélé une pollution très importante et inconnue jusqu'ici et la durée d'assainissement est estimée au minimum à trois ans. Ce délai est trop long pour permettre au projet de se concrétiser.

Après une analyse détaillée des terrains disponibles aux alentours de la gare, la Municipalité a porté son choix sur le BF 289 et a entrepris de modifier l'affectation du terrain, auparavant colloqué en ZUP J 1, pour le placer en zone mixte 1 C3a comme la parcelle CFF limitrophe 1841.

La modification envisagée a fait l'objet d'une opposition mais a passé la rampe du Conseil de ville et n'a pas été remise en question par un recours ou un référendum. La modification de zone est aujourd'hui entrée en force.

Cette modification rend ainsi possible la construction d'un hôtel à l'emplacement de l'actuel jardin public.

Afin de s'assurer de la prise en compte des objectifs de sauvegarde qu'instaure l'ISOS et anticiper certaines attentes du SMH, la Municipalité conjointement avec les maîtres d'ouvrage ont pris l'option d'organiser une procédure qualifiée afin de garantir la bonne intégration du futur bâtiment et de ses aménagements extérieurs dans leur environnement (espaces de délasserment, espaces de stationnement et de circulation, espaces de services, etc.).

Dans des cas particuliers ou dans un environnement sensible, il est possible d'organiser une procédure qualifiée sous la forme d'ateliers successifs afin de garantir aux parties prenantes à une procédure la production d'un projet de qualité d'un point de vue de l'intégration urbaine et de la conception architecturale.

La procédure qualifiée s'attache, étape par étape, à explorer, sur la base du programme du projet, le champ du(des) possible(s) et à fournir au maître d'ouvrage ainsi qu'à son mandataire des éléments de réflexion pertinent leur permettant de le faire mûrir et évoluer qualitativement en vue du dépôt d'une demande de permis de construire.

La procédure qualifiée est régie par un certain nombre de principes et organisée sous forme d'ateliers qui s'enchaînent régulièrement et au cours desquels les membres d'un jury débattent autour de thématiques variées, d'abord à large échelle pour progressivement

arriver sur l'implantation en trois dimensions du bâtiment et de ses abords (perception macro du site, qualités du site, éléments forts présents sur place, implantation, volumétrie, circulation, aspects paysagers, principes architecturaux, etc.).

L'implantation retenue concentre un maximum d'avantages en permettant 1) de conserver un parc public généreux, 2) respectant la trame urbaine dominante, 3) proposant un dialogue ou une relation avec la gare et la salle de spectacle, 4) marquant le carrefour d'un élément fort avec un effet d'appel, notamment.

L'hôtel et le parc doivent être connectés à la ville. Pour ce faire, le bâtiment s'inscrit dans un grand parc à vocation publique qui, par appropriation, doit faire participer le site à la vie locale.

L'hôtel et le parc s'inscrivent également sur le trajet entre la gare CFF et la station inférieure du funiculaire, comme une balade urbaine ponctuée de bâtiment patrimoniaux et d'espaces de respiration (parc public, place du Marché).

Ces caractéristiques sont soutenues par des éléments forts (cheminement sud, arbres majeurs pour structuration, etc.).

Le bâtiment doit affirmer son caractère public et être un marqueur urbain ; outre son implantation qui affirme déjà ce point, sa volumétrie ainsi que le traitement des façades et de la toiture y contribuent également. La modénature des quatre façades est conçue avec du relief et s'approche volontairement du vocabulaire employé pour la construction des usines d'horlogerie (mémoire du lieu).

Le projet présenté apporte des réponses qualitatives aux problèmes soulevés par l'implantation d'un nouveau bâtiment dans un contexte sensible et ce résultat tient en grande partie aux excellentes capacités analytiques et de projection du mandataire des maîtres d'ouvrage.

Les détails seront affinés (positionnement des lucarnes, choix des essences d'arbres, simplification des aménagements extérieurs, etc.) en prévision du dépôt de la demande de permis de construire.

Police des constructions

- *Dossiers en cours*

Le service d'urbanisme s'attèle à régler les cas de constructions illicites soit en rendant des décisions de rétablissement de l'état conforme soit en traitant des demandes de permis de construire *a posteriori* qui émargent alors dans la rubrique permis de construire.

Mobilité

- *Transports publics // amélioration de la desserte locale*

La Municipalité de Saint-Imier, en collaboration avec l'office cantonal des transports publics (OTP) et l'entreprise de transports des Chemins de fer du Jura (les CJ), a mis en service, en décembre 2018, une ligne urbaine pilote pour desservir le centre de la localité ainsi que l'hôpital du Jura bernois et le pôle économique de La Clef.

Cette mise en service fait suite à l'acceptation du crédit de CHF 477'000.-- par le Conseil de ville et était prévue pour trois ans (2019, 2020 et 2021), afin de répondre à l'intérêt

marqué de la population, des établissements de formation, des pendulaires et des entreprises sises à Saint-Imier.

Il était convenu de tirer un bilan du fonctionnement et de la fréquentation au terme des trois ans et d'envisager d'inscrire cette ligne dans l'offre de base du canton pour autant que les critères de fréquentation et de taux de couverture l'y autorise.

Cependant, la pandémie de covid et son cortège de restrictions et/ou d'obligations ne permet pas aujourd'hui de dresser des conclusions objectives du succès rencontré par la ligne urbaine mais plutôt de donner une tendance

En outre, la fréquentation des courses par les pendulaires est relativement décevante mais trouve une partie d'explication dans la volonté initialement affirmée de réaliser des économies d'échelle en tirant profit du matériel roulant et du personnel affecté sur d'autres lignes afin de préserver les capacités financières des collectivités qui seront amenées à le financer.

La ligne urbaine ne dispose ainsi pas de toute la flexibilité requise pour répondre parfaitement aux attentes des entreprises et assurer les correspondances à la gare CFF.

Ces mauvais chiffres chicanent l'OTP ; le taux de fréquentation minimum est certes atteint mais il est très faible voire insuffisant : si l'on enlève les pointes du matin et de fin d'après-midi où le nombre d'étudiants dans les bus sont importants et biaisent ainsi les résultats, la fréquentation des autres courses est anecdotique.

L'OTP ajoute que la demande actuelle ne justifie pas une intégration dans l'offre de base. En d'autres circonstances, l'OTP se retirerait du financement à terme des trois de la phase pilote

L'OTP a malgré tout été d'accord, de concert avec l'entreprise de transports et la Municipalité de prolonger la phase d'essai de trois ans, soit jusqu'à fin 2024 et de l'élargir à Villeret aux mêmes conditions (1/3 Canton, 1/3 Municipalité et 1/3 recettes).

Il ne sera par conséquent pas possible de consolider cette ligne avant le changement d'horaire 2024.

La prolongation de l'essai pilote et le développement de l'offre à Saint-Imier et à Villeret renforce le rôle central que Saint-Imier est appelée à jouer au sein du Jura bernois en fonctionnant, à son échelle, comme une mini-agglomération.

Dans cette perspective, les transports publics occuperont une place de plus en plus prépondérante dans les futurs schémas de mobilité de notre région.

- *Halte CFF La Clef*

Suite à une séance avec CFF, ces derniers indiquent que la halte CFF fait désormais partie du programme PRODES et qu'ils ont reçu l'autorisation de l'OFT de mener l'avant-projet.

Initialement la halte devait être mise en service en 2030. CFF précise que pour autant qu'ils disposent des ressources nécessaires et que l'horaire en vigueur à la mise en service permette un arrêt supplémentaire, il pourrait être possible que la nouvelle halte soit fonctionnelle plus tôt.

- *Snowbus*

La Municipalité a décidé de reconduire le Snowbus pour la saison hivernale 2021-2022. Le Snowbus effectue la liaison Saint-Imier Les Savagnières entre le 18 décembre 2021 et jusqu'au 27 2022. Il circule le mercredi, le samedi et le dimanche (tous les jours pendant les vacances scolaires de Noël et semaine blanche) à condition que les téléskis fonctionnent.

La possibilité existe de prolonger au-delà de la période contractuelle la liaison hivernale en cas de bonnes conditions d'enneigement et de fonctionnement des installations de remontées mécaniques.

- *Transports scolaires*

Les parents des élèves scolarisés à Saint-Imier domiciliés au Pontins et aux Savagnières interpellent le CM afin d'envisager la mise en place d'un système de transports scolaires pour acheminer les enfants à l'école puisque la solution appliquée jusqu'ici ne semble plus leur convenir (les parents sont défrayés à hauteur de 1'300.--/enfant/an pour assurer la liaison entre la montagne de l'Envers et Saint-Imier).

L'objectif annoncé consiste à proposer une solution viable et finançable aux parents et aux autorités pour la rentrée scolaire d'août 2022.

Les étapes pour disposer des montants nécessaires à mettre sur pied cette opération et les différentes négociations à mener ne permettent guère d'envisager un calendrier plus optimiste.

- *Etude trafic*

Dans le cadre de son programme d'assainissement contre le bruit routier, l'OPC est tenu d'adapter ces installations là où les valeurs limites d'immission sont dépassées.

Dans ce cadre, les mesures d'assainissement à la source ont la priorité (réduction de la vitesse, revêtement antibruit).

Pour la Municipalité de Saint-Imier, le périmètre d'assainissement concerne dans un premier temps la RC 248.2 (Route de Tramelan) et la RC 1328 (Rue de la Gare, Rue du Vallon, Rue de Châtillon).

Afin d'éviter les reports de charges que la limitation à 30 km/h de ces deux axes pourrait engendrer sur le réseau communal, la Municipalité a souhaité lancer une étude afin d'affiner les réflexions sur la hiérarchie et les fonctions de son réseau routier entamées ces dernières années par ses services communaux.

- *Etude stationnement*

Les questions de stationnement sont au cœur des préoccupations d'un bon nombre de personnes, qu'il s'agisse de commerçants, d'habitants de quartiers centraux ou périphériques, d'artisans ou de pendulaires.

Les représentants de la police administrative sont constamment confrontés à des incivilités en matière de stationnement (parcage sur les trottoirs, dépassement du temps de stationnement, « tournage » du disque de stationnement, etc.).

Ces incivilités se font largement au détriment des commerçants et de leur clientèle ainsi qu'à celui des habitants des quartiers centraux qui ne trouvent pas toujours de place pour accéder aux commerces du centre.

Afin d'avoir une vision claire de l'offre de stationnement à disposition des différents utilisateurs et réfléchir sur une gestion raisonnée de ces places au profit de tous les utilisateurs, le département a confié un mandat d'étude au bureau Christe & Gyax.

Les premières conclusions de l'étude sont attendues pour courant 2022.

Travaux publics et voirie

- *Entretien des routes et trottoirs*

Le service planifie, dans la limite des CHF 200'000.-- qu'il a à disposition au budget de fonctionnement des réparations de routes, trottoirs et escaliers.

En 2021, il a notamment entrepris des travaux dans les secteurs suivants :

- Paul-Charmillot 77 : réfection acodrain
 - Reine-Berthe : réfection enrobé
 - Paul-Charmillot : réfection escaliers (à venir en 2022)
 - Divers endroits en localité : vidange dépotoirs
 - Divers endroits en localité : rebouchage nids de poules
 - Sur le Pont 18 – 19 – drainage et réfection chaussée (à venir en 2022)
- *Entretien des chemins agricoles*
Le service planifie, dans la limite des CHF 40'000.-- qu'il a à disposition au budget de fonctionnement des réparations des chemins agricoles.
 - Sur le Brand : réfection de chaussée au carrefour en direction de Mont-Soleil 167 (à venir en 2022)
- *Service hivernal*
Le personnel de la voirie assure l'entretien hivernal des routes et trottoirs sur le territoire communal en assurant un service de piquet entre le 01 novembre 2021 et le 18 avril 2022.

Il n'est pas rare, même en l'absence de précipitations neigeuses, que les équipes de piquet doivent sortir pour assurer la viabilité du réseau des routes et trottoirs en procédant au salage.

- *Ramassage des ordures ménagères*
1006.82 tonnes d'ordures ménagères ont été récoltées au cours de l'année 2021 pendant les tournées du lundi et du mardi et incinérées à l'usine d'incinération de Vadec à La Chaux-de-Fonds.
- *Déchets verts*
380.28 tonnes de déchets verts ont été ramassées par le service de la voirie et éliminées à la station de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds.
- *Clean up day*
Le service de la voirie, en collaboration avec l'école primaire et secondaire ont pris part au Clean up day une manifestation qui s'engage en faveur de la propreté urbaine et promeut des actions qui s'inscrivent durablement contre les décharges sauvages, les déchets abandonnés ou jetés négligemment de manière consciente ou inconsciente dans l'espace

public, soit les rues, les parcs, les moyens de transports voir dans les propriétés privées. Il s'agit d'un engagement collectif en faveur de Saint-Imier pour une contribution active à la qualité de vie et au sentiment de sécurité de l'ensemble de la population.

Compte tenu de la situation sanitaire, l'édition 2021 a été réduite.

- *Déchetterie*

De nombreuses matières sont récupérées à la déchetterie des Noyes et valorisées via des filières adaptées.

La Municipalité dispose d'un projet d'agrandissement et de modernisation de la déchetterie quasiment sous toit.

Le projet avait été mis en stand-by en attendant l'issue des discussions sur la fusion et a été réactivé en 2021. Des contacts sont en cours avec des partenaires afin d'étudier des pistes de collaboration (communes entre Renan et Courtelary, prestataires de services, etc.). La démarche est pilotée par Vadec qui œuvre comme bureau d'appui auprès des communes pour régler tous les détails du projet.

- *Déchets carnés*

Le centre de collecte des déchets carnés de Saint-Imier a fermé définitivement ses portes le 30 décembre 2021.

La réhabilitation prochaine du site des anciens abattoirs (Marnes-de-la-Coudre 2, 4 et 8) a contraint le Conseil municipal à résilier le bail des locaux de l'ancienne triperie qui accueille actuellement le centre de collecte des déchets carnés.

Un groupe de travail intercommunal s'attèle à développer un nouveau projet dans une commune du syndicat, afin de répondre aux exigences légales faites aux municipalités d'exploiter un centre collecteur des cadavres d'animaux ou de participer à un centre régional.

Dans l'intervalle, une solution transitoire a été trouvée avec le Centre de collecte des déchets carnés de Montmollin (NE) qui dispose des infrastructures et de la capacité pour accueillir, aux mêmes conditions qu'actuellement, les dépouilles animales provenant de sources diverses – exploitations agricoles, déchets de boucherie, animaux domestiques, notamment – et n'excédant pas 200 kilos.

Le groupe de travail chargé du nouveau projet oeuvre pour trouver une solution de proximité pérenne dans les meilleurs délais.

- *Interventions d'urgence*

Les équipes des travaux publics sont régulièrement amenées à effectuer des missions d'urgence liées à des incidents intervenus sur des canalisations (fuites d'eau ou de gaz notamment) et à parer au plus urgent en procédant à l'évacuation des gravats en mettant à disposition un chauffeur et un camion multilift afin de seconder leurs collègues des services techniques.

- *Prestations pour tiers*

En fonction des disponibilités qui sont les siennes, les équipes des travaux publics et voirie assument également des prestations pour tiers (marquage routier à Sonvilier, à Villeret ainsi qu'à Renan, appui lors de manifestations diverses, etc.).

Sécurité et protection civile

- *Social lab*

Le social lab poursuit son travail qui devrait aboutir en 2022-2023 normalement sur un rapport avec des pistes et des propositions à mettre en œuvre par des porteurs de projet (services municipaux concernés, tiers concernés, associations, etc.).

- *Points de rencontre urgence (PRU)*

En cas d'événement exceptionnel et d'interruption des canaux ordinaires de communication entre les autorités, les forces d'intervention et la population, la mise sur pied d'un PRU est nécessaire afin de garantir un niveau minimum de coordination et d'approvisionnement.

En cas d'indisponibilité d'infrastructures critiques, comme cela pourrait être le cas après des pannes d'électricité à grande échelle, les PRU pourraient être utilisés, dans les communes, pour répondre aux besoins de la population locale et servir de stations téléphoniques de secours.

Les antennes seront gérées par des employés communaux et par des membres des organisations régionales de la protection civile (avec le renfort éventuel d'autres volontaires). Elles pourront ainsi fonctionner pendant plusieurs jours en cas de besoin.

Un PRU complète le dispositif de poste d'alarme à la population et doit être mis en fonction dans les deux heures après l'annonce de l'événement.

Les communes sont libres de choisir les sites appropriés. Ce lieu doit être facilement accessible et disposer de capacité de stockage minimale (quelques caisses type Rako).

Les PRU seront situés dans les locaux d'établissements publics (écoles, salles de gymnastique, salles polyvalentes). En cas d'événement extraordinaire, une oriflamme arborant un logo spécifique signalera l'emplacement des PRU en service et des indicateurs de direction seront installés sur un périmètre élargi. Les PRU pourront continuer à fonctionner en cas de panne de courant grâce à une alimentation de secours.

Après discussions, l'emplacement le plus adéquat semble l'espace Beau-Site qu'il doit être possible de réquisitionner en cas d'événement exceptionnel et dispose de tout l'agencement pour assurer le fonctionnement d'un groupe de personnes dans un même lieu sur une période plus ou moins longue.

La création de PRU à l'échelon communal doit faire l'objet d'une décision de principe, à prendre de préférence en accord avec les communes environnantes.

Il faut ensuite désigner l'organe communal assumant la responsabilité de la mise en œuvre. De l'avis de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM), les organes de conduite régionaux sont tout indiqués pour remplir cette mission

Des collaborations intercommunales pourraient également être envisagées puisque les communes peuvent se grouper pour constituer un PRU. Selon la planification cantonale, il

est prévu que le PRU de Villeret soit intégré dans le PRU de Saint-Imier (Sonvilier, Renan et La Ferrière, à Renan).

Des discussions sont en cours dans ce sens-là.

- *Contrôles périodiques des abris (CPA)*

Le site du canton de Berne précise qu' « en cas d'évènement, la population est alertée par des sirènes et reçoit pour consigne, à la radio ou à la télévision, de se rendre dans l'abri le plus proche. Le cas échéant, les abris doivent être opérationnels. Le CPA assure qu'ils le soient.

Le CPA constitue un mandat légal imposé par la Confédération. Le canton assume la responsabilité générale du CPA. Il en a délégué la mise en œuvre aux communes.

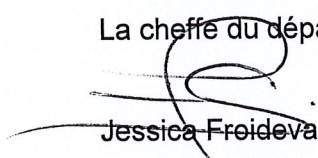
Les autorités contrôlent les abris tous les dix ans au moins. Préalablement au contrôle, les propriétaires et les gérances doivent procéder à certains travaux préparatoires.

Les communes sont responsables de l'accomplissement du CPA. Elle communique ensuite à l'office de la sécurité civile les défauts constatés qui notifiera aux propriétaire la nécessité d'y remédier.».

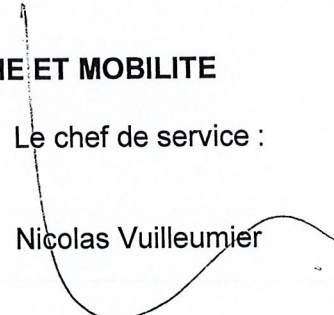
Des informations complémentaires concernant le CPA de Saint-Imier et la date prévisionnelle où il surviendra suivront en 2022.

DEPARTEMENT URBANISME ET MOBILITE

La cheffe du département :


Jessica Froidevaux

Le chef de service :


Nicolas Vuilleumier

COMMISSION ÉCONOMIE ET TOURISME

Composition de la commission

Président	M. Marcel Gilomen (PLR)
Vice-président	M. Swann Thommen (ARC)
Secrétaire	Mme Elisabeth Beck (PS)
Membres	M. Patrick Domon (ARC)
	M. Jean-Claude Dougoud (PLR)
	M. Diamantino Rodrigues (PS)
	M. Cédric Spielhofer (PLR)
Collaborateur du service	M. Beat Grossenbacher
Nombre de séances en 2021	6 séances

A. Demandes de prêts économiques

Les membres de la commission ont préavisé favorablement, à l'intention du Conseil municipal, une demande de prêt économique de CHF 150'000.- dans le courant de l'année 2021. Une autre demande a été préavisée négativement, en raison notamment d'un planning financier jugé irréaliste.

Un prêt économique d'urgence de CHF 5'000.- (restaurant) a par ailleurs été accordé en 2021 en lien avec la pandémie du coronavirus.

B. Demandes de soutien

Projet de remplacement de la coupole de l'Observatoire astronomique de Mont-Soleil

La commission a approuvé le versement d'un don de CHF 15'000.- à l'association. Celle-ci offrira, en contrepartie, l'équivalent de 30 visites gratuites pour des classes des écoles primaire et secondaire de Saint-Imier. Ces visites pourront se dérouler à partir de juin 2022 et sur une période de trois ans ; elles seront adaptées à l'âge des visiteurs.

Association de coworking le 24/7

La commission a approuvé le fait de réserver le solde de CHF 9'000.- qui était dévolu jusqu'à fin 2020 à l'espace de coworking pour la nouvelle association devenue indépendante.

M. Marcel Gilomen représente la Municipalité au sein du comité de cette association.

De plus, en date du 7 juillet 2021, la Municipalité s'est portée garante pour le paiement de quatre mois de loyer à CHF 2'140.- par mois pour les locaux sis dans l'immeuble Rue Pierre-Jolissaint 35. La somme en question a été provisionnée et imputée au Service économie et tourisme.

Plan de relance COVID-19

Les six communes de Renan à Courtelary ont approuvé le lancement d'un plan de relance économique visant à injecter 1 million de francs dans le commerce local. L'opération a démarré après la réouverture des restaurants et bars.

La commission a préavisé favorablement au Conseil municipal l'opération de soutien au commerce local et, par conséquent, l'engagement à hauteur de CHF 100'000.- de la Municipalité.

La monnaie CIDE spécialement frappée pour la circonstance a été mise en vente dès le 3 mai. Elle a été totalement écoulee. Les partenaires de l'opération sont la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary, le CIDE et les six communes de Renan à Courtelary.

C. Changements et projets en cours

Avenir des Anciens abattoirs de Saint-Imier

Plusieurs partenaires institutionnels et privés à la recherche de locaux adaptés se sont montrés intéressés à occuper ce bâtiment, à savoir :

- la Police cantonale bernoise (poste de district Pierre-Pertuis Sud, 3 ;
- le Parc régional Chasseral (déplacement du siège et des bureaux) ;
- le Médicentre SA (centre de médecine générale constitué de six cabinets et d'une salle de radiologie) ;
- éventuellement une brasserie artisanale.

Il a été proposé de transférer la propriété des bâtiments à la société Crescentia SA en lui accordant un droit de superficie gratuit de 99 ans tant qu'elle en sera bénéficiaire. La valeur vénale du bien-fonds étant à zéro dans les comptes communaux, ce transfert n'aura aucune incidence sur le compte de résultat de la Municipalité.

Le coût de la réalisation a été devisé à 7,7 millions de francs, de sorte que le financement du projet doit être porté à 8 millions (intérêts intercalaires, évolution des prix des matériaux de construction, réserve). L'augmentation du capital-actions de Crescentia SA de 1 million de francs permettra de réduire l'emprunt et de ramener ainsi les besoins en fonds étrangers en-dessous de la barre des 60%. La structure financière du projet s'en trouve renforcée, sans risquer de mettre en péril les autres activités portées par Crescentia SA (Parc Technologique III et Bureau officiel de contrôle des chronomètres).

La commission a préavisé favorablement au Conseil municipal et au Conseil de ville la donation des bâtiments des anciens abattoirs par le biais d'un droit de superficie gratuit de 99 ans et la souscription d'une augmentation du capital-actions de Crescentia SA à hauteur de 1 million de francs.

Projet hôtelier sur les parcelles n° 289 et n° 1841

La commission à l'unanimité des membres présents a préavisé positivement au Conseil municipal la libération d'un crédit d'engagement de CHF 100'000.-, figurant au plan des investissements en 2022 ; elle a aussi préavisé favorablement au Conseil municipal l'octroi d'un droit de superficie gratuit de 99 ans (changement d'affectation du jardin public de la Rue du Vallon pour autant que le bâtiment soit affecté à cette activité hôtelière). Le droit de superficie sera inscrit une fois l'achat de la parcelle CFF entériné et le permis de construire accordé.

Borne touristique de la Place du Marché

Les commissaires sont favorables à son démontage. Celle-ci ne répond clairement plus aux attentes placées en elle en son temps. Elle n'offre aucune plus-value par rapport aux autres canaux d'information de la Municipalité. En l'état, ce type d'outil est clairement obsolète. Avant son démontage, la société Pindex (voir ci-dessous) souhaite néanmoins explorer d'autres utilisations possibles de cette infrastructure.

Projet Migros

Le projet a été revu et mis à l'enquête publique. Suite à deux recours, la demande du permis de construire est pendante à fin 2021.

D. Promotion de la commune de Saint-Imier

Projet ExceptionnELLES

Lancé par le Réseau égalité Berne francophone pour célébrer les 50 ans du droit de vote des femmes, le projet ExceptionnELLES va essaimer dans le Jura bernois. Il a vu le jour avec la participation de cinq communes : Tramelan, Villeret, Sauges, Tavannes et Saint-Imier. Pour rappel, sur préavis de la Commission économie et tourisme du 28 juin 2021, le choix du Conseil municipal s'est porté sur la mise en évidence de Clarisse Francillon.

Bureau d'accueil de JbT à Saint-Imier

Le Conseil municipal a suivi le préavis négatif de la Commission des finances, malgré le préavis favorable de la Commission économie et tourisme pour une ouverture du bureau 7 jours sur 7 durant toute l'année, à raison de 4 heures par jour moyennant un crédit d'engagement supplémentaire pour la période 2021-2022.

Le Conseil municipal a estimé que la Municipalité contribue déjà largement au financement du bureau d'accueil, qu'elle facture un prix de location extrêmement bas et surtout que la demande de JbT va à l'encontre de la décision prise par le Conseil municipal de dénoncer le financement à lui tout seul de la ligne de bus Saint-Imier – Chasseral avec le souhait de garder une ligne de conduite claire du point de vue politique.

Une commission des communes (besoin de consultation de celles-ci) vient d'être créée au sein de JbT.

Circuit secret

Le projet de circuit secret se met en place. Plusieurs rencontres ont eu lieu en juin et juillet en présence de représentants de Jura bernois Tourisme, de Mémoires d'Ici, du Musée de Saint-Imier et de la Municipalité.

Espaces d'accueil des camping-cars dans le Jura bernois

La coordination avec les communes a été prise en charge par Jura bernois Tourisme. Un questionnaire et diverses informations légales nécessaires à la mise sur pied du projet leur seront adressés tout prochainement.

Numérisation des parcours à pied de Saint-Imier

Lors de la législature 2015-2018, un mandat avait été confié à la société Pindex, par la Commission économie et tourisme, pour une numérisation des deux itinéraires « Saint-Imier à pied » avec parcours horloger et architectural, y compris constructions d'envergure de la ville et de ses alentours. Une conférence de presse a eu lieu le 28 juin 2021. Une grande opération de lancement des parcours numérisés et enrichis a eu lieu les samedi 10 et dimanche 11 juillet 2021. Des spots promotionnels ont été diffusés sur RJB tout au long de la semaine précédant l'événement.

Tour de Romandie

L'accueil du Tour à Saint-Imier, reporté de 2020 à 2021, a bel et bien eu lieu et a remporté un vif succès malgré la situation sanitaire qui a limité les contacts humains.

Foires

En raison de la pandémie, les commissaires ont décidé de reporter la campagne de communication qui doit lancer l'opération de revitalisation des deux foires saisonnières de Saint-Imier. Elle va reprendre son projet pour l'édition printanière 2022 (29 avril). Elle a profité de la foire d'automne du 1er octobre 2021 pour communiquer avec les commerçants itinérants.

Ecologie industrielle

Le mandat consistant à la mise en place d'une démarche d'écologie industrielle, confié à l'Association Ecoparc, se poursuit. Deux thèmes sont à l'ordre du jour actuellement : la mobilité et la restauration de midi.

Les discussions ont pour l'essentiel porté sur l'aménagement d'un espace avec bancs et tables pour l'accueil des food trucks. Une solution a été trouvée devant le PTSI III.

Deux dossiers suscitent un intérêt certain : la reconduction d'une nouvelle opération portes ouvertes et l'aménagement futur de la zone commune sise entre les entreprises Juillerat Chervet et Smile Line.

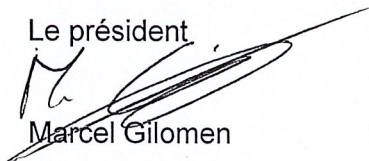
Conclusion

Durant cette troisième année de législature, les membres de la Commission économie et tourisme ont œuvré du mieux possible, la situation sanitaire restant compliquée. Toute notre reconnaissance et nos remerciements vont aux membres, y compris à M. le Chancelier Beat Grossenbacher, pour leur sérieux dans le traitement des dossiers.

Saint-Imier, le 7 mars 2022

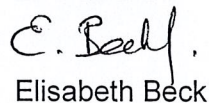
Commission économie et tourisme

Le président



Marcel Gilomen

La secrétaire



Elisabeth Beck

ECOLE ENFANTINE – ECOLE PRIMAIRE

Composition de la commission d'école

Président	M. René Thommen
Vice-président	M. Corentin Jeanneret
Secrétaire	Mme Gisèle Tharin
Membres	Mme Carole Aubry Mme Michèle Comte Mme Monica Gerber Mme Marie Ruchonnet M. Gaëtan Aellen M. Raphaël Perotto
Secrétaire des procès-verbaux	Mme Anne Domon

La commission a tenu 5 séances ordinaires. Elle a en particulier traité les objets suivants :

- assurer la bonne marche de l'école en collaboration avec la direction
- approuver l'organisation des classes pour l'année scolaire 2021-2022
- approuver le budget 2022
- nommer différents enseignants
- veiller à l'organisation des examens médicaux et dentaires scolaires
- suivre l'organisation de l'OMPP et les projets d'intégration Pool1 et 2

Vous trouverez divers renseignements pratiques et administratifs sur le **site internet de l'école primaire** : www.epsainti.ch



Corps enseignant – année scolaire 2021-2022 (*nomination à durée déterminée)

- **Conseil de direction**

Directeur	M. Mathias Krähenbühl
Vice-directeur	M. Thibaut Hostettler
Directrice de l'OMPP (Ordonnance sur les mesures pédagogiques particulières)	Mme Valérie Rytz

Le conseil de direction s'est réuni chaque semaine et a traité des affaires courantes. Il a assumé la conduite pédagogique et la direction des tâches d'exploitation de l'école et du cercle OMPP.

- **Conseil d'établissement**

Médiatrice	Mme Laura Rohrbach
Représentante EE	Mme Maeva Belliard
Représentante 3H/4H	Mme Marie Hulmann
Représentante 5H/6H	Mme Esther Snijders
Représentante 7H/8H	Mme Cindy Joray
Conseil de direction	

Le conseil d'établissement s'est réuni à 6 reprises. Il a traité des aspects pédagogiques et organisationnels. Il a présenté, réfléchi et mis en place les projets liés aux objectifs définis par le conseil de direction. Il a favorisé le lien entre le corps enseignant et le conseil de direction. Le conseil d'établissement a été davantage sollicité que les autres années du fait de la situation sanitaire due à la COVID-19.

- **Classes enfantines**

Rue du Collège 7	classe 1 :	Mme Méganne Dubail Mme Marielle Droz
	classe 2 :	Mme Maeva Belliard
	classe 3 :	Mme Rachel Heimann Beljean Mme Corinne Isler
Rue Agassiz 14		Mme Carole Bassard
Rue Agassiz 16		Mme Priscille Laïs
Enseignant-e-s auxiliaires		Mme Sabrina Anastasia M. Gérald Bassard*

- **Classes primaires (maîtresses et maîtres de classe)**

Classes de soutien	CdS1	Mme Anne Baume Mme Odile Perret
	CdS2	Mme Marie-Chantal Debrot Mme Valérie Chatelain*
Classes d'introduction	CdI1 et 2	Mme Anne Defrancesco Mme Laethicia Saint-Martin Mme Fanny Tomaselli* Mme Peggy Zürcher
Classes de 3H et 4H	3/4A	Mme Catherine Balsinde Mme Léonie Morf
	3/4B	Mme Eliane Metthez Mme Anouk Schwendimann
	3/4C	Mme Renate Normandin Mme Nicole Zwahlen
	3/4D	Mme Marie Hulmann
	3/4E	Mme Emmanuelle Sommer Mme Véronique Wunderlich
Classes de 5H et 6H	5A	Mme Elisabeth Beck
	5B	Mme Isabelle Di Paolo M. Gaël Quach
	5/6	Mme Véronique Capelli*
	6A	Mme Silvie Devinenti
	6B	Mme Sylvie Baggenstos
Classes de 7H et 8H	7A	M. Thibaut Hostettler
	7B	Mme Nicole Quach
	8A	Mme Julie Nemitz
	8B	Mme Cindy Joray Mme Laura Rohrbach

- **Autres enseignant-e-s**

Mme Marine Bringolf*	Mme Corinne Testaz*
Mme Esther Snijders	Mme Solange Türlér*

- **Maîtresses d'activités créatrices textiles et de travaux manuels**

Mme Nathalie Mischler
Mme Lise Wileczelek*

- **Cours de français langue seconde (FLS)**

Mme Sophie Kohler
Mme Emile Haenni Weber

- **Enseignement spécialisé**

Logopédistes

Mme Justine Gury
Mme Anne-Laure Hofmann-Letouzey
Mme Sarah Salji*

Psychomotriciennes

Mme Brigitte Allanfranchini
Mme Clothilde Roulet*

- **Soutien spécialisé ambulatoire**

Mme Sabrina Anastasia
Mme Fabienne Berberat
Mme Anne Bernard
Mme Tania Buratti
Mme Eliane Leuba

Mme Selyane Cuenat
Mme Valérie Rytz
Mme Marie Hulmann
Mme Marie Stork
Mme Iris Willemin

- **Projets d'intégration**

Pool1 Alter Ecole :

Mmes Anne Bernard, Marine Bringolf,
Myriam Evard, Rachel Sabarese,
Cécile Sifringer, Marie Stork,
Fanny Tomaselli, Céline Rissanen,
Pauline Vaucher, Marie-Claire Waecker et
Iris Willemin

Pool2 :

M. Raphaël Dubail*,
Mmes Corinne Isler*,
Eliane Leuba*, Pamela Orval*,
Céline Rissanen*, Valérie Rytz*,
Rachel Sabarese*, Cécile Sifringer*,
Fanny Tomaselli*, Pauline Vaucher*

Rossfeld (soutien ambulatoire) :

Mme Valérie Rytz

Le Centre pédagogique de
logopédie et d'entraînement auditif
de Münchenbuchsee

Mme Marie Michel

CPHV (Centre pédagogique

pour élèves handicapés de la vue) Mme Maurane Waldburger

- **Soutien pour élèves à haut potentiel (HP)**

Mme Emilie Haenni Weber
Mme Pascale Hinterholz*
Mme Pamela Orval*

- **Rythmique à l'école enfantine**

Mme Pauline Krüttli*

- **SMI (spécialiste médias et informatique)**

M. Gaël Quach

- **Infirmière scolaire + prophylaxie dentaire**

Mme Susanne Chatelain

- **Travailleuse sociale en milieu scolaire**

Mme Florine Pessotto-Bueche

- **Cours de langue et de culture d'origine**

Culture portugaise

Mme Cristina Vaz

Culture espagnole

Mme Maria Del Pilar Rodriguez Nieto

- **Conciergerie**

M. Charly Monney (temps complet)

M. Florian Boillat (temps partiel)

M. Gerolamo Pepe (Collège 7, temps partiel)

- **Elèves**

401 élèves répartis dans 23 classes

52 élèves sont entrés en 1H (école enfantine)

60 élèves sont partis pour l'école secondaire

- **Evénements**

De nombreuses activités ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire découlant de la pandémie de COVID-19.

- en janvier

Entretiens avec les parents

- 18 janvier

Conférence d'hiver

- en janvier

Visites dentaires (dentiste scolaire)

- 18 au 22 janvier

Education routière par la police

- en janvier et février

Entretiens de passage, 8H

- 15 au 19 février

Semaine blanche

- février à mai

Tables rondes concernant les projets d'intégration (Pool1 et 2)

- 7 au 12 mars

Camp de ski 8H (annulé en raison de la situation sanitaire)

- 22 mars au 1^{er} avril

Activités interdegrés (activité 3)

- 23 mars

Cyberdéfi

- 29 mars au 1^{er} avril

Semaine hors-cadre 5H-6H

- 10 au 12 mai

Semaine hors-cadre 7H-8H

- 31 mai au 24 juin

Activités interdegrés (activité 4)

- 24 juin

Spectacle des cours facultatifs de musique à la Salle St-Georges

- 25 juin	Tournus des classe et visite de l'Ecole secondaire pour les classes de 8H
- 30 juin	Clôture
- 13 août	Conférence de rentrée
- 16 août	Rentrée
- 18 août	Réunion des parents de 1H
- 25 août	Réunion des parents de 8H
- 17 septembre	Clean-Up-Day 7H et 8H
- 25 octobre	Visites médicales 2H et 6H
- 1 ^{er} novembre	Conférence d'automne
- 4 novembre	Journée du lait à la pause
- 11 novembre	Futur en tous genres 7H-8H
- en décembre	Activités de Noël
- en décembre	Vente de bougies en faveur d'Insieme

Les équipes pédagogiques se sont rencontrées à 6 à 8 reprises dans le courant de l'année, sous la conduite de leur représentante de degrés respectifs. Elles traitent principalement des aspects pédagogiques et favorisent la collaboration entre enseignants de mêmes degrés.

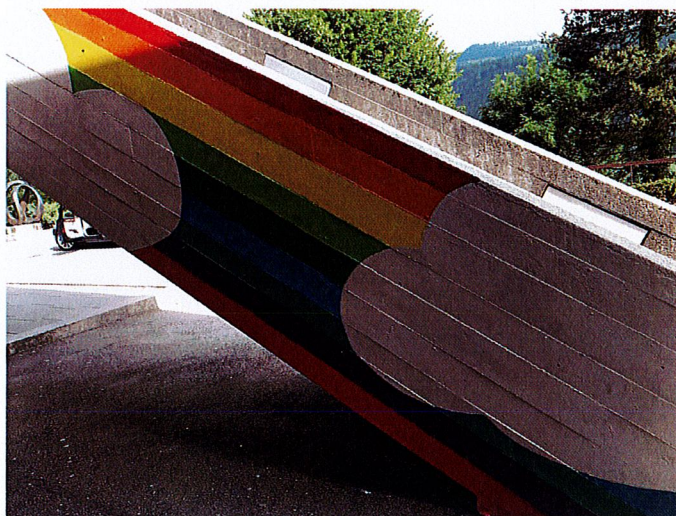
Le chef du département

C. Jeanneret

Le directeur de l'Ecole primaire

M. Krähenbühl

ECOLE SECONDAIRE



Composition de la commission d'école

Président	M. Samuel da Silva
Vice-président	M. Corentin Jeanneret
Secrétaire	Mme Morgane Bussian
Membres :	
- représentants de Saint-Imier	Mme Marie Ruchonnet M. Gaëtan Aellen M. Raphaël Perotto
- représentants de Sonvilier	Mme Anouk Grossenbacher M. Christian Hug
- représentant de Renan	M. Aude Hämmerli
Secrétaire des procès-verbaux	Mme Anne Domon

La commission a tenu 6 séances ordinaires. Elle a en particulier traité les objets suivants :

- assurer la bonne marche de l'école en collaboration avec la direction
- organisation des classes pour l'année scolaire 2021-2022
- planification de l'année scolaire 2021-2022
- approuver le budget 2022 et avoir un retour sur les comptes 2021
- application des lois scolaires (LEO, OEO, LES, OSE)
- gestion intégrée école secondaire et classes de soutien

- cas d'élèves
- engagement du personnel enseignant et de remplaçants
- suivi du controlling demandé par l'inspection scolaire

Sur le **site internet de l'école**, vous trouverez divers renseignements administratifs ainsi que des informations sur les multiples activités de l'école secondaire :

www.essimier.ch



Corps enseignant – année scolaire 2021-2022

- **Conseil de direction**

Directeur	M. Domenico Di Paolo
Vice-directeur	M. Pierre Boinay

- **Engagement à durée indéterminée**

Mme Cécile Baroni	Mme Muriel Girod
M. Arnaud Baumann	M. Raymond Glück
M. Jérôme Boillat	Mme Delphine Gossin Boinay
M. Pierre Boinay	M. David Juhel
Mme Solenne Brunner	Mme Stéphanie Lebreton
M. Sébastien Chervet	M. Jérôme Rion
Mme Jeanne-Christine Dayer	M. Frédéric Uyttebroeck
M. Domenico Di Paolo	Mme Lise Wileczelek
M. Obada Elaïan	Mme Mélanie Zwahlen-Erard

- **Engagement à durée déterminée**

M. Lucien Berberat	M. Alain Indermaur
Mme Davina Couso	M. Robin Parisi
Mme Karen Cuche	Mme Corinne Testaz
Mme Emmanuelle Flükiger	Mme Maria-Luisa Wenger
M. Ian Girardbille	

- **Enseignant-e-s activités créatrices sur textile/travaux manuels**

Mme Laurie Soares Almeida Da Silva
Mme Lise Wileczelek (+ éducation artistique)
M. Alain Indermaur* (+ éducation artistique)
M. David Juhel *
M. Domenico Di Paolo

- **Enseignant-e-s d'économie familiale**

Mme Margrit Sager	M. Gaël Zwahlen*
Mme Maria-Luisa Wenger*	

**nomination à durée déterminée*

- **Changement dans le corps enseignant**

Mme Elisabeth Domon-Hernikat, départ à la retraite au 31.07.2021

Décès de Mme Micheline Luginbühl le 01.08.2021, vice-directrice et enseignante

- **Médiatrice**

Mme Delphine Gossin Boinay

- **Infirmière scolaire + prophylaxie dentaire**

Mme Susanne Chatelain

- **Travailleuse sociale en milieu scolaire (TSMS)**

Mme Florine Pessotto-Bueche

- **Responsable SMI (informatique)**

M. Pierre Boinay

- **Conciergerie**

M. Denis Willen, absent et remplacé dès fin juin 2021 par un service de nettoyages externe mis en place par le service des bâtiments.

Effectifs

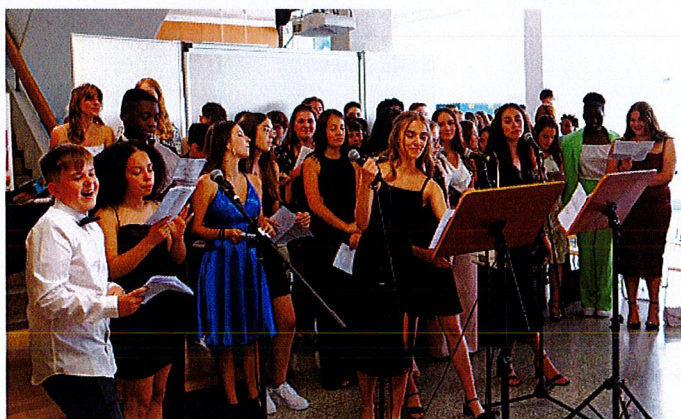
Le collège compte 227 élèves répartis dans 11 classes régulières (3 de 9H, 4 de 10H et 4 de 11H). 210 élèves fréquentent les sections p, m et g et 17 élèves fréquentent les 2 classes de soutien.

La répartition géographique se présente ainsi :

- 155 élèves domiciliés à Saint-Imier
- 39 élèves domiciliés à Sonvilier
- 27 élèves domiciliés à Renan
- 1 élève à Courtelary
- 2 élèves à Cormoret
- 2 élèves de Villeret

Fin de scolarité

76 élèves ont achevé leur scolarité obligatoire en juillet 2021.



Tous les élèves sortants avaient un projet de formation (école à plein temps, apprentissage ou préapprentissage, stage). Trois élèves ont quitté l'école secondaire au terme de la 10^e afin de rejoindre le gymnase de Bienne en filière bilingue (quarta).

Ecoles à plein temps :

- APP - Année préparation professionnelle
- Ceff industrie à Saint-Imier
- Ceff commerce (plein temps) à Tramelan
- Ceff santé-social (plein temps) à Saint-Imier
- Lycée Technique de Bienne
- Ecole d'Arts appliqués de La Chaux-de-Fonds
- Gymnase Français de Bienne
- Lycée de La Chaux-de-Fonds
- Ecole de Maturité SP à Moutier

D'autre part, 9 élèves ont décidé d'effectuer une 12^e année de scolarité dans notre école (prolongements de cycle et 3^e année sur deux ans en classe d'introduction qui dorénavant compte pour 2 ans suite à un changement de législation).

Activités diverses

De nombreuses activités ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire causée par la pandémie de COVID-19. Les élèves et leurs enseignants ont été astreints au port du masque pendant toute l'année scolaire sauf la dernière semaine d'école avant les vacances d'été ainsi que depuis août jusqu'aux vacances d'octobre. Diverses mesures sanitaires ont été mise en place afin de lutter contre la pandémie : désinfection des locaux, désinfection des bancs, des main, distance entre les bancs, tests de masse, etc.

Conseil des élèves

Le conseil des élèves est constitué de 2 représentants par classe et s'est réuni à plusieurs reprises afin de faire diverses propositions d'amélioration au sein de l'école (par exemple mise à disposition de serviettes hygiéniques dans les toilettes filles).

• Economie familiale

Les élèves de 9H, 10H et 11H suivent les cours à Saint-Imier et à Renan.

• Séances d'information

- | | |
|----------------|--|
| - 21 septembre | réunion des parents des élèves de 9 ^e |
| - dès novembre | entretiens avec les parents d'élèves |

• Orientation professionnelle

- | | |
|-------------------------------------|--|
| - thème traité durant toute l'année | pendant les leçons de formation générale/gestion de classe (FG/GC) |
| - 15 septembre | séance information OP parents de 10 ^e |
| - janvier | séances d'info pour les élèves de 10 ^e et 11 ^e concernant la filière bilingue du gymnase ainsi que les écoles du secondaire II |
| - 12 mai | permanence COSP à l'école pour les 10 ^e |

- 1^{er} juin séance en visio-conférence pour les parents avec Mme Christen de l'orientation professionnelle
- 9 et 11 novembre permanence COSP à l'école pour les 11^e
- 11 novembre Futur en tous genres, élèves de 9^e
- 16 novembre Circuit des métiers

- **Courses d'études – Camp de ski – Sport**

- 28 juin au 1^{er} juillet camp vert élèves de 9^e - annulé en raison de la pandémie
- 8 au 12 février camp de ski 10^e à Leysin – annulé en raison de la pandémie

- **Promotion de la santé**

- 3, 10 et 17 mai visites dentaires (dentiste scolaire)
- 14, 27 et 28 septembre visite médicale scolaire, 10^e
- novembre prévention contre la violence à l'école et durant les loisirs par la police pour les élèves de 9^e
- novembre prévention concernant les addictions et l'aptitude à la conduite, par la police pour les élèves de 10^e

- **Activités en lien avec la Fête de la solidarité (FICD)**

Pendant toute l'année scolaire différentes activités en lien avec la Fête de la solidarité ont eu lieu pour tous les degrés :

- cours sur le choix et la gestion d'un projet de développement durable
- activité « Du cacao au chocolat » avec les Magasins du Monde
- présentations et échanges avec l'association Avenir Madagascar
- « Histoire du cacao » avec les Magasins du Monde
- contes africains par Kasongo Mutombo
- activité sur les épices, préparation d'un curry avec les Magasins du Monde
- « Jeu des chaises » avec Nouvelle Planète
- réalisation d'affiches pour la Fête de la Solidarité
- ateliers du goût, Terroirs du monde
- fabrication d'un four solaire, de djembés et jouets africains
- Médiation culturelle avec Phanee de Pool pour les élèves de 11^e

La Fête de la solidarité a finalement pu avoir lieu le samedi 25 septembre par un soleil radieux. Les élèves, les enseignants et le public ont répondu présents et ce fut une journée très réussie qui s'est achevée par un concert privé de Phanee de Pool pour toute l'école.



- **Evénements**

- toute l'année « Silence on lit », 15 minutes de lecture par jour pour toute l'école
- 22 janvier présentation de l'EJE aux élèves de 9^e par un responsable
- 23 mars cyberdéfi élèves de 10^e
- 26 mars conférence « Le Passeur »
- 14 juin rencontre des enseignants de 7^e à la 9^e à l'école primaire de Renan afin de favoriser la collaboration entre les enseignants des 3 écoles
- 15 juin conférence illustrée sur le Tadjikistan pour tous les élèves de l'école
- 23 juin échange linguistique pour la classe 11A de Mme Dayer et une classe d'Interlaken (BE)
- 28 juin au 2 juillet de multiples activités extrascolaires ont été proposées aux élèves durant la dernière semaine d'école
- 30 juin cours samaritains pour les élèves de 10^e
- 1er juillet cérémonie de clôture des élèves sortants
- 13 août PES , travail par équipes pédagogiques afin de préparer l'année scolaire
- 15 août rentrée
- 3 novembre PES pour tous les enseignants du Haut-Vallon sur le thème des neurosciences

Le chef du Département

C. Jeanneret

Le directeur de l'Ecole secondaire

D. Di Paolo

Infirmière scolaire année 2021

Susanne Chatelain est engagée par la commune de St-Imier en tant qu'infirmière scolaire, pour un taux d'occupation de 50%, pour les écoles enfantine, primaire et secondaire à St-Imier, depuis le 1^{er} janvier 2015.

Ecole enfantine, primaire et secondaire

- Participation au groupe « harcèlement »
- Collaboration avec les médiatrices et la travailleuse sociale en milieu scolaire
- Accueil des élèves diabétiques de type I, ainsi que de leurs enseignants
- Intervention dans diverses situations urgentes dans les écoles ou aux halles de gymnastique (blessures graves, hyperventilations, crises d'asthme, pertes de conscience etc.)
- Préparation des tests salivaires chaque semaine du 3 mai 2021 au 3 septembre 2021
- Répondre aux questions des parents concernant le COVID 19, les rassurer et les guider
- Différentes activités n'ont pas eu lieu, ont dû être annulées ou modifiées suite à la situation sanitaire

Ecoles primaire et enfantine

- Permanence lundi et mercredi de 08h à 11h40
- Diverses activités sur l'alimentation saine, avec les classes de 1H et 2H
- Ateliers « hygiène des mains »
- Participation au groupe de santé à l'école
- Participation au groupe « fruits à l'école »
- Organisation de la journée du lait, en collaboration avec la médiatrice scolaire
- Organisation d'une formation aux premiers secours avec les classes de 3/4H, en collaboration avec les Samaritains
- Accueil d'un élève et de sa famille, avec le syndrome de Treacher Collins

Ecole secondaire

- Permanence mardi de 8h à 11h40
- Organisation d'une formation aux premiers secours avec les élèves de 10H, en collaboration avec les Samaritains
- Présence pendant les différentes activités de l'école
- Création du projet « Stéréotypage » en 9H, en collaboration avec M. Erard
- Gestion et réalisation des tests nasopharyngés pour les enseignant(e)s et les parents d'élèves, pour la fête de solidarité

Directeur de l'école primaire

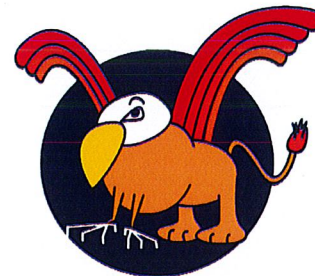

M. Krähenbühl

Directeur de l'école secondaire


D. Di Paolo



Fondation la Pelouse
Rue des Jonchères 66
2610 Saint-Imier
032 942 30 14



EJC Le Griffon

FONDATION LA PELOUSE

RAPPORT 2021

Préambule

Le Conseil de Fondation « La Pelouse » regroupe la crèche « La Pelouse » et l'école à journée continue « Le Griffon » et le « Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire ». Sur mandat de la commune de Saint-Imier, le Conseil de Fondation de la « Fondation La Pelouse » est responsable des prestations à fournir dans le cadre de l'école à journée continue.

Conseil de Fondation

Président	M. Thierry Spring
Vice-président	M. Daniel Beck
Secrétaire	Mme Natasha Moret (jusqu'au 30 juin 2021) Mme Marie Rose Santoro (depuis le 01 juin 2021)
Caissier	M. Mario Castiglioni
Direction des structures	Mmes Floriane Richard et Stéphanie Cavallaro Thierry Perinat
Représentante du personnel	Mme Murielle Chiofalo
Représentants du Conseil Municipal	M. Corentin Jeanneret
Représentant des « devoirs surveillés »	M. Daniel Beck
Membres	Mme Céline Boillat Mme Valérie Rytz

Crèche la Pelouse

Personnel de la crèche “La Pelouse”

Direction	Mme Floriane Richard
Equipe éducative	Mme Murielle Chiofalo (coordinatrice de site) Mme Dominique Minguely Mme Carole Heider (jusqu'au 30 juin 2021) Mme Nathalie Barreiro Mme Fabienne Carbone (jusqu'au 30 septembre 2021) Mme Laurie Beurret (jusqu'au 30 avril 2021) Mme Vicky Jeanneret Mme Barbara Leitner Mme Julie Kaufmann (jusqu'au 31 juillet 2021) Mme Elodie Dousse Mme Myriam Nussbaumer Mme Angélique Aubry (coordinatrice de site) Mme Karine Delacou Mme Adeline Langel
Personnes en formation	Mme Gentiana Ferreira Sahiti, apprentie assistante socio-éducative Mme Ana Guerreiro (jusqu'au 31 juillet 2021)
Secrétariat-comptabilité	Mme Cristel Vanoni Mme Anne Carole Aubry
Cuisine et intendance	Mme Sabrina Manco Mme Karin Placido

Activités de la crèche

L'activité de la crèche a continué d'être fortement bouleversée durant l'année 2021 en lien avec la crise sanitaire. La structure n'a jamais fermé et a toujours réussi à offrir un accueil malgré les périodes parfois très difficiles d'absences du personnel à cause des quarantaines et isolements.

Durant l'année 2021, une moyenne de 63 enfants a fréquenté la crèche. Notre taux d'occupation annuel a été de 35 places.

Quotidiennement l'équipe a mis en place diverses activités, telles que :

- Activités manuelles : peinture, pâte à modeler, bricolages, dessins, etc.
- Activités extérieures : balades, sorties dans le jardin.
- Activités musicales : chants, découverte des instruments, rondes
- Activités culinaires
- Jeux de société
- Lectures d'histoires, de contes
- Activités psychomotrices : gymnastique, rythmique (projet youp'là bouge).
- Jeux libres/jeux symboliques

Les activités, plus extraordinaires, n'ont pas eu lieu (sorties à la bibliothèque, visite de parc animalier, cortège de l'Imériale, fête avec les parents, etc.).

EJC Le Griffon

Le Personnel du site de l'école à journée continue « Le Griffon »

Direction	Mme Stéphanie Cavallaro
Equipe éducative	Mme Joana Otalvaro Marin Mme Nathalie Knuchel Mme Noémie Cannatella Mme Mélanie Devenoges (coordinatrice site 2) Mme Amélie Maurer (coordinatrice site 1) Mme Jessica Ciocia Mme Nina Meyer M. Stéphane Gilliand M. Marco Malikov Mme Emilie Schaël M. Tim Bapté (depuis le 15 août 2021) M. Sébastien Queloz (depuis le 15 août 2021) Mme Estelle Aubry (depuis le 15 août 2021)
Personne en formation	Mme Estelle Aubry, éducatrice en formation (jusqu'au 31 juillet 2021) M. Gwenaël Péquignot, apprenti assistant socio-éducatif (jusqu'au 31 mars 2021)
Auxiliaires	Mme Monique Cosandier Mme Manuela Boder M. Evan Domeniconi (depuis le 15 août 2021)
Aides aux repas	Mme Claudine Haeberli
Cuisine et intendance	Mme Anita Chiofalo Mme Aisha Uzamukunda Mme Annie Shimuna Bongo Mme Elisabeth Castiglioni
Secrétariat-comptabilité	Mme Cristel Vanoni Mme Carole Aubry

Activités de l'école à journée continue « Le Griffon »

Tout comme le secteur crèches, l'école à journée continue a continué d'être fortement bouleversée durant l'année 2021. La structure n'a jamais fermé et a toujours réussi à offrir un accueil malgré les périodes parfois très difficiles d'absences du personnel à cause des quarantaines et isolements.

Durant l'année scolaire 2020-2021, une moyenne de 158 enfants a fréquenté régulièrement le « *Griffon* ».

Cela représente 108'235 heures de prise en charge, avec le module d'aide aux devoirs et soutien scolaire.

Par le biais d'un contrat de prestation, la commune de Saint-Imier mandate La Fondation, par le Griffon et le service d'aide aux devoirs et de soutien scolaire, d'offrir à la population les 4 modules d'école à journée continue, à savoir :

- Le module du matin
- Le module du midi
- Le module de l'après-midi
- Le module d'aide aux devoirs et soutien scolaire

Soit une ouverture de huit heures par jour, 195 jours par an.

Les sorties extraordinaires ont été très limitées :

- Sorties en bob
- Sorties dans la forêt, grillades

Evolution de l'école à journée continue « le Griffon »

Années scolaires	Heures annuelles	Unité/temps plein	Enfants inscrits (Moyenne annuelle)
Avant 2009	17'550	11.25	45
2009-2010	51'104	32.76	154
2010-2011	61'312	39.30	170
2011-2012	72'650	46.57	187
2012-2013	78'401	50.26	207
2013-2014	83'273	53.58	229
2014-2015	85'797	56.28	245
2015-2016	94'195	60.38	243
2016-2017	94'631	60.66	246
2017-2018	97'203	62.30	243
2018-2019	101'789	65.24	206
2019-2020	113'812	72.95	211
2020-2021	108'235	69.38	
2021-2022	100'000		

Pour l'année scolaire 2021-2022, nos projections sont de 100'000 heures de prise en charge pour une moyenne de 200 enfants inscrits.



AIDE AUX DEVOIRS ET SOUTIEN SCOLAIRE

Année scolaire 2020/2021 : trente-neuvième exercice

Organisation du service :

Comité de surveillance :

Président :	Monsieur Y. Gabus
Membres	Madame J.-C. Dayer Madame B. Schneider Madame M. Périnat Monsieur J. Paroz
Délégué à la « Fondation La Pelouse » :	Monsieur D. Beck
Vérification des comptes :	Monsieur R. Isler
Direction du service :	Monsieur T. Périnat

La rentrée scolaire 2020/2021 du service d'aide aux devoirs et soutien scolaire s'annonçait préoccupante à plus d'un titre.

En effet, la poursuite de la pandémie de la Covid 19 ainsi que les directives arrêtées concernant les devoirs à domicile, édictées par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, nous plongeaient dans l'expectative. Qu'advierait-il des inscriptions pour l'année scolaire ?

Quelle ne fut pas notre surprise, ce lundi 31 août 2020, de comptabiliser, dès ce premier jour de reprise, à 12h00, 75 inscriptions, puis à 18h00, 84 inscriptions ! Avec pour corollaire immédiat l'ouverture d'un 7^{ème} groupe. Fallait-il encore avoir le personnel sous la main ! Nous étions donc 6 en ce jour, aussi imaginez les difficultés rencontrées pour accueillir tout ce beau monde. Nous débutons donc avec des effectifs jamais rencontrés ! Surcharge en perspective.

Finalement Mme E. Flükiger assumait dès la deuxième semaine ce 7^{ème} groupe permettant au Service de fonctionner dans une certaine sérénité... mais ce fut chaud !

Par contre sur le plan administratif ce fut presque l'horreur ! Que de fiches incomplètes, certaines inscriptions erronées et j'en passe, Il aura fallu cinq semaines pour enfin comptabiliser 80 inscriptions définitives, tout de même notre record absolu !

Les vacances d'automne et d'hiver passées, nous enregistrons quelques fluctuations entre départs et nouvelles inscriptions pour atteindre **fin janvier 2021** l'effectif de **87 élèves**, nécessitant l'ouverture d'un huitième groupe !

- Groupe 1 :** Classes 3+4 : 10 élèves
Enseignante : Mme Gogniat A.
Local : salle de classe à l'école primaire
- Groupe 2 :** Classes 3+4 / 5A : 12 élèves
Enseignant : M, Périnat T.
Local : salle de soutien spécialisé
- Groupe 3 :** Classes 3A / 5B / CDI A / CDS1 : 8 élèves
Enseignante : Mme Flükiger E.
Local : salle de classe à l'école primaire
- Groupe 4 :** Classes 6A / 6B : 13 élèves
Enseignante : Mme Farine N.
Local : salle de classe à l'école primaire
- Groupe 5 :** Classes 7A / 7B : 11 élèves
Enseignant : M. Voisard M.
Local : salle de classe à l'école primaire
- Groupe 6 :** Classes CDI B / 8A / 8B : 11 élèves
Enseignante : Mme Barras C.
Local : salle de classe à l'école primaire
- Groupe 7 :** Classes 3+4 / 5+6 / CDS2 : 12 élèves
Enseignant : M. Dubail R.
Local : salle de classe à l'école primaire
- Groupe 8 :** Classes de l'école secondaire : 13 élèves
Enseignante : Mme Hinterholz P.
Local : salle de classe à l'école secondaire
- Horaire :** lundi, mardi, jeudi : 15h05 à 17h05
mercredi : 13h15 à 14h45

Remplaçants(es) : Mme Capelli V.
Mme Defrancesco L.
Mme Juillet M.
Mme Ritz Z.
M. Flükiger D.
M. Messmer C.
M. Waller H.

RAPPORT D'ACTIVITE :

La trente-neuvième année d'activité du Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire de Saint-Imier se termine.

Ce ne sont pas moins de **94 enfants** qui ont fréquenté le Service, répartis en huit groupes, couvrant tous les degrés de la scolarité primaire et en partie secondaire.

L'intérêt des familles pour le Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire reste réjouissant. Ceci implique le souci permanent pour son bon fonctionnement. L'effectif a subi des fluctuations relativement fréquentes (**21 arrivées et départs**) ce qui implique de la part des enseignants(es) une capacité d'adaptation. J'en profite pour les remercier, eux, qui avec patience, persévérance et dévouement ont effectué leur travail.

La stabilité du personnel lors de cette année scolaire est à souligner et nous nous en réjouissons. De plus nous avons pu renforcer l'équipe de remplaçants(es) assurant ainsi une prise en charge optimale des enfants. Ceux-ci bénéficient donc d'un encadrement attentif, prévenant et dévoué, gage d'une bonne ambiance de travail, favorable aux progrès scolaires des élèves qui nous sont confiés.

L'effectif conséquent fin janvier 2021 nécessita l'ouverture de notre huitième groupe. Fallait-il encore trouver la personne disponible aux compétences attendues ? La chance nous sourit car Raphaël Dubail de retour d'Amérique du Sud accepta ce mandat avec enthousiasme.

La gestion, l'organisation, la coordination du Service **(94 élèves et 14 enseignants/es titulaires et remplaçants(es))** restent un souci permanent avec tous les problèmes familiaux, sociaux, pédagogiques, parfois comportementaux auxquels nous sommes confrontés.

Le Comité et le Directeur du Service se réjouissent de l'accessibilité du service à tous, grâce aux modalités financières cantonales appliquées, elles aussi, pour le Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire. Ceci nécessite de trouver le personnel compétent, aux larges connaissances, disponible dans des créneaux horaires particuliers. Ces diverses composantes ne simplifient pas le recrutement de nouveaux collaborateurs indispensables à un encadrement de qualité.

Madame Brigitte Schneider, membre du Comité de surveillance depuis de nombreuses années, lien fructueux et indispensable avec les collègues de l'école primaire nous a annoncé prendre sa retraite en cette fin d'année scolaire. Elle a évoqué la possibilité de mettre un terme à sa participation au Comité ce que nous regretterions. Quoiqu'elle décide, qu'elle soit remerciée, pour sa disponibilité, son intérêt, son écoute, ses judicieux conseils et son dévouement.

Madame Véronique Capelli accepte d'entrer au Comité de surveillance et sera dès la rentrée scolaire 2021/2022 le lien entre le Service et l'école primaire. Pour rappel Mme J-C Dayer effectue cette tâche depuis quelques années avec l'école secondaire.

Monsieur Thibaut Hostettler se propose de rejoindre notre comité dès la rentrée scolaire prochaine, Je lui souhaite la bienvenue.

Je tiens aussi à souligner les excellentes relations entretenues avec les directions de nos écoles et je remercie, particulièrement, Anne Domon, secrétaire des écoles, pour son aide indéfectible tout au long de l'année scolaire.

Monsieur Jacques Paroz a intégré le Comité de surveillance dès cette rentrée scolaire. D'ores et déjà, je le remercie pour l'intérêt qu'il porte au Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire de Saint-Imier.

Nous tenons vivement à remercier tous nos partenaires, ainsi que toutes les personnes qui par leur action ont contribué au bon fonctionnement du Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur le soutien de tous afin que l'existence d'un Service ô combien utile puisse poursuivre son activité.

Alors en route pour notre quarantième exercice et anniversaire !

Activités du « Conseil de Fondation »

Le Conseil de Fondation s'est réuni à 7 reprises durant l'année 2021 et a entre autres, traité des affaires suivantes :

- Financement des structures : approbation des comptes 2020 et des budgets 2022
- Gestion du personnel
- Affaires courantes

A la fin de ce rapport, nous pouvons conclure que le professionnalisme et la motivation de nos équipes éducatives, mais également de nos équipes de cuisine et d'intendance, ont contribué au bon fonctionnement de nos structures.

Nous remercions infiniment chaque membre du personnel du travail accompli dans des conditions difficiles avec toutes les mesures à appliquer et les incertitudes en lien avec le COVID-19.

Saint-Imier, le 1^{er} mars 2021

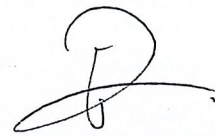
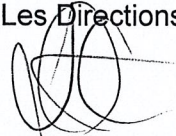
Fondation La Pelouse

Le Président



Thierry Spring

Les Directions



Floriane Richard / Stéphanie Cavallaro / Thierry Périnat

Rapport de gestion 2021

Espace Jeunesse d'Erguël / Commission de la jeunesse



La situation générale

Cette année encore la présence du Covid-19 aura été un marqueur puissant avec un fort impact sur nos vies tant sur le plan professionnel que privé. Ce virus a provoqué nombre de questions, notamment de nature institutionnelle, sur les liens avec nos publics, sur les rapports de pouvoir, sur le triangle entre le sanitaire, le social et l'économie. Il nous interroge et nous contraint à une adaptation permanente.

Tout a dû se transformer, s'adapter, s'inventer, en fonction de l'évolution sanitaire. La réactivité et la créativité auront été au centre de nos actions, en permanence et sur la durée.

Arrêt des projets, fermeture et réorientation des activités, ajustement aux normes, accueil en service minimum, réponses aux mille questions qui se posent sur le plan sanitaire ou concernant le droit du travail, tel aura été le quotidien de cette année 2021.

En parallèle aux accueils dans nos locaux, la présence numérique a continué de se développer pour offrir des espaces d'échanges avec la jeunesse de la région. Certains jeunes sont connus des animateurs, d'autres pas. Nous avons toujours pu être présents à travers l'écoute active, et particulièrement sensibles aux jeunes les plus démunis ou ceux qui expriment leur ras-le-bol des nouvelles règles de comportement social et sanitaire dans une société qui limite les possibilités à vivre pleinement leur adolescence.

La nécessité de disposer pour la jeunesse d'espaces d'écoute et d'échanges est en effet primordiale pour limiter les conséquences de la pandémie et de son cortège d'interdits : la construction identitaire des adolescents se réalise à travers le regard des pairs et suppose des lieux et des temps de socialisation.

Alors que nous espérions pouvoir relâcher les règles d'accueil, la situation sanitaire s'est péjorée et les restrictions se sont à nouveau compliquées. Le masque est devenu obligatoire pour les jeunes dès 12 ans. La limitation des personnes dans les locaux nous a contraint à restreindre à 12 personnes (y compris les professionnels), pour ensuite élargir la présence à 30 personnes.

Les événements que nous vivons depuis presque 2 ans maintenant ont malheureusement éloigné le public des 15 -17 ans qui venaient précédemment à nos accueils.

La pandémie a eu des effets sur la santé des jeunes, les animateurs ont donc prévu des actions prioritaires articulées autour de trois axes, allant de la prévention en santé mentale à l'action collective, et en y ajoutant une attention particulière aux facteurs de pauvreté. Ce plan se dessine autour du besoin d'écoute et de

partage entre pairs, ainsi que de la lutte contre le désœuvrement et l'isolement, pour permettre à cette jeunesse de croire en son avenir et en ses potentiels. Redonner aux jeunes une capacité à se projeter, à se trouver un chemin est bel et bien un enjeu central pour ces prochains mois, si ce n'est années.

Les animateurs ont réfléchi aux activités mises en œuvre à travers :

- La libre adhésion - La participation - La solidarité - Le changement social- La valorisation de la culture et des populations.

Le personnel d'encadrement

Nous avons accueilli une étudiante ASE en formation pratique de 5 mois de janvier à juin.

Il est enrichissant pour l'équipe d'avoir un œil nouveau sur l'EJE et les contacts que le stagiaire noue avec les usagers sont toujours appréciés.

Amélia Caruso a quitté l'équipe d'animation afin de retourner dans sa région natale, le Valais.

Isabelle Magnin a commencé son travail d'animatrice à l'EJE début août. Elle fut déjà animatrice auxiliaire à l'EJE en 2014 avant sa formation HES. Elle connaît bien les particularités du Vallon de St-Imier et elle a très vite été acceptée et appréciée par les jeunes et l'équipe.

L'EJE dans ses locaux

L'accueil dans nos locaux est au centre de notre activité : accueil pendant et hors périodes scolaires et permanences d'accueil. Au-delà d'une activité, il est une attitude : recevoir les personnes, sans jugement, avec empathie et intérêt pour qui elles sont ; favoriser la rencontre et la solidarité. Chacun peut fréquenter l'accueil à son rythme et sans engagement. Il est une porte d'entrée pour connaître les usager·ères, Co construire des projets d'activités et repérer les éventuelles difficultés.

L'accompagnement individuel

L'écoute bienveillante, tout comme l'offre d'outils concrets ou l'orientation vers les structures spécialisées font partie intégrante du travail des animateurs.

L'animateur a poursuivi son offre d'accueil individuel les mardis après-midi. Ces moments sont réservés prioritairement à des jeunes de 10 à 20 ans qui ont besoins d'écoute personnelle, d'aide dans leur scolarité, leur formation, leur situation personnelle, mais également pour la réalisation d'un projet. L'animateur a pu proposer 5 accompagnements dont 4 individuels et celui de 3 adolescents voulant créer une association.

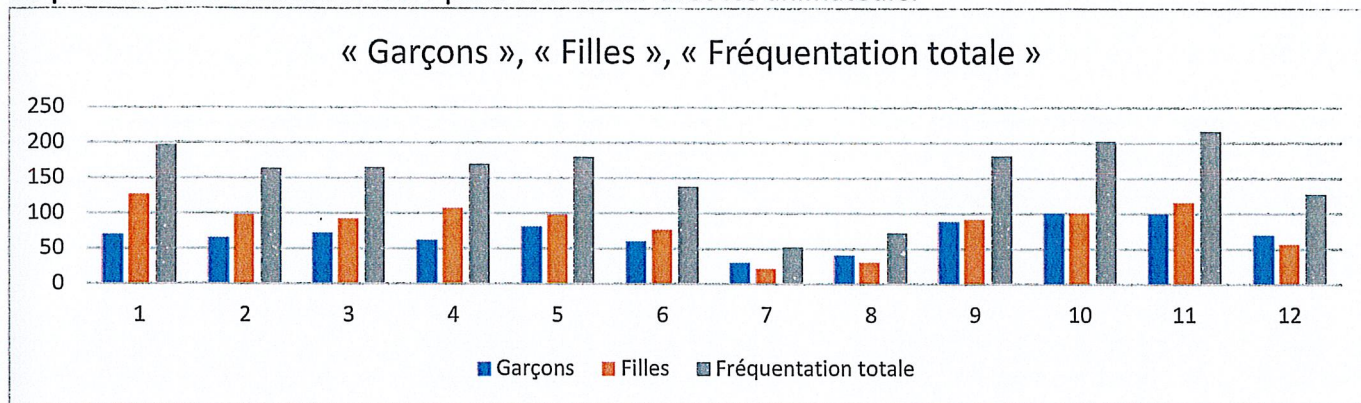
Locaux plus souvent ouverts avec moins de monde

Nous avons fait le choix d'ouvrir nos locaux souvent et régulièrement sachant que le nombre d'usagers y est limité. Ils ont été ouverts 140 jours durant l'année 2021, ce qui est en nette augmentation en comparaison à 2020 (89) et même 2019 (90). Cette situation est aussi due par la diminution des animations mobiles; (voir ci-après).

Avec 1859 passages pour toute l'année nous avons une fréquentation d'un peu plus de 12 jeunes en moyenne par jour d'ouverture. Pour la première fois les mois de septembre, octobre et novembre ont été les mois les plus fréquentés, en lieu et place de celle du mois de janvier constatées les années précédentes. Lors des accueils du mercredi, les enfants dès 8 ans sont admis et dès 10 ans le jeudi et vendredi. Les anciens sont également tolérés au-delà de 17 ans, afin de maintenir le lien établi depuis des années avec les animateurs.

La moyenne d'âge des enfants qui viennent à l'EJE se situe à 12 ans. Alors qu'en 2019 la moyenne se situait encore à 14 ans ! Nous avons pu observer que le début de la pandémie en 2020 et la fermeture des locaux durant 3 mois a changé les habitudes des plus âgés. L'accueil des enfants dès 8 ans le mercredi en est aussi une cause, les plus jeunes étant rassuré de voir des enfants de la même tranche d'âge et les parents peuvent davantage proposer à leurs enfants de venir à l'EJE. Alors que la majorité des plus de 15 ans considère souvent qu'il y a trop de « petits » à l'EJE et préfère se retrouver entre eux sur l'espace public ou au domicile de leurs camarades.

La proportion des filles continue d'augmenter à 55% contre 53% en 2020. Visiblement les filles apprécient de pouvoir venir rencontrer leurs pairs et discuter avec les animateurs.



La situation sanitaire n'a pas favorisé la visite des classes pour présenter l'EJE. Ce qui a pour conséquence de diminuer les nouvelles inscriptions. Soit 17 nouvelles inscriptions (27 en 2020), 10 garçons, 7 filles, dont 15 jeunes domiciliés à Saint-Imier et 2 à Renan.



Le monde numérique via les smartphones sont inévitables chez le plus de 12 ans ! Les parties de Loup-Garou sont un moyen de se retrouver entre génération

Incendie dramatique au début des vacances scolaires et en pleine foire d'automne

Le 1^{er} octobre lors de la foire d'automne de St-Imier, un incendie dramatique d'un immeuble d'habitation au centre du village a eu lieu. Cela été un triste spectacle pour ceux et celles présent.es à la manifestation. Il a été encore plus triste d'apprendre qu'un jeune de 14 ans a péri dans cet incendie. Cet adolescent était inscrit à l'EJE et son petit frère en est un usager très régulier. Un débriefing a pu être organisé 3 jours plus tard dans nos locaux, avec la présence de la travailleuse sociale scolaire. Ce moment nécessaire a été émouvant pour les 10 jeunes présents comme pour les professionnels.

Nos programmes d'animations en intérieur

La volonté du responsable de l'action sociale est que l'EJE puisse proposer des activités à chaque ouverture des locaux. Les animateurs proposent chaque mois des activités créatives ou de loisirs qui sont diffusés sur les réseaux sociaux et dans les écoles primaires et secondaires du Haut-Vallon (Courtelary – Cormoret – Villeret – St-Imier – Sonvilier – Renan).

Quelques exemples concrets durant cette année :

- Nombreux Kahoot sur des sujets variés tels que les loisirs, les réseaux sociaux, la culture générale, les mesures sanitaires, etc. Kahoot est une application sur internet qui permet aux animateurs de proposer des quiz en ligne à jouer en présentiel sur son smartphone personnel. Cette activité est

adaptée à la situation sanitaire, elle permet également des interactions entre les jeunes et de s'informer sur des sujets de société.

- Le 07.04, les animateurs ont proposé une chasse aux trésors dans les locaux de l'EJE. La participation des enfants a été bonne durant les vacances scolaires d'avril.
- Le 29.04, le tour de Romandie s'arrête à St-Imier. Nous étions là pour encourager les cyclistes à proximité immédiate des locaux. La fête fut belle par ces temps de restrictions et d'annulations d'événements.
- Le 1^{er} Mai nous avons proposé une bourse d'échange de cartes « Panini ». Ces cartes ont un certain coût pour les parents, et pouvoir venir les échanger gratuitement a ravi parents et enfants. Les interactions sont immédiates entre jeunes qui ne se connaissent pas toujours, l'objectif est atteint !
- 6 ciné-club, en partenariat avec la bibliothèque régionale de St-Imier. Les enfants dès 8 ans votent pour un film parmi 3 choix de DVD. Ensuite, il est projeté dans nos locaux. Des popcorns en portions individuelles sont également proposés.
- En juin, nous avons projeté 3 matchs de l'Eurofoot.
- Le 18 juin soirée exclusivement filles, avec pizza, jeux, partages sur des questions de filles et disco. 15 filles y ont participé.
- 25 juin fête de départ de l'animatrice Amélia et de l'étudiante ASE qui terminait son stage pratique.
- 1^{er} juillet, visite dans nos locaux d'une classe de 7H de St-Imier, présentation des activités de l'EJE, et moments de jeux.
- Vacances d'été, la piscine extérieure de St-Imier est fermée pour des problèmes d'infrastructure. Nous sommes dans l'obligation de proposer des activités dans nos locaux en remplacement de celles habituelles à la piscine.
- Août, arrivée d'Isabelle, qui crée du lien avec les jeunes habitués de l'EJE.
- 21.08 : Après 18 mois d'interruption, reprise de la préparation et du partage d'un repas communautaire ! Malgré la jauge qui limite le nombre de repas, les adolescent.es apprécient.
- 27.10, premier cyberthé dans des locaux de l'EJE. Il concerne les seniors dès 65 ans qui ont besoin d'aide en matière numérique. Des étudiants en informatique du CEFF à St-Imier apportent leur aide aux personnes présentes. Un projet intergénérationnel qui s'est poursuivi à quinzaine avec toujours de 4 à 6 aînés qui participent à ce moment particulier de l'EJE.
- 29.10, soirée Halloween avec plusieurs surprises liées à l'événement, 33 jeunes ont participé avec des émotions dignes de celles ressenties dans un train fantôme !
- Le 17.11, une séance avec les membres de l'association de Propaj a eu lieu dans les locaux de l'EJE.
- 15.12 : 14 jeunes ont pu profiter de la raclette pour le repas de Noël de l'EJE.



Activités mobiles

Une des caractéristiques de l'animation socioculturelle est de se rendre accessibles aux différents publics et d'aller à leur rencontre. C'est l'essence de l'animation hors murs et c'est également ce que fait l'EJE en investissant l'espace public. Les animations proposées sont également ouvertes aux jeunes enfants dès 4-5 ans.

Cette présence dans les quartiers contribue à les rendre vivants et à activer la solidarité entre les jeunes d'âges différents.

Cependant comme 2020, qui a été hélas une année très pauvre en animations mobiles, en 2021 elles ont encore été restreintes par les mesures sanitaires, et nous n'avons pas pu proposer autant d'animations mobiles que nous l'aurions souhaité. En effet, les mesures n'étant pas toujours claires et souvent incompatible avec nos activités, nous avons été contraints de revoir nos programmes d'animations mobiles. Durant les vacances de février nous n'avons pas réussi à proposer autant d'activités extérieures qu'en 2019, les possibilités d'accueil dans les institutions étant limité ou nombreuses d'entre elles étant fermées au vu de la situation sanitaire.

De plus, la piscine extérieure de St-Imier a souffert de problèmes techniques importants, ce qui a imposé sa fermeture dès le 04.07.2021 et pour la toute la saison estivale. Les animateurs ont donc choisi de proposer d'ouvrir leurs locaux à la place des animations mobiles habituelles à la piscine.

Voici ce que nous avons pu proposer durant cette année :

- Semaine blanche en février sortie luge et bobs à Mt-Soleil avec 5 jeunes
- Animations à la piscine extérieure de St-Imier le 03.07 avant fermeture
- 21.08. Tournoi de street-foot sur le terrain de l'Esplanade des collèges à St-Imier : trois équipes y ont participé et l'une s'est qualifiée pour la finale régionale à Berne le 19.09
- Basket proposé sur le terrain derrière les halles à St-Imier
- 19.09. Tournoi de street-foot à Berne, finale régionale avec une équipe de 5 adolescents, pluie et froid
- 24.09. Fête des voisins : deux groupes de cinq jeunes vont à la rencontre des voisins qui ont organisé la fête à St-Imier. Ils proposent un reportage photographique et réalisent une exposition dans les locaux de l'action sociale début 2022 à St-Imier.





Vacances d'automne, activités extérieures pour les enfants dès 10 ans

L'EJE a distribué plus de 600 flyers dans les écoles du vallon afin de permettre aux jeunes dès 10 ans de s'inscrire, à un prix réduit, à des activités de découvertes et de loisirs dans la région.

La demande est plus importante que les places disponibles, ce qui confirme un besoin dans ce domaine durant les vacances scolaires d'octobre.

Il y a eu plus de 100 enfants des communes de Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier et Renan qui ont pu profiter d'activités telles que :

- Visite d'une ferme agricole à St-Imier et dégustation des produits de la ferme.
- Visite d'un cabinet de vétérinaire avec découverte du métier en lien avec les animaux domestiques.
- Un bon moment d'action sur les trampolines du centre JumpingJack Park à Courroux
- Sensibilisation aux bons comportements avec les chiens avec une balade dans la nature des environs de St-Imier
- Activité bowling à Bienne
- Visite de la caserne des sapeurs-pompiers d'Erguël à St-Imier, explications du travail des pompiers, essai d'une lance en action, et monter au sommet de l'échelle dans la nacelle du camion principal.
- Initiation au tir à l'arc en forêt à la cabane des bûcherons à St-Imier
- Escape-Room à Bienne, 2 groupes de jeunes ont pu résoudre les énigmes proposées dans les salles.
- Activité de taille de pierre sur la place du Marché à St-Imier et fabrication d'objets personnels.

Projets prévention

- Le 1^{er} juillet les animateurs ont accompagnés les élèves des classes de 11H de l'école secondaire lors de leur fête de fin de scolarité. Cet accompagnement est devenu nécessaire pour les élèves qui organisent une soirée festive, afin de limiter les risques d'abus de consommation d'alcool.
- Nous avons également placé dans les WC filles des boîtes de protections hygiéniques, avec des explications et des post-it. En sachant que la majorité des filles qui fréquentent notre centre ont entre 10 et 13 ans, le sujet des règles est actuel et souvent tabou. Il doit être abordé par les professionnels qui peuvent ainsi informer ou proposer des solutions aux adolescentes qui le souhaitent.
- Au mois de juin 2021, à la demande des adolescentes, une soirée exclusive pour les filles a été organisée. Ce moment a été l'occasion d'aborder des sujets féminins. Une boîte à question a été l'outil mis à disposition pour les filles, afin qu'elles puissent poser leurs questions de manière anonyme. Ensuite la boîte a été ouverte en groupe lors de cette soirée et les animatrices ont proposé un débat en groupe autour des différentes questions posées.
- En octobre 2021, en collaboration avec Espace Noir, nous avons proposé une fin de journée et début de soirée hip-hop, freestyle avec des artistes régionaux. Ceci a pu se réaliser à l'extérieur sur la terrasse d'Espace Noir. L'idée a été d'inclure les jeunes adultes dans l'organisation de cet événement.
- Les animateurs de l'Espace Jeunesse se sont occupés du service au bar et ont pu proposer des sirops gratuits aux enfants mineurs et différents thés chauds à prix libre aux adultes. Malgré la vente d'alcool, nous n'avons constaté aucun débordement lié aux abus de consommation d'alcool, la distribution de thé chaud a été un moyen efficace pour se réchauffer mais aussi de limiter la consommation de bière parmi le public adulte présent.
- Suivi et accompagnement individuel les mardis. Un groupe de 3 adolescents a demandé notre soutien pour la création d'une association d'aide en informatique. Accompagnement individuel d'un jeune adulte, rappeur compositeur. Il souhaite de pouvoir réaliser un clip dans les rues de St-Imier sans que cela pose de problèmes au voisinage, ni que cela ne déclenche de polémiques sur les réseaux sociaux lors de sa diffusion. Ce projet devrait pouvoir être réalisé en 2022 si tout se passe bien. L'animateur a également abordé avec les adolescents et de manière régulière le sujet des relations amoureuses. Et particulièrement avec certains garçons qui semblent ne pas avoir conscience que certains actes ou paroles sont dénigrants pour leur partenaire, pendant la relation ou en fin de relation.

Réseaux et formations

Les animateurs participent de manière régulière aux différentes rencontres avec nos partenaires. L'objectif est de partager les expériences et les projets en cours de réalisation.

Cela fait plusieurs années que nous sommes actifs dans le réseau Santé Bernoise. Ainsi nous pouvons échanger directement sur les différents projets des membres du réseau.

Le sujet des achats tests concernant la protection des mineurs est régulièrement abordé. Les différents problèmes de la jeunesse sont examinés avec sérieux et nous décidons en partenariat sur les mesures à mettre en place ou modifier celles qui ne semblent pas efficaces, afin de mieux protéger les jeunes. Ces moments sont très riches professionnellement et utiles pour se concerter avant de mettre en place une action qui répond à un besoin et qui n'est pas faite à double dans la région.

Dans le cadre de l'association de Promotion de l'animation jeunesse régionale (Propaj), les différents centres d'animations du Jura-bernois et du Jura se rencontrent, afin de collaborer et partager les expériences au sein de l'animation socioculturelle auprès de la jeunesse. Nous avons plusieurs rencontres par an et nous avons également pu bénéficier d'une formation de 2 demi-journées concernant le rapport de genre. Cette

formation est donnée par Aurélie Gerber de l'association Succès Égalité Mixité (SEM). Le but de la démarche a été de sensibiliser les animateurs aux enjeux des rapports de genre.

À la vue des incivilités qui se sont déroulés à St-Imier, la municipalité a mis en place un groupe de réflexion au sein de l'administration élargie de Saint-Imier pour s'occuper de la problématique des « incivilités » en ville et de tenter d'apporter des réponses ciblées. Un mandat a été confié à la HEG arc pour mettre en place un Social Lab, soit une démarche participative dont le but est d'impliquer, dans la réflexion ainsi que dans l'élaboration et la mise en place de solutions, différents acteurs clés (personnes ressources comme les représentants de l'administration, la police cantonale, les riverains de l'Esplanade des Collèges, les acteurs sociaux, etc.). Ainsi, depuis septembre 2020, l'EJE participe à ces séances. Une réflexion a été faite pour créer « un projet d'espace fait par et pour les jeunes ». Des idées ont émergées autour de l'installation d'un container dans un lieu stratégique à St-Imier. Ce projet permettrait d'intégrer socialement les jeunes et leur permettrait d'investir l'espace public avec un lieu qui leur est propre.

Commission de la Jeunesse

La Commission a pu se réunir à 4 reprises à l'EJE et malgré les problématiques liées à la pandémie, elle a travaillé principalement sur la finalisation du rapport et du règlement pour la constitution du parlement des jeunes de Saint-Imier. En juillet le règlement est entré définitivement en vigueur après tout le processus démocratique et des rencontres informelles ont déjà eu lieu avec des jeunes de la cité. La première séance plénière n'a pu se mettre en place pour des raisons sanitaires et se fera le plus rapidement possible en 2022. Le Cyberthé qui devait initialement se dérouler dans les locaux du Ceff industrie a, pour les mêmes raisons, débuté dans les locaux de l'EJE et remporte un beau succès.

Les membres de la Commission en fin d'année 2021 sont les suivants :

Paula Tanner Présidente

Marianne Louvet Vice-Présidente

Vincent Scheidegger Secrétaire

Morgane Burgener

Ginette Winkler

Denis Gerber

Mathias Krähenbühl

Benjamin Rindlisbacher

Thor Maeder

Alexandre Bédât

Un remerciement à tous ces membres qui s'engagent pour la jeunesse ainsi qu'aux 2 animateurs socioculturels, Isabelle Magnin et Philippe Schaer.

Pour l'EJE et la Commission de la jeunesse

Paula Tanner
Présidente


Alexandre Bédât
Chef de Service


COMMISSION CULTURELLE

Composition de la commission

Président	M. Corentin Jeanneret, PLR
Vice-président	M. Michel Bastardoz, PLR (jusqu'en juin 2021)
Vice-présidente	Mme Morgane Bussian, ARC (dès juin 2021)
Secrétaire	Mme Bettina Zürcher, PS
Membres	Mme Morgane Bussian, ARC (vice-présidente dès juin 2021)
	Mme Stéphanie Jeanneret, PLR
	Mme Mélanie Lambert, PS
	Mme Cécile Calame, PLR (dès juin 2021)
	M. Yves Rochat, PLR

Collaboratrices

Bibliothèque régionale	Mme Anick Vuille, responsable de la Bibliothèque Mme Véronique Blanchard, bibliothécaire Mme Catherine Zbinden, bibliothécaire
Musée de Saint-Imier	Mme Diane Esselborn, conservatrice Mme Stéphanie Oprea, responsable de l'accueil et de la surveillance Mme Yuna Ammon, auxiliaire d'accueil

AFFAIRES CULTURELLES

L'année 2021, qui marque le milieu de la législature, coïncide également avec un changement à la direction du Département de l'Education et de la Culture. Dès janvier 2021, Monsieur Corentin Jeanneret a assumé la présidence de la commission culturelle. Et qui dit nouvelle législature dit nouvelle commission. En cours d'année, Madame Cécile Calame a remplacé Monsieur Michel Bastardoz. Que ces deux personnes soient sincèrement remerciées pour leur engagement dans la vie culturelle imérienne.

La commission s'est réunie à 4 reprises en 2021. A trois occasions, la commission a reçu des acteurs culturels : lors de la séance de juin, Monsieur Jan van Oordt de La Dépendance est venu présenter son institution et les pistes de soutien ont été évoquées. Au cours de la séance de septembre, Monsieur Arno Dalla Piazza, responsable des événements de l'ESSN, qui est venu parler des animations culturelles lors de la Fête nationale organisée sur la Place du Marché. Lors de la dernière séance de l'année en novembre, deux représentants de la Troupe Saintimania, à savoir Messieurs Sandro Morandin et Dario Caminotto, sont venus exposer les nouvelles activités de leur troupe.

Parmi les attributions de la commission culturelle figure l'octroi de dons aux associations culturelles en ayant fait la demande. L'attribution se fait selon une liste de critères votée par la commission, permettant ainsi d'assurer une ligne de conduite claire et équitable.

L'entier du budget annuel de CHF 11'000.00 a été alloué à divers bénéficiaires dont voici la liste pour l'année 2021 :

Bénéficiaires	Manifestation
Conte&Compagnie	13e édition jurassienne, 14 septembre au 09 octobre 2021
Perspectives musiques	Spectacle Dori, du 26 mai au 02 juin 2021
La Dépendance	Exposition
Shane Quartet	Nouvel album
Association des amis des Editions Slatkine	Nouvel ouvrage de C. Meyer "La Page"
Abyssal	Collection d'habits Nidau
Chœur Jubilate	Concert à la Collégiale
HC et FC Saint-Imier	Clientis Fan Zone Arena
Maude Schneider	Expositons de céramique
Swann Thommen	Création musicale
Association Cie Akro	Spectacle Tivert et Tifou
Delémont-Hollywood	Projections scolaires
Cours de Danse Marie Ruchonnet	Spectacles de danse 2022
Association des Mokos	Soutien exceptionnel pour le renouvellement du matériel

Plusieurs contacts ont eu lieu avec le Conseil du Jura bernois dans l'optique de renouveler les contrats de prestation pour la période courant de 2024 à 2027. La commission a préavisé favorablement le maintien des trois institutions culturelles d'importance régionale présentes à Saint-Imier, à savoir le Musée, la Bibliothèque ainsi que le Centre de Culture et Loisirs (CCL). Plusieurs rencontres avec les communes de Tavannes et La Neuveville ainsi que le Conseil du Jura bernois se sont déroulées, afin de concrétiser le rapprochement des trois bibliothèques régionales. Un contrat devrait être signé l'année prochaine pour concrétiser les engagements pris par chaque partie.

L'année 2021 reste marquée par la pandémie de Covid-19 et de nombreux événements n'ont pas pu avoir lieu. Les mesures sanitaires prises tant par les autorités fédérales, cantonales et communales ont parfois empêché la tenue de manifestations ou ont forcé les organisateurs à faire preuve de réactivité et d'adaptabilité. Malgré le contexte sanitaire complexe, plusieurs événements culturels ont pu avoir lieu, grâce au travail sans relâche d'acteurs culturels. Durant le mois de juin, un soutien singulier est à relever : dans le cadre de l'Euro 2020 (reporté d'un an pour les raisons que nous connaissons), le FC Saint-Imier et le HC Saint-Imier se sont unis pour proposer une Fan Zone sur le parvis de la Clientis Arena. Des animations musicales ont eu lieu afin d'agrémenter les compétitions sportives et la commission, sollicitée par les organisateurs, a souhaité soutenir cette démarche originale et positive.

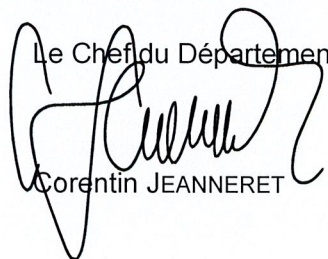
L'année 2021 a été marquée par l'inauguration du Musée de Saint-Imier. Lors d'une inauguration à la Salle de Spectacles et au Musée le 30 septembre 2021, une centaine d'invités ont été conviés pour cet événement régional d'importance. Au cours de la partie officielle, Pierre-Alain Schnegg (Conseiller d'Etat du canton de Berne), Martial Courtet (Ministre de la république et canton du Jura), Walter von Känel, Diane Esselborn (Conservatrice du Musée), Patrick Tanner (Maire) et Corentin Jeanneret (Conseiller municipal) ont pris tour à tour la parole pour évoquer l'importance du musée rénové pour Saint-Imier et la région. Le régiment d'Eptingue a pris part à la cérémonie en assurant la garde d'honneur et le Corps de Musique de Saint-Imier s'est occupé de l'animation musicale. Le ruban a été coupé par les intervenants, offrant ainsi à la visite officiellement ce musée entièrement revu et agrémenté d'un espace supplémentaire consacré aux troupes jurassiennes.

Cet événement a permis de mettre en lumière le riche patrimoine local et régional et a mis un terme aux travaux débutés en 2017. L'inauguration a été reprise dans la presse régionale et

nationale, garantissant un succès dès les premiers jours d'ouverture des parcours d'exposition.

Depuis lors, un poste de Conservateur/Conservatrice responsable de l'Espace des Troupes jurassiennes a été décidé et engagé, assurant ainsi un meilleur suivi des visiteurs, des chercheurs et permettant une médiation culturelle adaptée à cet espace unique en Suisse. Ce poste d'employé communal à 10% est un signal politique fort dans la valorisation de cet outil remarquable qu'est l'Espace des Troupes jurassiennes.

Cette année restera gravée dans les mémoires comme étant celle de la remise en service du Musée. Au moment de conclure ce rapport, il est nécessaire de prendre le temps de remercier les membres de la commission pour leur implication ainsi que tous les acteurs culturels pour leur dynamisme. Grâce à leur opiniâtreté, la vie culturelle imérienne est, à n'en point douter, riche et épanouissante !

Le Chef du Département

Corentin JEANNERET



Bibliothèque régionale
SAINT-IMIER

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Editorial

En septembre, nous avons dû mettre en place le certificat covid à l'entrée de notre bibliothèque afin de nous conformer à l'ordonnance fédérale. Notre code de déontologie* s'oppose radicalement à la mise en place d'un pass qui donnerait l'accès à nos bibliothèques à une partie de la population et en restreindrait l'accès à une autre.

J'ai choisi mon métier par vocation car il correspondait à mes convictions profondes.

Par conséquent, au vu de l'**article 1** du code d'éthique de ma profession qui précise [extrait]:

Les bibliothécaires ont pour mission fondamentale d'assurer l'accès à l'information à l'ensemble de la population pour favoriser le développement personnel, la formation, l'enrichissement culturel, les loisirs, l'activité économique, la recherche scientifique et la participation informée à la démocratie sous toutes ses formes ainsi qu'au développement de celle-ci.

Afin de promouvoir l'intégration et de combattre l'exclusion, les bibliothécaires s'assurent de la prestation de services équitables sans aucune discrimination et du droit de toute personne à accéder à l'information. Les bibliothécaires :

- rejettent toute interdiction ou restriction à l'accès à l'information, particulièrement par la censure. Par conséquent, les bibliothécaires sélectionnent, acquièrent, traitent et diffusent l'information en dehors de toute pression ;
- garantissent la liberté d'accès à l'information. En conséquence, les bibliothécaires s'efforcent de préserver un accès gratuit à leurs collections et services ; [...]
- recourent aux moyens les plus efficaces pour rendre leurs collections et prestations accessibles. Dans cette perspective, les bibliothécaires s'assurent notamment qu'aucune barrière n'entrave cet accès, surtout pour les personnes en situation de handicap, et respectent tout particulièrement les minorités linguistiques et leur droit d'accéder à l'information dans leur langue maternelle ; [...]
- s'engagent en faveur de la pérennisation des services documentaires, garants d'un accès libre aux ressources informationnelles de toute nature.

J'ai dû faire le point dans ma poche et éprouver un immense malaise personnel dans ma mission. De plus, j'ai constaté un autre problème et de taille : la perte sèche de tous les jeunes dès 16 ans non-vaccinés qui n'ont pas fait de test PCR pour venir à la bibliothèque à leur frais ainsi que 30 % des adultes ayant renoncé à l'injection (y compris pour des raisons médicales liées au risque). Après tout le travail entrepris en collaboration avec les directions des écoles, ce fut très dommageable pour la fréquentation de la bibliothèque et encore plus pour le développement de ces enfants, adultes en devenir, et leur vie intellectuelle.

Cependant, nous avons tenté à plusieurs reprises de proposer des alternatives sans succès auprès des politiques sauf celle qui ne fonctionne pas à cause d'une difficulté d'accès à notre catalogue en ligne, à savoir la mise en place d'un service de dépôt de livres dans le sas du CCL (*click and collect*). La fracture numérique et un site internet inexistant sont la principale cause de l'échec de cette proposition.

A l'heure où je vous écris, nous sommes délivrées de cette obligation et je ne vous cache pas mon soulagement. Reste à savoir si la partie du public perdu pourra être récupéré dans la période qui suivra.

Anick Vuille, responsable de la Bibliothèque régionale de Saint-Imier

* <https://bibliosuisse.ch/fr/Dokumente/Bibliosuisse/Commissions/Ethique-professionnelle/2020-Consultation-Code-d%E9thique#:~:text=Les%20biblioth%C3%A9caires%20ne%20font%20pas,toute%20pression%2C%20et%20les%20publient>

Méditation culturelle

A la demande de la responsable, la médiation culturelle fut suspendue en regard de la situation sanitaire. Après que ses deux collègues à risque furent vaccinées, nous avons repris la programmation courante en septembre ainsi qu'élargi les horaires d'accueil réduits, plages dédiées exclusivement aux personnes vulnérables durant la période tendue. Le démarrage s'est fait au ralenti : nous avons dû annuler la sortie « nature » autour des arbres organisée en partenariat avec le Parc Chasseral faute d'inscription et nos rendez-vous à l'observatoire du Mont-Soleil, toujours pour des raisons sanitaires. Cependant, « Né pour lire » et « Mercrelivres » ont repris sur inscription avec un succès mitigé les premiers mercredis et vendredis du mois : par sécurité, nous avons limité le nombre d'adultes à 5 maximum pour la promotion de la lecture des tout petits et seules 4 membres du club de lecture sont venues régulièrement au lieu des 12 inscrites en temps normal.

En collaboration avec le directeur de l'école secondaire, Domenico Di Paolo, nous avons proposé la représentation d'une pièce de théâtre mise sur pied par la « Cours des miracles » de Stéphane Thies intitulée « Le passeur »* au mois de mars, ainsi qu'une conférence sur le Tadjikistan proposé par Nicolas Pernot qui a eu lieu à la salle de spectacle en avril.

Concernant « Kilira », des contes en musique organisés en collaboration avec l'EJE à raison de 4 interventions par année, nous avons dû y renoncer étant donné que l'intervenante, Anne Bernasconi, n'était pas en possession d'un certificat covid. Cependant, nous avons poursuivi le CinéClub en partenariat avec l'EJE qui a organisé deux projections en 2021.

A plusieurs reprises, la responsable a invité son lectorat à un « ApéroBiblio » le vendredi soir entre 18 et 19h pour présenter des ouvrages en petit comité. Aucune personne ne s'est inscrite à cette proposition confirmant le désintérêt des adultes pour des animations lecture, déjà observé les années précédentes.

Le jeudi 18 novembre, un atelier d'initiation aux liseuses électroniques et aux livres numériques animé par Léandre Ackermann a remporté un franc succès. Par conséquent, nous pensons renouveler l'offre régulièrement dans les années à venir.

*https://www.friportail.ch/sites/default/files/section/secu/files/Dossier_Pedagogique_Le_Passeur_SEnOF_valide.pdf

Inventaire du fonds et mise à jour de la base de données au niveau des notices

Lors de l'audit réalisé par la responsable au début de sa prise de fonction, le système informatique fut l'objet de son attention prioritaire. Au cours des trois ans qui ont suivi, elle a listé les problèmes qui se sont accumulés dans les années précédant son arrivée.

Il se trouve notamment que notre catalogue informatique ne correspond pas à notre fonds physique car le désherbage numérique fut négligé au niveau des notices dans la base de données. En clair, les responsables précédentes ont omis de supprimer des notices correspondant au désherbage physique du fonds. Par conséquent, nous avons des notices qui ne correspondent à aucun document dans notre BDD. Notre outil de travail principal est donc carrément impropre à une utilisation standard dans notre mission courante.

Cette année, la responsable a donc décidé de profiter du stage que réalise Maryline Burri dans notre institution pour réaliser un inventaire afin de régler ce gros, très gros problème. Ainsi, Maryline Burri, Carlos Lopes et Tabata Zebbari ont passé l'été à contrôler la cohérence entre le fonds et la base de données alors que la bibliothèque était fermée au public durant les vacances.

Sur la base d'objectifs clairs posés, Maryline Burri a rédigé un bilan du travail effectué en posant les constats, imaginant une procédure qui permet d'évaluer les erreurs et surtout, une

liste de recommandations pour l'équipe afin d'éviter à l'avenir qu'une telle problématique se réitère. En résumé, Maryline et Carlos ont terminé en 2021 la mise en place du nouveau système de classification des documentaires, notamment le recotage [voir le rapport d'activité 2020]. Cet été, ils ont été rejoints par Tabata Zebbari pour effectuer un inventaire qui a permis de déterminer le fonds mort et d'en éliminer une bonne partie, ainsi que de faire le point sur des erreurs anciennes présentes dans la base de données et relevées par les bibliothécaires actuelles.

Anick Vuille profite d'être dans le domaine informatique pour vous prévenir que les systèmes bibliothéconomiques vont radicalement changer (passer au FRBR) et que nous devons penser aux conséquences que cette migration va avoir sur nous et les bibliothèques régionales du Jura bernois. Des coûts sont à prévoir, notamment en termes de formation continue et de migration de système.

Elle a pris contact avec BiblioSuisse afin de ne pas être au pied du mur sans possibilité de se retourner rapidement.

Création d'un poste administratif à 20 %

Début 2019, Anick Vuille a constaté que son 50% n'était pas suffisant pour accomplir tout le travail sans être constamment dans l'urgence, ce qu'elle trouve contre-productif étant donné que la relation humaine, principe essentiel de notre métier, nécessite du temps et d'être posé pour qu'elle soit de qualité.

Pour pallier au manque de temps imparti, elle a fait appel à Dario Caminotto afin qu'il intègre la bibliothèque au programme de réinsertion professionnelle de l'aide sociale. Carlos Lopes a pris ses fonctions début avril 19. Dans le cadre de son activité en tant qu'assistant administratif, il accomplit les tâches suivantes: création, manutention et mise à jour ponctuelle de tableaux *excel* avec calculs automatiques des totaux pour la comptabilité de la caisse; l'état des dépenses par poste selon le budget; les frais de déplacement du personnel; listes de commandes de livres; soutien aux rangements et nettoyages; conseils aux lecteurs et lectrices; création de matériel promotionnel en collaboration avec la responsable; participation à des forums et des formations en tant que membre de l'équipe; gestion et organisation de la boîte mails; animation de lecture et présentation lors du premier « LECTURAMA »; soutien administratif, contacts fournisseurs et suivi de commande en anglais; réorganisation des DVD, mangas et livres documentaires en collaboration avec Maryline Burri. Les compétences de Carlos Lopes répondent et de loin, aux attentes de la responsable. Sa contribution au travail de la bibliothèque a beaucoup déchargé les bibliothécaires qui ont pu accorder plus d'attention au service des publics. De plus, nous avons pu mettre en œuvre les projets tout au long de l'année de façon plus rapide et efficace.

Si elle a mentionné les tâches de M. Lopes dans le détail, c'est surtout pour mettre l'accent sur les tâches qu'elle a pu éviter grâce à cet engagement et ainsi, se concentrer sur sa profession plutôt que sur de l'administration. Elle juge qu'il est important de porter ces faits à la connaissance des politiques de la Municipalité. Elle a également lu les rapports d'activité de Madame Dorothée Gerber et signale que dès 2011 déjà, la responsable tentait d'avertir l'ensemble des responsables municipaux que les taux d'engagement de la bibliothèque étaient trop faibles pour le travail à effectuer.

De plus, lors d'une séance des bibliothèques régionales, Anick Vuille a établi le pourcentage des postes des trois autres institutions : La Neuveville 128%, Tavannes 142% et Moutier 125%. A noter que Tavannes vient de déposer une demande d'ouverture de poste supplémentaire de 30% pour les mêmes raisons que nous et a obtenu gain de cause ! Le taux d'occupation de la bibliothèque de Tavannes s'élèvera désormais à 172 % et nous en sommes heureuses pour nos collaboratrices.

Ce résultat l'encourage à tenter l'ouverture d'un poste d'administration à la Bibliothèque régionale de Saint-Imier qui tourne avec un 110%, auprès des autorités politiques. Elle

estime qu'un 20% de poste de secrétaire réussirait à la soulager d'une part importante d'un travail administratif qui pourrait facilement être délégué, coûter beaucoup moins cher à la Municipalité et lui permettre de consacrer toute son énergie dans des tâches spécifiques liées à son domaine d'expertise. Ce d'autant plus que Dario Caminotto ne veut plus reconduire le contrat (qui l'a déjà été 4 fois et s'est terminé fin août 21) si la nécessité d'un poste administratif est évident.

Étude des besoins en personnel selon **les normes bibliothéconomiques de BiblioSuisse** : *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques 2020*

Lien vers le PDF. : <https://bibliosuisse.ch/fr/Dokumente/Shop/Downloads/Lignes-directrices-pour-les-biblioth%C3%A8ques-publiques-2020>

Ce bilan est établi par Maryline Burri, stagiaire SID à La Bibliothèque régionale de Saint-Imier		
Activités	RH conseillé	Besoin STI
Service au public	25-50%	50%
Gestion des collections	10-15%	20%
Médiation	30-50%	50%
RP et lobbying	5-10%	20%
Relation à l'autorité de tutelle et FC	10-15%	25%
Administration	10-15%	25%
Besoins en taux d'occupation :	190%	
Pro	Anick	50%
Pro	Véronique	40%
Pro	Catherine	20%
Auxiliaire	Carlos	50%
Auxiliaire	Maryline	20%
Auxiliaire	Tabata	Demande
Taux total professionnels EFFECTIFS	110%	
Taux total auxiliaires	70%	
Taux total	180%	Avec le contrat POIAS et stagiaire
Besoin selon de la population à desservir	230%	

Nous avons établi le budget selon :

https://www.fin.be.ch/fin/fr/index/personal/anstellungsbedingungen/gehalt/Gehaltstabelle/assetref/dam/documents/FIN/PA/fr/fr_ghk_ktp_01_2021_jg13.pdf

Après discussion, la Commission culturelle a voté un préavis favorable.

Fonds allophone

L'expérience des livres en langues étrangères s'est soldée par un échec. Nous la réitérons malgré tout avec des livres en langues étrangères pour les publics plus jeunes (enfants et adolescents), car nous avons eu des demandes ponctuelles. Ainsi, en collaboration avec Bibliomedia Soleure, nous avons proposé des titres en allemand, anglais, serbe, croate et albanais. Nous avons constaté que les livres en allemand et anglais sortaient plus que les autres langues proposées. Par conséquent, en 2022, nous avons mis à disposition des

ouvrages en allemand, anglais, espagnol et portugais. Expérience à suivre, avec notamment des achats de romans en allemand dont la collection sera mise sur pied en collaboration avec des lectrices germanophones qui fréquentent notre institution.

Concernant les livres en tigrinya, pashto, farsi et persan à l'intention des populations migrantes, nous nous sommes rendues compte en discutant avec les personnes en provenance de ces régions du monde qu'elles ne savaient pas lire leur langue étant donné que leur culture est essentiellement orale. Nous gardons cependant ces livres qui nous ont été offerts par Bibliomedia Lausanne dans le cadre de leur action « Willkommen ! » à laquelle nous avons participé.

Présentation du projet de réaménagement par le bureau d'architectes MARGINALIA

La bibliothèque régionale de Saint-Imier est une institution importante qui tend à faire rayonner la Municipalité au niveau culturel. Depuis 30 ans, son aménagement suit une logique d'achat de mobilier au fur et à mesure des besoins en fonction d'un budget fixe. Nous avons atteint un niveau de l'aménagement de l'espace maximum et pensons qu'une optimisation et harmonisation globales pourront significativement améliorer l'accueil des publics, l'organisation d'activités et l'amélioration des espaces de travail pour les bibliothécaires.

Le bureau d'architecture MARGINALIA a poursuivi ses recherches et élaboré une seconde mouture du projet de réaménagement de la bibliothèque qui correspond à l'expertise de la responsable dans cette période. Un devis concernant les luminaires a été établi par la société Novaday en décembre 2020, ainsi qu'un chiffrage global du réaménagement. Cette partie de l'amélioration de la bibliothèque devra être étudiée et validée par Jessica Renfer et la Fondation Reine Berthe.

Le bureau d'architectes MARGINALIA a présenté son travail aux politiques, membres de la Commission culturelle, collaboratrices et représentants de la Fondation Reine Berthe en avril 2021. Les documents idoines, plans, modélisations animées en 3D et chiffrage sont déposés sur la plateforme dropbox de la Municipalité à disposition de toutes les personnes concernées par le suivi de cette démarche depuis avril 2021 et une demande d'investissement sera déposée en 2022.

Numérisation

L'idée de créer un site internet de la bibliothèque est toujours en suspens. Nous espérons pouvoir y revenir dans les années à venir. L'agence Giorgianni&Moeschler et la responsable se sont consultés dans ce cadre en 2020, l'idée d'un master en « Humanités numériques » à l'EPFL ou à l'Université de Lausanne a effleuré Madame Vuille.

La responsable a profité d'alimenter intensivement la page Facebook de la bibliothèque pour satisfaire le lectorat connecté. Anick Vuille bénéficie d'une expertise sérieuse dans le domaine et en fait profiter les internautes, notamment en animant la page Instagram *bibliothequedesainti* depuis début 2019. Cette page est une vitrine virtuelle recensant les nouvelles acquisitions et palliant au manque d'un site internet de la Bibliothèque régionale de Saint-Imier. Elle compte actuellement plus de 1045 abonné-es et 1505 publications.

Nous pouvons ajouter qu'une migration de la BDD Bibliomaker est totalement envisageable au vu des remarques faites à ce sujet préalablement.

Visites des écoles et institutions régionales

Le programme des visites de classe élaboré en collaboration avec les directions des écoles en 2019 fut mis à mal avec 67 visites en 2021 contre 170 en 2019. L'école primaire a pu bénéficier de 12 visites : l'école enfantine 22; l'école secondaire 5 ; les classes spéciales et de soutien 5 ; le CEPC ne vient plus avec ses résident-es pour l'instant, mais les éducatrices sont venues seul-es par la suite pour maintenir le contact des jeunes en difficulté avec la lecture ; Le Griffon 2 et La Pimpinière & Volute 20 ; à noter que ces institutions avaient renoncé aux visites à la bibliothèque à notre grand dam en raison du durcissement des mesures sanitaires, mais ont repris leurs visites dès que possible. Nous avons préparé des sélections d'ouvrages à la demande des animatrices de homes imériens à quelques reprises.

Nous avons livré lorsque les personnes concernées ne pouvaient pas du tout se déplacer.

A noter également que les enfants ont continué à fréquenter la bibliothèque avec beaucoup d'enthousiasme en dehors de leur scolarité, ce qui nous a conforté dans notre élan à leur égard.

Equipe

Véronique Blanchard, Catherine Zbinden et Anick Vuille sont les bibliothécaires de l'équipe. Carlos Lopes engagé à 50% dans le cadre de mesures POIAS nous a quitté en août après 4 contrats de 6 mois signés en partenariat avec le service social. Maryline Burri est engagée à 20% en tant que stagiaire SID depuis janvier 2021. Tabata Zebbari est restée bénévolement jusqu'au début de ses études régulières d'assistante en information documentaire qui débutaient en septembre. Elle a notamment remplacé Véronique Blanchard lors de sa convalescence suite à son opération de l'épaule. Son esprit enjoué, son enthousiasme, son esprit d'initiative et ses compétences ont beaucoup apporté à notre équipe et à l'institution jusqu'à son départ. Nous la remercions chaleureusement.

Catherine Zbinden a suivi deux cours de formation continue par Zoom. Le premier concernait la mise sur pied d'un club de lecture destiné aux adolescents, lequel sera mis en route en 2023, voire 2022 en fonction de ses disponibilités. Le second avait pour thématique la présentation de petits romans pour jeunes lecteurs et n'a malheureusement pas répondu aux attentes de Catherine Zbinden. Tout au long de l'année, elle s'est attelée au développement du secteur jeunesse dans tous les domaines : albums cartonnés, albums jeunesse, 1ères et 2èmes lectures, littérature ados et documentaires avec une refonte de ce fonds en mélangeant documentaires adultes et enfants avec l'aide de Maryline Burri et Carlos Lopez. Une attention particulière a été accordée aux albums jeunesse afin de renouveler notre fonds. En septembre, elle a remis en route le club de lecture avec seulement 4 enfants alors qu'ils étaient une douzaine avant le confinement. Ce fait est compensé par l'enthousiasme des participantes avec qui elle a fait une sortie chez Payot dès que cela a été possible. Elle relève également l'excellente entente avec ses collègues qui permet des échanges fructueux et des conseils judicieux.

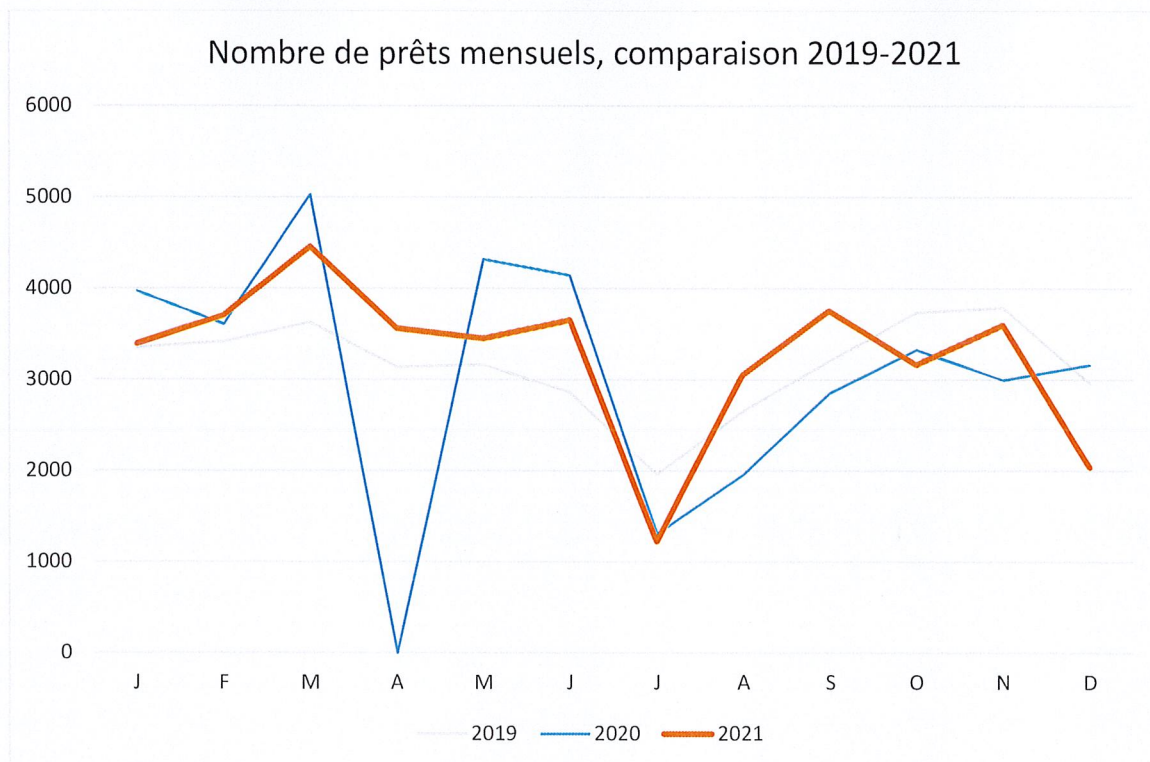
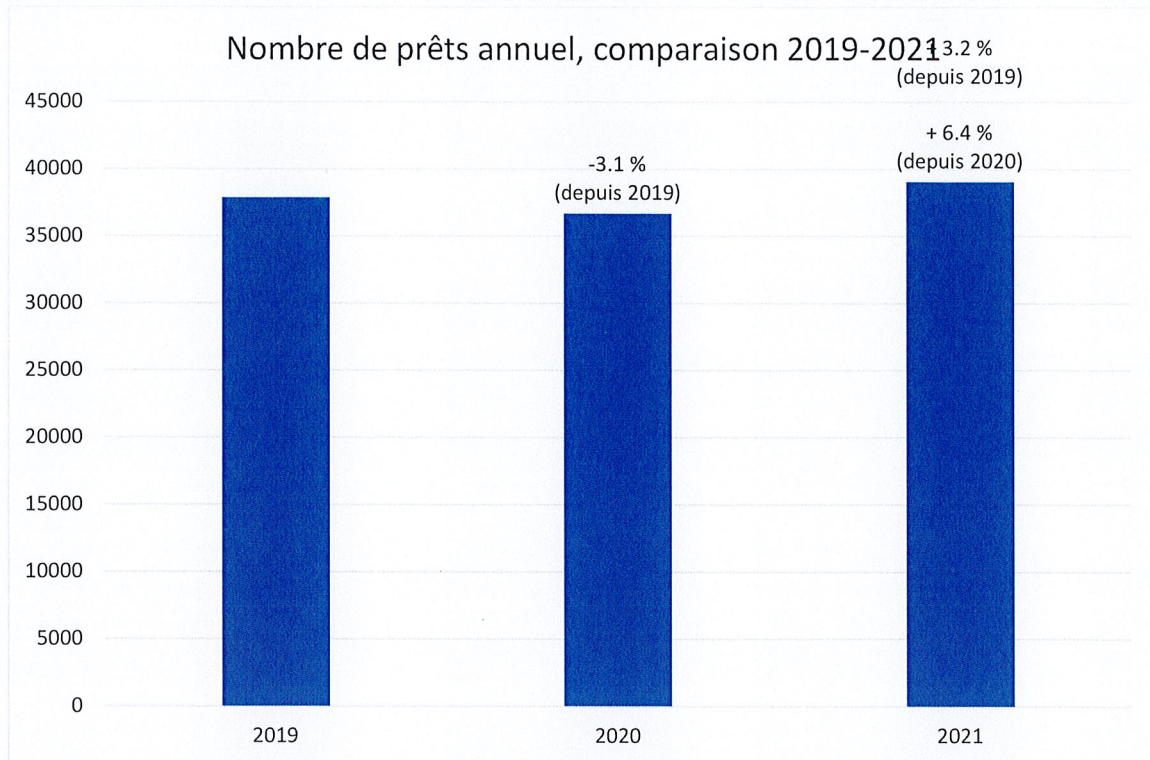
Véronique Blanchard a développé la catégorie « Romans graphiques » qui obtient un succès exponentiel auprès de nos publics adultes qui boudaient jusqu'ici la BD, injustement appréciée car destinée a priori selon eux, aux enfants. Selon les observations de la responsable, après que le fonds de documentaires ait été l'objet de toute notre attention ces deux dernières années pour pallier au désintérêt du lectorat suite à l'avènement d'internet en matière de recherche documentaire, Véronique a mis sur pied un rayon « BD documentaire ». En effet, nous avons eu l'idée de créer des ponts entre les genres afin d'ouvrir les portes de la curiosité de nos lecteurs et lectrices. Ainsi, une BD peut tout à fait devenir un bon moyen d'aborder une thématique de façon légère, sans pour autant faire l'impasse sur l'aspect factuel des informations de contenu. Ce rayon est pris d'assaut depuis

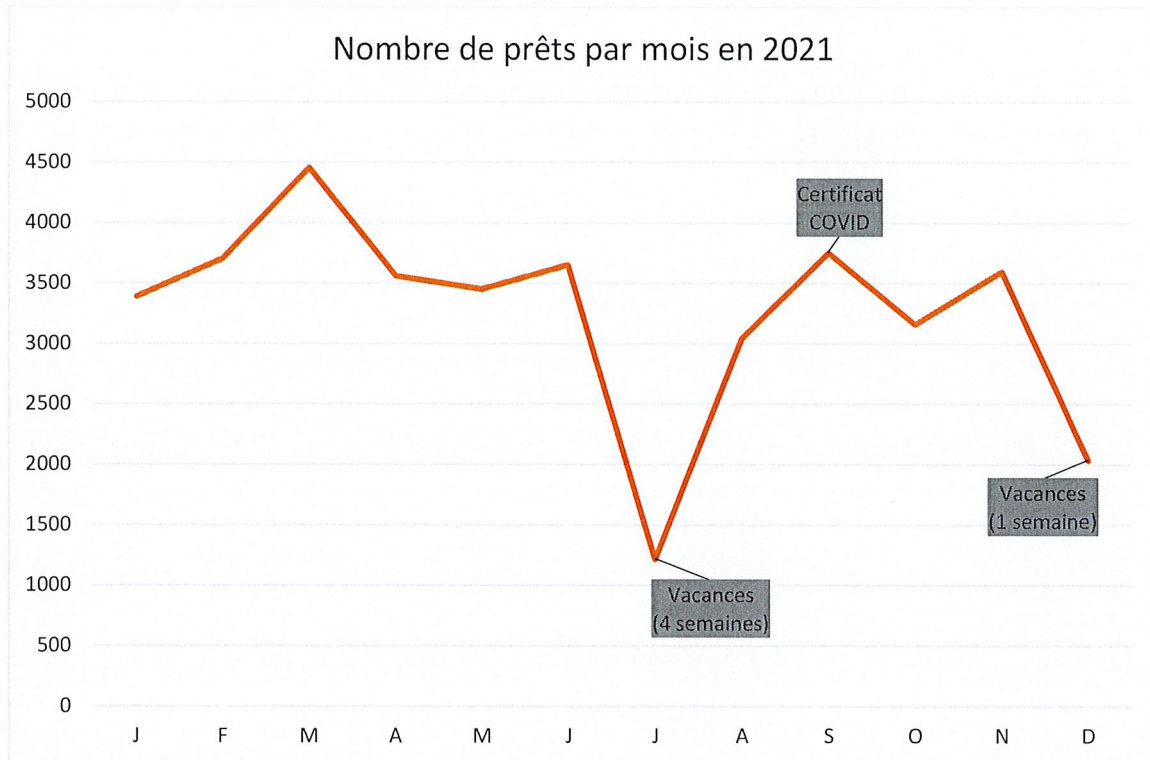
que nous avons mis en circulation les documents soigneusement sélectionnés en fonction des domaines de vulgarisation scientifique mis en avant par les éditeurs. Véronique Blanchard a suivi un cours de formation continue à Lausanne afin de monter un fonds de « New romance » extrêmement attendu par nos jeunes et moins jeunes lectrices. Elle a repris l'animation « Né pour lire » pour la promotion de la lecture à l'intention des tout petits en septembre. Finalement, elle a amélioré la signalétique sur le dos des romans pour simplifier la recherche en rayon qui se traduit par des pastilles de couleur définissant des genres : « feel good » pastille dorée, « romance » pastille bleue, etc.

Anick Vuille a mis l'accent sur sa connaissance du fonds des BD, manga, films, romans, ouvrages destinés à la jeunesse et documentaires en lisant, écoutant ou regardant près de 500 documents durant l'année écoulée. Elle s'est également concentrée sur l'acquisition et le désherbage intensif afin d'essayer d'approcher le taux de rotation de 3% exigé par le CJB. L'opération de nettoyage en procédant à l'inventaire d'été permettra certainement d'approcher cette exigence. Elle était bien sûr au cœur des décisions de toutes les activités décrites dans ce rapport et se réjouit de poursuivre la professionnalisation de cette institution culturelle imérienne.

Statistiques

	2017	2018	2019	2020	2021	A	B
Prêts							
Livres	21 768	22 210	21 406	20 794	20 971	1%	-3%
BD	6 759	7 519	7 426	6 649	7 879	18%	11%
Mangas	3 804	3 619	3 901	5 290	5 759	9%	39%
L Sonore	686	538	477	411	431	5%	-18%
Revues	665	745	781	788	693	-12%	-7%
CD	633	599	580	519	580	12%	0%
DVD	3 071	2 427	3 026	2 007	2 299	15%	-13%
CD-ROM	24	4	0	0	0	0%	-
Gros car	304	402	258	205	373	82%	28%
Livres numériques	460	485	404	337	417	24%	-1%
Littérature étrangère			12	31	64	106%	198%
Total	38 172	38 608	38 271	37 031	39 466	7%	4%
Total prêts audiovisuel			4083	2937	3310		
Total prêts imprimés			33784	33757	39049		
Inventaires							
Fonds	17316	17878	18529	18997	17616	-7%	-3%
Acquisitions	1404	1482	1649	1907	1701	-11%	6%
Désherbage	1298	920	998	1439	3082	114%	165%
Accroissement		562	651	468	-1381	-	-
						395%	346%
Lecteurs							
Nouveaux abonnés numérique				24	8	-67%	
Visites				69	76	10%	
Utilisateurs actifs				732	504	-31%	





Nous pouvons constater que l'évolution des prêts continue d'être à la hausse d'une année sur l'autre avec un taux de progression de 6.4% malgré les mesures sanitaires subies depuis près de deux ans. Les circonstances n'ont donc pas eu un impact décisif sur les prêts et nous pouvons même projeter une évolution réellement significative dans le cas où nous aurions pu travailler dans des dispositions « normales ».

Nous constatons une baisse de fréquentation au moment de l'instauration du certificat covid, ce qui nous semble naturel.

La seule baisse significative de prêts concerne les revues. Ce problème est lié à la fusion de nos diffuseurs de magazines Edigroup et Bayard, qui ont omis de mettre à jour leur fichier de client et oubliés de reconduire un certain nombre de titres par réabonnement. Nous sommes en train de clarifier l'offre de nos revues afin de palier au problème.

Une progression des prêts de livres audio est observée car deux de nos plus grands lecteurs perdent progressivement la vue et se sont retournés vers cette offre, ce qui est également confirmé concernant l'offre des romans en grands caractères.

La progression de la courbe d'emprunts des BD et manga se confirme et la reprise significative des emprunts de DVD satisfait nos attentes quant aux soins d'Anick Vuille pour constituer une collection cinéma digne de ce nom.

In fine, la baisse de 30% d'utilisateur-trices actif-ves est bien entendu expliquée par l'application de l'ordonnance fédérale liée au certificat covid.

Séances

Anick Vuille a assisté à 4 séances de la Commission culturelle, s'est rendue à 2 réunions des Bibliothèques régionales, s'est présentée au Reporting et à une séance d'organisation concernant l'association des Bibliothèques régionales du Jura bernois organisé par le CJB à Tramelan. Des séances sont régulièrement agendées entre les trois collègues de la bibliothèque afin de mettre en cohérence nos politiques de travail. A noter que quelques séances ont eu lieu afin d'organiser les portes-ouvertes du Relais de l'Erguël en collaboration avec l'EJE, le CCL, la ludothèque et le Musée de Saint-Imier : manifestation que nous avons reporté à 2022 en raison de la situation de crise.

Conclusion

Les dispositions qui ont été prises les années précédentes et le travail accompli jusqu'ici sont clairement payants. Ainsi, nous désirons pleinement poursuivre nos efforts afin d'offrir aux imériens et imériennes, une bibliothèque digne de leur attente.

Dans les années à venir, nous espérons pouvoir réaménager la bibliothèque après 30 ans, mettre sur pied un site internet, engager du personnel afin d'offrir un service indexé aux exigences des normes bibliothéconomiques et du CJB, ainsi que développer une médiation culturelle attractive et en rapport avec les attentes des citoyen-nés.

Nous sommes ravies d'accueillir des personnes d'ici et d'ailleurs qui passent des moments satisfaisant dans nos locaux à la pêche aux pépites littéraires, aux rencontres et discussions fortuites, aux retrouvailles canailles des enfants le mercredi après-midi, aux étoiles dans les yeux après avoir lu une œuvre sur les conseils avisés de l'une ou l'autre d'entre nous, aux sourires enfin, à nouveau sur nos visages _

Saint-Imier, le 24 février 2022
Anick Vuille

MUSÉE DE SAINT-IMIER

musée
DE SAINT-IMIER

Après quatre ans de fermeture, l'automne 2021 a sonné la réouverture au public du Musée de Saint-Imier. Repensée, réaménagée et agrandie, l'institution propose désormais deux nouveaux parcours permanents – l'un consacré à l'histoire du vallon de Saint-Imier, l'autre aux troupes militaires jurassiennes – et un parcours temporaire et des horaires d'ouverture élargis – du mardi au dimanche de 14h à 18h.

Les collaborateurs

Conservatrice : Diane Esselborn – 60%
Service d'accueil : Stéphanie Oprea – 50%
Yuna Ammon – 10% (de janvier à fin novembre)
Sinda ben Rbii – 10% (dès le 10 décembre)

Les bénévoles

Les Amis du Musée de Saint-Imier (50aine de membres)

Comité : Corinne Perrenoud – Présidente
Stéphanie Oprea – Secrétaire
Maude Schneider – Comptabilité

Les stagiaires

Pierre Gaborieau – 60% de début septembre 2020 à fin juin 2021
Loïc Beck – 30% de début novembre 2020 à fin juin 2021

Nous profitons d'exprimer nos remerciements au Service des Travaux publics de Saint-Imier, toujours disponible pour apporter son aide au Musée ainsi qu'aux membres des AMSI, sans lesquels nos vernissages et événements n'auraient pas la même saveur. Nous remercions le Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier (CCL) pour la fructueuse collaboration mise en place. Notre gratitude va également à nos stagiaires Pierre et Loïc. Leurs réflexions et leurs concrétisations ont permis de faire avancer le Musée dans des projets d'expositions.

RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU MUSÉE DE SAINT-IMIER

Durant les premiers mois de l'année 2021, l'aménagement des trois expositions s'est concrétisé par l'installation des systèmes numériques et l'arrivée des objets de collections.

L'Espace des Troupes jurassiennes, sous la direction de Walter von Kaenel, a été conçu par le bureau d'architecte-scénographe ICONIA group. La reconstitution des uniformes a quant à elle été confiée à Kostüm Kaiser sous la supervision d'Andreas Laubacher, conservateur-restaurateur au sein de la Fondation matériel historique de l'armée suisse de Thoun. De nombreuses personnes, institutions et entreprises ont également pris part à la réalisation de cet espace, parmi lesquels nous pouvons notamment citer Hervé de Weck, Jean-Pierre Weber et Jurg Keller, consultants et concepteurs de plusieurs contenus scientifiques pour l'exposition.

La nouvelle exposition permanente régionale, « En quête d'une identité » a, quant à elle, été conçue par Diane Esselborn, conservatrice, et scénographie par Serge Brachetto. Le graphisme des textes et des visuels de l'exposition a été confié à Sebastian Wileczelek, ID3A,

tandis que le développement des supports numériques a été pris en charge par Loïc Pipoz, Spiritviews. Dans ses aménagements, le Musée a pu bénéficier du soutien de nombreuses entreprises, institutions et personnes de la région, leur disponibilité a été fortement appréciée.

RÉOUVERTURE DU MUSÉE DE SAINT-IMIER

L'inauguration du Musée de Saint-Imier a eu lieu le 30 septembre 2021. En début de matinée, les médias régionaux et nationaux ont été invités à découvrir en avant-première les deux nouvelles expositions permanentes en présence de Walter von Kaenel et Diane Esselborn.

Dès 10h, les festivités ont débuté à la Salle de Spectacle de Saint-Imier. En raison des normes COVID en vigueur, celles-ci étaient organisées sur invitation et inscription préalable. Patrick Tanner, maire de Saint-Imier, Walter von Kaenel, initiateur et directeur du projet de l'Espace des Troupes jurassiennes, Pierre-Alain Schnegg, membre du Conseil-exécutif du Canton de Berne, Martial Courtet, ministre de la République et Canton du Jura, Corentin Jeanneret, élu communal en charge de l'Éducation et de la Culture et Diane Esselborn, conservatrice du Musée ont chacun prononcé un discours. Les festivités ont été ponctuées d'intermèdes musicaux interprétés par le Corps de musique de Saint-Imier. L'apéritif était assuré par les Dames paysannes, tandis que le régiment d'Eptingen a escorté les invités jusqu'à l'entrée du Musée pour la deuxième partie de la cérémonie.

Après avoir symboliquement coupé le ruban d'inauguration, les invités ont pu profiter de visites guidées des deux nouveaux espaces permanents.

L'institution a rouvert officiellement ses portes au public dès le 1^{er} octobre 2021 avec ses nouveaux horaires élargis : du mardi au dimanche de 14h à 18h. Durant tout le mois d'octobre, l'entrée au Musée était gratuite afin de permettre aux curieux de profiter également de cette nouveauté muséale n'ayant pas pu faire l'objet d'une fête publique en raison de la pandémie.

CONTRAT DE PRESTATIONS LEAC – 2020-2023

Comme les années précédentes, les conservateurs des trois musées d'importance régionale du Jura bernois – le Musée du Tour automatique et d'Histoire de Moutier, le Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville et le Musée de Saint-Imier – ont maintenu leurs échanges réguliers, soit par e-mails, soit lors de séances.

En raison de la conjoncture liée à la pandémie de COVID-19, les trois musées d'importance régionale ont souhaité mettre en place un projet d'affichage dans plusieurs villes et villages du Jura bernois, ceci dans l'idée d'externaliser leur structure. Après des discussions avec Guillaume Davot de Jura bernois Tourisme, s'est finalement le fOrum culture et le culturoscopo qui sont devenus partenaires de ce projet dans le cadre de leur campagne d'affichage 2021-2022. D'entente entre les différentes institutions, et en fonction des agendas de chacun, il a été décidé que le Musée de Saint-Imier serait mis à l'honneur durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2021, le Musée du Tour automatique et d'Histoire de Moutier durant les mois de janvier, février et mars 2022 et le Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville en avril, mai et juin 2022. C'est le photographe Lucas Dubuis qui a été chargé des prises de vues tandis qu'un-e scénographe désigné-e a travaillé avec chacune institution. C'est Nicole Gredy qui a laissé libre cours à son inspiration pour le Musée de Saint-Imier.

L'entretien de reporting pour l'année 2020 a eu lieu le 17 septembre à Tramelan. Les deux faits marquants présentés pour l'année écoulée étaient : l'exposition temporaire « Histoires d'Os », illustration d'un partenariat fructueux avec une structure externe, l'ISSKA et les résultats d'un relevé concernant la provenance des visiteurs du Musée.

De nombreuses questions ont été posées concernant le fonctionnement interne et le futur de l'institution.

COVID-19

Fermé au public durant les neuf premiers mois de l'année, le Musée a simplement mis en place les mesures relatives à ses collaborateurs et aux intervenants qui effectuaient les montages des expositions.

Afin de respecter les directives liées à la pandémie, l'inauguration du 30 septembre s'est déroulée sur invitation et inscription obligatoire. La centaine d'invités devaient être munis d'un certificat COVID-19 valide et l'apéritif a été servi à table.

Dès le 1^{er} octobre, le Musée a adapté son plan de sécurité en suivant l'évolution des recommandations : certificat COVID-19 obligatoire, port du masque, distanciation ou encore certificat 2G, 3G.

EXPOSITION TEMPORAIRE

Dès le 1^{er} octobre, le Musée de Saint-Imier a ouvert l'exposition temporaire « Saint-Imier. Hier, aujourd'hui, demain ». Conçue et réalisée par Stéphanie Oprea, collaboratrice du Musée, celle-ci est ouverte au public jusqu'au 15 mai 2022.

Basée principalement sur des cartes postales anciennes provenant du Fonds Carlo Weber du Musée, cette exposition a pour vocation de montrer l'évolution urbaine de la ville de Saint-Imier et les défis y relatifs passés, présents et futurs.

MÉDIATION CULTURELLE

Accueil des publics et fréquentation

Total des entrées : 747 visiteurs

Adultes : 390

AVS, AC, AI, étudiants, apprentis : 185

Enfants : 172

Dès sa réouverture, le Musée a proposé des horaires élargis : du mardi au dimanche de 14h à 18h. Afin d'offrir la possibilité à tous de profiter des nouvelles expositions, l'entrée de l'institution était gratuite durant tout le mois d'octobre.

Le relevé de la provenance des visiteurs a été mis en place de manière systématique. Celui-ci révèle que l'écrasante majorité des visiteurs du Musée sont suisses, même si des personnes venant de France, d'Allemagne ou encore des États-Unis sont également venues visiter l'institution. Parmi les visiteurs nationaux, les Jurassiens bernois sont très largement représentés suivis par les Neuchâtelois, les Jurassiens et les Bernois. Des personnes provenant des cantons de Fribourg et de Vaud ont également répondu présentes dans des

proportions relativement importantes, ceux-ci faisaient principalement partie du monde militaire et répondaient à des invitations de Walter von Kaenel.

D'un point de vue régional, la majorité des visiteurs du Jura bernois proviennent du Vallon, même si l'ensemble du territoire est bien représenté.

Visites guidées

Actuellement, une offre de visite guidée est proposée pour chaque exposition, permanente ou temporaire, du Musée.

Invité d'honneur de la 10^e Biennale du Patrimoine Horloger du 4 au 7 novembre 2021, la ville de Saint-Imier, par l'intermédiaire de ses institutions et entreprises, a proposé de nombreuses animations. Le Musée s'est inscrit au sein de celles-ci en offrant deux visites guidées de son exposition permanente centrée autour du développement horloger de la cité.

Dans le cadre de l'exposition « Saint-Imier. Hier, aujourd'hui, demain », une après-midi spéciale a été organisée le dimanche 5 décembre pour fêter la Saint-Nicolas. Le saint patron a effectué sa célèbre distribution de présents, petit et grand ont pu se rassembler pour écouter un conte illustré au Kamishibai par Éliane Schneider tandis que les AMSI proposaient une petite restauration.

Conférence

Le jeudi 28 octobre, le Musée a accueilli l'écrivain André Bandelier à l'occasion de la publication de son ouvrage « Robert Meystre. Journal de mobilisation de guerre 1914-1918 ». Cette dédicace-conférence s'est déroulée au Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier et a plongé les curieux dans la réalité quotidienne d'un mobilisé de guerre suisse.

COLLABORATION

Perspective(s)

Issue d'une collaboration entre le CCL et le Musée de Saint-Imier, « Perspective(s) » crée des points de rencontre entre patrimoine imérien et création artistique contemporaine. À ce jour, cela s'est traduit par l'intégration dans les expositions du CCL d'objets du Musée de Saint-Imier.

Circuit secret

À l'exemple des villes de Porrentruy, Delémont et Saint-Ursanne et sur l'impulsion de Jura bernois tourisme, la ville de Saint-Imier participe actuellement à la création d'un parcours découverte de lieux insolites. Le Musée de Saint-Imier s'est inscrit dans cette phase de réflexion à l'instar d'autres acteurs politiques et culturels.

Relais d'Erguël

Depuis 2019, la Ludothèque, la Bibliothèque, le CCL, l'Espace jeunesse ainsi que le Musée de Saint-Imier se retrouvent à intervalles réguliers pour se tenir informés de leurs projets respectifs et créer des synergies. Si la COVID-19 a mis à mal la concrétisation d'un rassemblement d'envergure en 2021, une journée porte ouverte devrait pouvoir être organisée en 2022.

mmBE

Le Musée de Saint-Imier a participé à l'action menée par l'Association des Musées du Canton de Berne (mmBE) à l'occasion de leur vingtième anniversaire. Il s'agissait de présenter une

« Histoire bernoise » au travers d'un objet de collection. C'est le sanglier imérien abattu et naturalisé à la fin du XIXe siècle qui a été mis à l'honneur.

Saint-Imier vue par ses habitants. Visite interactive

Issue d'un partenariat entre Pindex et la commune, cette visite disponible sur smartphone propose un parcours au sein de la municipalité. Le public peut alors écouter des témoignages ou avoir accès à des documents d'archives éclairant les rues, les bâtiments et l'histoire de la ville.

« C'est ma question », RTS

L'équipe du Musée a participé à l'enregistrement de plusieurs questions dans le cadre du jeu télévisé de la RTS.

COMMUNICATION

Presse écrite, audio et télévisuelle

La réouverture du Musée a bénéficié d'une importante couverture médiatique, même si celle-ci s'est principalement portée sur l'Espace des troupes jurassiennes. La RTS a notamment réalisé un reportage dans le cadre de son émission « Couleurs locales » qui a eu pour conséquence d'attirer de nombreux visiteurs suisses.

Les médias locaux – la Feuille d'Avis du district de Courtelary, Canal Alpha, RJB, le Journal du Jura, le Quotidien jurassien, Biel-Bienne, TeleBielingue ou encore Arcinfo – diffusent régulièrement les actualités du Musée. Au niveau numérique, l'institution diffuse également ses informations via le culturoscopE, tempslibre.ch, le site internet du Réseau interjurassien des Musées (RIM) ainsi que ses pages personnelles : le site internet et Facebook.

COLLECTIONS

Accroissement

Comme chaque année, notre Musée a bénéficié de nombreux dons et legs de la part de généreux donateurs, sans lesquels la richesse des collections ne serait pas la même. Nous tenons ici à manifester toute notre gratitude à l'égard de ces personnes privées et de ces institutions concernées.

Donations

- Plusieurs œuvres d'Annie Geiser et plusieurs documents (photographies, cartes postales, etc.) des Rossignols du Jura, trio de chanteuses, don de V. Ginobbi ;
- Trois draps housse et trois nappes de la fin du XIX^e siècle-début XX^e siècle, don de S. et E. Beyeler ;
- Une photographie du Club athlétique de Saint-Imier, fin XIX^e siècle, dont de J. Niklès ;
- Cinq tableaux d'artistes régionaux – Henri Piccot, Henri Aragon, Maurice Gerber et Pierre Warmbrodt, don de la Famille Schwaar ;
- Un fleuret, don de P. Houriet ;
- Don d'un tableau de Pierre Warmbrodt et d'une montre à gousset, don de J.-P. Vorpe.

Achats

- Un livre « L'espoir triomphant », poésies d'Henriette Meyrat, achat à la Librairie du Cardinal ;
- Plusieurs photographies « carte de visite », achat auprès de M. R. Rimaz ;

- Une montre à gousset Moeris, achat auprès de T. Fischer ;
- Quatre photographies de Zouc, achat auprès de M. Trottier ;
- Une affiche de Zouc, achat auprès de P. Boni ;
- Six lithographies de Marco Richterich, achat auprès de A. Hugi.
- Dix-neuf photographies de Simone Oppliger, 1972-1974, achat auprès de L. Luthold ;
- Quatre photographies de Daniel Mueller, dans le cadre de l'exposition « Microtech » du CCL ;
- Deux gravures, dans le cadre de l'exposition « Biennale de la Société des Peintres et Sculpteurs jurassiens » du CCL.

Prêts

Depuis 1998, plusieurs œuvres étaient déposées en prêt à l'Hôpital du Jura bernois, site de Saint-Imier. Dans le cadre du redéploiement de l'exposition permanente régionale du Musée, ces œuvres ont réintégré les dépôts de l'institution.

Plusieurs objets/œuvres et supports d'exposition ont été prêtés au CCL dans le cadre du partenariat *Perspective(s)*, tandis que les contrats de prêts concernant les objets prêtés et empruntés aux autres musées d'importance régionale ont été renouvelés.

Dans le cadre de l'exposition « Saint-Imier. Hier, aujourd'hui, demain » des maquettes ainsi que des œuvres ont été empruntées à des institutions et des personnes de la région.

Travail de conservation

Comme les années précédentes, divers travaux courants de conservation préventive ont été réalisés tout au long de l'année sur les collections.

Le traitement des moisissures qui s'étaient développées dans l'un des dépôts du Musée s'est poursuivi et terminé en début d'année 2021. Mené par Yuna Ammon, ce travail a donné lieu à un important rapport de conservation. Le déshumidificateur installé dans le local touché est en fonction 24/24 7/7. Il semble que l'environnement est désormais mieux maîtrisé dans cette pièce. La serrure a également été sécurisée.

Le 21 et le 23 juin, à la suite d'importantes précipitations orageuses, des infiltrations d'eau conséquentes ont été constatées dans la salle n°4 du niveau 0 du Musée ainsi que dans la salle n°5 du niveau -1. Après analyses, les premières devaient être dues à un manque d'étanchéité, en cas d'abondante masse d'eau ne pouvant être drainée, au niveau du toit (cour du CCL). Des fissures ont fait l'objet de comblement. Malheureusement, l'origine des secondes n'a pas pu être déterminée.

La problématique récurrente de place pour la conservation des objets du Musée a fait l'objet d'une réflexion autour de l'Abri PC. Jessica Renfer, responsable des bâtiments, John Nappiot, concierge responsable des halles de gymnastique et Diane Esselborn se sont réunis le 25 février pour discuter de l'attribution de certaines pièces. Un consensus a pu être trouvé, qui, avec les aménagements nécessaires, pourrait permettre une augmentation du volume à disposition et une amélioration nette des conditions de conservation.

L'aménagement de l'Abri PC devra faire l'objet d'une réflexion conséquente, nécessitant l'engagement d'un architecte spécialisé, et une demande de fonds conséquente.

Inventaire

À la suite du changement de logiciel d'inventaire effectué en 2017, le travail de vérification des fiches pour s'assurer que les données ont bien toutes été transférées lors de la transition, a continué. L'inventaire des nouvelles acquisitions est systématique, ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé. Des campagnes de photographies ou de scans ont également été menées par Stéphanie Oprea, Yuna Ammon et Diane Esselborn, au gré des besoins ou des demandes de chercheurs. Ce travail indispensable pour la documentation des objets n'a jamais été complètement mené, et il sera souhaitable d'accompagner un futur récolement d'une campagne photographique.

L'inventaire numérique MuseumPlus recense actuellement 29'493 objets de collection.

COLLABORATEURS

Les trois collaborateurs du Musée cumulent un temps de travail correspondant à 1.2 postes.

Conservatrice : 60%

Collaboratrice responsable de l'accueil des publics : 50%

Auxiliaire en charge de l'accueil des publics : 10%

La conservatrice du Musée jouit également d'un petit mandat attribué par la Fondation Reine Berthe visant à gérer ses collections. Ce dernier correspond à environ 40 heures de travail par année.

Du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 30 juin 2021, Pierre Gaborieau, étudiant en Master en études muséales à l'Université de Neuchâtel, a effectué un stage pour l'équivalent d'un 60% autour de la conception de la salle Beaux-Arts du futur parcours permanent du Musée. Les résultats de son travail ont donné lieu à un rapport de stage et devraient donner lieu à une concrétisation en 2023.

Loïc Beck, étudiant en philosophie et histoire de l'Art dans les Universités de Neuchâtel et de Lausanne, a débuté un stage le 1^{er} novembre 2020. Ce dernier a pris fin le 30 juin 2021 et portait sur une réflexion autour de la pratique du portrait en vue d'une future exposition temporaire. Ses recherches et son concept ont été transmis à la conservatrice à la fin de son travail et pourraient se concrétiser dans les années à venir.

Comme les années précédentes, le manque de personnel s'est à nouveau posé. Sans les apports des bénévoles, des AMSI et des stagiaires, il aurait été impossible de concrétiser certaines tâches dévolues à l'institution.

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS DIVERS

Durant toute l'année, les travaux courants ont à nouveau fortement sollicité les collaborateurs : accueil, visites, contacts, administration, secrétariat, budget, conservation préventive, etc.

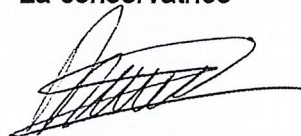
Parmi les diverses activités, mentionnons :

- La participation à de nombreuses séances en vue de projets d'expositions ou de partenariats.
- La mise à jour des différents supports numériques du Musée : site internet, page Facebook, pages du musée sur différents sites : museums.ch, Jura bernois tourisme, RIM, etc.

- La présence lors des séances du Réseau Interjurassien des Musées (RIM) dont la conservatrice est co-présidente ainsi qu'aux séances de la Commission culturelle de Saint-Imier.
- La participation aux rendez-vous suivants :
 - o Réunions rassemblant les différents acteurs du Relais d'Erguël ;
 - o Réunions pour le projet Circuit Secret de Jura bernois tourisme ;
 - o Formation du Conseil International des Musées (ICOM) « Des visites guidées captivantes (niveau 1) ».
- L'insertion au niveau du réseau communal du Musée de Saint-Imier (comptabilité, serveurs et téléphonie).

Après plus de quatre ans de fermeture, les premiers mois de réouverture de l'institution ont été particulièrement encourageants : le public a répondu présent et les retours des visiteurs sont très positifs. Des projets en lien avec les parcours permanents restent encore à développer et concrétiser : traduction des textes d'exposition en allemand et en anglais afin de pouvoir offrir des supports adaptés aux visiteurs non francophones, élaboration d'un support pédagogique autour de l'exposition permanente régionale pour les 6-12 ans, mise en place de la salle Beaux-Arts au niveau +2, conceptualisation d'un guide en version imprimée et d'un audioguide pour les parcours permanents. Ceux-ci feront l'objet d'une planification durant l'année 2022 en parallèle des autres tâches liées au fonctionnement du Musée.

La conservatrice



Diane Esselborn

COMMISSION SOCIALE

Composition de la commission sociale

Présidente	Mme Paula Tanner
Vice-présidente	Mme Aline Ruchonnet
Secrétaire	M. Michel Rohrbach
Membres	Mme Regina Stöcklin
	Mme Danika Perret
	M. Ali Assaf
	M. John Buchs

La commission s'est réunie à 7 reprises

Les membres de la Commission ont pu se réunir une première fois en janvier et comme tous nous avons été perturbés par les différentes mesures liées à la pandémie. Un certain nombre de séances ont eu lieu en visioconférence alors que d'autres ont pu se dérouler en présentiel mais en mettant en place des procédures afin de respecter au mieux les mesures édictées par l'OFSP.

Cette deuxième année de Covid a été, comme pour beaucoup de personnes, difficile à plus d'un titre et au sein de l'équipe, le manque de contacts et d'échanges ont été une charge supplémentaire pour les collaborateurs.

D'un point de vue des problématiques, il est à souligner que ce sont surtout les situations des enfants et des jeunes qui nous ont semblé particulièrement difficiles. Il aura fallu attendre l'été pour voir enfin le Conseil fédéral prendre en compte de façon plus marquée cette population qui a plus que les autres, souffert du manque de liens sociaux et de perspectives d'avenir. Les situations dysfonctionnelles et les atteintes à la santé mentale des jeunes seront très probablement des sujets sur lesquels nous allons devoir travailler durant les mois et peut-être les années à venir.

D'un point de vue plus optimiste, des solidarités se sont mises en place, des projets ont pu se réaliser et au sein du service de l'Action sociale, de belles énergies se sont révélées.

Durant cette année, le projet intergénérationnel Cyberthé a enfin pu débuter, en collaboration avec le Ceff et ProSenectute. Ce sont quelques dizaines d'ainés qui ont pu venir dans les locaux de l'Espace Jeunesse d'Erguël pour être conseillés, dépannés et parfois rassurés par des étudiants en informatique sur les problèmes qu'ils ont pu rencontrer avec les nouvelles technologies.

La Commission sociale a également travaillé sur le cahier des charges du futur travailleur social hors murs (TSHM). La commission a reçu les conclusions de la commission temporaire pour la mise en place de ce nouveau poste au sein de la municipalité et a travaillé à préciser les contours de ce futur renfort au sein du service.

Enfin, la commission a soutenu l'augmentation des EPT des assistants sociaux et curateurs afin de permettre aux collaborateurs de répondre aux sollicitations toujours plus complexes dans les domaines de la protection de l'enfant et des jeunes mais également dans le cadre des curatelles d'adultes.

Les demandes du public et de l'APEA ont pu être traitées malgré des absences dues à des départs qui ont généré comme chaque fois, une augmentation significative de la charge de travail des cadres du service.

Il est à souligner également que l'office des mineurs a voulu mettre en place dans des délais pour le moins irréalistes une série de modifications de la Loi, sans avoir envisagé un seul instant que les procédures, tout comme les informations aux usagers, services sociaux, institutions, etc., n'étaient de loin pas toutes abouties. Ces modifications ont généré beaucoup de travail supplémentaire.

Collaborateurs-trices du service social au 31 12.2021

Chef de service	M. Alexandre Bédât (100%)
Adjointe au chef de service	Mme Yvonne Burkhalter (30%)
Assistants-es sociaux-les	EPT au 31.12.2021 : 5.3 Mme Yvonne Burkhalter (50%) Mme Céline Widmer (70%) Mme Coralie Balmer 90% Mme Florence Kratzer (75%) Mme Florianne Junod (80%) M Vincent Beuret (90%) M Guillaume Gossin (75%) Manque au 31.12.2021 (150%)
Administration	EPT au 31.12.2020 : 3.9 Mme Nadège Gasté Miserez, administratrice (80%) Mme Aline Aeby (60%) Mme Eva Mathys (50%) Mme Migresa Tafilaj 100% Mme Martine Leuenberger (70%) M. Yannick Langel (80%)
Travail social scolaire	Mme Florine Pessotto Bueche (80%)
POIAS	M Dario Caminotto (100%)

Activités du service social

Durant l'année 2021, le service a traité les dossiers suivants :

Catégorie	traités en 2021
aide matérielle	364
consultations préventives / aide à l'insertion	10
protection de l'enfance + mandats de curatelles sur mineurs	94
mandats de curatelles sur majeurs + enquêtes	122
rapports / expertises pour tiers	0
recherches en paternité / autorité parentale conjointe	7
Total	597

Evolution du nombre de dossiers sur les 6 dernières années :

2016	690
2017	709
2018	680
2019	621
2020	587
2021	597

Comme déjà évoqué dans les précédents rapports, la gestion des dossiers change et devient souvent plus complexe, en lien avec notamment les demandes de l'office des mineurs mais également en raison des nombreux recours à la préfecture qui occasionnent une augmentation sensible de la charge de travail. Les mesures mises en place par l'office des migrations poussent nombre de personnes à ne plus oser demander de l'aide et le fait de pouvoir décrocher un premier emploi ou plus simplement de se faire engager a été parfois rendu encore plus compliqué en raison de la pandémie. Triste constat, mais il reste toujours aussi difficile de sortir de l'aide sociale. C'est comme les années précédentes à la fois les jeunes ne pouvant décrocher un premier emploi qui sont les plus atteints mais également les personnes de plus de 50 ans qui sont confrontées à l'impossibilité de se réinsérer dans le marché du travail.

Bien qu'en baisse globale depuis plusieurs années, le nombre toujours élevé de cas d'aide sociale au sein de la municipalité montre à la fois les effets parfois pervers de l'attractivité des centres urbains et le fait que Saint-Imier offre tous les avantages d'une ville où il fait bon vivre explique en partie ce nombre élevé de cas. Une étude a été commandée par la Commission sociale afin de réaliser une photographie des personnes au bénéfice de l'aide sociale et les résultats de cette recherche réalisée par des chercheurs de la HE-Arc seront très probablement rendus publics dès le début de l'année prochaine. La baisse du nombre de dossiers s'explique également en partie par une gestion automatisée permettant de

reprendre plus aisément les dossiers d'aide sociale mais également par les mesures prises par l'office de migrations qui obligent parfois les personnes au bénéfice d'un permis à renoncer tout simplement à demander l'aide sociale par peur de perdre le droit de rester en Suisse.

Il est important de souligner également une augmentation significative de démarches judiciaires, les refus d'entrée en matière ou les modifications de prise en charge qui génèrent de façon exponentielle des démarches auprès de la préfecture.

Dans tous les cas, le financement de l'ensemble du service est assumé par les recettes provenant du canton en fonction des types de prises en charges, aide sociale, mandats mineurs, enquêtes sociales, etc., la répartition des charges prenant en compte l'ensemble des dépenses liées à l'aide sociale étant faite en tenant compte du nombre d'habitants par commune.

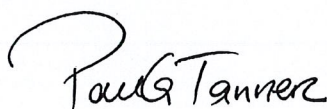
Collaboration entre services sociaux

Nous collaborons avec les autres services sociaux du Jura Bernois et ces échanges réguliers, parfois en visioconférence, permettent de construire, ensemble, une vision et des pratiques plus adaptées à notre réalité territoriale.

Collaboration avec l'APEA

Nous entretenons toujours de très bonnes relations avec les membres de l'APEA et collaborons de façon agréable avec les membres de l'Autorité. Des rencontres qui auraient dû avoir lieu en présentiel pourront très probablement voir le jour en 2022.

Pour la commission sociale



Paula Tanner
Présidente



Alexandre Bédât
Chef de Service

COMMISSION DE LA SANTÉ

Composition de la commission de la santé

Présidente	Mme Paula Tanner
Vice-présidente	Mme Nathalie Fiechter
Secrétaire	M. Hugo Figueiredo
Membres	Mme Aurélie Juillerat
	Mme Mélanie Kernén
	M Michel Rohrbach
	M. Michel Ruchonnet
	M. Alexandre Bédard

La commission s'est réunie à 4 reprises

Les membres de la Commission ont pu se réunir une première fois en février mais comme toutes et tous nous avons été frappés par la pandémie de Covid 19 qui a sensiblement perturbé le fonctionnement de l'ensemble de la population, de la Commission, mais également du service.

Les problématiques abordées cette année ont été très largement influencées par la pandémie et si tous les projets liés à la relève médicale, aux problèmes de la mobilité facilitée pour les personnes en situation de handicap sont restées d'actualité, Il faut bien admettre que c'est principalement les questions liées à l'accès à la vaccination et à la situation de crise qui aura occupé majoritairement la Commission.

La Commission de la santé s'est sentie parfois peu au fait de ce qui était mis en place au niveau de la gestion de la pandémie et a subi, comme tous, les décisions du canton et de la confédération, notamment sur la mise à disposition ou non de moyens pour vacciner la population.

Infirmière scolaire

Mme Suzanne Châtelain poursuit ses activités au sein des écoles primaire et secondaire de St-Imier. Un rapport de son activité au cours de l'année 2021 a été établi.

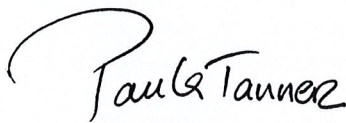
Travailleuse sociale en milieu scolaire

Mme Florine Pessotto a œuvré durant toute l'année au sein des collèges. Les nombreux dossiers traités par cette psychologue de formation ont permis de résoudre passablement de problématiques. Des suivis réguliers (plus de 70 cas), ponctuels (plus

de 320 cas) ou avec des familles ont été mis en place et tous les problèmes que les élèves, les familles ou les enseignants dans le cadre des relations avec les enfants ont été abordés. Des projets plus larges au sein de l'école devaient se mettre en place mais la crise sanitaire ne nous a pas permis de finaliser ces programmes de prévention. Les relations avec les directions d'écoles et les enseignants sont très bonnes et un rapport d'activité a été remis au Canton pour information.

En raison de la Covid la séance commune organisée avec les deux commissions sociale et santé, habituellement tenue en novembre n'a pu avoir lieu.

Pour la commission de la santé



Paula Tanner
Présidente



Alexandre Bédar
Chef de Service

CRESCENTIA SA

Conseil d'administration :

Président : M. Patrick Tanner
Vice-président : M. Corentin Jeanneret (jusqu'au 15 juin 2021), Marcel Gilomen (dès le 15 juin 2021)
Secrétaire : M. Beat Grossenbacher
Membres : Mmes Jessica Froidevaux (dès le 8 juin 2021), Josika Ilès et Paula Tanner.
MM. Jean Luc Berberat (jusqu'au 8 juin 2021), Marcel Gilomen (jusqu'au 15 juin 2021), Corentin Jeanneret (dès le 15 juin 2021) et Olivier Zimmermann.

Crescentia SA constitue la société de développement économique de Saint-Imier. La Municipalité de Saint-Imier en est l'actionnaire unique. Le Conseil municipal ainsi que son chancelier composent son conseil d'administration.

En parallèle à son activité régulière de Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC), la Municipalité de Saint-Imier, à travers sa société Crescentia SA, soutient le développement de son économie avec pour objectif principal de favoriser l'ancrage, le développement et l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée à travers la mise à disposition de locaux modernes, adaptés et modulables.

Bureau officiel de contrôle des chronomètres de Saint-Imier (BOSI)

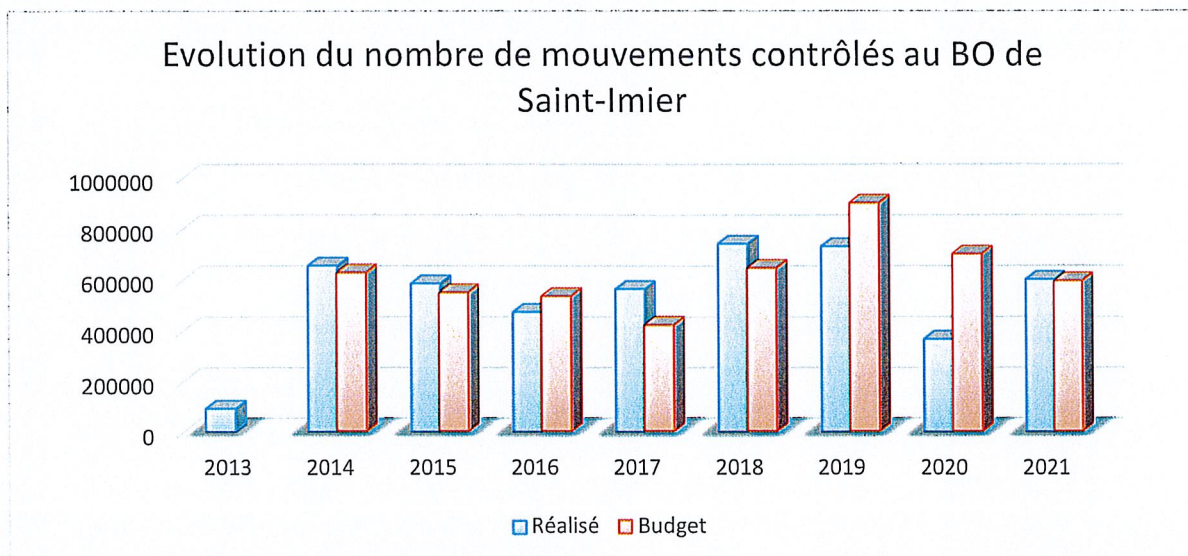
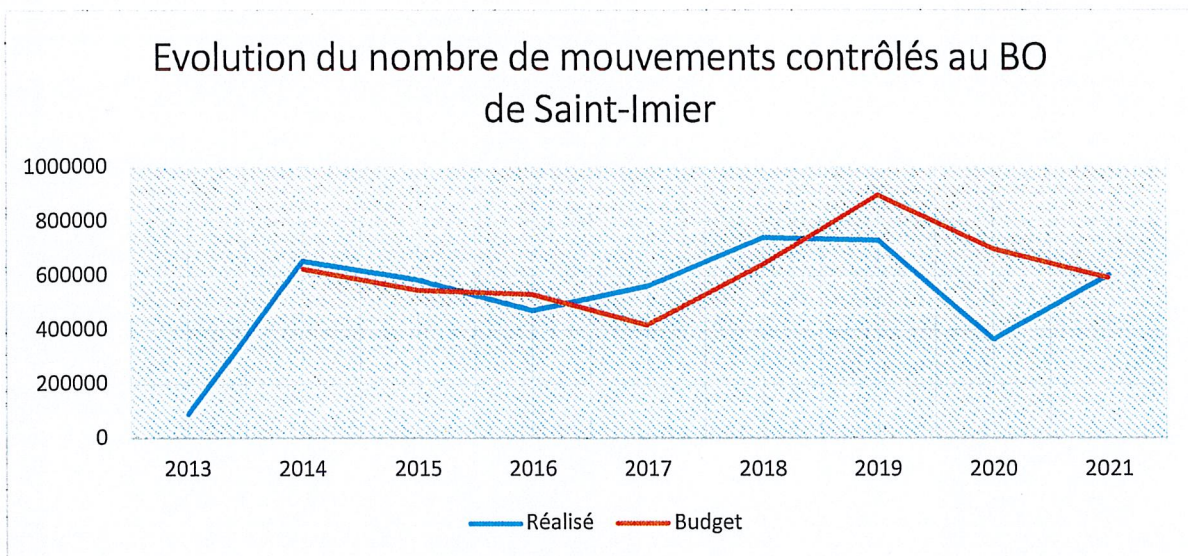
Après une année 2020 avec des chiffres en net recul (en baisse de 50%) en raison de la crise du coronavirus qui a frappé de plein fouet les exportations de montres suisses, l'année 2021 clôture sur des résultats que l'on peut qualifier de bons voire très bons avec plus de 600'000 mouvements contrôlés au BOSI de Saint-Imier, contre 366'000 une année plus tôt.

Avec des chiffres consolidés pour l'ensemble des laboratoires atteignant plus de 2'375'000 pièces contrôlées en 2021, la reprise des activités de contrôle a été rapide et la tendance de croissance qui se dégage depuis quelques années semble se poursuivre.

Cette évolution réjouissante implique des changements conséquents dans la politique sécuritaire qui lie les trois bureaux de contrôle et qui les engage notamment à devoir garantir en tout temps le fonctionnement des contrôles en cas de défaillance d'un des trois sites.

Une nouvelle convention de collaboration a par conséquent été approuvée par les différentes parties en décembre. Les trois bureaux officiels du Locle, de Bienne et de Saint-Imier devront ainsi prochainement augmenter leurs capacités de traitement des mouvements, afin de garantir la politique sécuritaire du COSC.

Afin de tenir ses engagements, le conseil d'administration de Crescentia SA a aussitôt initié une étude en prévision de l'agrandissement des enceintes thermiques. Un mandat a été confié à un bureau d'ingénieurs spécialisé, afin d'élaborer et chiffrer le projet d'extension devant permettre à notre laboratoire d'atteindre une capacité maximale de 2,4 millions de pièces par an.



Afin d'assurer une coordination optimale entre le COSC, les principaux déposants et les trois bureaux de contrôle, le président de Crescentia SA siège au sein du conseil d'administration du Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres. Il représente également les intérêts des trois laboratoires au sein du comité de direction (CODIR) du projet VISION 2020 portant sur le développement des nouveaux équipements d'armage et de contrôle.

Finalement, dans le cadre de la 10^e Biennale du Patrimoine Horloger, qui comptait la ville de Saint-Imier comme invitée spéciale, des visites exclusives au sein de notre Bureau Officiel Suisse de Contrôle des Chronomètres ont pu être organisées le samedi 6 novembre 2021.

Une belle occasion pour les passionnés d'horlogerie de découvrir les activités d'un laboratoire de mesure et de contrôle de la précision de mouvements horlogers que les fabricants lui confient pour leur décerner le titre officiel tant couru de chronomètre certifié.

Le conseil d'administration de Crescentia SA profite du présent rapport pour adresser ses remerciements à l'ensemble des collaborateurs du BO de Saint-Imier pour la qualité de leur engagement qui contribue à la bonne réputation de l'horlogerie suisse, ce d'autant plus dans les conditions particulières que nous connaissons.

Parc Technologique III

Officiellement inauguré en septembre 2016 dans la zone industrielle de La Clef, à l'entrée ouest de la localité, le Parc technologique III affiche complet depuis le début de l'été 2019.

Depuis la vente d'un étage du bâtiment en 2019, le bâtiment est organisé en propriété par étage (PPE). L'administration et la gestion du bâtiment sont assurées par Crescentia SA par l'intermédiaire des services de l'administration communale.

Crescentia SA, avec une part de 5'694/10'000, se partage aujourd'hui la copropriété du bâtiment avec le Groupe Froidevaux SA qui détient une part de 4'306/10'000.

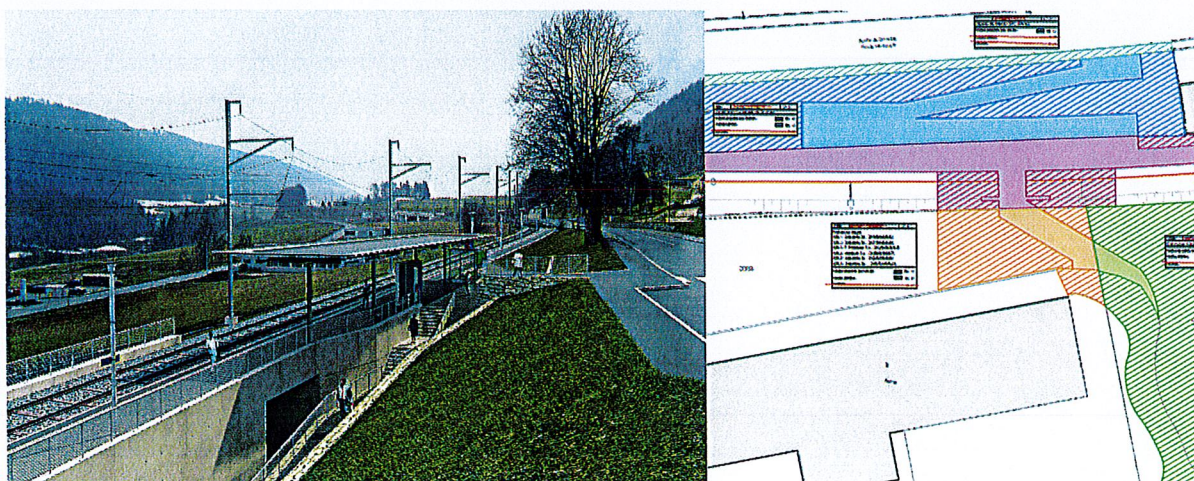
Durant l'année 2021, deux actes de droit d'emption ont été conclus par Crescentia SA :

- un premier en faveur de Cemiplast SA, portant sur le feuillet n° 2069-2 (2029/10'000) et valable jusqu'au 31.10.2024 ;
- un second en faveur du Groupe Froidevaux SA, portant sur les feuillets n° 2069-1 et n° 2069-6 (2'929/10'000), également valable jusqu'au 31.10.2024.

En cas d'exercice de ces différents droits d'ici octobre 2024, Crescentia SA deviendra alors un acteur minoritaire du Parc Technologique III en ne conservant plus que le feuillet n° 2069-5 (736/10'000) situé au 2^e étage et loué à l'entreprise BOS-Software Sàrl.

Cette réussite permet notamment à la Municipalité de Saint-Imier d'atteindre ses buts en matière d'implantation et de développement d'entreprises, tout en lui permettant de progressivement récupérer son investissement initial, afin d'entreprendre et de soutenir de nouveaux projets dirigés vers l'avenir. C'est ici l'essence même du rôle de notre société de développement économique.

Durant l'année sous revue, le conseil d'administration de Crescentia SA a également donné son accord aux Chemins de fer fédéraux pour la vente d'une partie de son terrain, située au nord du Parc Technologique III (en hachuré jaune ci-dessous), afin de permettre la réalisation des accès à la future halte CFF de la Clef dont les travaux sont planifiés dès 2024.



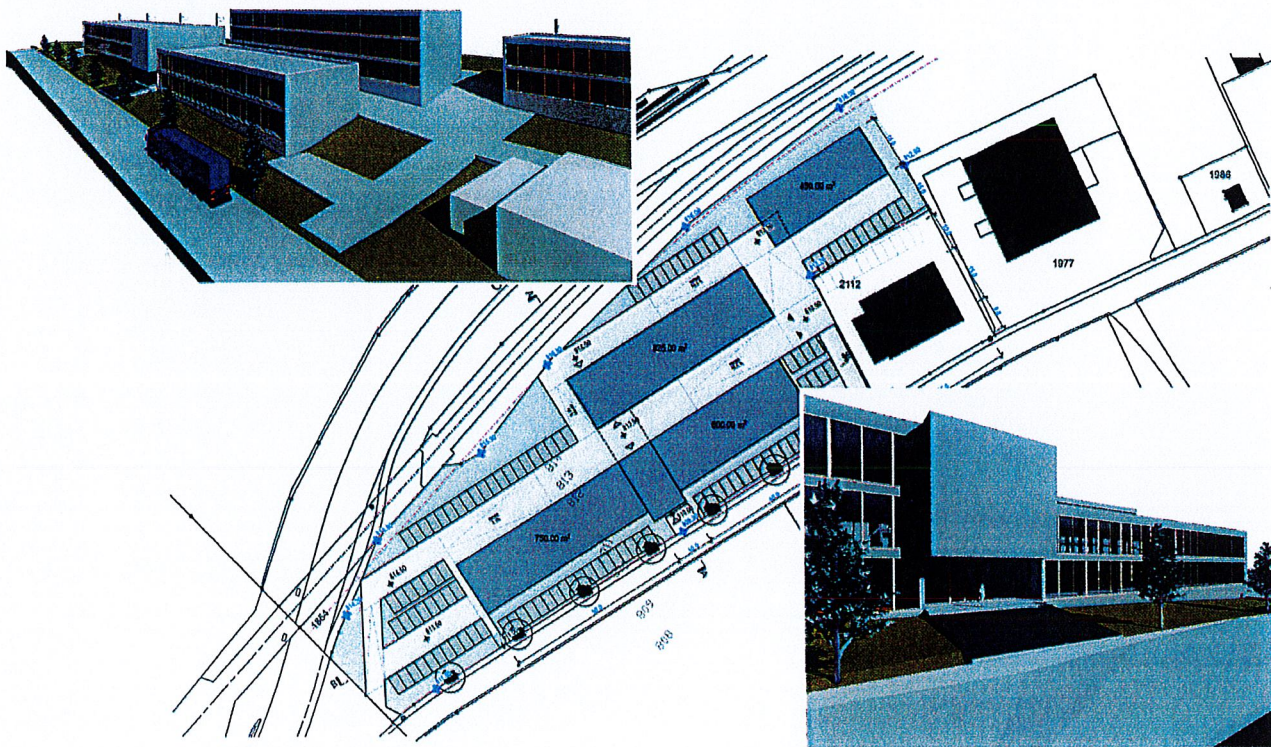
En route pour un Parc technologique IV ?

La ville de Saint-Imier favorise de longue date le développement de son économie avec pour objectif principal de favoriser l'ancrage, l'essor et l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée.

A juger du résultat et en raison du développement très réjouissant que connaît notre petite ville, le bien-fondé du Parc technologique III n'est donc aujourd'hui plus à démontrer. Il est à lui tout seul la preuve de la nécessité de disposer rapidement de locaux modernes et fonctionnels prêts à être investis.

Afin de poursuivre sa stratégie volontariste et son engagement dans le développement économique de notre cité, la question d'un Parc technologique IV a été discutée au sein du conseil d'administration. Il s'agit certes encore à ce stade d'une vision à moyen terme, mais cette dernière nécessite une anticipation compte tenu des différentes étapes à franchir avant de voir un projet se matérialiser. L'objectif est de disposer d'un permis de construire, afin de pouvoir répondre à d'éventuelles sollicitations d'entreprises dans les meilleurs délais.

Une première étude préliminaire a été réalisée et les réflexions sont en cours afin de permettre la mise en œuvre d'un avant-projet chiffré.



Un nouveau centre de services dans les Anciens abattoirs municipaux

Initiée par le Conseil municipal suite à l'échec de plusieurs initiatives privées, une étude préliminaire portant sur le potentiel d'affectation du complexe des Anciens abattoirs a abouti en 2020.

Cette pré-étude, guidée par l'opportunité de requalifier l'ensemble du secteur de la gare, a été concluante ; elle a notamment permis de confirmer le fort intérêt des partenaires concernés à poursuivre les réflexions de réhabilitation de ce bâtiment singulier.

Si les premières études ont été réalisées par la Municipalité, propriétaire des lieux, la décision du Conseil de ville du 21 octobre 2021 a confirmé la position de l'Exécutif communal, à savoir que sa société de développement économique Crescentia SA constituait le porteur idéal pour ce projet, par analogie au développement des différents parcs technologiques.

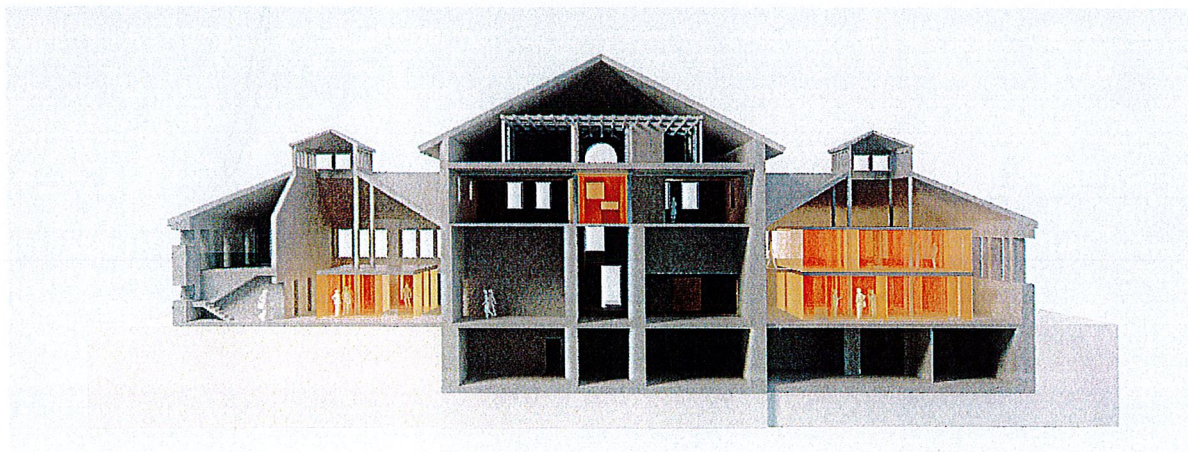
Le Législatif a accepté à l'unanimité de transférer la propriété du bâtiment à Crescentia SA et de lui accorder un droit de superficie de 99 ans pour le terrain.

Le coût de la réalisation, devisé à près de 8 millions de francs, nécessitait également un renforcement des fonds propres de Crescentia SA, afin d'assurer au projet une assise financière solide. L'augmentation du capital-actions de 1 million de francs, aussi validée à l'unanimité, permettra de réduire l'emprunt et de ramener les besoins en fonds étrangers en-dessous de la barre des 60%.

La structure financière du projet s'en trouve ainsi renforcée, sans risquer de mettre en péril les autres activités portées par Crescentia SA (Parc Technologique III et Bureau officiel de contrôle des chronomètres). L'augmentation de capital-actions souscrite demeurera partie intégrante du bilan de la Municipalité. A terme, en cas de succès, il pourrait être décidé de rembourser une partie du capital-actions à la Municipalité pour reconstituer ses liquidités.

La requalification de l'ensemble du secteur de la gare constitue à n'en point douter un intérêt majeur et une plus-value non négligeable pour la qualité de vie de ses riverains, mais aussi pour l'image de Saint-Imier. Le projet servira en outre la collectivité en offrant une palette de prestations à la population de notre petite ville, mais également de toute notre région.

En effet, la perspective de voir les bâtiments des Anciens abattoirs être réhabilités et transformés pour abriter le Corps de garde Pierre-Pertuis Sud de la Police cantonale, le siège du Parc régional Chasseral ou encore un centre médical de premier recours constituait une opportunité unique à ne manquer sous aucun prétexte.



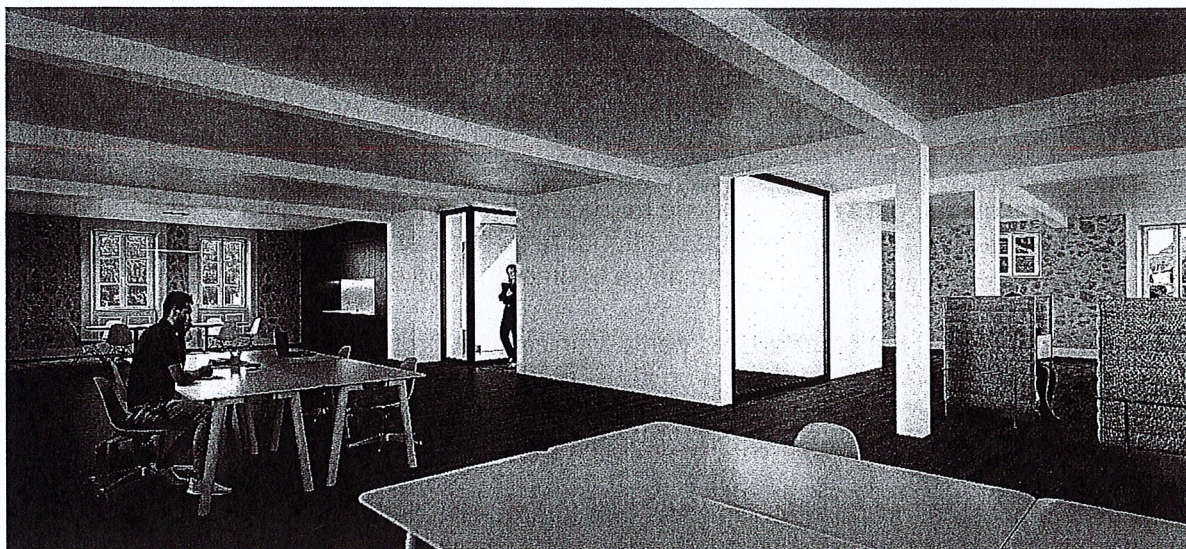


Image virtuelle des locaux du Parc régional Chasseral (image Atelier d'architecture M)

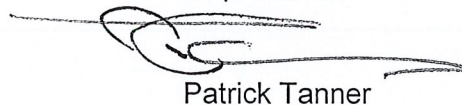
Comme vous aurez pu le découvrir à la lecture de ces lignes, l'activité de Crescentia SA a été riche et passionnante durant l'année 2021.

Pour qu'une entreprise prospère, il faut innover, sortir des sentiers battus. Il faut aussi une pointe d'audace. Le tout passe souvent par une prise de risques ! Pour rester attrayante, une commune se doit d'avoir des infrastructures et des instruments modernes et adaptés aux besoins de demain. Nous devons donc continuellement entretenir et actualiser nos outils afin de rester performants.

A voir les nombreux projets en cours et ceux qui se dessinent, la grande variété des activités de Crescentia SA constitue probablement le meilleur exemple de l'énergie positive qui se dégage de notre Vallon, signe de la vitalité et de la capacité d'innovation de nos autorités.

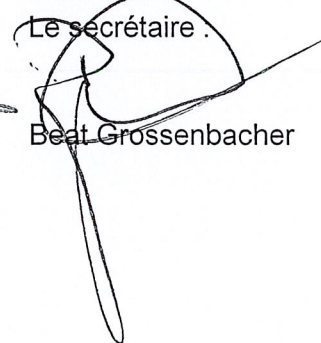
Au nom du Conseil d'administration

Le président :



Patrick Tanner

Le secrétaire :



Beat Grossenbacher

CRESCENTIA SA

Comptabilité 2021

Au moment de l'établissement du rapport,
les comptes 2021 ne sont pas encore audités.

ACTIFS	31.12.2021	31.12.2020
Caisse	198.25	87.00
BCBE - 16.254.717.4.26 "construction"	69 779.75	37 724.45
CEC - 57.506.273.268.3 "Consignation"	0.00	0.00
BCBE - 16 243.671.7.47 "locations"	46 885.25	26 002.68
BCBE - 42 4.268.148.24 "Garantie Beco"	0.00	0.00
BCBE - 16 922.926.9.74 "c/c COSC"	266 886.15	175 295.02
CEC - 57.506.273.467.8 "Construction PTSI III"	1 442 460.77	41 775.82
CEC - 57.506.273.784.7 Loyers PTSI III	3 402 333.75	2 930 334.80
CCP CH24 0900 0000 1414 0146 4	75.00	1 400 785.00
Débiteurs	56 561.05	33 014.94
COSC - Débiteurs	174 045.75	119 441.90
Impôt anticipé à récupérer	103.20	83.55
Actifs transitoires	3 121.15	9 335.15
Impôt préalable	194.95	0.00
Immeuble PTSI III	2 991 006.91	3 207 731.79
COSC - Laboratoires et enceintes	150 000.00	200 000.00
COSC - Mobilier, appareils, véhic.	0.00	0.00
<u>TOTAL ACTIFS</u>	<u>8 603 651.93</u>	<u>8 181 612.10</u>

CRESCENTIA SA

Comptabilité 2021

Au moment de l'établissement du rapport,
les comptes 2021 ne sont pas encore audités.

PASSIFS	31.12.2021	31.12.2020
Créanciers	47 735.31	44 353.55
Passifs transitoires	50 000.00	60 000.00
COSC - TVA due	40 007.65	22 761.80
Compte d'attente	1 251.10	-919.60
Dépôts Badges PTSI III	750.00	1 100.00
CEC prêt ferme 57.506.273.750.2	0.00	0.00
CEC prêt ferme 57.506.273.749.9	0.00	0.00
COSC - prêt	0.00	0.00
Confédération, prêt NPR	811 500.00	887 500.00
Canton, prêt NPR	811 500.00	887 500.00
Confédération, prêt NPR	454 000.00	477 000.00
Canton, prêt NPR	454 000.00	477 000.00
Provision pour impôt préalable TVA s/invest.	232 119.74	248 844.62
Provision pour loyers impayés	0.00	0.00
Provision PPE	43 664.90	43 664.90
Provision pour fluctuation - COSC	800 000.00	650 000.00
COSC - Provision BO Secours	300 000.00	0.00
Capital-actions	3 000 000.00	3 000 000.00
Réserve générale	70 000.00	70 000.00
Résultat reporté	1 312 806.83	1 330 009.00
Bénéfice (+) Perte (-) de l'exercice	174 316.00	-17 202.17
<u>TOTAL PASSIFS</u>	<u>8 603 651.53</u>	<u>8 181 612.10</u>

PARC TECHNOLOGIQUE DE SAINT-IMIER SA

Conseil d'administration :

Président : M. Patrick Tanner
Vice-président : M. Philippe-Emmanuel Grize
Secrétaire : M. Didier Rizzotti
Membres : MM. Mario Castiglioni, Jeroen Koeller, Olivier Zimmermann
Secrétaire des PV : Mme Gabrielle Romy

La société anonyme fondée en 2003 est détenue à hauteur d'un tiers des actions par la Haute Ecole Arc et pour les deux tiers restants par la Municipalité de Saint-Imier. Elle a notamment pour objectif la mise à disposition de locaux à des institutions de formation et de recherche appliquée, incluant la mission de transfert technologique à de jeunes entreprises ou des entreprises en constitution. La société veille également à favoriser le perfectionnement professionnel et la formation continue en général, ainsi que le développement de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Arc Jurassien, sur le site de Saint-Imier en particulier.

Après une première extension du bâtiment en 2012, la HE-Arc et la ville de Saint-Imier ont investi en 2020, à travers la société Parc technologique de Saint-Imier SA, 1,5 million dans la rénovation et la transformation de la partie sud du bâtiment qui correspond à une ancienne usine Straumann des années 60.

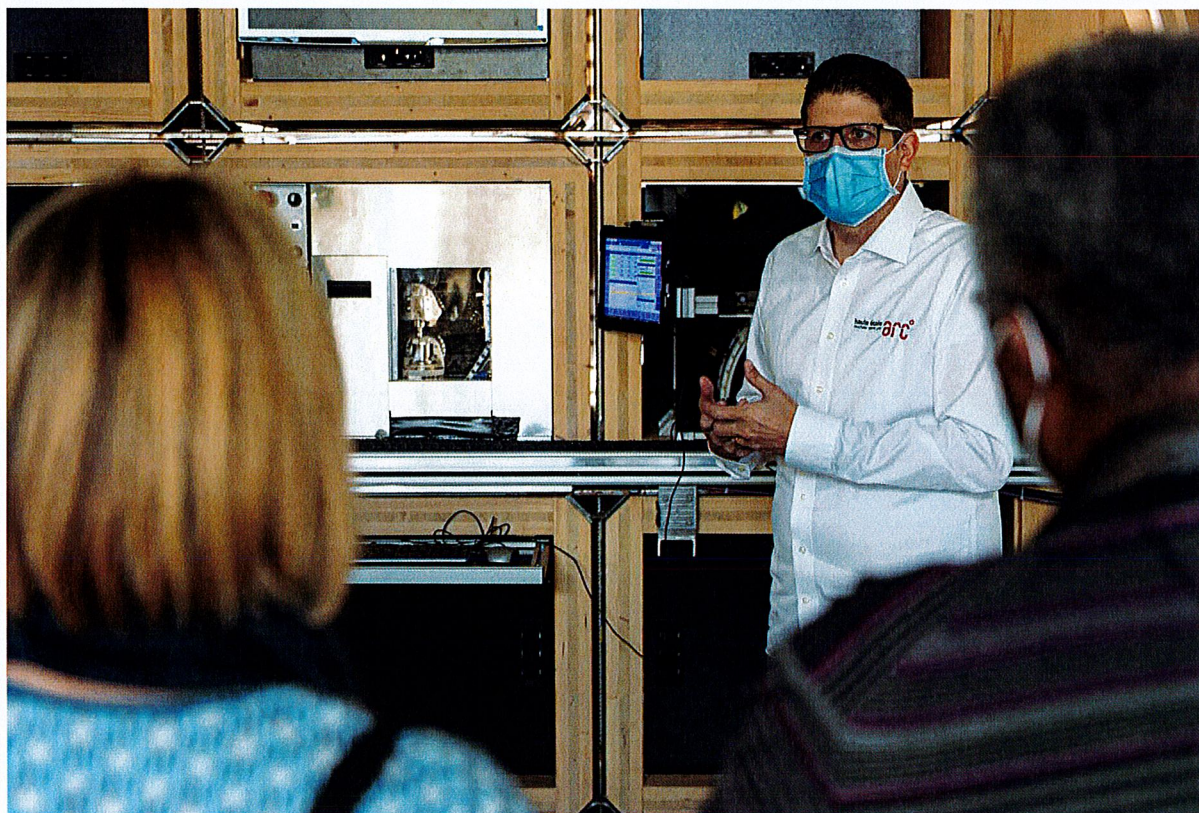
Le bâtiment du Parc Technologique de Saint-Imier (PTSI) offre aux étudiant-e-s de troisième année ainsi qu'aux chercheur-euse-s de la Haute Ecole Arc Ingénierie une proximité idéale permettant une collaboration régulière avec les entreprises de l'Arc jurassien.

En effet, sur ses 3'500 m², le PTSI abrite sept des douze groupes de compétences du domaine ingénierie, en adéquation parfaite avec les besoins de notre terreau industriel :

- Conception des moyens de production
- Métrologie et vision industrielle
- Systèmes informatiques embarqués
- Informatique industrielle
- Technologies d'interaction
- Analyse des données
- Imagerie

Le groupe de « Informatique industrielle » a été créé en 2021 et est venu renforcer les compétences informatiques directement dédiées à l'industrie manufacturière de l'Arc jurassien et ainsi compléter le portefeuille des compétences de la HE-Arc présentes sur le site de Saint-Imier.

Le PTSI abrite également le Tornos Research Center, ARCM (Association de Recherche Communautaire des moyens de production Microtechniques) et le MicroLean Lab, projet de partenariat public-privé de la HE-Arc. Le bâtiment offre plusieurs salles de cours, des salles de pratique, des laboratoires ainsi qu'une salle blanche équipée d'appareils de mesure et de caractérisation.



La HE-Arc Ingénierie est au service d'une industrie unique au monde, développant une recherche directement applicable et appliquée, toujours en prise directe avec le tissu économique et industriel régional. Ici le MicroLean Lab basé à Saint-Imier (crédit photo : HE-Arc)

10^e biennale du Patrimoine Horloger

Tout en célébrant comme il se doit l'inscription, en décembre 2020, de la mécanique horlogère et de la mécanique d'art sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, la 10^e édition de la Biennale du patrimoine horloger constitue une invitation à visiter des lieux insolites, à ouvrir les portes derrière lesquelles se dissimulent des savoir-faire extraordinaires qui méritent notre curiosité. Une belle manière de rendre honneur aux savoir-faire horlogers, en permettant au grand public de les découvrir de l'intérieur.

Sur invitation des autorités locales et chaux-de-fonnières, c'est tout naturellement que le Conseil municipal de Saint-Imier s'est joint à la dixième édition de la Biennale du patrimoine horloger en tant qu'invité spécial et partenaire de l'événement.

La Biennale du patrimoine horloger a donné lieu à près de 7'000 visites ! La 10^e BPH a bouclé ses cinq tours de cadrans sur un bilan jubilatoire et un nouveau record d'affluence. Les plus de 300 visites et autres rendez-vous (portes-ouvertes, tables-rondes, démonstration, projections) ont vu défiler des groupes joyeux, passionnés et émerveillés par les fruits des savoir-faire horlogers, inscrit désormais au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Du côté du Parc technologique, la HE-Arc Ingénierie a proposé aux visiteurs de suivre l'évolution de l'outil de production horloger, de ses origines à ce qu'il pourrait être demain. Ces visites ont constitué une très belle opportunité de découvrir la micro-usine connectée, autonome et reconfigurable actuellement développée dans le cadre du MicroLean Lab à Saint-Imier.

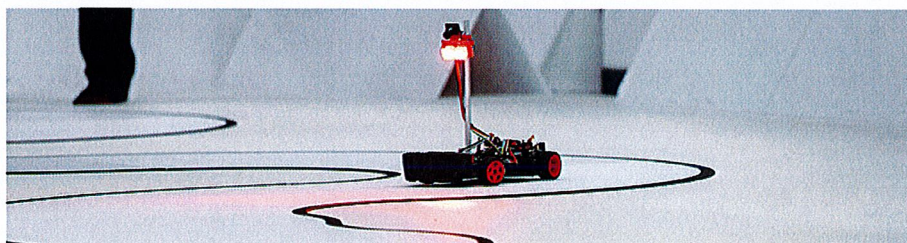
10^e anniversaire du Tornos Research Center

Installé dans les locaux de la HE-Arc Ingénierie à Saint-Imier, le Tornos Research Center fait appel aux compétences des futurs ingénieurs dans les domaines de la conception mécanique et des procédés d'usinage, ainsi que de l'internet des objets et des services, particulièrement dans le contexte de la digitalisation des entreprises et de l'Industrie 4.0.

C'est grâce à un partenariat fructueux développé entre Tornos et la HE-Arc que le Tornos Research Center a vu le jour le 1^{er} janvier 2011. Après une décennie, les objectifs et la mission fixés au départ demeurent les mêmes : convertir des idées novatrices en technologies applicables sur les machines-outils de demain.

En 2010 déjà, Tornos entendait soutenir sa stratégie industrielle en consentant à un important effort de recherche et de développement qui devait permettre de lancer sur le marché des machines offrant un avantage concurrentiel. C'est ainsi que Tornos envisage la création d'un centre de recherche délocalisé hors du site de Moutier et hébergé au sein d'une institution déployant des activités de recherche dans le domaine de la machine-outil et dans les technologies connexes. Le lancement d'un Tornos Research Center au sein d'une haute école s'impose rapidement comme une évidence. Un atelier-laboratoire est installé au Parc technologique de Saint-Imier pour y accueillir une machine prototype. Il devient rapidement un espace stimulant les synergies et les échanges entre l'approche industrielle des concepteurs des composants et l'approche systémique des ingénieurs et scientifiques de l'École.

Quadruplé de la HE-Arc à la finale européenne de la NXP Cup depuis le Parc Technologique de Saint-Imier.



arc ingénierie
www.he-arc.ch

Hes-so
Haute École Spécialisée
de Suisse occidentale

En plaçant quatre de ses cinq équipes aux premières places de la finale européenne de cette compétition de petites voitures autonomes, la Haute École Arc a frappé un grand coup lors de la NXP Cup.

Jamais encore la Haute École Arc n'avait obtenu un tel résultat lors de la finale européenne de la NXP Cup. Ses étudiants de 3^e année en Systèmes informatiques embarqués avaient déjà remporté le titre en 2015 et 2016 et réalisé le doublé en 2019 mais, cette année, ils ont carrément terminé aux quatre premières places de cette compétition qui réunissait une centaine d'équipes issues de hautes écoles de 15 pays européens et deux de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

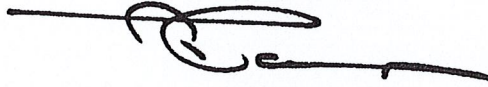
En raison de la situation sanitaire, la compétition s'est déroulée, cette année, de manière décentralisée, c'est-à-dire dans chaque haute école participante. Au Parc technologique de Saint-Imier, elle a eu lieu le 26 avril, sous la supervision des organisateurs de la NXP Cup, mais les résultats ont été proclamés en mai lors d'une cérémonie en ligne.

La Haute École Arc Ingénierie est l'école d'ingénieurs du Jura bernois, ainsi que des cantons de Neuchâtel et du Jura. Digne héritière de 150 ans d'histoire de formation technique dans l'Arc jurassien et née en 2004 de la fusion des écoles de Saint-Imier et du Locle, elle forme les ingénieurs dont les entreprises de la région ont besoin et accompagne celles-ci dans leurs activités de Recherche appliquée et de Développement (Ra&D)

Que ce soit dans sa mission de formation comme dans celle de Ra&D, la HE-Arc Ingénierie vise l'excellence, l'intelligence et le savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de l'industrie du futur. C'est bien dans cet état d'esprit qu'un outil comme le Parc technologique démontre toute sa pertinence et qu'il doit continuer à le faire en restant humblement au service de cette noble cause. Osons en être fier !

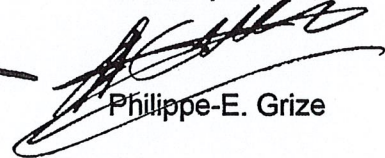
Au nom du Conseil d'administration

Le Président :

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke.

Patrick Tanner

Le vice-président :

A complex, handwritten signature in black ink, featuring multiple overlapping loops and a long horizontal tail.

Philippe-E. Grize

PTSI SA

Comptabilité 2021

Au moment de l'établissement du rapport,
les comptes 2021 ne sont pas encore audités.

ACTIFS	31.12.2021	31.12.2020
BCBE - 16 249.947.3.98 "c/c"	515 758.13	26 515.83
CEC - 42 0.064.250.09 "Epargne"	116 273.60	616 256.45
BCBE - 42 4.035.984.64 "Epargne"	1 060.55	1 066.15
BCBE - 16 286.899.5.52 "c/c extension"	7 672.51	7 691.01
CCP - CH26 0900 0000 1453 3468 1	199 725.00	199 785.00
Prêt commune de Saint-Imier	0.00	0.00
Impôt anticipé à récupérer	0.00	0.00
Débiteurs	459.99	1 863.36
Actifs transitoires	1 251.10	1 342 561.71
Stock mazout	0.00	0.00
Mobilier, machines, appareils	1.00	1.00
Immeuble Serre 7	740 000.00	810 000.00
Immeuble Beau-Site 16	5 560 000.00	5 680 000.00
Immeuble - Rénovation	0.00	0.00
<u>TOTAL ACTIFS</u>	<u>7 142 201.88</u>	<u>8 685 740.51</u>

PTSI SA

Comptabilité 2021

Au moment de l'établissement du rapport,
les comptes 2021 ne sont pas encore audités.

PASSIFS	31.12.2021	31.12.2020
Créanciers	148 055.76	38 059.25
Passifs transitoires	2 525.00	1 432.50
Compte d'attente	0.00	0.00
Prêt long terme commune de St-Imier	100 000.00	100 000.00
Prêt long terme HE-Arc	100 000.00	100 000.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.706.804	837 000.00	1 180 000.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.707.524	0.00	0.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.708.798	2 120 000.00	2 120 000.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.706.713	0.00	0.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.104.034.853	1 150 000.00	1 150 000.00
Confédération, prêt LIM	75 000.00	112 500.00
Canton, prêt LIM	55 000.00	82 500.00
Confédération, prêt NPR	470 000.00	523 000.00
Canton, prêt NPR	470 000.00	523 000.00
Fonds de rénovation	799 499.49	2 040 000.00
Capital-actions	300 000.00	300 000.00
Réserve générale	16 000.00	16 000.00
Résultat reporté	399 248.76	399 248.76
Bénéfice (+) Perte (-) de l'exercice	99 872.87	
<u>TOTAL PASSIFS</u>	<u>7 142 201.88</u>	<u>8 685 740.51</u>

Conseil d'administration (fin 2021) :

Président : Samuel Miserez
Vice-Président : Josika Iles
Membres : Bastien Boillat, Jakob Fritz, Patrick Adatte

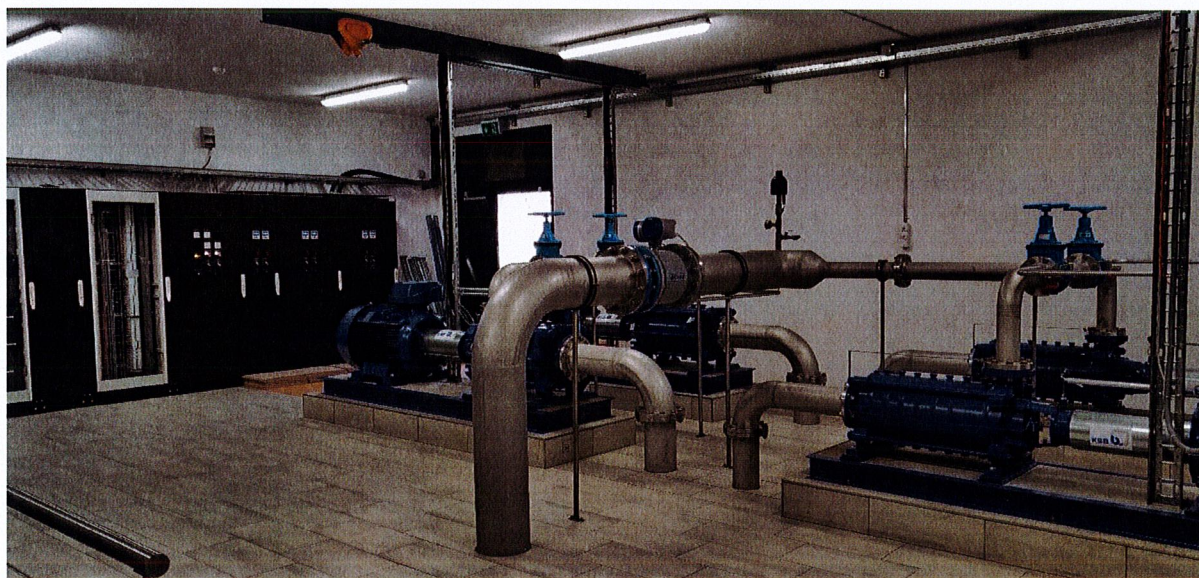
L'année 2021 a été la seconde année complète d'exploitation depuis la mise en service des infrastructures de EAU-Vallon SA. Les quantités d'eau vendue par la société à ses 2 actionnaires a augmenté (+ 22% par rapport à 2020) suite à la mise en service de certaines adaptations de réseau et le raccordement de nouveau clients. Rappelons que ce projet garantit à long terme l'approvisionnement de plus de 25'000 personnes. Il est porté par le SEF et la commune de Saint-Imier.

Quantités d'eau pompée en 2021

Selon les projections d'avant-projet, une consommation moyenne de 3000 m³ par jour était nécessaire afin de couvrir les frais de gestion de EAU-Vallon SA. Sur ce volume, 1/3 devait être fourni par la source de la Raissette afin de refroidir l'eau avant sa distribution. La température de l'eau n'étant finalement pas un problème pour les consommateurs, seuls 3000 m³ d'eau de la Raissette ont été pompés dans le réservoir des Philosophes pour renouveler le contenu des conduites. Cette manière de faire a permis de réduire fortement les coûts de l'achat d'eau. Rappelons que contractuellement le SEF et la commune de Saint-Imier doivent se partager à parts égales les quantités d'eau produites qui sont facturées CHF 1.10/ m³ (HT). Au total 850'432 m³ ont été facturés en 2021 soit une moyenne quotidienne de plus de 2330 m³ (1'900 m³/ jour en 2020). Les 2 partenaires ont consommé 1149 m³/ jour (49.33 % pour Saint-Imier) et 1180 m³/ jour (50.67% pour le SEF) en 2021. Les ventes d'eau ont représenté des revenus de CHF 850'432.- en 2021 contre CHF 764'297.60 l'année précédente.

Suivi de la qualité de l'eau

En plus des mesures en continu de la température, de la conductivité, du pH, de l'absorption UV, de la turbidité et de la teneur en oxygène dissout, le programme d'analyses a été organisé sur une base annuelle. Il comprend des analyses chimiques trimestrielles de l'eau brute (ions majeurs et mineurs, micropolluants, pesticide, hydrocarbures) et des analyses bactériologiques mensuelles de l'eau brute et désinfectée. En 2020 l'ensemble des paramètres correspondait aux normes de potabilité.



La station des Sauges en décembre 2021.

Les décomptes et les factures du projet d'investissement ont été transmis aux autorités subventionnantes fédérales et cantonales (Berne et Jura). Elles étaient en cours de vérification en novembre 2021.

Les investissements totaux réalisés jusqu'à fin 2021 se répartissent de la manière suivante :

Lot 1	Puits des Sauges	CHF	3'841'174.-
Lot 2	Conduites Sauges - Philosophes	CHF	2'252'591.-
Lot 3 :	Réservoir des Philosophes	CHF	6'324'937.-
Lot 4 :	Philosophes – Assesseeur (SEF)	CHF	2'555'317.-
Lot 5 :	Réservoir de l'Assesseeur (SEF)	CHF	1'326'293.-
Lot 6 :	Assesseeur – Cerneux-Lombard (SEF)	CHF	2'476'451.-
Lot 7 :	Philosophes – Sur les Crêts (Saint-Imier)	CHF	1'479'795.-
Lot 8 :	Réservoir Sur les Crêts (en cours, St-Imier)	CHF	1'399'497.-
Lot9 :	Saint-Imier – Sonvilier – Renan	CHF	926'411.-
	Télégestion	CHF	969'352.-
	Frais généraux	CHF	291'542.-
TOTAL		CHF	23'843'361.-

Le bouclage des comptes du projet (sans le lot 8 encore en cours) sera finalisé en 2022, le montant total des dépenses respectera le budget initial du projet.

Le bilan 2021 qui sera vérifié et accepté par l'Assemblée générale des actionnaires en juin 2022, donc après l'impression du rapport 2021, sera joint au rapport de gestion 2022.

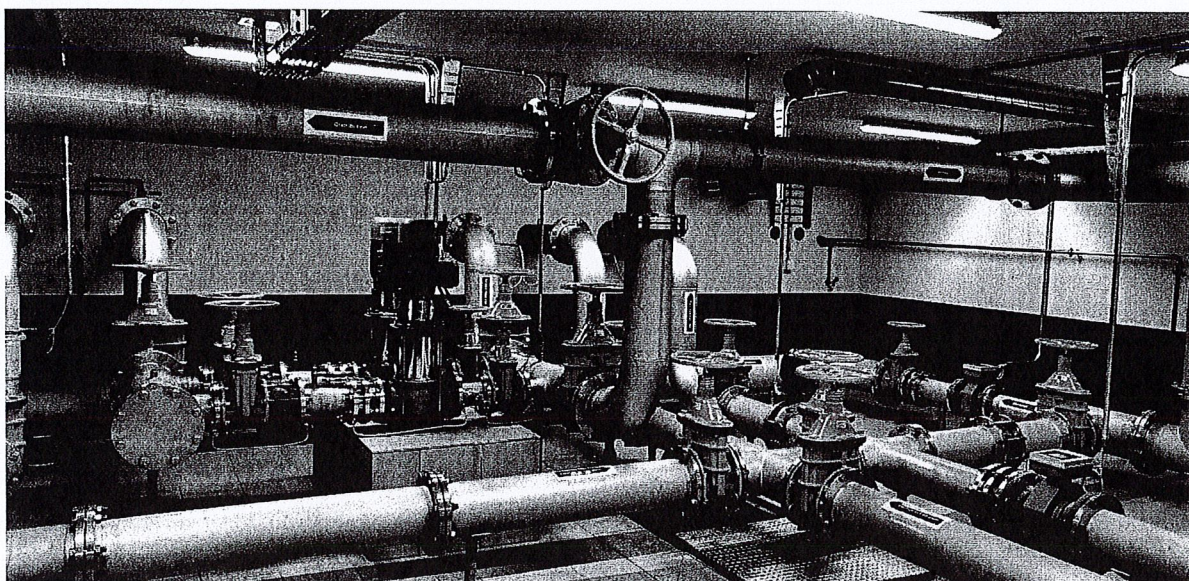
BILAN 2020

ACTIF

Trésorerie	CHF	335'811.82
Créances résultant de ventes et de prestations	CHF	91'484.40
Autres créances	CHF	45'364.06
Actifs de régularisation	CHF	381'300.00
Immobilisation corporelle	CHF	12'526'386.00
Subventions	CHF	-3'672'943.00
TOTAL	CHF	9'707'767.28

PASSIF

Exigible à court terme	CHF	527'190.40
Exigible à long terme	CHF	8'000'000.00
Provision	CHF	200'000.00
Capital social	CHF	1'000'000.00
Pertes au bilan	CHF	(37'714.83)
Résultats de l'exercice	CHF	18'291.71
TOTAL	CHF	9'707'767.28



Chambre de vannes et pompage de Sur les Crêts (STSI).

Au nom du Conseil d'administration

La Vice-Présidente

Membre

Josika Iles
Josika Iles

Patrick Adatte
Patrick Adatte

CENTRE DE TECHNOLOGIES MICROTECHNIQUES SA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Patrick Linder
Vice-président : M. Yves Beaumann
Direction : M. Hervé Shimuna
Secrétaire : Mme Gabrielle Jeannotat
Membres : MM. Cédric Bassin, Tino Cocco, Florent Cosandey, Johann Faneca,
Marcel Gilomen, Roger Juillet, Didier Perret, Jacques Schnyder

INTRODUCTION

En 2021, une transition cruciale pour le CTM a été opérée avec succès avec le remplacement de Laurent Dubois, directeur de longue date, dont le Conseil d'administration salue l'implication. Un soin particulier a été mis à la sélection d'un successeur apte à développer le CTM sur la base de la stratégie formulée par le CA et validée par les actionnaires. L'arrivée du nouveau directeur, Hervé Shimuna, remonte au 1^{er} août 2021 et promet de belles perspectives. D'autre part, des développements significatifs dans le secteur de la plasturgie ainsi que celui de l'étampage ont grandement animé la fin d'année.

En adéquation avec son adn et sa mission de base, le CTM affiche de nouvelles propositions au service des entreprises notamment dans l'usinage d'érosion avec l'intégration d'une nouvelle machine. Cette opportunité augmente le panel de compétences proposées aux entreprises industrielles de l'Arc jurassien, mais aussi à ses différents instituts de formation. Toujours focalisé sur la réalisation d'outils (moules et étampes), le CTM complète ses activités avec la production de pièces plastiques et découpées, plus précisément dans les phases de préséries, d'industrialisation ainsi que dans la production de petits volumes. Assumant des missions de formation dans différents rôles, le CTM cherche ainsi à contribuer au maintien et au développement de savoirs spécifiques dans le tissu industriel régional. Le CTM emploie huit personnes pour un total de 5.8 postes EPT.

La stratégie adoptée par le Conseil d'administration est mise en œuvre au quotidien. Pour rappel, elle a pour but dans les grandes lignes de générer ou de renforcer les liens que le CTM entretient avec le CIFOM (NE), la Bernerfachhochschule (BFH), le Switzerland Innovation Park à Bienne, le CEJEF (JU) ou encore le CFP biennois, tandis que les relations entretenues avec la HE-Arc sont développées dans une logique de spécialisation des missions. La relation avec le ceff reste le cœur de l'approche et paraît centrale et inamovible. La densification des relations servira à terme la mission primordiale du CTM dans sa réponse au besoin de préservation de compétences pour le tissu industriel.

Plasturgie

Depuis plusieurs années le CTM offre des solutions pour toutes les phases d'un projet (de la conception à la production en passant par la réalisation des moules), indépendamment de sa complexité. Ces prestations répondent aux besoins des entreprises régionales. Le secteur d'activités principal reste l'horlogerie, mais certaines niches émergent, notamment dans les activités sportives ou les communications. Une collaboration avec la HE-Arc favorise l'accès à certaines connaissances et agit favorablement sur la capacité de réponse à des demandes complexes. Le CTM poursuit sa collaboration avec des institutions complémentaires telles que Cluster Plasturgie à Fribourg.

Étampes

En parallèle des projets de la plasturgie, le CTM a fortement accru son potentiel dans le monde du découpage. Durant l'année écoulée, plusieurs étampes ont été réalisées afin de répondre aux demandes des entreprises. Ces mandats sont accomplis de A à Z (étampes et production de pièces découpées), mais certains comprennent uniquement la réalisation d'outils ou un accompagnement pour la conception et la fabrication des outils. Les résultats sont encourageants et s'appuient sur une reconnaissance des partenaires.

Formation

Le principal partenaire du CTM est le ceff et la complémentarité entre les deux institutions génère des synergies particulières. Des cours interentreprises sont donnés en collaboration aux apprentis duals pour les connaissances de base dans les domaines de leur formation, de façon à décharger les employeurs, qui peuvent se concentrer ensuite sur l'approfondissement des techniques. D'autre part, le CTM propose une palette de cours de formation continue pour le personnel de production. Certains sont donnés en partenariat avec le CIP-CTDT de Tramelan.

Par contre, les rencontres de spécialistes ont dû être mises de côté en raison de la pandémie de COVID-19. Elles ont pour but de dynamiser le partage de connaissances et le développement de la branche concernée.

Production

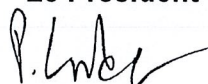
Les compétences du CTM sont accessoirement mobilisées pour la réalisation de pièces mécaniques. Grâce au parc de machines récent et à l'encadrement d'apprentis du ceff INDUSTRIE, des travaux de production peuvent être proposés pour soulager les entreprises.

PERSPECTIVES

Le CTM s'évertue à répondre aux besoins du tissu industriel de l'Arc jurassien; il comble une carence dans le paysage industriel en terme de prestations et de compétences et contribue à la formation et aux transmissions des savoirs propres à l'industrie de la précision. Les membres de son équipe éprouvent une grande satisfaction à partager les succès des différents et nombreux projets. Le CTM s'engage à poursuivre dans cette ligne proactive et à continuer sa mission de développement dans les secteurs de la plasturgie, des étampes, de la formation et de la production.

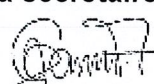
Au nom du Conseil d'administration

Le Président :



Patrick Linder

La secrétaire :



Gabrielle Jeannotat

Centre de Technologies Microtechniques SA

Comptabilité 2021

Au moment de l'établissement du rapport, les comptes de l'exercice 2021 ne sont malheureusement pas encore disponibles (en cours de bouclage). Les comptes sont donc présentés avec une année de décalage.

BILAN au 31.12.2020

ACTIFS	31.12.2020
CEC Clientis – 16 1.062.397.03	90570.84
Caisse	357.05
Débiteurs	5544.01
Actifs transitoires	6093.50
Travaux en cours	31500.00
Inventaire marchandises	0.00
Immobilisations corporelles (machines)	3.00
TOTAL ACTIFS	134'068.40
PASSIFS	31.12.2020
Créanciers	8619.75
Passifs transitoires	4295.61
Capital-actions	102'000.00
Résultat reporté	9458.92
Résultat de l'exercice	9694.12
TOTAL PASSIFS	134'068.40

COMPTE DE RESULTAT au 31.12.2020

Produits des ventes de biens et prestations	594'975.45
Variation des travaux en cours	1'200.00
Charges variables	-49'756.07
Produits exceptionnels	59'900.00
Charges exceptionnelles	-38'786.45
Frais de production	-2'646.50
Frais de transport	-606.90
Amortissements de production	0.00
Personnel d'exploitation	-485'056.95
Frais de locaux	-4.90
Frais partenariat ceff	-53'975.96
Frais financiers	-498.85
Assurances	-8'184.05
Frais de gestion	-6'823.10
Frais de promotion	0.00
Impôts directs	-41.60
Résultat net de l'exercice	9694.12

Société immobilière Diapason S.A.

Rapport 2021

Conseil d'administration :

Président	M. Martin Rytz
Secrétaire et membre	M. Yves Houriet
Membre	M. Olivier Zimmermann

La société a géré en fonction de ses moyens l'immeuble dont l'école de musique est locataire.

En plus des frais pour l'entretien courant, les travaux suivants ont eu lieu durant l'année 2021, soit :

- Réparation de portes intérieures
- Travaux d'aménagements extérieurs

Aucune provision n'a été faite pour les travaux de rénovation futurs.

St-Imier, le 14 mars 2022

Le Président

Martin Rytz

Le Secrétaire

Yves Houriet

BILAN

A C T I F	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Trésorerie	25'124.42	10'193.27
Autres créances à court terme	0.00	0.00
Actifs de régularisation	0.00	315.75
ACTIF CIRCULANT	25'124.42	10'509.02
Immobilisations financières	11'500.00	23'000.00
Immobilisations corporelles meubles	1.00	1.00
Immobilisations corporelles immeubles	716'630.00	735'530.00
ACTIF IMMOBILISÉ	728'131.00	758'531.00
TOTAL ACTIF	753'255.42	769'040.02
P A S S I F	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes à court terme portant intérêt	18'689.85	18'425.00
Autres dettes à court terme	6'598.55	3'230.40
Passifs de régularisation	5'000.00	4'500.00
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	30'288.40	26'155.40
Dettes à moyen/long terme portant intérêt	323'306.25	341'996.10
Autres dettes à long terme	11'500.00	23'000.00
Provisions	0.00	0.00
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	334'806.25	364'996.10
Capital-actions	340'000.00	340'000.00
Réserves légales et facultatives	4'709.00	4'709.00
Bénéfice résultant du bilan	43'452.77	33'180.52
Propres parts du capital	-1.00	-1.00
CAPITAUX PROPRES	388'160.77	377'888.52
TOTAL PASSIF	753'255.42	769'040.02

COMPTE DE PERTES & PROFITS

(Du 1er janvier au 31 décembre)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Produits locations	51'000.00	48'000.00
Produits nets	51'000.00	48'000.00
Entretien	8'760.90	9'428.80
Charges sociales	100.00	100.00
Assurances	2'016.20	2'109.85
Frais administratifs	3'269.50	6'915.80
EBITDA	36'853.40	29'445.55
Amortissements	18'900.00	22'400.00
EBIT	17'953.40	7'045.55
Frais financiers CP exceptionnels, uniques ou hors période	6'591.35	6'853.35
EBT	11'362.05	192.20
Impôts	1'089.80	95.05
Résultat de l'exercice	10'272.25	97.15



DIATEL SA

Conseil d'administration :

Présidente : Mme Josika Iles
Vice-président : M. Nicolas Meyer
Secrétaire : M. Béat Grossenbacher
Membres : MM. Patrick Tanner (jusqu'à fin septembre 2021),
Jacques Babey, John Buchs, Pierre-Eric Mathez

Tout comme 2020, l'année 2021 a été marquée par la situation sanitaire exceptionnelle qui a eu un impact sur le chiffre d'affaires de la société et les activités opérationnelles de cette dernière. Toutefois grâce à l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, un service à la clientèle de qualité a été assuré tout en respectant les normes sanitaires.

L'équipe technique composée de 3 spécialistes réseau (2.5 EPT) n'a pas connu de changement en 2021. Par contre une personne en charge des ventes/ relations clientèle a quitté la société et n'a pas été remplacée. Ces dernières sont au nombre de 2, ce qui représente 1.3 équivalent plein temps (70%. 60%).

En 2021, l'activité commerciale a également été impactée par la pandémie. La moyenne des interventions clients était de l'ordre de 230 par mois en 2021. Le chiffre d'affaire du service point est resté au niveau de 2020. L'impact de la campagne effectuée par un prestataire externe a été moindre sur les ventes en raison de ses objectifs (acquisition de nouveaux clients).

D'un point de vue réseau, les équipements ont été rénovés dans plusieurs immeubles. Du matériel passif a été remplacé dans le cadre de l'entretien et de la modernisation des installations. Il a été choisi pour être compatible avec le passage au Docsis 3.1 (augmentation de la bande passante).

Le réseau MAN entre les bâtiments et les infrastructures communales a été étendu pour le chauffage à distance entre l'HJB et le bâtiment route de Sonvilier 3. Le raccordement fibre du Musée a été réalisé en automne 2021.

Le bilan 2021 qui sera vérifié et accepté par l'Assemblée générale des actionnaires en mai-juin 2022, donc après l'impression du rapport 2021, sera joint au rapport de gestion 2022.

La Présidente :


Josika Iles

Le Chef de l'Equipement


Patrick Adatte

DIATEL SA

BILAN 2020

ACTIF

Liquidités	CHF	264'904.31
Réalisable	CHF	17'696.05
Valeurs d'exploitation	CHF	30'500.00
Immobilisation corporelle	CHF	848'824.75
Immobilisation financière	CHF	0.00
Actifs transitoires	CHF	0.00
TOTAL	CHF	1'161'925.11

PASSIF

Exigible à court terme	CHF	151'620.95
Exigible à moyen terme	CHF	2'282.80
Charge immeuble	CHF	150.00
Exigibles à long terme	CHF	657'525.00
Passifs transitoires	CHF	6'541.56
Fonds propres	CHF	343'804.80
Résultats reportés	CHF	0.00
Résultats de l'exercice	CHF	2'914.09
TOTAL	CHF	1'161'925.11



Rapport final de la commission temporaire
« Pour une politique communale orientée développement durable »

Saint-Imier le 2 juillet 2021



« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. »

Wendell Berry (1971)

Sommaire

- Constitution de la commission
- Introduction
- Proposition d'action à mener au sein de la commune de Saint-Imier en trois phases
- Accompagnement de la commune par sanu Future Learning SA
- Constitution d'une nouvelle commission temporaire
- Conclusion
- Références

Constitution de la commission

Président : Swann Thommen

Le vice-président, Mathias Nikles

Secrétaire : Mélanie Lambert

Membres : Yves Rochat, Gerolamo Pepe, Danika Perret

Représentant du conseil municipal : Josika Iles

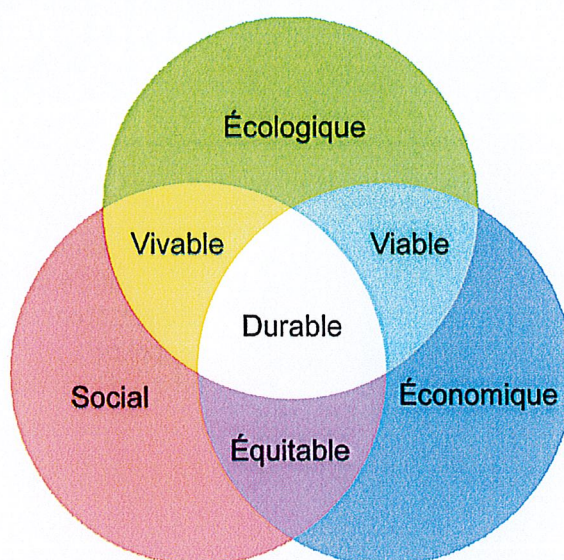
La commission temporaire souhaite, en guise d'introduction rappeler sa mission et indiquer sur quels supports elle se réfère pour développer sa réflexion au sein de notre commune. En effet, suite à la motion déposée le 20.06.2018 par la fraction ARC demandant de mettre en place une commission temporaire sur la question du développement durable dans la perspective de l'Agenda 2030, cette commission a pu voir le jour et se réunir pour sa première séance le 4 mars 2020. Le souhait des membres de cette commission est que la commune de Saint-Imier s'intègre au programme de l'Office de la coordination environnementale et de l'énergie (OEE) du canton de Berne et conçoive des possibilités et des nouvelles mesures afin de rendre notre commune durable, respectueuse de notre environnement et cohérente face aux actions menées à l'échelle nationale et internationale. En effet, il semble urgent face aux défis de notre temps d'accélérer le processus de réflexions et d'actions de notre commune face à ces enjeux climatiques, sociaux et économiques.

La commission temporaire s'est réunie à treize reprises et a eu l'occasion de recevoir les représentants des départements communaux suivants : l'équipement, l'éducation et la culture, les bâtiments et infrastructures sportives, l'urbanisme et la mobilité, l'économie et tourisme, l'action sociale et le département Finances, administration générale et police. Ces rencontres ont permis de lister des axes d'approfondissement d'une logique durable au sein et entre les départements.

Introduction

En guise d'introduction à ce rapport, nous souhaitons apporter quelques précisions au sujet du développement durable (DD) afin de permettre la compréhension des enjeux internationaux, nationaux et régionaux quant aux propositions faites.

Ce n'est qu'en 1983 qu'une commission mondiale est constituée au sein des Nations unies avec pour mandat de « trouver des voies de développement assurant à la fois le rattrapage des pays du Sud et la protection de l'environnement »¹. Il en découlera la publication du rapport de Brundtland en 1987 qui donnera une définition de référence du DD : « la capacité à répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre celle des générations futures à satisfaire les leurs »². Il permettra également la mise en valeur des trois axes du DD.



Source : <https://www.farm.coop/durabilite/> consulté le 13.03.2021

Ce phénomène de sensibilisation mondiale conduit aujourd'hui à un cadre de référence mondial adopté en 2015 par 193 Etats membre de l'ONU : l'Agenda 2030. Il définit ainsi 17 objectifs de développement durable (ODD).

¹ Ibid. p.7

² Ibid. p.6



Source :

<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/actualite/news.html/content/agenda2030/fr/meta/news/2017/1/17-ziele-fuer-nachhaltige-entwicklung> consulté le 13.03.2021

Au niveau helvétique, « le Comité directeur Agenda 2030, composé de représentants de services fédéraux issus des sept départements, assure depuis 2018 la coordination stratégique générale et le pilotage de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 »³.

Pour le canton de Berne, c'est l'Office de l'environnement et de l'énergie (OEE) de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement qui « élabore les bases requises [...], applique les dispositions légales et met en relation les divers organes responsables »⁴.

Ainsi l'OEE recommande aux communes d'intégrer le DD « en tant qu'objectif dans la gestion systématique de la commune »⁵. A cet effet, l'OEE propose, en coordination avec l'OACOT, des outils d'évaluation et de mise en œuvre au niveau communal et recommande l'adhésion des communes à Collectivités pour un développement durable (Coord21).

Comme déjà évoqué, le souhait de la commission réside dans l'intégration de Saint-Imier au programme de l'OEE et dans un deuxième temps son adhésion à Coord21 afin de concevoir des mesures permettant de rendre notre commune durable, respectueuse de notre environnement et en adéquation avec les actions menées à l'échelle nationale et internationale.

³ (Département fédéral des affaires étrangères, 2020)

⁴ (Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement du canton de Berne, 2021)

⁵ (Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement du canton de Berne, 2021)

Proposition d'action à mener au sein de la commune de Saint-Imier

Suite à ces rencontres avec ces différents services la commission temporaire souligne les nombreux efforts déjà mis en place par la commune et ses différents départements qu'il s'agit aujourd'hui de coordonner afin d'atteindre une plus grande efficience.

Pour ce faire, une ligne directrice commune doit être définie pour s'engager encore plus concrètement dans la perspective de l'agenda 2030.

Les diverses rencontres avec les chefs de département ont permis de lister des axes d'approfondissement d'une logique durable au sein et entre les départements.

Voici une série de proposition d'action à mener au sein de notre commune qui peuvent être rapidement mises en place (à compter d'une année à partir de l'acceptation du rapport). Nous avons décidé de prioriser ces actions dans le temps à l'aide de trois phases.

- Phase 1 : mise en pratique dans un délai assez court (6 mois)
- Phase 2 : mise en pratique dans un délai moyen (1-2 ans)
- Phase 3 : mise en pratique dans un délai long (2 ans et plus)

Phase 1

- **Consommation locale pour l'économie familiale – remplacement de la journée SwissMilk par une alternative régionale.**

Dans le cadre d'une sensibilisation au développement durable au sein des écoles primaires et secondaires, nous serions d'avis de remplacer la journée Swissmilk par une alternative régionale. En effet, Swissmilk est une institution nationale et nous trouvons dommage de ne pas mettre en relation les acteurs locaux dans cette démarche de sensibilisation. Nous proposons donc aux responsables de cette journée de trouver une alternative régionale sur les enjeux de la production locale et durable.

Nous recommandons également d'intégrer cette réflexion au sein de l'économie familiale afin d'offrir aux élèves la possibilité de cuisiner avec des produits locaux et de cette manière se sensibiliser aux différentes démarches de production locale de notre région.

- **Moins de papier au sein de la gestion administrative de notre commune.**

Aujourd'hui la commune a mis à disposition des conseillers de ville et des collaborateurs communaux une plateforme de partage numérique afin de réduire sa consommation de papier. Nous pensons que ce pas est une belle avancée et nous encourageons cette démarche. Cependant nous estimons qu'il est nécessaire de poursuivre cette réflexion et d'accentuer encore cette voie au sein du personnel administratif et communal. La commission remarque que les rapports de gestion et les comptes annuels pour le conseil de ville sont encore proposés sous la forme papier. Nous proposons donc d'y remédier en les mettant uniquement sous une forme numérique.

- **Formation au DD au sein de notre commune.**

Un axe de formation est à privilégier au sein de notre commune afin de donner les outils aux employés de l'administration pour une stratégie et une activité prenant en compte la thématique du développement durable. Par la sensibilisation et la formation des collaborateurs communaux aux stratégies envisagées par la commune, notre municipalité peut se prévaloir d'une approche professionnelle de la durabilité.

Les offres de formation sont nombreuses dans ce domaine et à cibler en fonction des collaborateurs déjà impliqués au sein de la commune.

- **Moins de lumières inutiles la nuit à Saint-Imier.**

Dans la lutte contre le réchauffement climatique, de nombreuses petites actions sont possibles. L'une d'entre elle, simple, gratuite et rapidement mise en place consiste à éteindre l'éclairage commercial la nuit. Cela permet de faire des économies de CO₂, d'éviter la pollution lumineuse pour les habitants du centre de Saint-Imier et permet de rendre un peu de confort à la faune nocturne trop souvent dérangée par les lumières humaines. Pour des raisons évidentes de sécurité et de confort, l'éclairage public est nécessaire la nuit à Saint-Imier. Historiquement très énergivore, les technologies LED et les capteurs de lumières qui équipent maintenant toutes les nouvelles installations ont permis de réduire énormément la consommation de l'éclairage public. Saint-Imier a déjà passablement renouvelé ses installations et continue de le faire. Notre commission ne peut qu'encourager ces remplacements chaque fois que c'est possible d'un point de vue technique et budgétaire. Afin de franchir une étape supplémentaire et marquer fortement ce virage important pour notre « terre d'énergie », il nous paraît opportun d'éteindre l'éclairage commercial (enseignes et vitrines) de 23h00 à 05h00 du matin sur le territoire de la commune. Afin de mettre en place cette mesure, nous demandons au conseil municipal de prendre contact sans tarder avec le CIDE, les grandes enseignes présentes à Saint-Imier telle que, par exemple, la COOP, la Migros, la banque Raiffeisen, etc. afin de les réunir tous autour d'une table pour ensemble éteindre rapidement les lumières commerciale la nuit à Saint-Imier. Nous souhaitons que les grandes enseignes et les petites participent toutes à cet effort symbolique mais néanmoins important.

- **Une administration communale qui intègre le développement durable dans ses règlements et préoccupations.**

Pas évident de penser en termes écologiques en pleine crise économique. Pourtant, la notion de développement durable permet de retrouver une pensée systémique et une éthique claire pour notre avenir global, par-delà les dérives néolibérales ou populistes [...].⁶

La commission temporaire propose d'intégrer une réflexion, une phrase, une intention permettant d'aboutir à une pensée durable lors de révisions ou d'adaptations des règlements communaux ainsi que dans tous projets et initiatives politiques. Comme évoqué, la pensée durable peut être intégrée à tous les niveaux de l'organisation. Il ne s'agit pas de tout régenter dans l'année mais d'avoir à l'esprit dans toutes initiatives une logique de durabilité. Un nouvel achat, une refonte de règlement, un projet pilote, il ne coûte rien d'y apporter une touche de durabilité.

⁶ (Longet, 10 janvier 2012)

Phase 2

- De l'énergie électrique à Saint-Imier avec aussi du solaire local.

Sur le territoire Imérien, de plus en plus de particuliers, d'entreprises et d'institutions aménagent leurs toitures avec des panneaux solaires. Notre commission se réjouit de cette tendance qui va continuer de s'accélérer dans les années à venir. Produire de l'électricité grâce au soleil, ressource gratuite et inépuisable, au plus proche de ceux qui la consomment est un pas très important. En effet, les objectifs fixés par la confédération, ainsi que la ratification par la Suisse de l'accord de Paris sur le climat nous obligent tous à faire des efforts très rapidement afin de réduire nos émissions de CO2. La technologie solaire est un outil parmi d'autre qui, sans changer notre qualité de vie, contribue à cet objectif. Afin d'adapter la consommation locale solaire avec la production, il est nécessaire d'adapter le modèle de contrat par défaut proposé aux clients des services techniques de Saint-Imier. En effet, actuellement, sans demande volontaire de la part de l'utilisateur c'est le modèle de prix « OPALE » qui est revendu. Celui-ci n'intègre pas de solaire local mais uniquement de l'énergie hydraulique produite loin de notre région. Afin d'aider les usagers imériens des services techniques à consommer plus de solaire local, il est nécessaire de changer le contrat par défaut de tous les clients pour l'électricité. Le contrat « TOPAZE » est justement composé d'un mix d'hydraulique et de solaire local. Il permet de maintenir un prix juste et un approvisionnement en hiver ou la nuit. En effet, pour seulement 5.- par mois et par ménage, il est possible de consommer de l'électricité produite grâce au solaire sur les toits de Saint-Imier. Ainsi, la commission demande au conseil municipal de prendre les mesures nécessaires pour adapter le contrat par défaut de tous les usagers dès le 1 janvier 2022. Nous souhaitons que les gros consommateurs qui bénéficient parfois encore de contrat moins propre mais très bon marché, soit aussi sollicités par ce changement. Afin de ne forcer personne mais plutôt de motiver les usagers à aider la commune à prendre ce virage important, nous souhaitons aussi que celles-et-ceux qui le désirent, puissent choisir, par une démarche volontaire, de garder le modèle de contrat actuel « OPALE ».

Phase 3

- Poubelles publiques au sein de la commune.

Afin d'optimiser le tri des déchets, il serait intéressant de remettre à jour l'aménagement des lieux publics et les emplacements des poubelles selon les besoins actuels de notre cité :

Pour cela, nous vous proposons le remplacement et l'ajout de poubelles publiques par des poubelles requins. Celle-ci permettant d'avantager le tri des déchets grâce aux différents compartiments de la poubelle. De plus, sa grande capacité de contenance et son aspect visuel clair permettrait de diminuer le temps de ramassage par le service des travaux publics. Nous pourrions passer de 3-4 ramassages par semaine à 1 seul, selon les besoins.

- Memento déchets.

La population de St-Imier reçoit un memento déchet chaque année et dans chaque ménage. Nous aimerions y intégrer la notion de développement durable afin de faciliter l'accès ou répéter les mesures déjà existantes à la population.

La commission souhaiterait également faire régulièrement des rappels de ce qui existe déjà (comme la possibilité d'enlever les gros cassons par les travaux publics) par le biais des moyens de communications usuels comme les réseaux sociaux, le site de la commune, etc... La notion de répétition semble importante tant que les bons réflexes ne sont pas adoptés par la majorité de la population.

- **Plantes /espaces publics.**

Nous avons également pris note que l'utilisation des plantes locales dans l'espace public engendrera moins de coup d'entretien sur le long terme. Il existe la possibilité de se renseigner auprès d'experts par le biais du Parc Chasseral et nous pensons qu'il serait judicieux de faire un bilan de nos espaces verts.

Nous pensons également qu'il serait préférable de mettre des espaces dit « prairie » là où les pelouses ne sont pas une nécessité. Ces espaces sont meilleurs au niveau environnemental, ils font proliférer des plantes spontanées locales qui permettent d'améliorer la biodiversité en attirant toutes sortes d'espèces d'insectes et d'oiseaux. De plus ces espaces demandent moins de tontes et l'entretien est moins conséquent.

Il va sans dire que les membres de la commission ne sont pas des experts en DD et que ces pistes d'action doivent pouvoir être approfondies et articulées les unes aux autres de manière cohérente afin d'établir une ligne stratégique au sein de notre commune. Nous estimons que la question du développement durable au sein de notre commune revient à notre exécutif, compétent, en collaboration avec l'OEE, pour déterminer ses propres actions quant à l'intégration du DD dans ses stratégies politiques et financières.

Accompagnement de la commune par sanu Future Learning SA

Avec l'accord du Conseil de Ville, la commission propose donc que le Conseil Municipal effectue les démarches nécessaires à l'intégration de la commune de Saint-Imier au programme de l'OEE afin de bénéficier des soutiens en matière de stratégies politiques et financières du Canton de Berne.

Pour se faire nous aimerions que la commune s'associe au sanu Future Learning SA, basé à Bienne pour l'accompagnement de la définition d'un plan d'actions durabilité (état des lieux, vision, priorisation, objectifs, mesures, système de suivi). Ceci s'articule par plusieurs phases de travail avec les responsables des différents départements de la commune et ce, sur une temporalité de 18 mois.

1. État des lieux et analyse des forces et faiblesses de la commune
2. Développement d'une vision durable idéale de la commune à 10 à 15 ans
3. Priorisation des enjeux pour les prochaines années
4. Définition d'un plan d'action à cinq ans
5. Réflexion sur la mise en œuvre et le suivi du plan d'action

Cet accompagnement par sanu Futur Learning SA a bien entendu un coût qui s'élève à 19'386.- que vous retrouverez dans le document plus détaillé en annexe.

Le canton de Bern pourra soutenir financièrement cette démarche. En général, 50% des frais sont couverts, avec un maximum de 10'000 CHF, ce qui réduit l'investissement de la commune à 9'693.- CHF.

La commission est persuadée de cette démarche d'accompagnement par un prestataire tiers. En effet, elle permettra à notre commune de se doter de nouvelles compétences sur le domaine du développement durable et d'accéder à de nouveaux outils de gestion et de pilotage.

Constitution d'une nouvelle commission temporaire sur le DD

Dans cette perspective d'accompagnement de la commune de Saint-Imier nous sommes d'avis de créer une nouvelle commission temporaire représentant les partis imériens afin que celle-ci puisse poursuivre ses réflexions sur le développement durable et intégrer le groupe de travail du sanu Futur Learning SA. Nous sommes également d'avis que cette nouvelle commission ne devra pas être rattaché à un service en particulier mais sera en relation avec l'exécutif. Sa composition sera réduite à cinq membres. De ce fait, nous proposons de dissoudre notre présente commission.

Ses buts seront de

- Poursuivre la réflexion sur le développement durable et veiller à la mise en place des différentes mesures proposées dans le rapport de la commission temporaire
« Pour une politique communale orientée développement durable »
- Intégrer le groupe de travail du sanu sur 18 mois avec les différents responsables de la commune jusqu'à sa clôture
- Statuer à la fin de son mandat sur sa reconduite potentiel et faire le bilan de son activité.

Conclusion

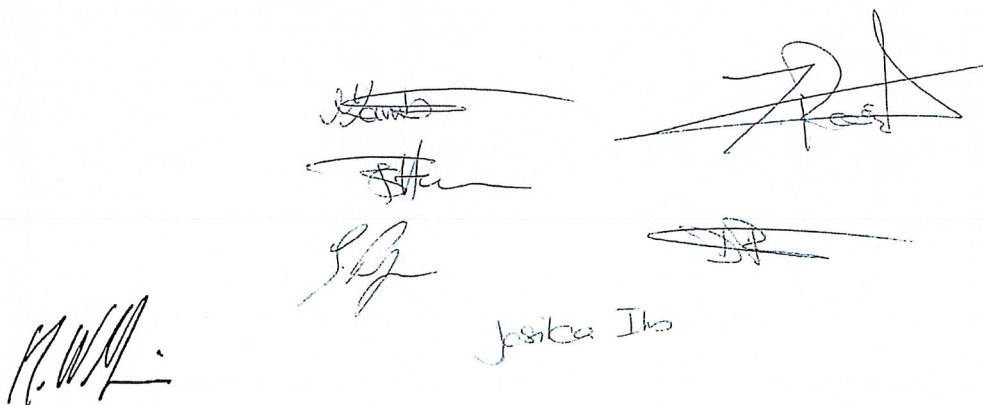
La commission temporaire « Pour une politique communale orientée développement durable » souhaite saluer et remercier les acteurs des nombreuses initiatives et démarches déjà existantes au sein de notre commune. Nous pensons notamment à la démarche d'intégration au sein du réseau des Villes Santé de l'OMS, la diminution de l'utilisation du papier au sein de l'administration, la mise à disposition de véhicule Mobility pour le personnel de la municipalité, le développement d'un réseau d'énergie plus durable, les actions de préventions menées par les écoles, comme par exemple le Clean up day, le projet de la mise en place de panneaux solaires sur le toit de la nouvelle patinoire, les actions menés par Pro Saint-Imier afin de bénéficier d'espaces aménagés de manière conviviale sur notre territoire, le travail incessant et gigantesque accompli par les travaux publics de notre commune et probablement plusieurs autres actions et activités qui nous aurons malencontreusement échappées au sein de ce rapport mais dont les auteurs se reconnaitrons certainement et pour lesquelles nous les remercions chaleureusement.

La commission vous propose donc par ce rapport de vous exprimer positivement ou non sur les points suivants :

- Application des mesures proposées en trois phases
- Intégration de la commune de Saint-Imier au programme de l'OEE
- Accompagnement par sanu Futur Learning SA à hauteur de 9693.- CHF sur une durée de 18 mois
- Constitution d'une nouvelle commission temporaire
- Dissolution de la présente commission

Soyons créatifs, inventifs, coordonnées, ambitieux et coopératifs pour offrir à notre commune des perspectives durables et permettre à nos enfants de bénéficier des mêmes privilèges que la Terre nous procure.

Signatures des membres de la commission



The block contains five handwritten signatures. From top to bottom, they are: a signature that appears to be 'H. W. M.', a signature that appears to be 'J. M.', a signature that appears to be 'J. M.', a signature that appears to be 'J. M.', and a signature that appears to be 'J. M.'. Below the signatures, the name 'Jasica Iko' is written in blue ink.

Références

Département fédéral des affaires étrangères. (2020, février 03). *Agenda 2030 pour le développement durable*. Récupéré sur Confédération Suisse:
<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/umsetzung/umsetzung-durch-den-bund.html>

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement du canton de Berne. (2021, mars 13). *Office de l'environnement et de l'énergie (OEE)*. Récupéré sur Canton de Berne:
https://www.vol.be.ch/vol/fr/index/direktion/organisation/AUE_Amt_fuer_Umwelt_und_Energie.html_fuer_Umwelt_und_Energie.html

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement du canton de Berne. (2021, mars 13). *Le développement durable (DD) dans la commune*. Récupéré sur Canton de Berne:
https://www.vol.be.ch/vol/fr/index/direktion/ueber-die-direktion/dossiers/nachhaltige_entwicklung/ne_in_der_gemeinde.html

Emmanuel Arnaud, A. B. (2008). *Le développement durable*. Paris: Nathan.
Ville de Lancy. (2021, mars 29). *Stratégie de développement durable*. Récupéré sur Lancy:
<https://www.lancy.ch/strategie-de-developpement-durable>

Guide pour la transition, Le Collectif pour une Transition Citoyenne, Paris, Janvier 2020

Longet, A. D. (10 janvier 2012). Le développement durable, une idée claire pour notre planète. Le Temps, https://www.letemps.ch/opinions/developpement-durable-une-idee-claire-planete?utm_source=mail&utm_medium=share&utm_campaign=article.

Sites internet

<https://www.coord21.ch/>
<https://www.2000watt.swiss/fr/>

Annexes :

- Offre du sanu Futur Learning SA
- Contribution financière pour l'intégration du développement durable (DD) dans la politique communale
- Plan Poubelles Saint-Imier

Offre

Projet

Accompagnement de la commune de St-Imier dans la définition d'un plan d'actions durabilité (état des lieux, vision, priorisation, objectifs, mesures, système de suivi)

Mandataire

Marc Münster
mmuenster@sanu.ch
T 032 322 14 33

sanu future learning sa
Rue du Général-Dufour 18
2502 Biel-Bienne

Objectif

La commune de St-Imier dispose d'un plan d'actions en lien avec la durabilité à mettre en œuvre les prochaines cinq années.

Dates

Janvier 2022 – Juin 2023

Coûts

CHF 19'386 CHF (incl. TVA 7.7%)

1. Introduction.....	3
1.1. Contexte.....	3
1.2. Objectifs et prestations attendues	3
1.2.1. Objectifs généraux	3
1.3. Organisation du projet et équipe de projet	3
2. Démarche, méthode et prestations fournies.....	4
2.1. Démarche et méthode	4
2.1.1. État des lieux et analyse des forces et faiblesses de la commune.....	4
2.1.2. Développement d'une vision et d'un plan d'actions.....	4
2.1.3. Développement d'une méthodologie de projet commune.....	5
2.2. Planification et Prestations fournies	5
3. Aspects contractuels.....	8
3.1. Budget	8
3.2. Paiement.....	8
3.3. Validité et signature	9
4. Annexe	10
4.1. Personnes impliquées du sanu future learning sa	10
4.2. Profil de sanu future learning sa	10
4.3. Références choisies.....	11

1. Introduction

1.1. Contexte

La ville de St-Imier est active depuis plusieurs années sur plusieurs axes liés au développement durable. On peut notamment lire dans son Règlement d'organisation (RO) les buts fondamentaux suivant:

- assurer à la population une bonne qualité de vie, le bien-être, l'intégration et la diversité culturelle
- préserver l'environnement pour les générations actuelles et futures
- satisfaire à ses responsabilités sociales
- promouvoir des conditions cadres favorables à une économie équilibrée et dynamique.

Le Conseil de ville (législatif) a nommé une Commission temporaire intitulée "Pour une politique communale orientée développement durable », composée de 7 membres interpartis.

Cette dernière a souhaité être accompagnée dans l'analyse et l'élaboration d'un plan d'action.

La présente offre répond à cette demande afin de l'intégrer dans son rapport, pour aboutir à une décision du Conseil de Ville d'ici à l'automne.

1.2. Objectifs et prestations attendues

1.2.1. Objectifs généraux

1. État des lieux et analyse des forces et faiblesses de la commune
2. Développement d'une vision durable idéale de la commune à 10 ou 15 ans
3. Priorisation des enjeux pour les prochaines années
4. Définition d'un plan d'action à cinq ans
5. Réflexion sur la mise en œuvre et le suivi du plan d'action

La présente offre est une base de discussion qui peut faire l'objet de précisions, adaptations et compléments en fonctions des besoins du mandant. Elle est conçue de manière à minimiser les coûts tout en assurant les risques et la qualité du résultat attendu.

1.3. Organisation du projet et équipe de projet

Mandant: Ville de St-Imier, Commission temporaire "Pour une politique communale orientée développement durable ». Swann Thommen, Président.

Mandataires : Marc Münster, sanu future learning sa, directeur adjoint
Laurence Vuagniaux, sanu future learning sa, cheffe de projet

2. Démarche, méthode et prestations fournies

2.1. Démarche et méthode

La méthode est adaptée en fonction des objectifs et du cadrage souhaité par la commission. D'une part les rôles respectifs de la commission, du législatif, de la municipalité et des membres de l'administration seront clairement définis ; d'autre part la mesure dans laquelle les actions feront parties des projets courants de l'administration, ou feront partie d'un plan d'action spécifique, nécessitant une coordination et un financement propre, sera précisée.

2.1.1. État des lieux et analyse des forces et faiblesses de la commune

Dans un premier temps, grâce à l'outil Profilographe, développé par le Canton de Berne et intégrant les dimensions des objectifs de développement durable de l'agenda 2030, un diagnostic mettant en évidence les forces et faiblesses de la commune est réalisé. Il ne s'agit pas là de juger de la qualité de l'action de la commune, mais de la situation effective sur le territoire (par exemple biodiversité, emplois, énergie, tissu social, ...)

Un groupe de travail chargé de remplir le Profilographe est constitué. Ce groupe est en général formé des Municipales et Municipaux, du/de la secrétaire communal-e ainsi que des chef-fe-s de service. Dans le cas de St-Imier, les membres de la commission temporaire en feront partie.

Après une présentation de l'outil par les mandataires, chaque participant-e du groupe de travail évalue individuellement – et selon ses connaissances – tous les indicateurs de l'outil Profilographe. Les mandataires procèdent ensuite à la compilation des résultats, qui servira de base de discussion pour la suite du processus.

La séance de consolidation se fait sous forme d'un atelier d'une demi-journée, où les indicateurs présentant des écarts de réponse sont discutés et validés, en fonction des arguments recueillis, de l'expertise et des points de vue des personnes présentes.

Suite à cela, les mandataires synthétisent tous les éléments du diagnostic et rédigent un rapport intermédiaire, documentant une vue d'ensemble des forces et faiblesses de la commune en termes de développement durable. Il s'agit là d'un état de la situation.

2.1.2. Développement d'une vision et d'un plan d'actions

Au cours de deux séances de travail animées par les mandataires, la commission, la Municipalité et si souhaité les chefs de service définissent une vision pour la commune à 15 ans, en fonction de l'évolution de sa typologie générale (nombre d'habitant-e-s, typologie des habitant-e-s, pyramide des âges, situation fiscale, situation économique, etc.) et des enjeux de durabilités identifiés. Cette vision peut faire écho aux objectifs du développement durable (ODD) de manière plus ou moins explicite, ainsi qu'à la Stratégie pour le développement durable 2030

La municipalité priorise ensuite les enjeux à plus court terme pour la commune, et définit son plan d'action à cinq ans, comprenant les objectifs et projets prioritaires. Dans l'idéal, ce programme correspond à un programme de législature.

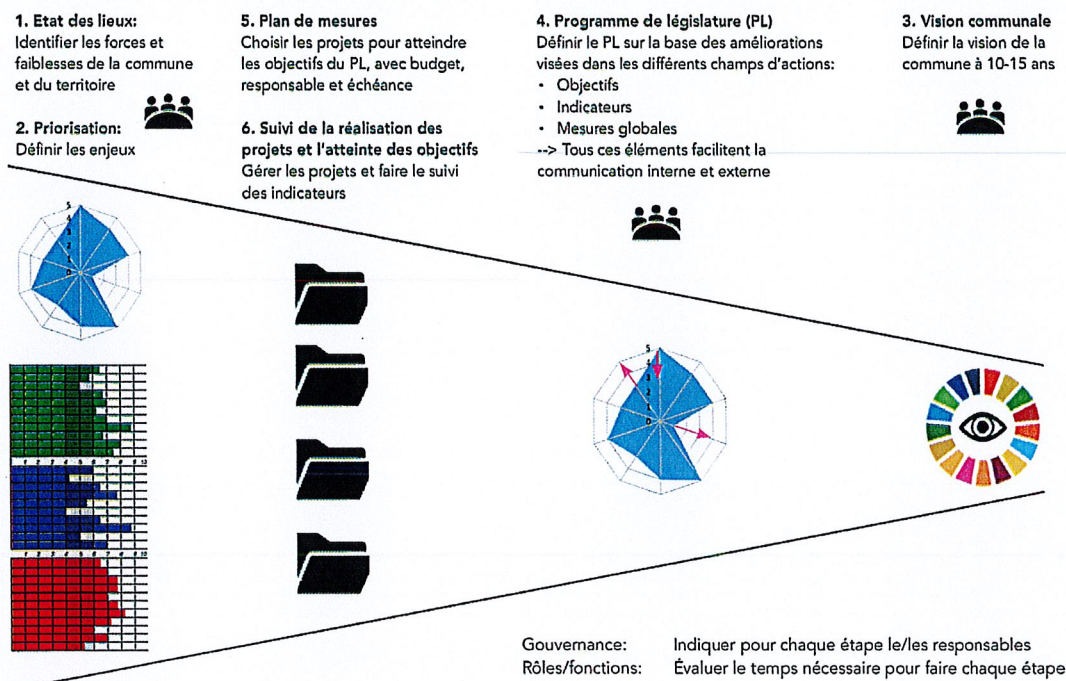
Les mandataires intègrent ces résultats dans le rapport de synthèse.

2.1.3. Développement d'une méthodologie de projet commune

La gestion communale, traditionnellement organisée de manière très verticale, requiert de plus en plus de transversalité. Pour faciliter celle-ci, nous proposons l'organisation de deux ateliers participatifs avec les chefs de service afin de développer une méthodologie commune de gestion de projets (mise en œuvre, suivi et évaluation). Une réflexion sur l'utilisation de la Boussole 21, outil d'évaluation de la durabilité dans les projets, pourrait également être menée dans ces ateliers.

Le rapport de synthèse est complété avec cette méthodologie d'intégration du développement durable dans ses projets spécifiques.

Schéma récapitulatif illustrant les étapes de la démarche, selon le modèle du « Gouvernail communal » (en développement)



2.2. Planification et Prestations fournies

Phase	Période	Prestation
A	Janvier 2022	Cadrage de la démarche
B	Février à juin	Etat des lieux à l'aide du Profilographe
C	Juin à octobre	Analyse forces/faiblesses par les mandataires
D		Vision, enjeux et plan d'actions
E	Novembre à mars	Méthodologie de projet
F	Mars à juin 2023	Rapport final

Une planification détaillée est réalisée en accord avec le mandant sur la base de la séance de cadrage. Les éléments des différentes phases peuvent en partie se chevaucher.

A : Cadrage de la démarche

Prestation A1 : Séance de préparation avec la commune

Contenu	Cadrage de la démarche - Objectifs - Méthodologie - Déroulement - Choix des membres du groupe de travail - Responsabilités et rôles
Forme	séance avec la commission, le cas échéant la municipalité
Produit	Procès-verbal décisionnel

B : Etat des lieux à l'aide du Profilographe

Prestation B1 : Séance de présentation de l'outil

Contenu	Information sur la démarche et sur le fonctionnement de l'outil
Forme	Séance d'information avec le groupe de travail
Produit	Présentation PPT, éventuellement vidéo

Prestation B2 : État des lieux par le groupe de travail et synthèse des évaluations

Contenu	Envoi du questionnaire Profilographe aux membres du groupes de travail Remplissage individuel du Profilographe Synthèse des résultats
Forme	Travail individuel
Produits	Profilographes individuels remplis Synthèse des différents Profilographe

Prestation B3 : Séances de consolidation avec le groupe de travail

Contenu	Discussion sur les résultats compilés Consolidation des notes pour chaque critère du Profilographe
Forme	Séances de discussion d'une demi-journée
Produit	Profilographe consolidé

C : Analyse forces/faiblesse par les mandataires

Prestation C1 : Mise en évidence des forces et faiblesses de la commune

Contenu	Résultats du Profilographe consolidé Mise en évidence des forces et faiblesses de la commune
Forme	Travail des mandataires
Produit	Rapport intermédiaire Séance de présentation à la commune

D : Axes stratégiques, enjeux et plan d'actions

Prestation D1 : Vision et enjeux

Contenu	Travail sur une vision à 15 ans pour la commune Identification des enjeux prioritaires pour les prochaines années
Forme	Séance de travail d'une demi journée
Produit	Vision et enjeux à intégrer au rapport

Prestation D2 : Plan d'action

Contenu	Définition d'objectifs et d'actions pour les 5 prochaines années
Forme	Séances de travail d'une demi journée
Produit	Objectifs et actions à intégrer au rapport

Prestation D3 : Consultation

Contenu	Consultation et retours des chefs de service
Forme	Sondage et séance de travail
Produit	Clarification des objectifs et actions

E : Méthodologie de projet

Prestation E1 : Evaluation de la durabilité dans les projets

Contenu	Présentation d'un outil d'évaluation de projet (par exemple Boussole 21) Premières réflexions sur l'intégration de cet outil
Forme	2 ateliers / formations
Produit	Résultats à intégrer au rapport et proposition d'un outil d'évaluation

Prestation E2 : Gestion de projet

Contenu	Définition d'une gestion de projet commune (méthodologie)
Forme	Séance de travail
Produit	Méthodologie à intégrer au rapport

F : Rapport final

Prestation F1 : Rédaction du rapport

Contenu	Rédaction du rapport de synthèse
Forme	Travail des mandataires
Produit	Rapport final

Prestation F2 : Présentation à la commune

Contenu	Présentation et discussion du rapport final
Forme	Présentation
Produit	Rapport final validé

3. Aspects contractuels

3.1. Budget

Tarif horaire moyen : 160 CHF

Prestation	Heures	Somme
A : Cadrage de la démarche		
Prestation A1 : Séance de préparation avec le mandant	2	320
B. Etat des lieux à l'aide du Profilographe		
Prestation B1 : Présentation de l'outil	2	320
Prestation B2 : Etat des lieux par le groupe de travail et synthèse des évaluations	8	1280
Prestation B3 : Séance de consolidation avec le groupe de travail (préparation, animation et synthèse)	14	2240
C : Analyse des forces/faiblesses par les mandataires		0
Prestation C1 : Mise en évidence des forces et faiblesses (analyse, rédaction du rapport intermédiaire)	4	640
D. Axes stratégiques, enjeux et plan d'action (programme de législature)		
Prestation D1 : Vision et enjeux	12	1920
Prestation D2 : Plan d'action	12	1920
Prestation D3 : Consultation	10	1600
E : Méthodologie de projet		
Prestation E1 : Evaluation de la durabilité dans les projets	16	2560
Prestation E2 : Gestion de projet	8	1280
F : Rapport final		
Prestation F1 : Rédaction du rapport	12	1920
Prestation F2 : Présentation à la commune	4	640
G. Autres		
Coordination du projet avec le mandant	6	960
Frais divers (forfait)		400
TOTAL I CHF (Excl. TVA)	110	18'000
TVA 7.7%		1386
TOTAL II CHF (TTC)		19'386

Un soutien pour les communes existe auprès du canton de Berne pour les démarches de ce type. En général, 50% des frais sont couverts, avec un maximum de 10'000 CHF.

3.2. Paiement

Une facture intermédiaire est faite au 30.06.2022. La facture finale ainsi qu'un décompte sont transmis au mandant à la fin du mandat.

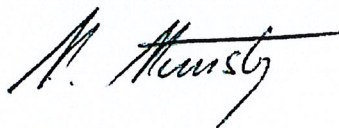
3.3. Validité et signature

La présente offre date du 18 mai 2021 et est valable jusqu'au 30 novembre, de manière à pouvoir respecter les délais et le budget annoncés.

Nous aurions grand plaisir à pouvoir collaborer avec vous pour réaliser le projet ci-dessus, et sommes à votre disposition pour toute question ou demande spécifique.



Laurence Vuagniaux
Cheffe de projet



Marc Münster
Directeur adjoint

4. Annexe

4.1. Personnes impliquées du sanu future learning sa

Les collaboratrices et collaborateurs suivants seront intégrés dans le projet présent. Ils assurent professionnalisme et qualité.

Marc Münster	Géologue (Diplôme et DEA en sciences de la terre, UNIL), Diplômé post-grade en ingénierie et management de l'environnement (EPFL), Formateur d'adultes FSEA 1. Directeur adjoint de sanu future learning sa, responsable du domaine „stratégie et management“. Il travaille depuis 2002 chez sanu. Ses compétences et domaines d'activité sont notamment le développement de formation sur mesures, l'animation d'ateliers et de manifestations, et l'accompagnement de processus stratégiques, notamment sur des thématiques comme le management durable en entreprise, ou la gestion durable des communes (état de lieux, stratégie, évaluation de projets).
Laurence Vuagniaux	Géographe (Master ès Lettres, unil), diplômée postgrade en aménagement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance et en urbanisme durable (UNIL), formatrice d'adultes en environnement (FSEA 1). Plusieurs années d'expérience dans la gestion durable des communes (état de lieux, stratégie, évaluation de projets) ainsi que la réalisation et l'animation de processus participatifs sur mesure. Engagée personnellement dans l'Assemblée constituante valaisanne ainsi que comme conseillère exécutive de sa commune.

4.2. Profil de sanu future learning sa

sanu future learning sa est une entreprise de formation et de conseil en environnement et développement durable, basée à Bienne et active dans toute la suisse.

Depuis trente ans, elle rend des personnes privées, des organisations et des secteurs d'activité professionnels compétents pour un développement durable, grâce à son réseau de plus de 1'000 experts issus de la pratique. Elle permet ainsi chaque année à plus de 2'500 représentants de l'économie, de l'administration publique, d'associations ou des privés, d'acquérir des compétences pour agir de façon responsable vis-à-vis de l'environnement dans leur contexte professionnel. Elle est certifiée ISO 9'001, ISO 14'001 et ISO 29'990.

sanu sa offre une combinaison de services unique, en français et/ou en allemand :

- Accompagnement de processus stratégiques ;
- Animation de dialogues avec les parties prenantes ;
- Conception et réalisation de formations professionnelles continues publiques ou sur mesure ;
- Organisation de conférences et d'événements.

4.3. Références choisies

A. Évaluation de projet ou mise en place d'une démarche d'évaluation selon le développement durable

- Accompagnement dans la mise en place de l'Agenda 2030 de la Ville d'Yverdon-les-Bains,
- Accompagnement de la commune d'Epalinges dans la mise en pratique de la Boussole 21 au sein de l'administration
- Intégration d'une méthodologie d'évaluation de projet selon le développement durable dans l'administration cantonale du cantonale des Grisons.
- Accompagnement de la Ville de Nyon dans l'évaluation de l'atteinte des objectifs de développement durable de sa stratégie 2012-2016 et dans la définition d'objectifs stratégiques pour la prochaine législature
- Accompagnement dans la mise en place de l'Agenda 21 des communes de Morges, Orbe, Coppet, St-Sulpice, Blonay et St-Légier (analyse des forces et faiblesses des communes en termes de durabilité, puis définition d'un plan d'actions (objectifs, mesures, évaluation))
- Etat des lieux du développement durable à l'aide du profilographe communal pour la ville d'Illnau Effretikon
- Coaching lors de la mise en place de l'Agenda 21 de la Commune de Vouvry
- Gestion de projet et pilotage de l'animation du bilan de l'Agenda 21 de la Ville de Genève, et élaboration participative d'axes stratégiques et d'une vision pour la Ville
- Etat des lieux du développement durable à l'aide du profilographe communal pour la ville de Bienne
- Etat des lieux du développement durable à l'aide du profilographe communal pour la commune de Mörigen
- Gestion de projet, pilotage de l'animation et accompagnement scientifique du processus participatif en Ville de Genève, afin d'élaborer un programme d'action et d'objectifs liés, en vue de signer les Engagements d'Aalborg. Plus de 100 experts, membres de l'administration municipale et membres de groupes d'intérêts ont pu réaliser un état des lieux, proposer des mesures et formuler des objectifs pour la Ville.
- Participation au suivi de la mise en place de l'Agenda 21 du canton du Valais et de son Système de Management Intégré
- Évaluation du projet de réaménagement du centre-ville de Sierre selon des critères de durabilité
- Évaluation du projet d'agrandissement du golf de Sierre et du réaménagement de la zone.
- Développement de plusieurs outils d'évaluation de projet et de démarches pour les communes et les cantons.
- Chargé de cours auprès de la Haute école d'Ingénieur et de Gestion du canton de Vaud (management durable), de la HEG-GE (évaluation de projet selon le développement durable), SQS formation interne des auditeurs (Nachhaltigkeit), CRPM (Management et Leadership) ainsi que de l'Etat de Vaud.

B. Animation de séances, d'ateliers, de démarches participatives, de processus stratégiques ou de forums

- Modération et suivi des groupes de travail dans le développement des contenus du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons de Coord21
- Organisation et animation d'ateliers du futur pour la Ville d'Yverdon-les-Bains
- Animation du processus participatif dans le cadre de la Conception directrice de l'énergie pour la Ville de Delémont

- Animation des ateliers parties prenantes pour la stratégie développement durable du conseil fédéral 2016-2020
- Animation de la rencontre ARE, cantons et communes sur la mise en pratique de l'Agenda 2030
- Organisation du processus participatif accompagnant le développement du projet éolien de Bavois
- Conception et animation d'ateliers participatifs à Blonay et St-Légier sur les thèmes de la mobilité, de la création d'un centre de village et l'avenir des communes
- Organisation d'ateliers participatifs à Orbe sur l'avenir du centre-ville et le réaménagement de la place du marché
- Organisation et animation d'un atelier participatif pour définir une vision commune et partagée pour le développement d'un futur écoquartier
- Mise en place d'un processus participatif dans le cadre du développement du projet de Parc Naturel Péri-urbain du Jorat
- Organisation et animation d'ateliers participatifs sur la récupération des déchets à Coppet lors de l'introduction de la taxe au sac
- Réalisation d'ateliers participatifs à Venthône sur le réaménagement du centre du village
Organisation de processus participatifs avec les populations d'Evolène et Isérables sur l'avenir de leurs communes
- Organisation d'une démarche participative à Tanay avec les utilisateurs du site pour définir une vision commune de la protection de cette zone
- Animation d'ateliers lors de processus participatifs organisés par la Ville de Sierre sur le réaménagement du centre-ville
- Animation d'ateliers sur les projets de fusion des communes de Sierre, Grône, Chalais et Chippis
- Animation d'ateliers sur les projets de fusion des communes de Monthey et Collombey-Muraz



Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Office de l'environnement et de l'énergie

Notice du 5 mars 2019

Réseau de compétences pour le développement durable local

Contributions financières pour l'intégration du développement durable (DD) dans la politique communale

1. Quelles sont les activités communales bénéficiant d'un soutien financier ?

Dans le cadre du « Réseau de compétences pour le développement durable local » (Plan directeur mesure G_01), le canton de Berne soutient financièrement les communes qui :

- s'engagent activement pour l'intégration du développement durable dans la politique et la gestion communale
- recourent à cet effet aux prestations de fournisseurs privés
- remplissent certaines conditions (voir chiffre 2)

L'intégration du développement durable dans la gestion de la commune est un processus en plusieurs étapes. Pour ce faire, les communes peuvent avoir recours aux prestations de fournisseurs privés. Le tableau ci-dessous montre les étapes du processus et les prestations proposées par des fournisseurs privés.

Etapes du processus	Offres et activités possibles proposées par des fournisseurs privés
1. Connaître les bases du DD	– Animer des manifestations, p. ex. séances d'information – Suivre le processus – Dispenser des conseils – Animer des séances d'information – Offrir un soutien pour la collecte des données – Offrir un soutien spécialisé pour l'analyse SWOT (strengths, weaknesses, opportunities and threats : forces, faiblesses, chances, risques) – Dispenser des conseils lors de la définition d'objectifs à moyen et à long terme et de mesures (ambition, mesurabilité) – Soutenir l'élaboration des lignes directrices – Soutenir l'application des moyens auxiliaires mis à disposition par le canton
2. Concrétiser le développement durable au niveau communal	
3. Lister les prestations fournies (inventaire)	
1. Déterminer les forces et les faiblesses de la commune du point de vue du DD (état des lieux)	
2. Définir les besoins d'action à long terme du point de vue du DD	
3. Elaborer une stratégie à long terme (lignes directrices) avec des objectifs mesurables	

- | | |
|---|--|
| 4. Etablir le programme de législature avec des objectifs mesurables à moyen terme et des mesures | – Offrir un soutien pour la suite de la mise en œuvre des objectifs des lignes directrices qui devront être inscrits dans le programme de législature |
| 5. Intégrer les lignes directrices et le programme de législature dans la planification politique et la gestion de la commune | – Mettre en place un contrôle des objectifs (monitoring / évaluation)
– Offrir un soutien pour la réalisation d'une évaluation de la durabilité (EDD) |
| | ... |

2. Conditions préalables à l'obtention d'un soutien financier

2.1 Garantie de subvention

Une ou plusieurs étapes du processus communal peuvent faire l'objet d'un soutien financier. Ci-dessous, vous trouverez la liste des conditions à remplir (les documents doivent être joints à la demande) :

- Présentation d'une déclaration d'intention à caractère contraignant concernant l'introduction du processus (p. ex. décision du Conseil communal)
- Présentation d'un budget faisant état des montants qu'il est prévu d'allouer pour des contrats à des fournisseurs privés (au moins valable pour l'année du dépôt de la demande ; mais de préférence pour l'intégralité du processus).
- Présentation d'un programme de processus concret, possible également en tant que partie de l'offre du fournisseur privé. (brève description : situation initiale, contenu du projet, personnes ou instances impliquées, déroulement, délais, coûts)
- L'Office de la coordination environnementale et de l'énergie (OEE) doit être contacté avant le début du projet et cité dans l'organisation en tant que service qui en assure le suivi.
- Si le processus pour l'intégration du développement durable dans la politique communale est déjà lancé, alors :
- Joindre tous les documents relatifs aux activités entreprises et les résultats obtenus (rapport sommaire)

2.2 Versement d'une subvention

Pour que la subvention puisse être versée après l'achèvement du processus, les documents suivants doivent être envoyés à l'OEE :

- Résultats du processus (p. ex. de l'évaluation de la situation, lignes directrices, programme de législature, résultats de l'évaluation de la durabilité)
- Décompte du fournisseur privé

L'engagement de la commune en faveur du développement durable doit être documenté sur son site Internet (indication du soutien financier de l'OEE comprise).

3. Ordre de grandeur des contributions et octroi de moyens aux communes

Un soutien financier de l'OEE est accordé dans la limite des ressources financières disponibles. L'OEE prend en charge 50 pour cent et au maximum 10 000 francs des coûts externes communaux pour le recours à des fournisseurs de services du secteur privé.

Pour l'octroi des fonds, c'est la date de réception du dépôt de la demande qui est prise en compte par ordre chronologique. La poursuite de projets en cours aura la priorité sur les nouveaux projets.

Les contributions seront attribuées en fonction de la demande. Si cette dernière ne se rapporte qu'à certaines étapes (voir le tableau sous chiffre 1), des contributions pour des étapes futures peuvent être envisagées, mais pas nécessairement garanties.

Le soutien financier accordé aux communes n'est pas un droit absolu. Si les ressources financières de l'OEE sont épuisées, la commune devra patienter jusqu'à ce que des fonds suffisants soient à nouveau disponibles (au plus tôt l'année suivante), ou alors prendre à sa charge la totalité des coûts externes.

4. Procédure

4.1 Soumettre une demande de subvention

Les demandes de subvention pour l'intégration du développement durable dans les communes sont désormais déposées en ligne à l'adresse www.be.ch/energiefoerderung > Portail en ligne (accès via l'inscription à BE-Login).

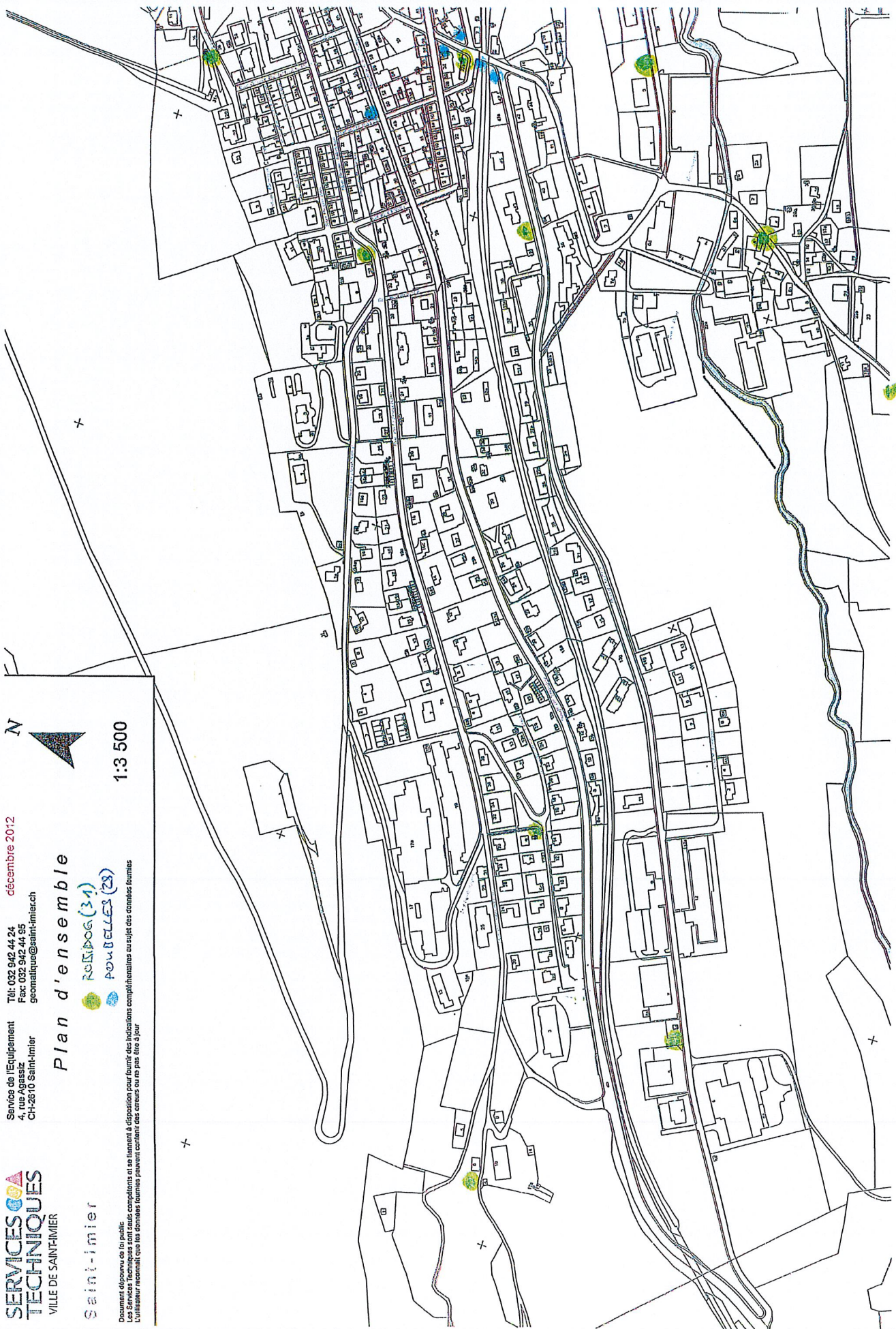
Marche à suivre :

1. S'inscrire avec l'identifiant BE-Login de la commune. Si la commune n'en a pas, l'inscrire en utilisant son adresse électronique officielle, p. ex. in-fo@communemodèle.ch (pas d'adresse personnelle !). Toute la correspondance portant sur la demande de subvention se fera entre l'adresse électronique de la commune et l'adresse energie.foerderung@be.ch.
2. Sous Demandes > Saisir à nouveau, cliquer sur « Offres pour les communes ». Sélectionner « Développement durable dans les communes » dans la fenêtre qui s'affiche.
3. Cliquer sur « Sauvegarder » pour enregistrer les données. Cliquez sur « Suivant » pour sauvegarder les données et passer à l'onglet suivant.
4. Remplir les champs sous les onglets « Informations relatives au projet », « Propriétaire (requérante) » (la commune) et « Auteur de la demande » (la personne - interne ou externe - qui traite la demande pour la commune). Les champs dotés d'un astérisque (*) doivent impérativement être remplis.
5. Sous l'onglet « Annexes », télécharger les documents mentionnés au point 2.1 et remplir les champs obligatoires. Cliquer sur « Je confirme l'exactitude des données et soumet la demande de subvention en ligne. »
6. Imprimer et signer la lettre de demande générée automatiquement (pdf) et l'envoyer par courrier à l'OEE ou la scanner et l'envoyer par courriel à energie.foerderung@be.ch. Votre demande est alors transmise.
7. Tous les documents et courriels générés automatiquement sont sauvegardés sur le portail en ligne sous « Annexes/Documents ».
8. La demande est alors traitée par l'OEE. Vous serez informé-e par courriel dès que votre demande aura été approuvée ou s'il manque des documents.

Si vous avez des difficultés à établir la demande, vous pouvez contacter l'OEE qui vous aidera volontiers.

4.2 A faire après l'achèvement du processus par la commune

9. S'identifier avec le BE-Login de la commune (le même que pour la demande). Sous Demandes > Mes demandes, ouvrir la demande correspondante en cliquant sur le numéro de la demande.
10. Dans le nouvel onglet « Annexes confirmation d'achèvement », télécharger les documents figurant au point 2.2 et remplir les champs obligatoires. Cliquer sur « Je confirme l'exactitude des données et sou mets la confirmation d'achèvement en ligne. »
11. Imprimer et signer la confirmation d'achèvement (pdf) et l'envoyer par courrier à l'OEE ou la scanner et l'envoyer par courriel à energie.foerderung@be.ch.
12. Vous serez informé-e par courriel dès que la subvention aura été versée ou s'il manque des documents.
13. Le processus s'achève avec le versement de la subvention et est gelé sur le portail en ligne.



1:3 500

Service de l'Équipement
4, rue Agassiz
CH-2810 Saint-Imier
Tél: 032 942 44 24
Fax: 032 942 44 55
geomatique@saint-imier.ch

**SERVICES
TECHNIQUES**
VILLE DE SAINT-IMIER

Plan d'ensemble

REXIDOG (34)
POUR ELLES (28)

Saint-Imier

Document déposé au vu public.
Les copistes et les tenants à disposition pour fournir des indications complémentaires au sujet des données fournies.
L'utilisateur reconnaît que les données fournies peuvent contenir des erreurs ou ne pas être à jour.

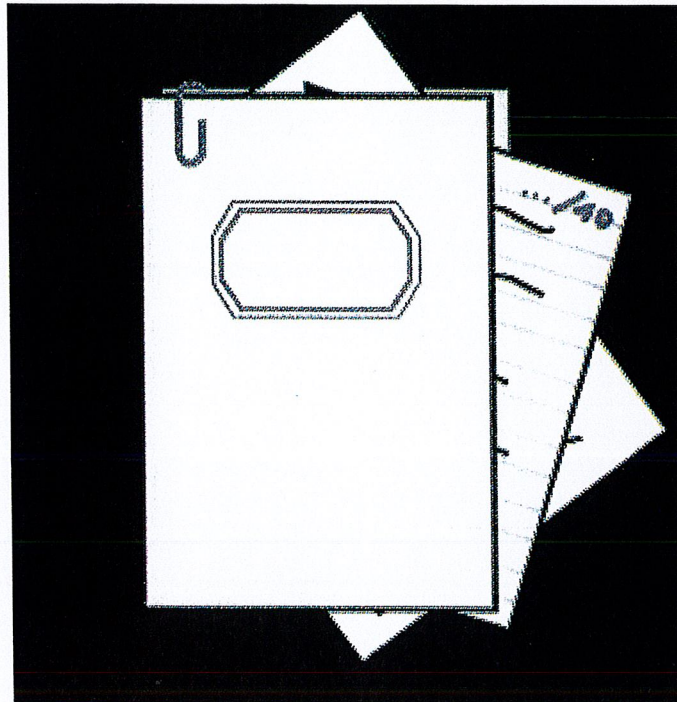


MUNICIPALITE DE SAINT-IMIER


SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

Votations communales : constat, une faible participation du Corps électoral

RAPPORT FINAL A L'ATTENTION DU CONSEIL DE VILLE



SAINT-IMIER LE 8 OCTOBRE 2021



Municipalité de Saint-Imier

Tél.: 032 942 44 24 Fax: 032 942 44 90

www.saint-imier.ch

CH-2610 Saint-Imier/Suisse

CCP 23-832-7

A) COMPOSITION DE LA COMMISSION

Président :	D. Gerber
Secrétaire :	N. Fiechter
Membres :	G. Tharin
	Fl. Pessotto-Bueche jusqu'au 31.12.2020
	S. Thommen
	V. Carnal
	E. Bilir depuis le 11.03.2021
Représentant du Conseil municipal :	C. Jeanneret

A. Springenfeld a assisté à certaines séances dans le cadre de ses études.

B) SÉANCES DE LA COMMISSION

La Commission s'est réunie à 6 reprises :

a) 21.08.2019

Thèmes abordés :

- Composition de la commission
- Analyse et synthèse des 1ères idées émises
- Examen des documents disponibles

b) 10.10.2019

Thèmes abordés

- Mise en évidence de quelques pistes d'action
- Examen des documents disponibles (2^{ème} phase)

c) 19.12.2019

Thèmes abordés

- Point de la situation sur divers dossiers
- Marche à suivre : Bilan intermédiaire au prochain Conseil de ville
Budget à préparer
- Participation de deux membres de la commission au « campus » pour la « démocratie » consacré au thème « Participation et citoyenneté des jeunes : la démocratie en jeu » le 30.01.2020

d) 20.02.2020

Thèmes abordés

- Projets : décision, marche à suivre
- Rapport intermédiaire : Amendements, corrections, ...
Décision
- Budget : 1ères données disponibles
Autres données à trouver
Sera lié au rapport final

e) 19.10.2020

Thèmes abordés

- Retour sur la décision du CV : il faut poursuivre l'analyse
- Analyse de divers dossiers
- Budget nécessaire pour la mise en route d'un projet
- Gestion du rapport final
- Calendrier 2021

f) 19.04.2021

Thèmes abordés

- Point de la situation
- Travail sur le rapport final
- Adoption du calendrier
-

Remarque : Le rythme de travail de la commission a fortement été entravé par la situation sanitaire ; les contacts, malgré tout, réguliers, ont permis de faire progresser les dossiers et surtout intégrer de nouvelles informations.

Deux analyses détaillées de la participation (27.09.2020 et 29.11.2020) à des votations fédérales et communales (fusion) ont été réalisées.

L'enjeu des thèmes abordés a permis d'observer une participation tournant autour de 50%, ce qui hélas ne traduit pas l'impression générale que la population imérienne a de la peine à exprimer son droit démocratique dans la plupart des situations (env. 29% lors des élections fédérales de 2019, avant-dernière localité du JB dont la moyenne tournait autour de 35 %).

De plus lors des votations fédérales et cantonales du 07.03.2021 la participation s'est élevée à : Niveau CH 51.4% Niveau cantonal 49.5% et à Saint-Imier à 40.5%

C) LES GRANDS DOMAINES D'ACTION PROPOSÉS

- MOYENS DE COMMUNICATION

Journal « communal »

La commission repousse l'idée de la création d'un Journal « communal » :

- Dans une 1^{ère} phase il faut éviter un doublon avec la FAC
- Mais une amélioration sensible de l'information à la population par la Commune est demandée.
- Cependant il ne faut pas perdre de vue que les modèles de journaux d'Aigle, de Court et du Plateau de Diesse ont un grand succès au sein de la population.

La commission laisse le soin à l'administration de juger de la pertinence de la création d'un journal local.

Dans le cas d'une réalisation de ce type plusieurs problèmes devront être résolus : rédaction, contenus à définir, rythme, aspect financier, ...)

- EASY VOTE

Mise à disposition d'«Easy Vote» selon 4 groupes de personnes-cibles

- 11H de l'Ecole secondaire ;
- 16 à 18 ans ;
- 19 à 20 ans ;
- 21 à 22 ans

Un calcul du coût de cette opération sera fait ; il déterminera finalement les groupes-cibles retenus.

Estimation des frais :

CHF 6.90 envoi direct à sans lettre

CHF 8.30 envoi direct avec lettre

16-18 ans : prévoir 180 abonnements (172 personnes)

- CHF 1'242.00 sans lettre ou CHF 1'494.00 avec lettre

19-20 ans : prévoir 250 abonnements (245 personnes)

- CHF 1'725.00 sans lettre ou CHF 2'075.00 avec lettre

21-22 ans : prévoir 150 abonnements (148 personnes)

- CHF 1'035.00 sans lettre ou CHF 1'245.00 avec lettre

A voir si nécessité d'abonner, car ce groupe d'âge devrait mieux connaître le sujet que les plus jeunes.

Total estimé entre CHF 4'002.00 et CHF 4'814.00.

Cela nécessite de décider si on fait avec ou sans lettre (éventuellement faire une fois un essai avec lettre) selon le budget qui sera accordé.

Possible aussi : envoi par paquet : 3.75 (en tout cas pour les 11H, voir avec la direction, pour les autres, plutôt envoi direct.

(Voir à l'école pour les 11 H)

CHF 675.- : 16-18 ans

CHF 937.50 : 18-20 ans

CHF 562.50 : 21-22 ans

Un montant indicatif est intégré dans le projet de budget.

L'idée de base est de :

- ✓ Développer une action chez les plus jeunes
- ✓ Promouvoir l'intérêt politique des jeunes adultes

- BAROMETRE

- **« Baromètre » des votes**

- Information régulière de la population sur le taux de participation
 - Collaboration avec l'Ecole secondaire acquise pour la réalisation pratique
 - Collaboration avec le Contrôle des habitants pour avoir un suivi quasi quotidien des participants aux votations.
C'est une condition sine qua non de la réussite de l'information régulière à la population !
 - Si le dossier est accepté dans son ensemble, 1^{ère} phase d'application à déterminer
 - Deux « baromètres » prévus.
 - Il s'agira aussi de parler de ce baromètre dans les médias.

- MODÈLE DE BIENNE

- **Développer l'éducation civique dans les écoles**

Démarche difficile car il n'est pas simple d'intervenir dans les écoles.

Les Conseils de classe peuvent être une 1^{ère} approche de sensibilisation à la vie publique : Education à la citoyenneté, gestion de la parole, apprentissage de l'expression, discussion d'idées : il faut un contact avec la direction et des enseignants des classes 11H.

A développer !

- **Rapprochement avec les citoyens (diverses actions envisagées) :**

Encart dans la FAC 2 à 3 semaines avant les votations présentant les objets communaux avec les prises de position en s'inspirant de ce qui existe (Informations CH par exemple)
Prévoir un document « Elections communales ».

- Organiser des séances d'information
 - Prévoir des séances pour un rapprochement entre les citoyens
 - Présentation de l'organisation communale

- **En somme une forme d'éducation civique des citoyens**

A résoudre : la prise en charge de ces deux missions !

- PARLEMENT DES JEUNES

- La mise en route a été décidée le 15.06.2021 par le CV après 10 ans de réflexion !
 - Suivre sa mise en place !
 - Analyser la compatibilité du parlement « physique » (demandé à l'époque par une majorité de jeunes consultés) avec un Cyber-parlement.
 - Créer d'éventuelles synergies entre les deux structures.

- **INFORMATIONS DIVERSES**

Il faut informer (rappeler) la population des diverses sources d'Informations disponibles :

- Votelfo Une application qui peut être téléchargée cette information figure dans les documents de vote
- Lien Internet EasyVote (avec l'App votenow)
- Lien Internet smartvote
- Notices explicatives CH. BE
- Participation politique « Bärn c'est nous », un compte Instagram en lien avec les jeunes de 16 à 25 ans et la politique cantonale
- Pages communales Internet
- Dates des votations et élections

Le volet « Communications » doit être impérativement améliorer au niveau communal

D. BUDGET

Voici une évaluation des coûts annuels des divers projets de la commission :

THEMES	MONTANT
a) Easy - Vote	6'500.-
b) « Baromètre » (Participation aux frais ES)	1'500. -
c) Application du modèle de Bienne (pour mener à bien différentes démarches décrites)	2'500. -
d) Parlement des jeunes (budget géré par EE) Mais ce dossier doit être suivi...	0.00
e) Action dans la presse pour informations diverses (encarts, annonces, ...)	1'500.-
f) Divers	2'000.-
TOTAL	14'000.-

Ce budget est une prévision.

- Le poste « Baromètre » est en principe à prévoir lors de la réalisation des deux baromètres ; les années suivantes, de l'entretien devrait probablement être planifié.

Il devra rendre possible si nécessaire l'intégration des actions décidées par la suite par les responsables de la gestion du suivi du dossier si le rapport est accepté.

E. CONCLUSIONS

- L'analyse des participations aux votations et élections de la part de la population imérienne montre qu'elles sont globalement faibles (il existe des exceptions (fusion par exemple)) voire inquiétante par rapport à la moyenne cantonale, voire fédérale.
- Pour les documents à joindre à ce rapport nous proposons de créer un dossier « Documents annexés au rapport » sur la plateforme informatique du CV, consultable par les personnes intéressées.

Nous proposons à l'administration de ne pas imprimer ces annexes, car trop de pages :

- Easyvote
 - Rapport participation_Bienne_Version_condensée_fr.
 - Travail d'Anaïs Springenfeld
 - 1 exemplaire d'un des journaux examinés (Court, Aigle, Plateau de Diesse)
 - Analyse des votations
 - VoteInfo
 - Image du baromètre
 - Stratégie régionale Elections fédérales 2023
 - Thèse du groupe d'experts sur l'éducation à la citoyenneté au degré secondaire II
 - Doc Poste Tarifs
 - Dates des votations
- La Commission temporaire « Votations communales : constat, une faible participation du Corps électoral » envisage deux voies possibles dans l'analyse du problème « Absentéisme » :
 - 1) Le rapport final est classé et la commission remet son mandat.
 - 2) Le rapport final et son budget sont acceptés et il faut décider de la mise en route des propositions contenues dans le rapport.

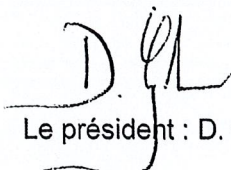
Si le choix 2) est retenu il faudra alors définir qui prend en charge la suite du traitement de cet objet :

- La commission actuelle ?
- Une délégation de la commission actuelle (3 à 5 membres = action plus rapide, gestion plus souple)
- Une nouvelle commission ?
- Les services de la Chancellerie ?

La commission après réflexion lors de sa dernière séance propose de créer un groupe de pilotage avec 1 ou 2 membres de la commission, voire un représentant de chaque parti, un Conseiller municipal, 1 membre du personnel administratif, 1 représentant des écoles.

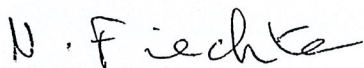
OBJECTIF : ATTEINDRE AU MOINS 37.5% DE PARTICIPATION POUR LES ELECTIONS FEDERALES 2023

Au nom de la Commission temporaire « Votations communales : constat, une faible participation du Corps électoral »

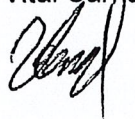

Le président : D. Gerber

Les membres de la Commission :

Nathalie Fiechter

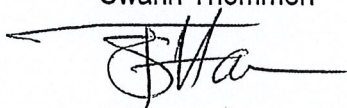


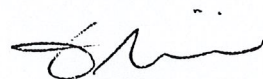
Vital Carnal

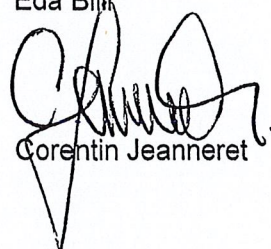



Gisele Tharin

Swann Thommen




Eda Bilir


Corentin Jeanneret

CONCLUSIONS

C'est un grand honneur pour moi d'apporter une conclusion à toutes vos initiatives, réflexions, actions et à tous les projets imaginés pour le bien de notre localité et de sa région.

La vie politique, le débat démocratique et le choix des élus n'ont pas toujours répondu aux attentes des uns et des autres. Mais ainsi va notre système et il s'agit à chaque fois d'accepter les décisions prises, les objets retenus et de les faire progresser dans l'intérêt de tous.

2021 devait marquer la fin de l'ingérence de ce satané virus dans notre vie quotidienne. Mais il a fallu très vite déchanter. Mesures de confinement, limitations des activités culturelles, sportives et de loisirs ont à nouveau impacté lourdement nos activités privées, professionnelles et parfois aussi nos libertés si chèrement acquises au fil de l'Histoire.

Une lueur dans ce tableau plutôt noir-gris, la mise à disposition d'une série de vaccins.

Une fois de plus, la commune par son personnel et ses divers représentants au niveau des autorités ont :

- lancé et soutenu des initiatives privées et publiques pour aider notre population;
- été partie prenante dans des actions menées par divers organisations et sociétés.

Nos citoyennes et nos citoyens se sont serré les coudes malgré les coups du sort qu'ils subissaient fréquemment; ils ont fait preuve d'une solidarité exemplaire malgré la durée de la situation pandémique.

Les premiers signes encourageants d'un retour à une certaine normalité sont apparus durant l'année qui vient de s'écouler, année qui pourrait être une transition vers des jours meilleurs où Saint-Imier pourrait revivre le plus pleinement possible ses nombreuses activités de vie communautaire (Imériale, Carnaval des enfants,...).

Je n'oublierai pas dans mes hommages nos artisans, nos commerçants, ainsi que toutes les personnes qui ont continué à faire tourner notre économie aussi bien que possible.

Un grand MERCI à tous les membres du Conseil municipal, des autorités législatives et des commissions et surtout au personnel communal qui ont tout fait pour maintenir le navire Saint-Imier à flot.

Ce n'était pas un défi évident, mais il a été relevé avec compétence et dévouement.

En effet, les projets abattoirs, piscine communale, nouveau bâtiment des Services techniques, hôtel, et Migros, montrent avec force qu'il ne s'agissait pas seulement d'assurer le quotidien, mais aussi de dessiner le Saint-Imier des prochaines années.

L'année 2022 est celle des élections communales; le débat démocratique va s'ouvrir, mais j'invite chacun à garder à l'esprit que ce n'est qu'en se serrant les coudes que notre commune gardera sa position importante dans et pour la région.

Je n'oublierai pas les défis mondiaux : énergies, écologie, mobilité, CO2; notre avenir sur notre planète se jouera ces prochaines années et j'invite chaque Imérienne et chaque Imérien à apporter ses contributions pour maintenir notre environnement immédiat et notre planète dans un état aussi bon que possible pour nos générations futures.

Le maire de Saint-Imier



Denis Gerber

ANNEXE

MUNICIPALITE DE SAINT-IMIER COMMISSION DE GESTION

Composition de la commission:

Président:	Mme Bettina Zürcher (PS)
Vice-président:	M. Christian Tharin (PLR)
Secrétaire:	Mme Nathalie Fiechter (PS)
Membres:	M. Roger Comte (ARC)
	M. Roland Helbling (PLR)
	M. Christian Schluep (PLR)
	M. Claude Voisin (ARC)

Mme Nathalie Fiechter a démissionné de la Commission de gestion au 31 décembre 2021. Son remplaçant a été nommé lors de la première séance 2022 du Conseil de ville.

La Commission de gestion s'est réunie à 6 reprises durant l'année 2021. Elle a traité des objets suivants:

Protection des données

La Commission de gestion a continué de traiter le dossier de la protection des données. Elle s'est concentrée sur les objets suivants :

Informatique communale

En date du 17 septembre 2021, une délégation de la commission de gestion a rencontré le responsable du service informatique communal. Il s'agissait d'effectuer le suivi des points évalués le 11 novembre 2019 et de vérifier leur conformité aux exigences de la protection et de la sécurité des données et procédures.

Pour des raisons de sécurité, certains détails de l'implémentation sont omis dans ce rapport, qui a été transmis à l'exécutif le 22 décembre 2021.

Les points suivants ont été évalués:

Point évalué	Constats 2019	Constats 2021
Gestion des utilisateurs/ mots de passe	Fait selon les règles de l'art, bien que 180 jours avant de changer le mot de passe semble un délai un peu long.	Pas de changement. Les procédures sont de qualité élevée en comparaison avec celles de communes similaires.
Verrouillage des postes de travail	Ok.	Ok (7 min.).
Architecture (pare-feu, servers physiques/virtuels, postes de travail, accès à la Dropbox, réseau)	En gros, effectuée selon les règles de l'art; des progrès importants ont déjà été effectués; poursuite des améliorations planifiées sur les deux prochaines années.	Implémentation d'une infrastructure up-to-date qui assure encore mieux la sécurité et la protection des données et des applications. Le pare-feu en place devrait être remplacé par 2 machines plus performantes. Cette étape réduira l'impact en cas de panne et optimisera la sécurité (en attente du montant

		de l'offre).
<i>Point évalué</i>	<i>Constats 2019</i>	<i>Constats 2021</i>
<i>Backups</i>	Sauvegarde journalière; les données peuvent être récupérées pendant 31 jours.	Backup effectué selon les règles de l'art (journalier, hebdomadaire, mensuel). Les données mensuelles peuvent être récupérées pendant 5 ans (afin d'assurer des enquêtes juridiques, p.ex.). A noter que les serveurs des sauvegardes hebdomadaires et mensuelles se trouvent aux halles de gym et les archives sur un serveur à la Rue Agassiz 4 (moins de risque en cas d'incendie, etc.) Amélioration proposée: double stockage des backups mensuels.
<i>Mise à jour de la firmware, protection virus</i>	Effectuées selon les règles de l'art; adaptées.	Améliorations, surtout avec la double authentification pour le VPN.
<i>Usage soigneux de mails malveillants (p.ex. phishing)</i>	Les utilisateurs ont été formés; chaque nouvel employé reçoit une feuille avec des instructions; rappels par mail; test-mail prévu.	2 à 3 fois par année rappels par mail; env. tous les deux ans, formation de tous les utilisateurs (la prochaine est prévue en 2022). Le mail pour tester les utilisateurs n'a pas encore été envoyé. Une entreprise de cyber sécurité est en train d'être mandatée pour lancer une campagne de phishing.
<i>Traitement des données spécialement sensibles (par ex. celles de l'action sociale)</i>	L'action sociale a son propre logiciel; remplacement prévu.	L'action sociale a implémenté un nouveau logiciel, Tutoris, qui est installé dans sa propre machine virtuelle, où seul les utilisateurs autorisés ont accès.
<i>Données à supprimer/archiver</i>	Rien de prévu.	Encore rien d'implémenté. Amélioration à apporter: Puisque les backups sont stockés maintenant pendant 5 ans, il faudra s'assurer qu'ils ne renferment pas de données qui devraient être supprimées avant le délai de 5 ans (p.ex. données privées des collaborateurs). A spécifier par l'autorité compétente.

<i>Point évalué</i>	<i>Constats 2019</i>	<i>Constats 2021</i>
<i>Minimisation/traçabilité des potentielles fuites de données confidentielles</i>	La traçabilité est assurée, sauf quand des données sont copiées sur un support externe de données USB.	Après le vol des données dans la commune de Rolle, les communes "partenaires IT" (voir ci-dessous) ont analysé le problème. Les facteurs essentiels sont: le pare-feu, le VPN, l'anti-Spam / Virus. A Saint-Imier, on va donc introduire la double authentification du VPN (voir ci-dessus). Le reste est quasiment identique partout, tant au niveau des logiciels anti-Spam/anti-Virus, spécifiquement pour l'échange de courriels. Jusqu'à présent, aucune lacune n'a été découverte.
<i>Règlement/directives</i>	Le règlement est bien structuré et les points importants concernant la protection des données y figurent de manière pertinente.	Pas de changements. Le règlement est distribué à tous les nouveaux collaborateurs.
<i>Collaboration, peer control</i>	Point pas évalué.	Les informaticiens de plusieurs communes, de grandeur comparable et ayant un informaticien dédié, se rencontrent deux fois par an afin d'échanger leurs expériences et connaissances. Il s'agit des communes de Moutier, Delémont, Haute-Sorne et Porrentruy.
<i>Visioconférence</i>		La commune de Saint-Imier travaille avec la solution « Zoom » uniquement, sans excès. La déclaration de confidentialité de Zoom convient très bien à cette utilisation.

La commission de gestion se déclare satisfaite de ces constats très positifs, qui témoignent du professionnalisme et de l'engagement du responsable informatique de notre commune.

Application des règles de protection de données

Une délégation de la commission de gestion a rencontré le chancelier afin de s'assurer si le document intitulé "10 règles", édité par la commission de gestion en 2017 est distribué et correctement appliqué. L'impression est positive.

La délégation a été informée qu'une nouvelle loi cantonale sur la protection des données va entrer en vigueur et la chancellerie est en train d'étudier comment l'adapter à l'administration communale. La commission de gestion suivra le dossier.

Du point de vue informatique, l'arrivée d'un informaticien a beaucoup sécurisé les pratiques et les données (voir ci-dessus). Globalement, la situation s'est nettement améliorée. Un rapport sera rédigé et soumis à la commission avant de l'adresser au Conseil municipal.

Appartements sociaux de la rue Jacques-David

Un membre de la commission de gestion a compilé les chiffres comptables des dix dernières années concernant les immeubles Jacques David et Rue de Clef 37. Selon ces chiffres, tous les immeubles paraissent rentables.

Pourtant des questions concernant l'état des immeubles, le besoin de rénovation et le règlement restent à clarifier avec les responsables. La commission a planifié de finaliser ce dossier au cours de l'année 2022. Un rapport sera rédigé et adressé au Conseil municipal.

Comptes de curatelles

La commission de gestion a réfléchi à l'idée de mettre en place une double signature pour la gestion des comptes des personnes sous curatelle disposant d'une certaine fortune.

Actuellement, chaque assistant social gère seul les comptes de ses clients. Pour celles et ceux qui disposent de CHF 250'000.00 de fortune ou plus, l'APEA exige qu'un mandat de gestion soit donné à une banque ou un professionnel de la branche. En dessous de ce montant, les communes s'organisent comme bon leur semble.

Après discussion avec des professionnels du terrain, il ressort qu'il serait difficile de mettre sur pied une telle procédure.

En effet, un problème serait que les deux personnes devraient être là pour signature en cas de besoin, ce qui n'est pas envisageable pour des comptes de gestion. En cas de maladie, vacances, absence, il serait relativement compliqué de s'organiser.

Par ailleurs, au vu de la grande rotation du personnel dans le domaine du social, les actes de nomination et les signatures seraient fréquemment à remettre à jour, ce qui ajoute une tâche administrative à une charge de travail déjà très lourde.

Il est cependant à noter qu'il y a une vingtaine d'années, un assistant social du SASC était parti avec plusieurs centaines de milliers de francs, dérobés sur les comptes de ses clients les plus fortunés.

Résidant en France, l'escroc n'avait pas pu être interpellé et ce sont les communes membres du SASC qui ont dû rembourser les sommes volées.

Ce cas de figure, quoique peu probable, n'est néanmoins pas à exclure. Par mesure de précaution, il serait ainsi peut-être souhaitable de demander un extrait des poursuites ainsi qu'un extrait de son casier judiciaire à toute nouvelle personne engagée au service social.

En conclusion, l'idée d'une double signature n'est pas vraiment adaptée à la réalité du terrain. Peut-être faudrait-il plutôt choisir de ne l'appliquer que sur certains comptes épargne, où les prélèvements sont rares, mais les sommes déposées importantes (seuil à déterminer).

Divers

Halles de gymnastique

Le décompte final des travaux est attendu par la Commission de gestion. La commission statuera sur la suite à donner lors de la dernière année de législature.

Chiens dans le périmètre du centre-ville

À la suite de plusieurs incidents impliquant des chiens promenés sans laisse dans le périmètre du centre-ville, la commission avait envisagé de se renseigner sur les mesures prises dans d'autres localités (p. ex. obligation de tenir les chiens en laisse dans le centre-ville), d'en faire un rapport et, éventuellement, une proposition au CM.

Étant donné que la situation s'est améliorée, la Commission de gestion a décidé de clôturer le dossier et de renoncer à faire un rapport.

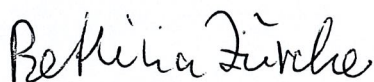
Conclusion

Au terme de cette année 2021, la Commission de gestion est satisfaite d'avoir pu finaliser ou faire avancer divers dossiers.

Nous profitons de la rédaction de ce rapport pour remercier l'ensemble des personnes concernées ainsi que pour le soutien accordé à la Commission de gestion durant l'année 2021.

Au nom de la Commission de gestion

La Présidente



Bettina Zürcher

Le Vice-président



Christian Tharin